



XXVIII^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE

*Généalogie et héraldique,
la rencontre de deux mondes : quête ou conquête*

Présidente d'honneur :
Son Excellence la très honorable
Michaëlle Jean
C.C., C.M.M., C.O.M., C.D.,
gouverneure générale du Canada

Centre des congrès de Québec
23 au 28 juin 2008

LE GROUPE-NÉCRO A BESOIN DE VOUS

Le Groupe-Nécro recherche activement des bénévoles pour procéder à l'indexation de cartes mortuaires, avis de décès ou pierres tombales. Commandité par l'Institut généalogique Drouin, plus de 100 bénévoles participent régulièrement à la conservation du patrimoine funéraire.

Le Groupe-Nécro, c'est déjà plus de...

330 000 avis de décès Internet, 15 000 cartes mortuaires
30 000 coupures de journaux et 102 000 pierres tombales indexées

POUR SAISIE OU DON DE CARTES MORTUAIRES

Jean-Pierre Pepin, coordonnateur
2855 rue Belcourt, Longueuil, Québec, J4M 2B2
(450) 448-1251

Robert Charron, directeur
(819) 849-6245
roblou2@gmail.com
ou
Sébastien Robert, directeur
(514) 889-4036
temporeality@hotmail.com

PLUS DE
480 000 IMAGES
DISPONIBLES
SUR LE PORTAIL
DE LA FQSG



L'Ancêtre

NUMÉRO 281, VOLUME 34, HIVER 2008

7.00 \$

NUMÉRO 281, VOLUME 34, HIVER 2008

L'Ancêtre

Envoi de publication canadienne. Numéro de convention 40037597. Port de retour garanti. L'Ancêtre, C. P. 9066, Succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8



Déposé, Canada, 1921, par Granger Frères, Limitée, Montréal

Aquarelle de J.-B. Lagacé

*Mystérieuse Angélique, mère de François Olivier
Les bouchers à Québec au XVII^e siècle
Les premiers résidants de Québec*



Congrès 2008

Revue de la Société de généalogie de Québec
www.sgq.qc.ca



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Adresse postale : C. P. 9066, Succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8
Téléphone : 418 651-9127 Télécopieur : 418 651-2643
Courriel : sgq@total.net Site : www.sgq.qc.ca

1961-2008

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

Quel Jean Le Clerc?	111
Rodrique Leclerc (4069)	
Mystérieuse Angélique, mère de François Olivier	127
Lise St-Hilaire (4023)	
Les premiers résidents de Québec	133
Michel Langlois (0045)	
Les bouchers à Québec au XVII^e siècle	141
Guy Parent (1255)	
Les armoiries personnelles en Nouvelle-France	149
Auguste Vachon	

CONFÉRENCE

Les origines françaises de Louis Jacques	107
Diane Maheux (1704)	

CHRONIQUES

Entretien	95
Nouvelles de la Société	101
L'héraldique et vous	163
Le généalogiste juriste	165
Les Archives vous parlent de	169

Page couverture : Champlain et les Récollets.

Musée de la civilisation, donation Jacques Cloutier, aquarelle de Jean-Baptiste Lagacé, 1921. N° 90-1692-32.
Voir note complémentaire à la page 180.

La SGQ est une société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences, et la publication de travaux de recherche.
La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

ÉTUDE

Petite histoire des Thibault, mes ancêtres défricheurs	119
Fernand Thibault (5482)	
Pierre Dugua de Mons : le gentilhomme derrière Champlain	123
Jean-Yves Grenon	
Jacques Colin, des Briards ou de Saint-Aubin	157
Danielle Collin (5735)	

AUTRES SUJETS

Lauréats du prix de L'Ancêtre	100
Enquête généalogique	105
Congrès 2008	110
Généalogie insolite	161
À livres ouverts	171
Service d'entraide	173
Regard sur les revues	175
Échos de la bibliothèque	179

LE GRENIER DE L'HISTOIRE **SSQ**

La Commission de la capitale nationale présente

Les Grands d'aujourd'hui racontent ceux d'hier

Nos soirées de 2008

11 février 2008 Madeleine Arbour raconte Paul-Émile Borduas	12 mai 2008 Gisèle Lamoureux raconte Frère Marie-Victorin	8 septembre 2008 Yves Morin et Louis Dionne racontent Catherine de St-Augustin et Michel Sarrazin
10 mars 2008 Albert Millaire raconte Pierre Le Moyné d'Iberville	9 juin 2008 Claude Béland raconte Alphonse Desjardins	13 octobre 2008 L. Jean Fournier raconte Maurice Richard
7 avril 2008 Nicole Fournier raconte Marguerite d'Youville	14 juillet 2008 Guy Laliberté et Jules Bélanger racontent René Lévesque	10 novembre 2008 Jean-Claude Poitras raconte Denise Pelletier
	11 août 2008 Michel Chrétien raconte Félix d'Hérelle	8 décembre 2008 Paul Gérin-Lajoie raconte L'équipe du tonnerre

PALAIS MONTCALM
Billetterie : (418) 641-6040

ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC

SSQ Groupe financier

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
Québec

DE CABOT À CARTIER

QUI A DÉCOUVERT LE CANADA ?

POUR LE SAVOIR ET EN APPRENDRE PLUS, PROCUREZ-VOUS :

LA MESURE D'UN CONTINENT

Atlas historique de l'Amérique du Nord • 1492-1814

- 300 pages entièrement en couleurs et 200 cartes et illustrations. 20 documents présentés sur une surface de 13" x 21" et une soixantaine sur des pleines pages.
- Index très développé, mettant l'accent sur la présence autochtone, les grandes explorations et la toponymie, complète l'ouvrage.
- Un superbe ouvrage de collection et de référence dans lequel des chefs-d'œuvre cartographiques sont bien exploités et mis à l'honneur. Une nouvelle approche continentale de l'histoire de l'Amérique du Nord.
- Avec la collaboration de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

89,00 \$
ISBN 2-89448-519-0

SEPTENTRION.QC.CA

COMITÉ DE L'ANCÊTRE 2007 - 2008

Direction : Jacques Fortin (0334)

Coordination : Diane Gaudet (4868)

Rédacteur : Jacques Olivier (4046)

Membres : Alain Cardou (1609)
France DesRoches (5595)
Jean-François Grenier (5020)
Claire Guay (4281)
Claire Lacombe (5892)
Claude Le May (1491)
Rodrigue Leclerc (4069)
Denis Martel (4822)
Nicole Robitaille (4199)

Collaboration : Claire Boudreau
Raymond Deraspe (1735)
Sergine Desjardins
André G. Dionne (3208)
Françoise Dorais (4412)
Rénéald Lessard (1791)
Bibiane Ménard-Poirier (3897)
Louis Richer (4140)
Fernand Saintonge (2828)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

COTISATION DES MEMBRES

*Membre individuel (Canada)	40 \$
*Membre individuel (autres pays)	40 \$ US
Membre associé	20 \$

*Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Note :

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0316-0513

© 2007 SGQ

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.

Imprimé par Première Impression
Centre numérique
Québec

FONCTIONS ET MÉTIERS DÉLAISSÉS

2^e partie

Draveur : De l'anglais *driver*. En France, flottage. Au Québec, personne qui dirige les convois d'arbres coupés et facilite le flottage des billes de bois (souvent appelés *pitounes*) en rivières. Pour ce faire, le draveur se servait de longues gaffes, sortes de perches dont le bout était doté d'un pic. Il se promenait d'une bille à l'autre de façon à éviter les amoncellements.

. Joseph Leroux, m. Euphrosine Malbœuf, 24 novembre 1824 (Saint-Joseph de Soulanges).

Écuyer : Originellement, gentilhomme noble qui accompagnait un chevalier en portant son écu ou son bouclier. Vers les années 1300, il est devenu l'intendant des écuries du roi, d'un seigneur, d'un propriétaire aisé. En Amérique britannique, on a traduit l'appellation *esquire* après un nom (désignant les gens sans titre ou sans profession libérale), par *écuyer*.

. Pierre-Elzéar Taschereau, écuyer, vend une terre à Hubert Grégoire le 8 janvier 1841 (ct J. Th. Reny, Sainte-Marie de Beauce).

Ferblantier : On croit que ce métier fut inventé en Bohême, à la fin du XV^e siècle. Alors que le chaudronnier ne travaillait que le cuivre ou le bronze, le ferblantier s'adonnait à la fabrication d'objets divers (marmites, casseroles, gamelles, louches, chaudières, boîtes, etc.) en fer blanc, faits de feuilles de fer mince trempées dans de l'étain en fusion. Il savait aussi réparer les ustensiles en tôle d'acier.

. Donat Jacques, m. Lucine Thibodeau, 20 mai 1912 (Saint-Louis de Lotbinière); Léon Dostie et Léopold Rodrigue (Saint-Georges de Beauce).

Fondeur de cuillers : En prenant soin de respecter un poids fixe, ce marchand ambulant réparait les ustensiles en étain (métal très malléable et peu résistant), qui étaient abîmés, ou les faisait fondre au besoin. Il les coulait ensuite dans des moules et leur donnait la forme désirée, ou leur ajoutait sur demande de nouveaux motifs, fleurons ou arabesques, parfois très artistiques.

. Empruntant pour ce faire le personnage de Baptiste Durand, M. René Beaudoin, membre à vie de la SGQ, historien, fait la démonstration de ce métier dans des sites historiques depuis 1982.

Forgeron : Avant tout, il est un artisan du fer forgé sur l'enclume. Revêtu d'un épais tablier de cuir pour se protéger des brûlures, il se sert d'un soufflet (d'abord fait de cuir, ensuite de bois et enfin de métal) à manivelle puis électrique pour pousser l'air qui alimente le feu de charbon de la forge, sorte de table en fonte où le fer est rougi. Il utilise des pinces de grandeurs diverses, pour tenir le fer rouge pendant qu'à l'aide de marteaux différents, il lui donne la forme désirée (instruments de ferme, accessoires de voitures et même de goëlettes, croix de cimetières, bandages d'acier, crochets pour balles de foin et *pitounes*, etc.).

Fossier : Mot de l'ancien français, du latin *fossa* (fosse). Équivalent de fossoyeur. À l'origine, personne qui creusait des fossés. Par la suite, le terme fut attribué à celui qui creusait des fosses pour l'ensevelissement des personnes défuntes, et qui voyait à leur entretien.

Fourrier : Sous-officier chargé de précéder les troupes pour leur assurer un cantonnement convenable : distribution de vivres et de vêtements, logement et couchage acceptables. Rappelons ici que Samuel de Champlain, le fondateur de Québec, a exercé ce métier dans l'armée de Bretagne, à l'âge de 25 ans.

Gouverneur : Représentant du roi en Nouvelle-France, il était le principal personnage de la colonie. Provenant de la classe noble, il dirigeait le Conseil souverain.

. Les plus longs termes appartiennent à Louis de Buade, comte de Frontenac (Saint-Germain-en-Laye, né vers 1622 - Québec, 1698), qui occupa le poste de 1672 à 1682 et de 1689 à 1698; et à Philippe de Rigaud, marquis de Vau-

dreuil (Gascogne 1643 - Québec, 1725) qui administra la colonie de 1703 à 1725 devenu un marchand, vendant au détail des produits d'épicerie (de consommation courante).

Grand voyer : Officier public nommé par l'intendant, responsable du tracé, de la construction, du développement et de l'entretien des routes. Il veille aux besoins routiers des habitants et leur fait exécuter les travaux demandés; les habitants doivent par la suite voir à l'entretien de leurs routes. Les premières routes de la colonie étaient plutôt des chemins de grève, situés à 12 mètres des plus hautes marées. La première grande route, qui allait de Cap-Rouge au cap Tourmente, fut ouverte dans les années 1660.

. René Robineau de Bécancour, premier grand voyer de la colonie, reçut ses lettres de charge le 29 mars 1667. Jean-Eustache Lanouiller de Boisclerc fixa le tracé final du chemin du Roy, commencé en 1715. Jean Renaud, marié à Martha Sheldon par le pasteur David Francis de Montmollin le 1^{er} octobre 1768.

Intendant : Issu de la petite noblesse française ou de l'élite commerçante, il était membre du Conseil souverain. Bras droit du gouverneur, il était chargé de la politique intérieure et administrative de la colonie; à ce titre, il devait s'occuper des finances et du commerce, et chercher à établir des industries sur le territoire.

. Le premier d'entre eux, et aussi le plus illustre, fut Jean Talon (Châlons-sur-Marne, 1625-1694) qui exerça durant deux mandats : de 1665 à 1668 et de 1670 à 1672, année de son retour en France.

Lavandière/Lavandier : Personne chargée de laver le linge pour des hôtels, auberges, restaurants ou particuliers. Ce travail était fait habituellement au lavoir commun ou près d'une rivière.

. Mathilda Méthot (Saint-Antoine-de-Tilly); Charles Guillebourg (au service de la fabrique de Québec en 1657 - voir Marcel TRUDEL, *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH Limitée, 1983, p. 165).

Maître de chaloupe/barque : Propriétaire ou pilote, il était aux commandes de la barque, habile à estimer la direction des vents et à manœuvrer avec ou contre les vents.

. Vital Caron, m. Marguerite Gagnon, 10 février 1686 (Château-Richer).

Maquignon : Marchand (sens péjoratif) qui vendait ou échangeait des chevaux, en utilisant des artifices pour vieillir les poulains et rajeunir les vieilles bêtes. Comme ce métier reposait sur l'habileté à distinguer les bonnes bêtes des mauvaises, à vanter leurs qualités et à dissimuler leurs défauts, le mot est devenu quasi synonyme de personne ratoureuse, voire tricheuse.

Marchand de glace : Il passait par les villages et offrait, dans une voiture bien identifiée, des blocs de glace cueillis

au fleuve ou en rivière (en hiver), et entreposés sous du sable ou du bran de scie. Les gens achetaient ces blocs de glace (10 ¢ en 1935 - plus cher que le pain!), et les plaçaient dans la glacière domestique, ancêtre du réfrigérateur électrique actuel.

. Damien Marchessault (n. 1882, Montréal) et Victor Beaudry, tous deux établis à Los Angeles dans les années 1850-1860

(Robert PRÉVOST, *Mémorial de Canadiens français aux USA*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 2003, p. 157-158)

Maréchal-ferrant : Ce métier, vieux de plus de 3 000 ans, consistait à poser des fers aux chevaux et animaux de trait. Le maréchal-ferrant se servait d'un ferretier (sorte de marteau) et de l'enclume pour donner aux fers, rougis par le feu de la forge, une forme ajustée aux pieds de la bête. Travaillant dans une position demi-acroupie, il devait avoir une bonne résistance physique pour soulever et tenir en place les jambes de la bête. Il y a à peine 50 ans, sa boutique était un lieu de rencontre pour les hommes du village.

. Gabriel Goron dit Robitaille et Charles Beaudry (Deschambault); Omer Matte (Pont-Rouge); Benoît Fraser - pour la 5^e génération (Sainte-Croix de Lotbinière); Hilaire Pressé, fils d'Alfred (Sainte-Emmélie de Lotbinière).

Mâturier : Fabricant de mâts pour les navires.

. Henri Duval, m. Sophie-Adéline Martel, 4 octobre 1880 (Saint-Roch de Québec).

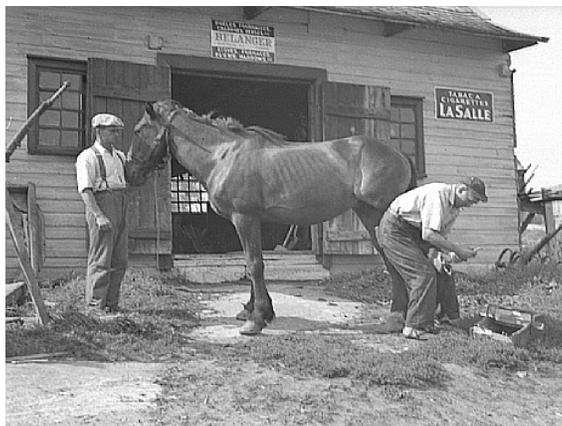
Mégissier/mégisseur : Du mot mégis (bain de cendres et d'alun servant au tannage des peaux). Métier qui consistait à préparer les peaux d'animaux (vaches, moutons, etc.) dont on veut conserver le poil, dans la préparation de gants, chapeaux, couvertures, etc.

Menuisier : D'abord ouvrier affecté à la fabrication de menues œuvres, par opposition aux grosses œuvres. Par la suite, occupé à réaliser de menus ouvrages en bois, des travaux plus élaborés, puis des meubles et autres objets en bois destinés à l'usage domestique. Ses principaux outils étaient le rabot, la galère, le bouvet, l'égoïne et le maillet.

. Adélar Aubin, Éleucipe Lacroix, Odilon (Jack) Lefèvre (Saint-Antoine-de-Tilly).

Merrain : Ce métier, bien rétribué, nécessitait d'être habile à fendre le merrain correctement. Le merrain est un bois de chêne sans nœud ni fil qui valait le double des autres essences. On le fendait en planches étroites et courtes pour faire du parquetage et surtout des tonneaux de toutes dimensions.

Meunier : Personne qui possède ou exploite un moulin (généralement actionné à l'eau). Le meunier dirigeait les opérations de mouture du grain en farine, l'empochoit, le pesait, l'entreposait au besoin et percevait l'argent.



Forgeron ferrant un cheval à Saint-Fidèle de Charlevoix.
BAnQ - E6S7SS1P8239

. Joseph Nadeau, descendant d'Ozanie, meunier et capitaine de milice estimé à Saint-Charles de Bellechasse, fut pendu le 30 mai 1760 de grand matin et devant sa propre maison, à une des pales de son moulin à vent par suite d'une condamnation à mort prononcée par le général James Murray parce que Nadeau avait fourni du pain à des soldats français et incité les gens à la révolte, dans le but de terroriser la région. Joseph Nadeau, veuf, laissait deux enfants : Thérèse (20 ans), du premier lit, fut prise en charge par les Ursulines; et Charles (5 ans), du deuxième lit, fut secouru par un oncle maternel, le curé Sarault et le gouverneur Carleton (1766). (D'après Pierre-Georges ROY, *Les petites choses de notre histoire*, 4^e série, Lévis, s. n., 1922, p. 237-238)

. À Beaumont : Joseph Roy qui obtint de madame de Vincennes la permission de bâtir un moulin à farine (1733) - d'où son nom de moulin de Vincennes (celui que l'on voit le long de la route 132); Louis Vien, Michel Mailloux, Frédéric Latulippe (1888).

. À Deschambault, Joseph Paquet.

Milicien : Membre d'un corps de soldats civils recrutés parmi les habitants d'une seigneurie. Ne recevant aucune paye et reposant sur l'honneur, la milice devait défendre la seigneurie contre les attaques étrangères et les raids amérindiens.

. Paul Bertrand dit Saint-Arnaud, m. Gabrielle Baribeau, 3 juin 1697 (Charlesbourg).

Pelletier : Personne qui achète et prépare des peaux, ou fait le commerce des fourrures.

. François Hurault, m. Marie Languille, 29 octobre 1697 (Québec).

Perceur de navires : Ouvrier spécialisé dans la perforation des trous dans lesquels étaient fixées les différentes pièces constituant la charpente d'un navire.

. Noël Fortier, m. Marie-Marthe Golle, 26 mai 1638 (Dieppe).

Plombier : Le sens de ce mot a évolué considérablement. Aujourd'hui spécialisé dans toutes les formes de canalisations sanitaires domestiques ou industrielles, le plombier était autrefois chargé de fondre le plomb destiné à fabriquer des balles et des grains de plomb pour les armes à feu.

Portefaix : Ouvrier qui faisait le métier de transporter des fardeaux, généralement lourds. Il avait aussi comme fonction de remettre des lettres et des colis à leurs destinataires.

. Pierre Dutaut/Dutost, père de Marie-Michelle qui épousa Michel Lemay le 15 juin 1659 en la chapelle de La Magdeleine, était portefaix à La Rochelle quand son épouse, Jeanne Perrin, s'embarqua en 1658 pour la Nouvelle-France avec ses trois enfants.

Postillon : Personne attachée au service postal par chevaux. Placé à l'avant de la diligence, le postillon conduit ses chevaux et les mène d'un bureau de poste à l'autre. Il lui arrive aussi de conduire des voyageurs, en même temps.

Puisatier : Personne qui connaissait bien les types de terrains et qui forait des puits de faible diamètre.

. Antonio Adamo, père du chanteur Salvatore Adamo.

Registrateur : Aujourd'hui registraire. Au Québec, « ce nom est formé sous l'influence de l'anglais *regis-*

trar » (*Grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française*). Personne qui tient un registre où sont inscrits divers actes d'ordre civil ou juridique.

. Joseph-Edmond Robert, m. Marie-Rose Martel, 24 février 1886 (Marieville).

Rémouleur : De l'ancien français *réroudre* - aiguiser sur la meule (1334). Artisan qui savait aiguiser tous les instruments tranchants. La plupart du temps, il circulait d'un village à l'autre, avec ses outils, se contentant alors d'aiguiser couteaux et ciseaux au moyen d'une pierre qu'il gardait dans sa poche.

. Gelindo Bertoldi, n. 1898 (Stenico, Italie), Montréal.

Renardier : Scieur de long, placé en contrebas de la bille de bois et qui tient le bas de la scie. Aussi, personne chargée de prendre les renards (*Dictionnaire de l'Académie française 8^e et dernière édition 1932*), ou d'en faire l'élevage.

Sabotier : Personne qui fabrique et/ou vend des sabots (chaussures artisanales faites d'une pièce de bois évidée). Il utilisait surtout le bois de tilleul blanc, parce que tendre et plus léger. En plus d'accepter les commandes des marchands, il circulait aussi par les villages pour vendre ses produits. On se servait des sabots pour circuler autour de la maison et, pour ne pas salir, on les laissait près de la porte d'entrée.

. Charles Letartre (b. 1657), m. Marie Maheu, 3 novembre 1678 (L'Ange-Gardien). Ce couple a eu 18 enfants et demeure la source principale de ce patronyme; Louis Laverigne, m. Marie-Anne Simon (ct Becquet, 26 mai 1675); Jean Baribeau, m. Périnne Moreau (E. Z. MASSICOTE., *Sainte-Geneviève de Batiscan*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1936).

Savetier : Personne qui répare les chaussures.

. François Barbeau, m. Marguerite Héduoin, 24 août 1671 (Québec).

Scieur de long : Nom générique donné aux ouvriers qui devaient tronçonner des billes de bois longues et épaisses, d'abord équarries puis installées sur la chèvre (support ou haut chevalet pour débiter des billes de bois), ou des corps d'arbres abattus et ébranchés, installés au-dessus d'une tranchée creusée dans le sol. Ce travail requérait non seulement beaucoup de temps mais aussi une grande force physique. En France, les scieurs de long, très en demande à partir du XVIII^e siècle, travaillaient dix à douze heures par jour, par équipe de trois : le doleur, le chevrier et le renardier (Jeanne POMERLEAU, *Arts et métiers de nos ancêtres 1650-1950*, Montréal, Guérin éditeur Ltée, 1994, p. 405).

. Joseph Bonneau dit La Bécasse, m. Marie-Anne Lelong, 16 septembre 1670 (Sainte-Famille, I. O.); Nicolas Bourgeois, m. (2^e noces) Marie Garnier, 4 octobre 1688 (Lachenaie); Michel Brouillet, m. Marie Dubois (ct 3 novembre 1670); Urbain Jetté, m. Catherine Charles, 26 octobre 1659 (Mtl); Jacques Mousseau dit Laviolette, m. Marguerite Sauviot, 16 septembre 1658 (Mtl).

Sellier : Personne qui fabrique ou vend des selles ou des articles de sellerie (harnais, coussins ou garnitures pour voitures) pour les chevaux ou autres animaux.

Sergeter (serger, sergier) : Artisan fabriquant, ouvrier travaillant des étoffes et tissus de laine, et de la serge (un des trois tissus d'armure de base, les autres étant l'uni et le satin).

. Méry Pasquier, m. Vincente Beaumont (v. 1638, Poitiers).

Servante : Femme à gages employée par un seigneur, un propriétaire terrien ou un marchand, pour le service d'une maison privée ou d'un établissement.

. Josette Lavallée, Thérèse Lebeuf et Geneviève Brière (Deschambault); Léocadie Anctil dit St-Jean, entrée au service de madame Charles-Eugène Casgrain en 1834.

Serviteur : Voir domestique (*L'Ancêtre*, n° 280, volume 34, automne 2007, p. 7).

Souffleur (d'orgue) : Personne qui, à l'aide de ses mains ou de ses pieds, actionnait un bâton ou un large plateau destiné à pomper le ou les soufflets cachés derrière l'orgue, afin de lui donner l'air nécessaire pour émettre des sons. Cette fonction périodique apparut dès la disparition de l'harmonium (mi-XIX^e siècle) que l'organiste actionnait en pesant alternativement sur deux pédales, et disparut avec l'arrivée de l'orgue mécanique mis en branle d'abord par un courant d'eau de l'aqueduc, puis par un commutateur électrique (vers 1890-1895). En 1869, le souffleur était payé entre 12 et 36 \$ par année.

. ? Anctil (Québec, paroisse de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier)

Sourcier : Artisan habile à trouver les nappes et les sources d'eau souterraines. Pour ce faire, il se servait d'un pendule ou d'une baguette de noisetier, appelé aussi coudrier.

Taillandier : Fabrique ou répare des objets tranchants utiles en agriculture, tels la charrue, la bêche, le pic, la pioche, etc. Les uns savaient aussi faire des entonnoirs, des lanternes, des moules, des limes; les autres pouvaient fabriquer des ustensiles de cuisine, tels des broches, des pincettes, des marmites, ou de gros outils tels des marteaux, des masses, etc.

. Nicolas Geoffroy, m. Marie-Ursule Pépin, 1^{er} février 1678 (ct Aneau); Jean Caron dit Lafrenière, m. Thérèse de Billy, 27 février 1696 (Champlain).

Tanneur : Personne qui préparait les peaux d'animaux avec du tan/tanin (poudre d'écorce de chêne), dont l'action chimique en faisait du cuir.

. Étienne Charret, m. Catherine Bissot, 27 novembre 1670 (Québec).

« **Tireux** » de ligne/tireur de ligne : Au Québec, arpenteur non diplômé qui délimitait les terres avec une planchette gravée de deux traits de scie.

Tisserand : Personne qui sait tisser les étoffes, à la main ou à la machine. Aussi personne qui travaille sur un métier à tisser.

. Pierre Blanchet, m. Marie Fournier, 17 février 1670 (Québec); René Bruneau dit Jolicoeur, m. Anne Poitraud, 17 septembre 1668 (Québec).

Tonnellier : Artisan, ouvrier qui fabrique et sait réparer toutes sortes de récipients en bois tels des tonneaux, barils, futailles.

. Claude Fournier, m. Jeanne Renault, 11 novembre 1681 (Château-Richer); Pierre Allard, m. Marie-Madeleine Picard, 29 août 1700 (Sainte-Anne); Guillaume Marois, m. Catherine Laberge, 14 avril 1687 (L'Ange-Gardien); Joseph Boivin et François Mathieu (Deschambault); Charles Laurent dit Lortie (Québec).



Chargement de la glace à Berthierville.
BAAnQ – E6S7SS1P299249

Valet de pied : Originellement, personne qui suivait son maître partout quand ce dernier allait à pied. Il était aussi chargé de menus travaux autour de la maison du maître, et du service à table. À ne pas confondre avec le valet de chambre qui lui s'occupait plutôt du service personnel de son maître : soins du corps et de ses habits; lavage, repassage et rangement du linge; aide à l'habillement; etc.

Vire-chiens (aussi garde-chiens) : Voir connétable (*L'Ancêtre*, n° 280, volume 34, automne 2007, p. 6).

De nos jours, on qualifie certains métiers de bien des façons; on les dit disparus, oubliés, anciens, rares, au mieux le fait de quelques passionnés de traditions ou de quelques artisans irréductibles. Si ces

fonctions ou métiers ne sont pas complètement disparus du monde moderne, on les considère comme des activités démodées, ou méconnaissables parce qu'ils ont changé de profil de façon substantielle, ou ont été subdivisés en techniques spécialisées.

Néanmoins, ils devraient soulever le voile d'un univers mal connu où la concurrence et la rentabilité à tout prix étaient beaucoup moins présentes que dans notre monde moderne. Cet univers d'autrefois, orienté vers la proximité, le soutien réciproque, les échanges amicaux et les gestes de solidarité, se prolongeait dans des métiers et fonctions qui satisfaisaient les besoins des personnes et qui visaient avant tout le bien-être des gens et le bon fonctionnement des regroupements sociaux. Renouer avec cet univers différent permet de sonder la richesse et la profondeur de nos racines ancestrales, et de mieux estimer ce que les aïeux nous ont légué et enseigné.

Claude Le May (1491)

Note : Un cordial merci à M. Jacques Fortin pour les précisions apportées à la documentation.

Sources

- . www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol6num2/v6n2_9su.htm
- . www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol8num3/v8n3_1gr.htm
- . SOYEZ, Jean-Marc. *Quand l'Amérique s'appela Nouvelle-France, 1608-1760*, Paris, Librairie Fayard, 1981, p. 148.
- . www.statcan.ca/francais/freepub/98-187-XIF/jt_f.htm

Autres sources :

- <http://collections.ic.gc.ca/cheminduroyu/construction.htm>
- <http://www.france-pittoresque.com/livres/metiers4.htm>

- <http://laplumedefeu.com/encyclopedie/Aube04-forgeron.htm>
- http://www.vieuxmetiers.org/lettre_a.htm
- Comité des Fêtes du 325^e de Saint-Jean-Port-Joli, *Au pays des miens - récits de vie et généalogies de Saint-Jean-Port-Joli*, Cap-Saint-Ignace, La Plume d'Oie, 2001, 346 p.
- DELISLE, Luc. *La petite histoire de Deschambault (1640-1963) - depuis la concession des fiefs de Chavigny et de Lachevrotière jusqu'au 250^e anniversaire de fondation de la paroisse*, Québec, s. n., 1963, 236 p.
- DROLET-MICHAUD Lise et Solange BERGERON, *Du fleuve jusqu'à la fin des terres 1702-2002*, Saint-Antoine-de-Tilly, Cap-Saint-Ignace, La Plume d'Oie, 2002, 598 p.
- FRÉCHETTE, Louis. *Mémoires intimes*, Saint-Laurent, Bibliothèque québécoise, 2004, 184 p.
- JOBIN, Albert. *Histoire de la congrégation et de la paroisse de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier*, Québec, s.n., 1940, 154 p.
- LACROIX, Adélar. *Saint-Raphaël : de mémoire, de Sable et de Rivières*, 1851-2001, Corporation des fêtes du 150^e anniversaire, 2001, 421 p.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, 4 tomes, Sillery, La Maison des ancêtres inc., 1998-2001.
- *La Souche*, bulletin de la Fédération des familles-souches québécoises inc., vol. 17, n^o. 2, été 2000, bulletin 54.
- *Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2007*, Paris, Éditions Le Robert, 2006, 2 837 p.
- MOINEAU, Denise. *Glossaire des métiers et professions pratiqués par nos ancêtres*, Montréal, SGCF, 1995.
- POMERLEAU, Jeanne. *Arts et Métiers de nos Ancêtres 1650-1950*, Montréal, Guérin, 1994, 507 p.
- POMERLEAU, Jeanne. *Métiers ambulants d'autrefois*, Montréal, Guérin, 1990, 467 p.
- PROVENCHER, Jean. *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Éditions du Boréal, 1988, 605 p.
- ROY, Pierre-Georges. *Toutes petites choses du régime anglais*, 2 volumes, Québec, Éditions Garneau, 1946.



Joyeuses
Fêtes



Qu'il me soit permis, au nom des membres du Comité de la revue L'Ancêtre, d'offrir les meilleurs vœux de santé et de prospérité pour l'année 2008 à tous les auteurs, aux chroniqueurs, aux collaboratrices et aux collaborateurs, ainsi qu'à tous nos fidèles lectrices et lecteurs de L'Ancêtre.

L'année 2008 sera marquée à Québec par les fêtes du 400^e anniversaire. Que cette implantation de la francophonie dans la vallée du Saint-Laurent et dans l'Amérique du Nord soit synonyme de réjouissances et de réalisations généalogiques.

Jacques Fortin, directeur de la revue

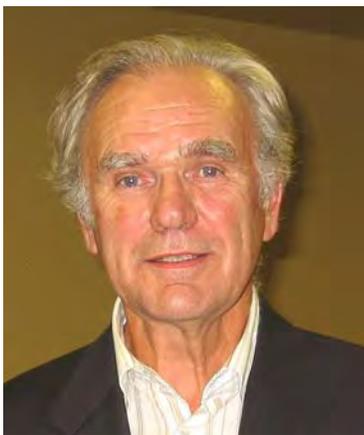


LAURÉATS DU PRIX DE L'ANCÊTRE 2007



La Société de généalogie de Québec remercie la Commission de la capitale nationale du Québec pour son soutien, et l'assure de sa reconnaissance pour les prix remis aux lauréats de la présente édition.

Le **Prix de L'Ancêtre** pour l'année 2006-2007, volume 33, a été remis lors de la soirée Remue-méninges, le 19 septembre, au centre Brulart de l'arrondissement Sillery-Sainte-Foy de Québec. Le comité de *L'Ancêtre* en a profité pour remercier tous les auteurs qui participent, grâce à leurs textes, à la réalisation de la revue. Cette rencontre marquait également la reprise des activités de la Société de généalogie pour la saison 2007-2008.



1^{er} prix (article de fond)

Raymond Bélanger (5923)

François Bélanger à Beauport
L'Ancêtre, n° 277, page 119

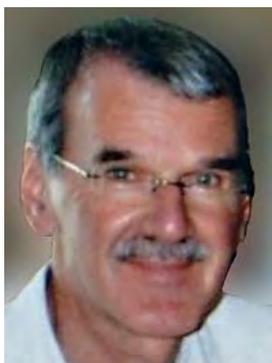
L'auteur présente la vie d'un pionnier qui, par les filiations, rejoint plusieurs familles dont les ancêtres ont vécu sur la côte de Beauport. Cet article se distingue par l'approche critique utilisée et par une écriture claire et précise. L'iconographie, les cartes et les tableaux synthèses illustrent sa démonstration. L'article contient des biographies appuyées sur des références bien documentées. La diversité des sources citées ainsi que la matrice synthèse à la fin de l'article permettent d'affirmer des choses nouvelles en généalogie comparative et, de là, de faire avancer nos connaissances sur un ancêtre prolifique.

2^e prix (étude)

Jean-Claude Farly (5901)

Notre ancêtre, Antoine Farly
L'Ancêtre, n° 276, page 41

Cette étude porte sur l'origine d'un ancêtre irlandais immigré en Nouvelle-France, dont la descendance participe à la traite des fourrures et s'implante dans la région de Sorel. La présentation est bien étoffée, illustrée et appuyée par des sources variées. L'article présente une agréable harmonie entre les informations historiques et les renseignements généalogiques.



3^e prix (article de fond)

Romain Belleau (5865)

Recherche sur l'origine en France de Blaise Belleau
L'Ancêtre, n° 275, page 29

Partenariat de recherche Québec-France qui peut servir de modèle pour ceux et celles qui veulent faire une recherche en France. Cet article présente des éléments critiques de la démarche utilisée. Des tableaux, des cartes et des photos agrémentent la lecture de ce texte. Le sujet ne laisse pas indifférent, faisant s'affronter élégamment la logique et l'intuition, mais donne davantage de pistes à exploiter que de réponses véritables.

(M. Belleau ne pouvant être présent, sa sœur, Mme Irène Belleau a reçu le prix en son nom.)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité de direction 2007-2008

Présidente : Mariette Parent (3914)
Vice-président : Guy Parent (1255)
Secrétaire : Jean-Maurice Savard (6041)
Trésorier : François Turcot (4249)

Administrateurs : Gaby Carrier (3100)
Françoise Dorais (4412)
Yvon Hamel (5275)
J.-Claude Marchand (5659)
André Normand (3076)

Communications :
Nicole Robitaille (4199)

Conseiller juridique :
M^e Serge Bouchard

Relations publiques :
Jean-Maurice Savard (6041)

Autres comités

Bibliothèque :
Mariette Parent (3914) (Gestion)

Conférences et Formation :
France DesRoches (5595) (Direction conférences)
Paul-André Dubé (4380) (Direction formation)

Cybergénéalogie :
Guy Parent (1255) (C. A.)

Entraide généalogique :
André G. Dionne (3208)

Informatique :
Michel Dubois (4618) (Direction)
Jean-Claude Marchand (5659) (C. A.)

Internet :
Françoise Dorais (4412) (C. A.)

Publications :
Roland Grenier (1061) (Direction)
Gaby Carrier (3100) (C. A.)
Michel Lamoureux (4705) (Expédition)

Revue *L'Ancêtre* :
Jacques Fortin (0334) (Direction)
Diane Gaudet (4868) (Coordination)
Jacques Olivier (4046) (Rédaction)

Services à la clientèle :
André-G. Bélanger (5136) (Direction)

Service de recherche :
Louis Richer (4140) (Direction)

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

Mariette Parent (3914)

JOYEUX NOËL! BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!

À tous les membres, à tous les bénévoles et à leurs familles : que notre amitié illumine cette nouvelle année de plaisirs et de joie à partager! À l'occasion du temps des fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux que l'on aime. Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la nouvelle année, ainsi que la réalisation des projets les plus chers!



Souhaitons-nous du succès, tant à la Société de généalogie de Québec (maître d'œuvre du CISGH-2008), qu'à la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (hôte du CISGH-2008), et bien sûr au Congrès international des sciences généalogique et héraldique qui se tiendra du 23 au 28 juin 2008, à Québec. L'année 2008 : c'est aussi le 400^e anniversaire de la fondation de Québec.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE DE LA SGQ DEPUIS LE 30 OCTOBRE 2007

Les chercheurs sont invités à consulter le nouvel horaire dans la revue *L'Ancêtre*. Avec l'ajout de bénévoles, la plage de consultation le dimanche pourrait s'allonger. Prière de consulter l'affiche à l'accueil du centre de documentation Roland-J.-Auger (CDRJA).

NOUVEAUTÉS AU CDRJA

Dorénavant, le nombre de postes réservés à la consultation des microfilms numérisés Drouin passe de huit à dix ordinateurs pour les chercheurs et le temps de lecture est porté à 90 minutes. De plus, toutes les chaises de la bibliothèque ont été remplacées, pour ajouter à votre confort et inciter à des postures ergonomiques.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2007 AUPRÈS DES MEMBRES : OBJECTIF DE 15 000 \$

La campagne de souscription se poursuit toujours jusqu'en décembre 2007; à ce jour, nous avons recueilli 5 500 \$.

Souscrire est un geste d'appui important envers la Société. Si vous l'avez déjà fait, nous vous en sommes fort reconnaissants. Si non, la Société compte sur vous : votre don est important et nous vous remercions de répondre aujourd'hui à ce rappel spécial.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLARGI

Le 27 juillet dernier s'est tenue, au local de la SGQ, une séance du conseil d'administration élargi, une plénière, pour réunir tous les responsables de comités ou chargés de projet. Les objectifs de cette journée étaient de débattre des nouvelles orientations de la Société, discuter des résultats du sondage, planifier l'accroissement des bases de données dans Internet, et finalement d'en tirer un plan stratégique. Planifier, c'est aussi faire des scénarios d'anticipation. Le conseil avait

désigné avait désigné comme président d'assemblée André G. Bélanger. Les échanges ont été nombreux et fructueux, dans une ambiance collégiale et fort appréciée de tous les participants à cette réunion spéciale.

LE MERCREDI 19 SEPTEMBRE : REMISE DU PRIX DE L'ANCÊTRE ET SOIRÉE DE REMUE-MÉNINGES

Le troisième mercredi de septembre, habituellement consacré à une conférence mensuelle, a été remplacé en première partie par la remise du Prix de *L'Ancêtre*, et par la séance de remue-méninges, en deuxième partie.

Le Prix de *L'Ancêtre* est décerné annuellement par la Société de généalogie de Québec, en collaboration avec la Commission de la capitale nationale du Québec. La Société de généalogie de Québec a tenu à remettre le Prix de *L'Ancêtre* à M. Raymond Bélanger, lors d'un événement spécial, afin de mieux témoigner de l'importance et du prestige de la revue. Deux autres prix ont aussi été remis. Le Conseil d'administration est fier de ces lauréats qui ont mérité les honneurs par l'originalité et la qualité de leurs articles (voir le reportage dans le présent numéro de *L'Ancêtre*). Le Conseil veut ainsi souligner les nombreux efforts consentis à la réalisation de la revue, et remercier chaleureusement, à la fois, les auteurs et les bénévoles qui assurent la pérennité et le rayonnement de la revue *L'Ancêtre*.



Mme Mariette Parent, MM. Raymond Bélanger et Jacques Fortin.
Photo : M. André Belleau

La séance de remue-méninges avait pour objectifs principalement la quête des attentes des chercheurs à l'égard des nouveaux outils de recherche et l'approche de mentorat dans certaines activités de la Société. Au cœur des préoccupations de la SGQ, le mentorat demeure une philosophie d'aide basée sur la volonté d'accompagner les intéressés, d'encourager et de promouvoir la diffusion des connaissances en généalogie, par une présence directe.

Quelque 70 personnes ont participé à cinq tables de discussion, dont chacune comprenait au moins un expert de contenu, un animateur et un secrétaire.

Atelier A : Le BMS2000, avec Roland Grenier, Marc Guy Létourneau, Alain Gariépy.

Atelier B : Le Drouin numérisé, avec Florent Gingras, Yvon Lacroix, Jacques Gaudet.

Atelier C : La cybergénéalogie, avec Guy Parent, Françoise Dorais, Paul-André Dubé.

Atelier D : Faire connaître son œuvre, avec Guy Fréchet, Michel Lamoureux, Diane Gaudet.

Atelier E : Écrire dans *L'Ancêtre*, avec Claude Le May, Jacques Olivier, Jacques Fortin.

Toutes les tables de discussion étaient occupées et l'horaire de la soirée a été respecté.



Ateliers à la soirée Remue-méninges
Photo : M. André Belleau

Ce qu'on peut retenir de cette première expérience, malgré les résultats inégaux d'un atelier à l'autre, c'est qu'il faut la répéter, mais avec certains ajustements. Dans tous les ateliers, les échanges ont été nombreux et fructueux, et ceux traitant de l'informatique ont été les plus populaires. En outre, ces ateliers seront une source d'information pertinente pour l'avenir de la Société. Quant au BMS2000, il continue de donner beaucoup de satisfaction aux chercheurs, ce qui encourage la Société à maintenir sa contribution à cette banque de données collective du Québec. En conclusion, le conseil d'administration a pris en compte les rapports de chaque atelier pour les partager avec les différents comités concernés, en vue de mieux concrétiser nos actions. (Source : André G. Bélanger)

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DU PRINTEMPS 2007

Tel que convenu lors de la consultation, le conseil d'administration en diffuse aujourd'hui les résultats. Au total, 248 personnes ont répondu au questionnaire distribué aux membres, et le Conseil d'administration

tient à remercier chacune d'elles pour le temps consacré à cette activité.

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des résultats obtenus. Une copie du rapport complet est disponible au comptoir d'accueil de la SGQ.

Profil des répondantes et répondants :

Ce sont à 63 % des hommes; l'âge moyen est de 58 ans; 56 % demeurent dans la ville de Québec; près de 60 % ont un diplôme universitaire; 68 % sont à la retraite; environ 20 % sont des bénévoles; 47 % appartiennent à une autre société de généalogie ou d'histoire; environ 60 % utilisent toujours leur voiture pour venir à la SGQ et, pour un peu plus de la moitié, le coût du stationnement est une limite à la fréquentation.

Les principaux outils de recherche utilisés sont les répertoires de BMS, le BMS2000 et les microfilms numérisés Drouin, et ils servent à produire principalement des histoires de famille.

Environ 78 % possèdent un ordinateur avec accès Internet et 83,5 % considèrent que les renseignements diffusés sont utiles. Les principaux sites consultés sont ceux de BANQ et de la SGQ.

Enfin, 54 % sont prêts à payer un supplément pour avoir accès à des banques de données et 45 %, pour obtenir de nouveaux services.

Taux de satisfaction sur produits et services (en %)

Pour les activités de formation	86
Pour l'accueil dans les locaux	85
Pour la revue <i>L'Ancêtre</i>	85
Pour la bibliothèque	83
Pour le site WEB	80
Pour les conférences	80
Pour le parc informatique	76
Pour les salles de consultation	76
Pour les microfilms	75
Pour les heures d'ouverture	71

Pour l'ensemble des produits et services : 81 %.

(Source : Yvon Hamel et Hervé Morin)

Le conseil d'administration entend répondre aux besoins des membres dans la mesure de ses ressources financières et humaines. Le conseil a entrepris de donner suite, et certaines améliorations sont déjà en place.

FÊTES DE LA NOUVELLE-FRANCE

Les Fêtes de la Nouvelle-France (FNF) permettent à chaque année à la Société de généalogie de Québec de témoigner, sur la place publique, de son implication sociale, une valeur au cœur même de sa mission.

L'œuvre de la SGQ s'étend au-delà des limites de la ville de Québec. Ambassadrice de la généalogie, elle dispose de nombreuses sources d'information capables de satisfaire les chercheurs les plus exigeants.



Bénévoles de la SGQ accueillant les visiteurs lors des Fêtes de la Nouvelle-France. Photos : André G. Bélanger, Diane Gaudet



Depuis plusieurs années, à l'occasion des FNF, Mme Bobbie Paradis de la French-Canadian Genealogical Society of Connecticut invite un groupe de dix à quinze personnes à séjourner dans notre région. Leurs objectifs sont de recueillir le maximum d'information sur les ancêtres qui ont dû migrer aux États-Unis, et de partager un peu la vie des Québécois pour faire vibrer



Mme Bobbie Paradis (1^{re} rangée à gauche) et un groupe de la French-Canadian Genealogical Society of Connecticut.
Photo : André G. Bélanger

la fibre de leurs origines. Cette année, en plus des documents d'archives qu'ils ont obtenus au centre de documentation Roland-J.-Auger, ces visiteurs ont pu marcher sur les terres ancestrales, notamment au Trait-Carré et à Château-Richer, et visiter certaines maisons datant du début de la colonie, comme celle des Lévesque. Une joie indéniable s'est emparée des descendants de Louis Jacques, Pierre Paradis, Jean Guyon, Pierre Tremblay, des Gagnon et des Ouellet. Une manifestation d'appartenance qui vient réchauffer le cœur de nos cousines et cousins de Nouvelle-Angleterre. (Source : André G. Bélanger, directeur du Service à la clientèle)

AMITIÉ QUÉBEC-NORMANDIE

Le 15 septembre dernier, Louis Richer et des membres de la famille Richer ont visité Louvetot, près de Rouen, en Normandie. Cette visite a été rendue possible grâce à la collaboration de Dominique Carpentier, représentante des Cercles généalogiques et héraldiques de la Normandie. Un hommage particulier a aussi été rendu à l'ancêtre Jacques Ériché dit Louveteau, à Louvetot, son lieu de naissance.

NOUVELLES PUBLICATIONS

La Société est fière d'annoncer ses 111^e, 112^e et 113^e publications :

- *Répertoire des BMS de la Minganie, de la Basse-Côte-Nord et du Sud du Labrador (1847-2006)*, 2 volumes, de Réal Doyle;
- *Notre-Dame-des-Laurentides (1679) et des paroisses de Saint-Dunstan du Lac Beauport (1835), Bon-Pasteur (1960) et Sainte-Françoise-Cabrini du*

Lac-Saint-Charles (1946), de Clermont Boivin et Rita Bresse;

- *Cimetière de Mount Hermon, ville de Québec, inscriptions sur les pierres tombales*, de Gordon A. Morley et William J. Park.

La Société félicite tous ces collaborateurs.

Notons enfin que la Société a déposé le fichier *Licences de mariage* par Julien Burns, index de 200 718 licences, dans la banque collective du BMS2000, version 11.

MADAME LISE BISSONNETTE REÇOIT LE PRIX RÉALISATIONS 2007

Mme Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, a reçu le 17 octobre, des mains de Mme Nicole Beaudoin, présidente-directrice générale du Réseau des femmes d'affaires du Québec, le prix Réalisations 2007.



Cette distinction souligne la contribution exceptionnelle de Québécoises au monde des affaires et leur engagement dans la communauté. Elle met également en lumière leur participation au rayonnement économique du Québec sur les plans national et international.

Source : www.banq.qc.ca/portal/dt/a_propos_banq/communiques/2007/com_2007_10_19.jsp

RASSEMBLEMENT DE FAMILLES

Les 28 et 29 juin 2007, l'Association des Lepage d'Amérique inc. tiendra son rassemblement annuel à l'hôtel Clarion, 3125, boul. Hochelaga, Québec (Québec) G1V 4A8. Tous les Lepage et leurs amis y sont conviés.



Pour davantage d'information, contacter :
Jeanne-d'Arc Lepage, au 418 842-9390, ou
jd_lepage@sympatico.ca

Pour réservation d'une chambre à l'hôtel Clarion, appelez le 1 800 463-1836
Mentionnez que vous faites partie du groupe FAMILLES LEPAGE 112610

MADAME ANDRÉE PLAMONDON-BOUCHER



Jacqueline Sylvestre (2859) et Alain Gariépy (4109)

Nous vous présentons l'ascendance paternelle de Mme Andrée Plamondon-Boucher, mairesse de Québec*, épouse du docteur Marc Boucher, dentiste. De la venue en Nouvelle-France de Phillipe Mondon dit Plamondon jusqu'à

aujourd'hui, neuf générations ont vécu au Québec.

Afin de valider les lignées généalogiques, nous consultons les documents originaux des registres paroissiaux, des contrats notariés, des recensements. À la septième génération, nous avons dû certifier les véritables parents Joseph Alphonse Plamondon et Marie Louise Stella Brochu en la paroisse de Saint-Roch de Québec, le 1^{er} juin 1891, voici ce que l'on retrouve dans l'acte :

Le premier juin mil huit cent quatre vingt onze, vu la dispense de deux bans de mariage, accordée, l'avant veille, par monseigneur Cyrille Alfred Marois, Vicaire Général, et la publication du troisième ban, faite au prône de cette messe paroisse, entre Sieur Alphonse Plamondon, commis domicilié en cette paroisse, fils majeur de Sieur Jean Plamondon et de défunte Dame Délima Paquet, de L'Ancienne-Lorette, d'une part ; et Demoiselle Marie Louise Stella Brochu, fille majeure de Sieur Delphis Brochu et de défunte Dame Marie Marguerite Hervieux, de cette paroisse, d'autre part ; ne s'étant découvert aucun empêchement à leur mariage, nous prêtre sous-signé avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de sieur Jean Plamondon, frère de l'époux, lequel a déclaré ne savoir signer, et de Sieur Charles Brochu, aïeul de l'épouse lequel a signé avec les époux et nous. Lecture faite : M. L. Stella Brochu, Joseph Alphonse Plamondon, Chs Brochu. François-G-Honoré Bélanger, prêtre, curé.

Lorsque nous avons remonté cette ascendance, il nous a été impossible de retrouver le mariage de Jean Plamondon et de Délima Paquet avec tous les outils de recherche dont nous disposons à la Société de généalogie de Québec. Nous étions donc devant un problème qui nous a incité à nous interroger sur le patronyme de l'épouse : **Paquet**. Ne trouvant pas de trace de Délima Paquet, nous avons poursuivi nos recherches et nous avons trouvé le mariage d'un Jean Plamondon avec une Délima **Paquin**. Le célébrant du mariage aurait-il commis une erreur en écrivant Paquet au lieu de Paquin? Comment prouver que Jean Plamondon et Délima Paquin sont bien les parents de Joseph Alphonse Plamondon, époux de Marie-Louise Stella Brochu?

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons cherché les baptêmes des enfants d'Alphonse Plamondon et de Stella Brochu. Les parrains et les marraines nous donnent des indices lorsque le prêtre spécifie, soit oncle ou tante, grand-oncle ou grand-tante de l'enfant. Il est ensuite facile de déduire si le parrain ou la marraine est le frère ou la sœur, le beau-frère ou la belle-sœur de l'un des parents.

Nous retrouvons quinze enfants de ce couple, tous nés à Saint-Roch de Québec : Marie Louise Antonia, 13 mars 1892 et décès 23 mars 1892; Philippe-Henri, 5 décembre 1893; Anonyme, 24 janvier 1895; Marie Marguerite Antoinette, 23 février 1896; Lucien, 27 mars 1897; Marie-Thérèse, 2 avril 1899; Victor Antoine, 27 juillet 1900; **Louis-Joseph**, 5 juin 1902; Anne-Marie, 26 juillet 1903; Marie-Élia Stella, 11 septembre 1904 et décès à 10 mois; Cécile Gertrude, 1^{er} février 1906; Gaston, 27 août 1907; Maurice, 26 juin 1908; Anonyme, 12 février 1910 et Joseph Yvan, 26 juin 1912 décédé à deux mois.

Voici ceux qui sont reliés à la famille Plamondon par le parrain et la marraine :

2^e : Joseph **Philippe Henri** : parrain **Aurèle** Plamondon, oncle de l'enfant et marraine Lydia Hardi, son épouse;

7^e : Joseph Victor **Antoine** : parrain Victor Plamondon, et marraine **Camille** Plamondon, tante et épouse du parrain;

12^e : Joseph François **Gaston** : parrain, Henri Plamondon, frère de l'enfant et marraine Marguerite Plamondon.

Lorsqu'on relève le mariage des parrains et marraines, on retrouve qu'**Aurèle** et **Camille** Plamondon sont frère et sœur de Joseph Alphonse Plamondon et que leurs parents sont bien Jean Plamondon et Délima Paquin. Nous avons découvert ensuite le mariage de **Jean Plamondon**, cultivateur, fils de Charles Plamondon et de Marie Bonaventure dit Beaumont avec **Délina Paquin**, fille de Joseph Paquin et de Joseph Bouchard, de Deschambault qui s'unissent le 10 février 1852 en la paroisse de Notre-Dame-de-L'Annonciation à L'Ancienne-Lorette. Nous retraçons la naissance de leurs enfants tous baptisés à L'Ancienne-Lorette. Les voici : Charles Cyrille, 3 janvier 1853; Jean Baptiste **Aurel**, 7 octobre 1854, épouse Marie-Lydia Hardy; Louise, 16 mars 1856, sa marraine Louise Paquin, sœur de sa mère Délima et décédée le 25 juin 1860; **Samuel**, 18 juin 1858, se marie à Elmina Boudreau (ils ont un fils qui se prénomme Joseph-Alphonse, né le 16 avril 1885 à L'Ancienne-Lorette et le parrain est Jean Plamondon, aïeul de l'enfant et la marraine Rose-de-Lima Paquin, épouse du parrain); Marie Lumina, 12 mai 1860; **Camille**, 15 juillet 1861, épouse de Victor Plamondon; **Joseph** Alphonse, 4 janvier 1865, époux de Stella Brochu. - parrain **Ignace Blondeau**, oncle de l'enfant et marraine Anne Culleton, 2^e épouse du parrain, dont la 1^{re} épouse était **Henriette Paquin**, sœur de Délima Paquin, la mère de Joseph Alphonse.

Dans l'avis de décès de Jean Plamondon dans *Le Soleil* en date du 12 avril 1906, nous lisons ceci : *Est décédé, ce matin, à l'âge de 79 ans, chez son gendre M. Alfred Bédard, à St-Pierre de Charlesbourg, Sieur Jos Jean Plamondon[...] père de M. Aurèle Plamondon, boulanger de St-Georges de Beauce, de Samuel, employé chez C.A. Paradis et Joseph Alphonse, commis de la maison J.B. Laliberté; [...] Son gendre Alfred Bédard est le deuxième époux de sa fille Camille Plamondon. Dans l'avis de décès de Délima Paquin dans *L'Évènement*, du 15 mai 1890, il est écrit : À l'Ancienne Lorette, à l'âge de 68 ans et 6 mois, Mme Délima Paquin, épouse du sieur Jean Plamondon[...]*

Les actes de baptême consultés et ces avis de décès nous confirment les liens de parenté que nous décrivons ci-dessus et que le patronyme Paquet inscrit au registre lors du mariage de Joseph Alphonse Plamondon et de Marie Louise Stella Brochu est une erreur du prêtre qui aurait donc dû écrire Paquin.

Un autre problème se pose à la quatrième génération. Dans l'acte de mariage de Jacques Plamondon et de Marguerite Moisan, du 7 février 1785, à L'Ancienne-Lorette, nous lisons en marge « Mariage de Jacques Plamondon et de **Marie Marguerite Moisan** ». Plus loin, on retrouve ceci entre Jacques Plamondon fils de Michel Plamondon et de feu Marie Catherine Robitail, ses père & mère de cette paroisse d'une part, et de **Marie Catherine Moisan**, fille de Pierre Moisan et de feu Marguerite Drolet ses père et mère[...] Dans le PRDH, on lit « Jacques Plamondon et Marie Catherine Moisan ». Quel est le véritable prénom de l'épouse? Dans l'acte de mariage de leur fils Charles Plamondon avec Marie Beaumont en date du 31 janvier 1814 en la même paroisse que ses parents, on lit : *Charles Plamondon, cultivateur, fils majeur de Jacques Plamondon & de Marguerite Moisan, ses pères et mères de cette paroisse d'une part et Marie Beaumont, fille mineure de Charles Beaumont & de la défunte Angélique Rognon. Lors du baptême de leurs enfants, la mère porte toujours le nom de Marguerite Moisan. Nous pouvons donc affirmer que le prénom est bien Marguerite et non Catherine.*

*NDLR : Lors de l'écriture de ce texte

Ascendance paternelle d'Andrée PLAMONDON



Première génération

Philippe MONDON dit PLAMONDON et Marguerite CLÉMENT
(Originaire de Lapeyrouse, évêché de Clermont, en Auvergne)
(fille de Jean Clément et de Madeleine Surget)
La Nativité-de-la-Sainte-Vierge, La Prairie, Québec, le 23 avril 1680

Deuxième génération

Pierre PLAMONDON et Marie Charlotte HAMEL
(fille de Jean Hamel et de Félicité LeVasseur)
Notre-Dame-de-l'Annonciation, L'Ancienne-Lorette, Québec, le 2 mai 1709

Troisième génération

Michel PLAMONDON et Catherine ROBITAILLE
(fille d'André Robitaille et de Catherine Chevalier)
Notre-Dame-de-l'Annonciation, L'Ancienne-Lorette, Québec, le 24 novembre 1749

Quatrième génération

Jacques PLAMONDON et Marie Marguerite MOISANT
(fille de Pierre Moisant et de Marguerite Drolet)
Notre-Dame-de-l'Annonciation, L'Ancienne-Lorette, Québec, le 7 février 1785

Cinquième génération

Charles PLAMONDON, cultivateur, et Marie BEAUMONT, mineure
(fille de Charles Beaumont et d'Angélique Rognon)
Notre-Dame-de-l'Annonciation, L'Ancienne-Lorette, Québec, le 31 janvier 1814

Sixième génération

Jean-Baptiste PLAMONDON, cultivateur, et Rose-de-Lima PAQUIN
(fille de Joseph Paquin et de Josephte Bouchard, de Deschambault)
Notre-Dame-de-l'Annonciation, L'Ancienne-Lorette, Québec, le 10 février 1852

Septième génération

Joseph Alphonse PLAMONDON, commis, de Saint-Roch, Québec, et Marie Louise Stella BROCHU
(fille de Delphis Brochu et de Marie-Marguerite Hervieux)
Saint-Roch, Québec, Québec, le 1^{er} juin 1891

Huitième génération

Louis-Joseph Alfred PLAMONDON, voyageur de commerce, et Marie-Louise Alice MONTMINY
(fille de Jean-Baptiste Montminy et d'Alice Aubert)
Contrat de mariage devant le notaire Germain-Arthur Paradis
Basilique de Notre-Dame-de-Québec, Québec, le 5 juillet 1933

Neuvième génération

Andrée PLAMONDON, institutrice, et Marc BOUCHER, dentiste
(fils de Joseph Émile Arthur Gabriel Boucher et de Marie Thérèse Alma Paquet)
Notre-Dame-de-Foy, Sainte-Foy, Québec, le 10 août 1959

Réf. : Tous les noms, lieux et dates proviennent de documents à la SGQ, du Fonds Drouin numérisé fait à partir de registres paroissiaux religieux et civils, du début de la colonie jusqu'en 1940; de BAnQ, à partir des registres paroissiaux religieux et civils, du début de la colonie jusqu'en 1900; des contrats notariés; des recensements officiels; des journaux; et de l'ISQ (Institut de la statistique du Québec) – Mariages et décès de 1926 à 1996.

LES ORIGINES FRANÇAISES DE LOUIS JACQUES



Diane Maheux (1704)

Diane Maheux, native de Black Lake, en Chaudière-Appalaches, est la fille de Pierre-Émilien Maheux et de Laurette Gagnon. Elle est l'épouse de Réal Jacques et mère de quatre enfants. Membre de la société depuis 1985, elle a fait partie du Comité de formation et des conférences. Depuis quatre ans, elle donne des ateliers de paléographie aux membres de la société qui le désirent. À l'automne 2005, elle publie *Louis Jacques, un pionnier de Charlesbourg*. Poursuivant son travail concernant les ascendants directs de cette lignée, elle publie, en octobre 2006 une biographie familiale intitulée : *Théodore Jacques, ses origines et sa descendance*.

Résumé : Voulant en savoir davantage concernant les origines françaises de Louis Jacques, l'auteure effectue à deux reprises des recherches en Picardie. Le présent article est un résumé des documents trouvés.

Certaines familles ignorent tout des origines françaises de leur ancêtre. Les descendants de Louis Jacques sont choyés. De nombreux documents trouvés en France permettent d'en savoir davantage sur ses origines.

La première trace signalant la présence de Louis en Nouvelle-France remonte à la signature de son contrat de mariage le dimanche 16 mai 1688, à Québec, qui se lit ainsi :

*[...]furent present En leurs personnes Louis Jacques fils de deffunt
Nicolas Jacques Etde Marie Soyer vivants ses pere Et-
mere
de lapar. deSt Michel dela ville damiens Evesché dud
lieu[...]¹.*

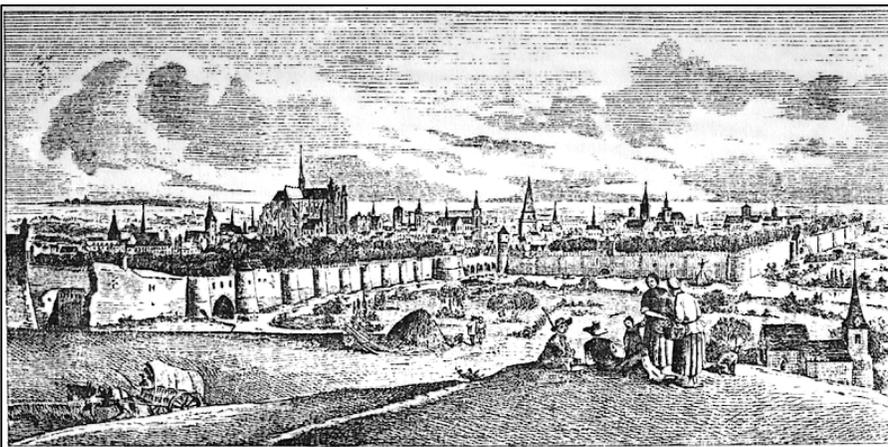
Munis de ces données, mon époux et moi, nous nous sommes présentés à l'hôtel de ville d'Amiens, en Picardie. L'employée à l'accueil nous dirigea vers divers sites d'archives. Nos recherches furent fructueuses.

La ville d'Amiens, le chef-lieu de la Picardie, est située à 132 km au nord de Paris. Comme presque toutes les grandes villes de son époque, elle est fortifiée. Ses premières fortifications remontent au III^e siècle.

Elle est la seule ville de la région qui a conservé son nom gaulois. Amiens reçoit sa première charte en 1117². Au centre de la ville se dresse la superbe cathédrale Notre-Dame, de style gothique. Elle est la plus vaste des églises de France et est considérée comme le trésor de la ville d'Amiens. L'équilibre de son architecture et la richesse de sa statuaire lui ont valu le surnom de « Belle d'Amiens ». Auguste Rodin la qualifiait de « l'empire absolu de l'élégance suprême ».

C'est à l'ombre de cette cathédrale, que l'ancêtre Louis naît et habite jusqu'à son départ pour le Canada. Louis est baptisé en la paroisse de Saint-Michel d'Amiens (paroisse aujourd'hui disparue) le 23 avril 1664. Son parrain est Louys Desaleux, prêtre et chapelain de la cathédrale, et sa marraine est Marie Magdelaine Du Bos. Louis a une sœur, Toussaine, baptisée le 9 octobre 1650. Aucun autre document la concernant n'a été trouvé³.

Les parents de Louis, Nicolas et Marie Soyer, passent un contrat de mariage, en date du 27 mai 1647⁴. Nicolas est identifié comme maître menuisier, demeurant à Amiens, mais originaire de Franleu, qui signifie



Gravure représentant la ville d'Amiens au XVII^e siècle
Source : DE CALONNE, A, *Histoire de la ville d'Amiens*



Carte situant Franleu

¹ BAnQ, Greffe du notaire Gilles Rageot.

² Christine BENNETON, *Picardie*.

³ Archives communales, Amiens.

⁴ Greffe du notaire Jean Denis, Archives départementales, Amiens.

« Lieu des Francs ». La campagne de Franleu, constituée de grandes étendues de bonnes terres agricoles, fait partie du canton de Saint-Valéry, non loin de la Manche, à l'embouchure de la Somme.

Nous ignorons quand Nicolas quitte sa terre natale. On peut penser que c'est pour étudier la menuiserie qu'il s'installe à Amiens, car le lundi 19 novembre 1646, devant le Lieutenant général de cette ville, Nicolas avait prêté serment « aux esgard du dit mestier » et avait été reçu maître menuisier⁵.

Les parents du futur époux sont Nicolas Jacques et Marie Humel. Sa mère Marie est décédée en 1641 et Nicolas en 1644. Les recherches effectuées établissent qu'ils se sont mariés en 1598 à Franleu. Ils ont acquis des terres (environ 18 journaux) et sont agriculteurs. Un journal (journaux) est une ancienne unité de mesure agraire qui correspond à la surface de terrain qu'un homme peut labourer en une journée. Sa valeur est en fait différente d'une région à l'autre selon la diversité du sol, et varie de 30 à 100 ares.

Nicolas, le père de Louis, est donc orphelin lors de son mariage. Il possède trois journaux de terre au terroir de Franleu provenant de feu ses parents, qui sont à ce moment en location à François Humel (probablement un membre de sa famille à cause de sa mère Marie Humel). Il a été convenu de vendre ces terres et que l'argent demeure en la communauté *dès à présent pour conquêt*. Nicolas possède également à Franleu, deux masures provenant de son grand-père. En plus de ses habits et hardes, il possède « [...] des outils et ustensiles propres à son métier [...] ».

Par les documents consultés, nous savons que Nicolas a au moins cinq sœurs : Jehanne, Charlotte, Marie, Adrienne et Magdeleine. Son frère, nommé Jacques, et ses deux beaux-frères Jean Dubuer et Nicolas Jest, ce dernier un marchand libraire, sont présents et signent au bas du contrat de mariage. Dans le village de Franleu, nous retrouvons encore de nos jours des Humel, Dubuer et Jest. Marie Jacques, la dernière de ce patronyme à y habiter, est décédée en 1993. Évidemment, ses descendants portent un autre nom.

Marie Soyer la « fille à mariée », est issue du mariage de feu Michel Soyer, marchand, et de Marie Du Monstier. Cette dernière profite de la présence du notaire pour faire la donation de ses biens à sa fille Marie, espérant demeurer avec les futurs époux. Adrien Soyer, un marchand, grand-père et tuteur de Marie, affirme que sa petite-fille sera associée à sa future succession. Il lui remet une somme de 500 livres provenant de

l'héritage de son défunt père. Les témoins de Marie lui sont apparentés et sont des bourgeois amiénois. Marie semble être fille unique.

Signature de :

Nicolas Jacques Marie Dumonstier

Adrien Soyer Marie Soyer

Marque @ dudit Jean Dubuer

Nicolas Jest

???

Jacques

Denis NR

Une lettre missive adressée au grand-père Adrien Soyer, provenant du noble et déferent François Du Monstier, oncle et procureur de Marie, est annexée au contrat de mariage. Cet ancien recteur de l'Université de Paris, est alors conseiller du roi Louis XIV.

À la lecture de cette missive, il semble que la famille Soyer désapprouve cette union. On préférerait que Marie, qui appartient à la bourgeoisie, n'épouse pas un simple menuisier. François Du Monstier écrit qu'il a rencontré Nicolas en particulier et déclare que les futurs époux sont amoureux; c'est d'ailleurs ce qu'il a toujours pensé. Il déplore le fait qu'ils doivent suivre les inclinations de la jeune fille, alors qu'elle devrait suivre les leurs. Il autorise le grand-père Soyer à donner à sa petite-fille Marie une somme de 500 livres, à l'occasion de ce mariage.

Un passage du texte permet d'émettre l'hypothèse que Marie soit enceinte. Cette phrase [...]Puisque vous jugez qu'il faut les marier promptement [...], nous porte à croire ce fait. De plus, François Du Monstier affirme que la cousine de Courcelles lui a assuré que Nicolas demeurera avec eux dans sa demeure et que Marie y sera recluse.

Le registre paroissial aurait pu démontrer si oui ou non un enfant est né dans les quelques mois suivant le mariage. Les deux feuilles du registre paroissial correspondant aux années 1647 et 1648 sont arrachées. Il est donc impossible de savoir la date exacte du mariage, ni de confirmer s'il y a eu une naissance prématurée.

⁵ *Registre des maîtres et apprentis*, Bibliothèque municipale d'Amiens.

Coincidence ou ironie du sort? Un Jacques ou un Soyer aurait-il fait disparaître les pages compromettantes afin de camoufler ce « péché » dans la famille?

Voici les ascendants de Louis Jacques

Le couple Nicolas et Marie est installé à Amiens, sur la rue de Noyon, vis-à-vis le grand portail de Saint-Denis. C'est ce que confirme l'acte de décès de Marie, décès survenu le 5 septembre 1676 alors qu'elle a environ 54 ans. Marie est inhumée le même jour dans la chapelle Saint-Jacques, du cimetière Saint-Denis situé en face de leur demeure⁶. La rue de Noyon existe encore aujourd'hui.

Le lundi 14 septembre 1676, Nicolas, tuteur de son fils mineur Louis, secondé de son beau-frère Jean Jest qui est muni d'une procuration de son épouse Marie Jacques, demande l'inventaire des biens, titres et papiers de la communauté. Il n'est mentionné que de son fils mineur âgé de 12 ans, et non de Toussaine⁷.

Dans leur demeure, qui comprend une cuisine et trois chambres, sont décrits 211 articles : des meubles, des articles de cuisine et de lingerie et autres objets. Dix-sept sortes de tissus sont énumérées servant soit pour les vêtements, soit de tentures ou de recouvrement de meubles. La famille possède un livre *La vie des saints*, deux crucifix et une image de la Vierge sculptée dans du bois. La boutique de menuiserie de Nicolas fait également les frais de l'inventaire. On y retrouve 93 outils de menuiserie, cinq établis et un coffre contenant 22 articles de lingerie.

À l'inventaire sont décrits les titres et papiers. Le premier contrat présenté porte une constitution de rente de 20 livres au profit de Nicolas et Marie, pour les 23 journaux de terre du terroir de Blangy (situé près d'Amiens), qu'ils ont vendus. Le deuxième contrat est pour une rente de 9 livres, 7 sols, 6 deniers, sur une mesure appelée « Le Boignet », située au même village de provenance de la défunte Marie Soyer. Le couple possède également six journaux de terre situés au terroir de Mesière, ayant une redevance annuelle de 18 setiers de blé. Le couple est bien nanti.

Dans un contrat de cession signé à Québec en date de 1740⁸, concernant des petits-enfants de Nicolas et Marie, soit les enfants de Louis, il est indiqué qu'ils reçoivent encore à cette date des rentes provenant de « [...] l'ancienne France [...] ».

La vie continue, Louis grandit. Il étudie pour être menuisier comme son père. Alors qu'il est âgé seulement de 16 ans, Louis est reçu maître menuisier. Il est fort probable que son père fut son maître.

*Louis Jacques fils de m^{re} menuisier
a este receu m^{re} dud mestier en cette
ville en la presence des esgards eta fait
Le serment au cas requis Pardevant
monsieur Le Lientenant General Le
vingt trois decembre 1680⁹.*

Cinq mois plus tard, Nicolas le père de Louis rend l'âme.

Le premier iour de may est decedde Njcolas Jacques me menuisier aage de

Vefve de deffuncte Marie Soyer demeurant

En La rue du

Loup qui va à Rome et fut Inhume Led iour au cimetier de St denis

Fait à remarquer, l'officiant a oublié d'indiquer l'âge de Nicolas. Dans aucun document consulté il n'en est mention. De plus Nicolas et Louis sont déménagés, ils demeurent sur une autre rue, mais toujours dans le même quartier. Peut-être à cause de son rang social, Marie avait été inhumée dans la chapelle Saint-Jacques, du cimetière Saint-Denis, alors que Nicolas n'a pas eu cet honneur. Il est inhumé dans le cimetière¹⁰. La rue du Loup qui va à Rome porte aujourd'hui le nom de rue Lamartine.

Nous ignorons pourquoi, quand et où Louis s'est embarqué pour venir s'établir en Nouvelle-France. Il épouse Antoinette

LeRoux, une résidante du Bourg-Royal de Charlebourg, où ils élisent domicile. Louis pratique son métier de menuisier. Le couple a dix enfants, 62 petits-enfants, dont 14 petits-fils qui propagent le patronyme Jacques en terre canadienne.



Emplacement de la rue Lamartine à Amiens
Source: Carte de Google

⁶ Archives communales, Amiens.

⁷ Greffe du notaire Jean Thury, Archives départementales, Amiens.

⁸ BAnQ, Greffe du notaire Latour.

⁹ *Registre des maîtres et apprentis*, Bibliothèque municipale d'Amiens.

¹⁰ Archives communales, Amiens.



XXVIII^E CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE

DU 23 AU 28 JUIN 2008

PROGRAMME ET INSCRIPTION AU CONGRÈS

Le programme du congrès et les modalités d'inscription sont maintenant disponibles dans le site du congrès à l'adresse : www.cisgh-icghs2008.org

L'inscription peut se faire en ligne dans le site WEB du congrès avec un mode de paiement sécurisé.

Nous suggérons fortement l'inscription par Internet, bien qu'elle puisse se faire aussi par la poste ou par télécopieur. Une fiche d'inscription et les instructions ont été insérées dans le présent numéro de L'Ancêtre; vous pouvez également vous les procurer à l'accueil du centre Roland-J.-Auger de la Société.

Voici un aperçu du programme

Dimanche 22 juin

11 h à 17 h Accueil des délégués et accompagnants

Lundi 23 juin

9 h à 10 h Accueil des délégués et accompagnants
10 h à 12 h Cérémonie d'ouverture
14 h à 16 h Conférences d'ouverture
16 h à 17 h Conférence « Québec ville du patrimoine mondial »
17 h à 19 h Cocktail officiel

Mardi 24 juin, jeudi 26 juin, vendredi 27 juin

9 h à 12 h Conférences simultanées en généalogie et héraldique
14 h à 17 h Conférences simultanées en généalogie et héraldique

Mercredi 25 juin

9 h à 11 h 30 Visite pedestre du Vieux-Québec
10 h à 18 h Excursion en bateau à Grosse-Île – Patrimoine des Irlandais
11 h 30 à 18 h 00 Visite en car touristique à l'île d'Orléans et à la chute Montmorency

Les congressistes auront préséance jusqu'à la date de l'excursion ou de la visite.
Inscription conseillée avant la date limite mentionnée sur le formulaire.

Autres activités :

Les Britanniques à Québec : cathédrale Holy Trinity, église St. Andrew et Morrin College, 24 juin, de 17 à 19 h
Salon de généalogie et d'héraldique du 25 juin, 13 h, au 27 juin, 17 h – Entrée à prix populaire
Les Français en Amérique du Nord, Musée de l'Amérique française, 26 juin, de 17 à 19 h
Journées portes ouvertes à la Société de généalogie de Québec, les 27 et 28 juin - Gratuit
Cérémonie de fermeture suivie d'un cocktail et d'un banquet, le 27 juin

NOUS VOUS INVITONS EN GRAND NOMBRE



QUEL JEAN LECLERC?

Rodrigue Leclerc (4069)

Né à Québec, l'auteur est diplômé en archivistique de l'Université Laval, où il fait carrière successivement à la Bibliothèque générale, aux Archives et aux Collections spécialisées. À sa retraite, il publie *50 ans d'histoire : le syndicat des employés de l'Université Laval*. Depuis, il poursuit sa collecte d'informations pour la généalogie des familles Leclerc et Garneau. Il est membre de l'Association des familles Leclerc ainsi que de la Société de généalogie de Québec, et participe au Comité de *L'Ancêtre*

Résumé :

Combien de personnes portant le nom de Jean Leclerc pouvons-nous compter depuis les débuts de la Nouvelle-France jusqu'à ce jour? Bien malin celui ou celle qui pourraient donner la réponse juste, exacte. Je ne me risquerai même pas à donner un nombre. Je sais cependant que nous sommes nombreux à avoir trébuché en tentant de bien cerner le personnage de Jean LeClerc, parfois appelé le Bouteleux, le Bouteleau, le Bouteleur ou tout simplement le Bouteleu. Bien que plusieurs prétendent que ces informations ne sont pas essentielles pour dresser leur généalogie patrilinéaire, je considère qu'il est important d'éviter la confusion lorsque la chose est possible. Ainsi, je viens, à mon tour, tenter d'apporter un peu de lumière sur cet ancêtre maintes fois confondu avec au moins deux autres de ses homonymes.

PRÉSENTATION

Tout d'abord, je présente un relevé des affirmations faites par plusieurs chercheurs. On peut trouver ces renseignements dans différents instruments de recherches, tant aux Archives nationales du Québec qu'à la bibliothèque de la Société de généalogie de Québec. Ensuite, je compare les affirmations avec les sources citées par ces chercheurs. Finalement, je risque, chose que ne doit pas faire un généalogiste [comme le suggérait Stéphane Pouyllau, alors étudiant en Licence à l'Institut d'histoire de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, dans son *Cours de paléographie*], certaines conclusions qui permettent d'identifier positivement le Jean LeClerc recherché, soit celui marié à Marie Blanquet, démontrant ainsi que je ne suis pas généalogiste. Au départ, j'étais conscient du manque d'informations à ma disposition pour pouvoir atteindre mon objectif. Naïvement, je souhaitais faire LA découverte qui mettrait fin aux nombreuses spéculations quant à l'identité véritable de cet ancêtre à la descendance prolifique.

LES ÉCRITS

Après la Genèse dans l'Ancien Testament, où se trouve la généalogie des tribus d'Israël ou, comme l'écrivent les spécialistes de l'Histoire religieuse chrétienne *la protohistoire de la mission religieuse messianique du peuple juif*, l'évangéliste saint Mathieu a dressé la généalogie de Jésus dans la famille de David, nous précisant qu'au total 42 générations se sont succédé depuis Abraham jusqu'au Christ. Mathieu a rédigé ce que l'on appelle aujourd'hui une ascendance directe¹. Mais les spécialistes précisent toutefois que *cette généalogie est fortement schématisée*,

*et saint Mathieu ne prétend pas qu'elle soit complète. Son but consiste à montrer que toute l'histoire du Peuple Élu, depuis Abraham, converge vers le Christ*². Beaucoup plus tard, on trouve Cyprien Tanguay qui, pour presque tous les Canadiens de souche, est l'ancêtre des généalogistes. Son œuvre de pionnier est la source la plus consultée et la plus citée, autant par les généalogistes en herbe que par les généalogistes chevronnés. C'est une très importante source d'information à côté de laquelle on ne peut pas passer. Son travail est sous la forme « fiche de famille ». Bien qu'aujourd'hui son œuvre soit un peu dépassée, voici, en résumé, ce qu'écrit Tanguay³ à propos de Jean LeClerc.

Dans le vol. I, p. 360 : 1657. LECLERC, dit Le Bouteleau, Jean, b 1639; s 13 avril 1708, à St-Michel.

Blanquet, Marie, b 1630.

Pierre b 1658 – Marguerite, b 16 février 1661, à Québec [...].

Dans le vol. V, p. 235 : 1657. LECLERC, Jean, b 1639; s 13 avril 1708, à St-Michel.

Blanquet, Marie, b 1630; s 10 septembre 1709, à St-Pierre, I. O.

Pierre, b 1658 ; m 7 février 1690, à Isabelle Rondeau; [...].

Une autre source riche d'informations en généalogie est le dictionnaire de René Jetté. Presque tout le monde le consulte soit pour corroborer, pour préciser, pour confirmer ou pour corriger Tanguay. On trouve dans Jetté⁴ des informations de première main. Voici, en substance, ce qu'on peut y lire sur Jean LeClerc.

² *La Sainte Bible*, Montréal, Société catholique de la Bible, [1951], 2^e partie, le Nouveau Testament, p. 7.

³ Cyprien TANGUAY, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Montréal, Sénécal, 1888, vol. I et V.

¹ *Nouveau Testament*, Mathieu, I, 1-17.

Leclerc dit LeBouteleux, Jean (...) de v. et ar. Dieppe, archev. Rouen, Normandie (Seine Maritime); s 13-04-1703 La Durantaye (60 ans); 27 ans au rec. 66, 29 ans au rec. 67, à l'Île d'Orléans; tisserand en toile. m. vers 1657, Dieppe, à Blanquet, Marie (Adrien & ...) d 10 s 11-09-1709, St-Pierre I.O.

On peut également consulter les ouvrages récents de Jean Cournoyer et de Michel Langlois qui ont apporté, parmi tant d'autres, leurs lumières sur ce personnage. Voici d'abord ce qu'écrit Jean Cournoyer⁵ sur Jean LeClerc :

Leclerc dit le Bouteleux (Jean). Homme de métier (tisserand) né vers 1639 à Dieppe (Rouen, Seine-Maritime, Normandie, France). Premier de sa lignée en Amérique. S'établit à Château-Richer, puis à Saint-Pierre (fief Beau-lieu, île d'Orléans). Épouse Marie Blanquet à Dieppe (France) en 1657; de cette union sont issus Pierre (marié à Élizabéth Rondeau), Marguerite (mariée à Clément Ruel), Anne (mariée à Jacques Bouffard), Jean-Charles (marié à Marguerite Baucher), Adrien (marié à Geneviève Paradis) et Marie-Madeleine (mariée à René Pelletier). Décédé en 1703 à La Durantaye. Il lui manque Martin (4 avril 1674 – 18 mars 1703), célibataire et bienfaiteur de l'église de Saint-Pierre de l'île d'Orléans.

Pour sa part, Langlois donne une version quelque peu différente des précédentes. Dans son *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*⁶, il nous présente deux Jean Leclerc et comment ils se différencient. Il serait long de reprendre ici le travail de Langlois. Je retiens seulement les éléments comparables avec les références déjà citées, ainsi que ceux qui distinguent cet auteur des autres consultés et qui tentent d'apporter une réponse à la question de départ.

Leclerc Jean (c.1639-1680) dit Lafleur. Nous ignorons la filiation de cet ancêtre originaire de Dieppe en Normandie. Vers 1657, il épouse Marie Blanquet, fille d'Adrien Blanquet. De leur union naissent neuf enfants. Ce tisserand en toile arrive au pays en 1660 avec sa femme et leur fils Pierre, âgé de deux ans. Il faut se garder de le confondre avec son homonyme qui habitait également à Sainte-Famille de

l'Île d'Orléans et qui portait le surnom de Le Bouteleux. Il reçoit de Jean et Nicolas Juchereau une concession de deux arpents de front au fief de La Chevalerie à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans le 10 août 1662. Par la suite, il échange sa terre contre celle de Nicolas Godbout à qui il promet en compensation la somme de 300 livres. [...] Le 8 octobre 1676, il contracte une obligation de 36 livres et 10 sols pour des marchandises que lui fournit Guillaume Julien. [...] Il passe en France en 1679. Au contrat de mariage de sa fille Anne devant le notaire Vachon le 2 février 1680, on le dit « de présent absent en France ». Il décède durant son séjour en France, car au recensement de 1681, sa femme est veuve.

Leclerc Jean (1646-1703) dit Le Bouteleux. Baptisé le mercredi 20 juin 1646 à Notre-Dame de Ternay, évêché de Poitiers au Poitou, fils d'Antoine Leclerc et de Michelle Rubel, il contracte mariage devant le notaire Becquet le lundi 7 octobre 1669, avec Marie Couet, baptisée le dimanche 23 janvier 1633, dans la paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen de la ville de Rouen en Normandie, fille de Michel Couet et de Marie Mauger, et l'épouse à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans, le lundi 11 novembre 1669. De leur union naissent trois enfants. Le 29 septembre 1662, Michel Gamelin dit Lafontaine encourage Jean Le Bouteleux en lui fournissant 8 livres pour l'appuyer dans sa gageure contre François Colar, Louis Laurent et Louis Beaudry. [...] Ce Jean Le Bouteleux est-il le même que Jean Leclerc dit Le Bouteleux. Il faut le croire. [...]

Au recensement de 1681, il possède deux bœufs et dix arpents de terre en valeur. [...]

AUTRES SOURCES

Il est cependant une source d'informations que tout chercheur sérieux ne peut ignorer : les registres religieux et leur double, les registres d'état civil conservés aux Archives nationales du Québec. On peut également ajouter à ces sources les greffes de notaires, la Prévôté de Québec, le Conseil souverain de la Nouvelle-France, de même que les registres des communautés religieuses dans leurs services à la communauté, les recensements, ainsi que les *Aveux et dénombremens* des divers seigneurs. Bien sûr, il faut un minimum de connaissances en paléographie mais, avec un peu d'aide et parfois beaucoup d'inspiration, on peut arriver à déchiffrer ces écritures anciennes. Il ne faut pas oublier non plus les transcriptions d'actes notariés par ordre chronologique, qu'on peut consulter sur microfilms à BAnQ. Et, avouons-le bien humblement, ce travail de



Vieille église de Saint-Pierre, île d'Orléans.
Source : BAnQ-S7SS1P31124.

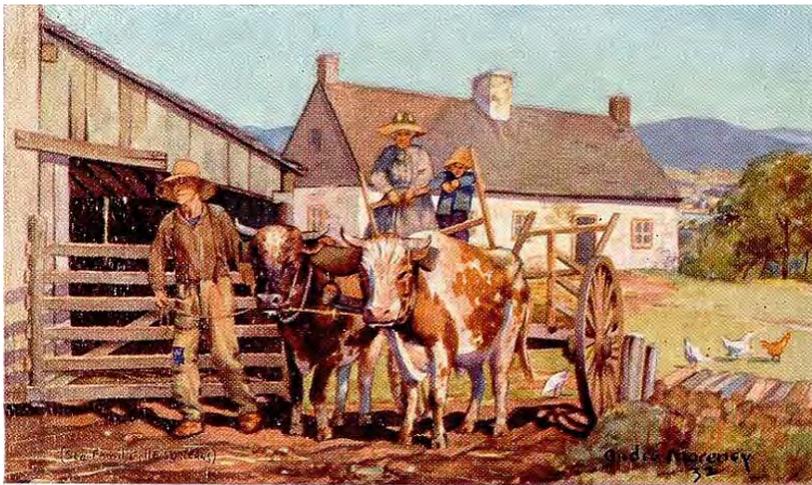
⁴ René JETTÉ, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec : les origines*, Montréal, P.U.M., 1983, vol. K-Z, p. 674-675.

⁵ Jean COURNOYER, *La mémoire du Québec de 1534 à nos jours*, Montréal, Stanké, v. 2001, p. 838.

⁶ Michel LANGLOIS, *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, Sillery, La maison des ancêtres, v. 2000, tome III, p. 173-175.

transcription de documents anciens peut facilement mener à l'erreur et à l'interprétation, ne serait-ce parfois qu'à cause de la qualité du microfilm. Cette dernière s'est dégradée avec le temps et surtout l'usage et l'usure.

Pour diminuer le risque d'erreur, il faut souvent relire attentivement les documents sources. Car on prend vite le rythme d'écriture des divers auteurs, des notaires et de leurs clercs, de même que des prêtres, qui, eux aussi, tombent parfois dans la paresse et la facilité avec les formules toutes faites de l'époque, oubliant parfois certains détails ou confondant les intervenants. Je citerai ici l'exemple du notaire Gilles Rageot qui, dans sa minute n° 4087, n'inscrit, ni au début, ni à la fin la date. Même ses témoins habituels, les huissiers René Hubert et Nicolas Métru, n'ont rien vu d'anormal à la lecture faite. J'ose avancer l'hypothèse suivante : il en était à la rédaction de son troisième acte avec les mêmes personnes, en cet « après-midi du deuxième jour daoust gbj^c quatrevingt dix », comme on peut le lire dans les actes qui précèdent. Il s'y est d'ailleurs pris à deux fois pour rédiger cet « accord pour partage / LeClerc / sa Ve / et ses autres enfants⁷ ».



Scène rurale à Sainte-Famille de l'île d'Orléans- Maison André Morency – Carte postale ancienne. Source BAnQ-P547S1SS1D631.

Autre exemple : dans le registre BMS de la paroisse de Saint-Pierre-et-Saint-Paul de l'île d'Orléans, pour la période du 10 juillet 1679 au 22 décembre 1756, en date du « septiesme fevrier L'an mil six cent quatrevingt dix », l'auteur termine ainsi : *lesquels / ont declares ne scavoir signer, l'espoux et l'espouse / ont signes de ce interpellés suivant lordonnance*⁸. On ne retrouve toutefois que la seule signature de l'officiant,

« Tremblay ptr » : la noce était peut-être en retard.

⁷ BAnQ-Québec, microfilm 4M00-2071, Gilles Rageot, actes n°s 3623 à 4449, octobre 1688 à décembre 1691.

On peut trouver également des informations, contradictoires à première vue, dans les banques de données généalogiques disponibles dans plusieurs sites Internet. J'ai déjà fait part de mes réserves quant à ces sources d'informations. À titre d'exemple, plusieurs reproduisent l'information liant généalogiquement Marguerite, Anne et Jean Leclerc. Ce dernier a effectivement eu deux filles prénommées Marguerite et Anne. Cependant, il n'est pas évident qu'il ait eu deux sœurs avec les mêmes prénoms.

LES ÉNIGMES

En refaisant le chemin parcouru par les auteurs précités, à l'aide de leurs références ou de leurs sources, j'ai pu confirmer certains faits relatés. Ainsi, presque tous s'entendent sur la graphie « Jean », qu'il a épousé Marie Blanquet (pour mon ancêtre) et non Marie Couet, que sa date de naissance, tout comme celle de son mariage, est approximative. Quant à sa date de décès, il n'y a rien de moins sûr. De tous, c'est Michel Langlois qui nous donne les informations les plus intéressantes et les plus pertinentes. Ainsi, comment interpréter son énoncé *Il reçoit de Jean et Nicolas Juchereau une concession de deux arpents de front au fief de La Chevalerie à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans le 10 août 1662*, par rapport à un autre acte passé également le 10 août 1662⁹ chez le même notaire Paul Vachon, dans lequel on peut lire : *Concession de Jean Juchereau de la Ferté et Nicolas Juchereau de Saint-Denis, à Adrien Blanquet dit la Fougère, Jean Leclercq, Nicolas Godbout, [et six autres]?* Par ailleurs, on sait qu'Adrien Blanquet, son beau-père, possédait *une terre de 4 arpents de front sur le fleuve [...] en direction du nord-est, concédée le 29 juillet 1658 (dans le village de Beaulieu)*¹⁰, soit avant que Jean Leclerc n'arrive en Nouvelle-France, suppose-t-on. On peut présumer, comme le fait Langlois, qu'il a échangé sa terre contre celle de Nicolas Godbout qui était avec lui partie à la concession faite au groupe des neuf¹¹. Alors, Jean Leclerc aurait reçu deux concessions

⁸ BAnQ-Québec, microfilm 4M00-0342, Saint-Pierre et Saint-Paul, I. O., 10 juillet 1679 au 22 décembre 1756, BMS.

⁹ BAnQ-Québec, microfilm 4M00-2076A, Paul Vachon, notaire, 10 mars 1658 au 28 décembre 1667, n° 64.

¹⁰ Marcel TRUDEL, *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1973, p. 79.

¹¹ Raymond GARIÉPY, *Les seigneuries de Beaupré et de l'île d'Orléans dans leurs débuts*, Québec, Société historique de Québec, 1974, Cahiers d'Histoire, n° 27, p. 83. « Ainsi, les Juchereau partagèrent les vingt-huit arpents de leur fief de la Chevalerie entre treize habitants, dont neuf reçurent leur titre de concession le 10 août 1662 et les quatre autres en décembre 1662 et en février 1663 ».

la même journée ou bien, Jean et Nicolas Juchereau agissaient-ils comme intermédiaires? Ce n'est probablement pas l'autre Jean Leclerc (Marie Couet) car il n'aurait eu que 16 ans. Et cette concession devance de seulement 50 jours la gageure rapportée par Langlois plus tôt. De plus, la plupart des documents se rapportant à ce dernier démontrent qu'il a surtout vécu dans les paroisses de Sainte-Famille et de Saint-François, alors que le Jean Leclerc époux de Marie Blanquet était actif à Saint-Pierre.

Par ailleurs, la thèse des deux concessions est renforcée par l'*Aveu et dénombrement par Nicolas Juchereau S^r de Saint-Denis le 18 août 1678* déposé au greffe du notaire Gilles Rageot, pour l'arrière fief de La Chevalerie. Dans cet aveu, on lit [...] *Premièrement par Jean LeClerc huit arpens de front sur led. fleuve et de profondeur [...] joignant d'un costé à Clément Ruelle [...]. Ce dernier a épousé Marguerite Leclerc (Jean et Marie Blanquet) en 1677. On retrouve dans cet aveu Gabriel Gosselin (parrain de Marguerite Leclerc), coincé entre LeClerc et Ruelle : « [...] item Gabriel Gosselin deux arpens de front sur led. fleuve Saint Laurens d'un bout et d'autre [...] d'un costé led. LeClerc dautre Clement Ruelle chargé de quarante deux sols [...]. Ce même Gosselin se trouve dans la description de Langlois en rapport avec l'affaire Éléonore de Grandmaison. D'ailleurs, on retrouve la veuve Jean Leclerc avec, pour voisins, Gabriel Gosselin et Jean Langlois, sur la carte de l'île d'Orléans¹² tracée par Villeneuve, en 1689. Enfin, cette thèse tend à se confirmer par le commentaire de Raymond Gariépy¹³ qui écrit : Un bon nombre de terres situées dans la paroisse de Saint-Pierre furent concédées en 1662 et 1663. Pour ces concessions, il nous renvoie aux *Rapports de l'archiviste de la province de Québec*, Pierre-Georges Roy, tomes 30-31 pour les années 1949-1950 et 1950-1951, et tomes 34-35 pour les années 1953-1954 et 1954-1955. Dans le greffe de Paul Vachon, on trouve dans la minute n°64, la concession de deux arpents chacune à neuf colons, dont *Jean Leclerc*; puis à la minute suivante, une concession de quatre arpents à *Jean Leclercq*, lesdites concessions accordées par les mêmes frères Juchereau.*

Donc, lors de l'*aveu et dénombrement* de 1678, Jean est propriétaire de deux arpents venant de la concession au groupe des neuf, auxquels il faut ajouter les quatre arpents concédés le même jour par les frères Juchereau, puis les deux arpents achetés de Jacques Bernier dit Jean de Paris¹⁴ en 1673 (les deux arpents concédés à son

beau-père en 1662), pour un total de huit arpents. Trois ans plus tard, lors du recensement de 1681¹⁵, il possède vingt arpents en valeur. L'autre Jean (Marie Couet) s'est vu concéder dix arpents à ce jour.

Cependant, on apprend par ses sœurs présumées Marguerite (1640-1705, 1^{er} mariage Jean Rabouin, 2^e mariage Nicolas Leblond) et Anne (1647-1716, mariage Vincent Chrétien), que ses parents étaient Jean LeClerc et Perrette Brunel ou Brunet, de Rouen¹⁶. De prime abord, on est tenté de mettre en doute cette parenté, pour plusieurs raisons. D'abord, Jean le père serait né en 1620, il aurait épousé, le 21 juillet 1630, Perrette Brunel, qui elle est née en 1610, et son premier enfant, son fils Jean serait né le 24 août 1635. Il se serait donc marié à 10 ans et aurait été père pour la première fois à 15 ans : quelle précocité! Ensuite, son frère et ses deux sœurs ne semblaient pas se fréquenter; on ne retrouve pas d'événement familial, civil ou religieux, réunissant l'un ou l'autre. Par contre, sa date de naissance présumée lui donne 27 ans lors de la concession des terres à l'île d'Orléans. Tout cela devient donc plausible.

Toutefois, il est possible que ces personnes soient effectivement parentes. Voici en substance ce qu'écrivait Jean Leclerc d'Orléac, de Villeneuve-sur-Lot (Lot et Garonne, France), à l'occasion des fêtes du Tricentenaire de la famille Leclerc¹⁷ en 1962.

[...] *D'après les recherches effectuées à date, nous croyons qu'il était le troisième enfant de Jean Leclerc et de Pérette Brunet (ou Brunel) de la paroisse de St-Rémi de Dieppe, ayant été baptisé le 24 août 1635 à ce même endroit. (Les parrains ayant été Nicolas Forlhomme et Marguerite Le Comte). Les enfants de Jean et Pérette furent Marie (30 oct. 1632) ; Nicolas (12 jan. 1634) ; Jean (24 août 1635, mon ancêtre) ; Anne (21 fév. 1637) ; Marie (6 sept. 1638) ; Marguerite (12 fév. 1640) et Jeanne (21 mars 1645). Les parents Leclerc s'étaient épousés, à ce même endroit, le 21 juillet 1630. Nous retrouvons Jean à Ocqueville (il est écrit auqueville sur l'illustration B) près de Dieppe et qui est la paroisse natale de son épouse Marie Blanquet où nous retrouvons son acte de naissance, en date du 31 août 1631. Elle est dite fille d'Adrien Blanquet et de Catherine Lafrenière (parrain : Esloy Ducal; marraine : Marie Prévost). Leur alliance remonte vers 1656 car en 1657 ils font baptiser à Ocqueville, un premier enfant dont on ne peut lire le nom dans les registres (probablement décédé en bas âge). Nous retrouvons mention du deuxième enfant, soit Pier-*

¹² André LAFONTAINE, *Recensement annoté de la Nouvelle-France, 1681, Annexes, Cartes et plans, Plan de l'Île d'Orléans reproduisant la carte de 1689, par Villeneuve, ingénieur du Roi.*

¹³ Raymond GARIÉPY, *op. cit.*, p. 41.

¹⁴ BAnQ-Québec, microfilm 4M00-6609A, Copies sous forme dactylographiée d'actes notariés du 26 octobre 1672 au 28 décembre 1681, G. Rageot, N.R. n° 1034, 6 mars 1673.

¹⁵ André LAFONTAINE, *op. cit.*, p. 259.

¹⁶ Centre de généalogie francophone d'Amérique (CGFA), Banque centrale, Gedcom (51) de Pierre Audet. Il donne Jean Merceron et Jeanne Bernard comme parents de Perrette Brunel. C'est une base de données parmi plusieurs autres qui fournissent les mêmes informations.

¹⁷ Association des familles Leclerc. *Tricentenaire Leclerc, 1662-1962, Saint-Pierre, île d'Orléans, 11 et 12 août 1962.* Album souvenir de 56 p., ill.

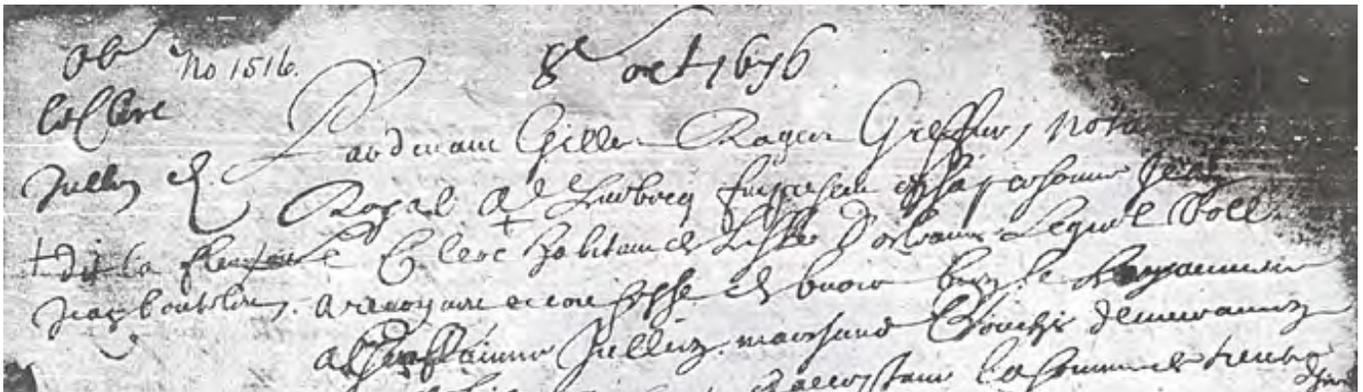
re, baptisé également à Ocqueville, le 27 janvier 1659, (parrain : Pierre Gouin; marraine Marguerite Desmarts).

Ceci démontre qu'il faut être prudent dans l'usage de dates approximatives si on ne dispose pas de référence exacte. Donc, Marguerite, Anne et Jean Leclerc seraient effectivement frère et sœurs et auraient pu faire la traversée vers 1659. Pourquoi, demanderez-vous? Parce que Pierre (fils de Jean et Marie Blanquet) est baptisé en France en janvier 1659 et que Marguerite (fille des mêmes) naît à Québec en décembre 1660.

Par ailleurs, si on analyse les données de Jetté citées précédemment, on obtient les informations suivantes : décès en 1703, âge 60 ans; mariage vers 1657, âge (1703 – 1657) 46 ans; le recensement de 1666 lui donne 27 ans, mais son décès donne (1703 – 1666) 37 ans. Et si on retient la date de naissance retrouvée dans le Centre de généalogie francophone d'Amérique (CGFA), soit le 24 août 1635, il lui manque huit années à son décès. Les marges d'erreur sont beaucoup trop grandes. C'est peut-être pour cette raison que le dictionnaire de M^{gr} Tanguay le fait mourir en 1708, même si l'acte de sépulture est sans équivoque et porte l'année 1703.

faisant des recherches pour trouver une date de décès à Jean Leclerc, mon ancêtre, j'ai trouvé, dans le *Registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec*, en date du 1^{er} décembre 1689, « Bouteleux, Jean (72 ans), Amiens, Picardie », puis le 1^{er} janvier 1690, « Bouteleux, Jean (72 ans), Amiens, évêché de Picardie ». Qui est ce Jean Bouteleux? En raison de son âge, ce ne peut pas être notre homme. Cependant, dans le même registre, j'ai trouvé, en date du 1^{er} août 1690, « Leclerc, Jean (43 ans), Ternay, Poitou, habitant d'Argentan » (Seigneurie). C'est possiblement Jean LeClerc (Marie Couet) (1690 – 1646 ou 44 ans). Il est retourné à l'Hôtel-Dieu le 1^{er} septembre puis le 1^{er} octobre 1690. Et cela concorde avec ce qu'écrivait Langlois.

De plus, il est bon de noter que dans ce contrat du 8 octobre 1676, LeClerc s'engage [...] de payer aud creancier / [...] a peine de tous depens / en tous bons grains / bled bled d'Inde pois orge ou autres bons effets / livrable au creancier dans le logis de David Asselin demeure dud / dud. (sic) débiteur, [...]»¹⁸. Ce David Asselin est l'oncle de Thomas Asselin¹⁹ époux de Geneviève Leclerc, fille de Jean Leclerc dit le Bouteleu (dit la fleur tel qu'inscrit dans la marge dudit contrat) où demeurait ce dernier selon un



III. A Obligation Jean LeClerc Guillaume Julien.

Une autre énigme surgit lorsque Langlois nous informe que *Le 8 octobre 1676, il contracte une obligation de 36 livres et 10 sols pour des marchandises que lui fournit Guillaume Julien*. Comme on peut le constater sur l'illustration A, on retrouve une annotation en marge. Ces deux petites lignes disent beaucoup. Cette note est reliée au texte [...] fut présent en sa personne Jean / LeClerc + habitant de liste D'orleans [...]. On lit dans cette marge la note suivante : « + dit la fleur ou / Jean Bouteleur ». C'est peut-être ici que Langlois prend son information « dit Lafleur ». Mais alors, à qui relier le « Jean Bouteleur »? Si c'est à l'autre Jean Leclerc, celui qui a épousé Marie Couet, cela viendrait renforcer sa thèse en rapport avec la gageure du 29 septembre 1662. Si c'est le cas, on a grandement confiance en lui pour une telle gageure, à 16 ans. Par ailleurs, en

bail à ferme passé en 1669²⁰. Il avait signé son contrat de mariage quelques jours avant de signer ce bail. Donc, en 1676, il avait 30 ans, était marié depuis 7 ans et était engagé chez son voisin Simon Lereau, ainsi que l'écrit Langlois. Alors, est-ce Jean LeClerc, Jean LeClerc dit Lafleur ou Jean LeClerc dit le Bouteleur? Ou les trois ...?

¹⁸ BAnQ-Québec, microfilm 4M00-2068A, notaire Gilles Rageot, actes n^{os} 1508 à 2195, de septembre 1676 au 4 avril 1681, minute n^o 1586.

¹⁹ Confirmé par l'acte du 20 mars 1697 chez Jacob père, *Leclerc dit Le Bouteleux, Jean, donation à Thomas Asselin, son gendre*.

²⁰ BAnQ-Québec, notaire Pierre Duquet, *Bail à ferme de David Asselin à Jean LeClerc, 18 octobre 1669*. Il venait de signer son contrat de mariage avec Marie Couet, le 7 octobre 1669 chez le notaire Romain Becquet.

Mais revenons à Jean Leclerc dit Lafleur. Cette note marginale continue de m'intriguer, tout comme d'autres écritures de registres ou de minutiers. Ainsi, dans le contrat de mariage de sa fille Anne, comme le mentionne Langlois, [...] *Anne LeClerc / fille de Jean LeClerc estant a present / absent en France et de Marie Blanquet / son pere et mere [...]*²¹. Ce qui fait dire à Langlois : « Il passe en France en 1679 ». Et sur cet énoncé il ajoute : *Il décède durant son séjour en France, car au recensement de 1681, sa femme est veuve. Dans le registre paroissial on lit : Le cinquième de mars de l'année mil six cent quatre / vingt apres la publication de trois bans de mariage / fait ici [...] d'une part et Anne LeClerc aagée de dix sept ans / fille de Jean LeClerc M^{re} tissier²², et Marie Blanquet / ses pere et mere [...]*²³. On comprend par ce texte que Jean n'est pas encore décédé, officiellement. Remarquons également que c'est la seule fois où on indique le métier de Jean Leclerc, autrement que le mot habituel « habitant », qui est utilisé indifféremment pour le lieu de résidence et pour l'occupation. Par ailleurs, on trouve la même confusion lors du mariage [...] *de Pierre LeClerc fils de defunt Jean LeClerc / Et de Marie Blanquet ses pere et mere [...]*²⁴, comme on peut le lire dans le « *Traité de mariage* » chez le notaire Rageot, alors que dans le registre paroissial on lit [...] *Pierre LeClerc aagé de trente deux ans, fils / de Jean LeClerc et de Maire Blanquet de cette paroisse / d'une part, [...]*²⁵. On peut facilement conclure qu'aux yeux de l'État, Jean Leclerc est décédé alors qu'aux yeux de l'Église, il est toujours vivant. Cependant, le 2 août 1690, la famille fermera le dossier en signant deux quittances (pour Jacques Bouffard et Clément Ruelle en vertu de leurs contrats de mariage avec Anne et Marguerite Leclerc, filles de Jean Leclerc et Marie Blanquet) et une entente de partage de la succession Jean Leclerc et Marie Blanquet²⁶.

²¹ BAnQ-Québec, microfilm 4M00-2078A, notaire Paul Vachon, minutes du 1^{er} sept. 1673 au 27 novembre 1680; Paul Vachon, minute n° 878 du 25 février 1680.

²² Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire universel, contenant tous les mots françois ...* Seconde éd., La Haye, Arnaud & Reinier, 1701, tome III : *Tisserand*. [...] *En quelques endroits, on l'appelle texier, telier & tissier, d'où sont venues les expressions maître texier ... maître tissier ...*

²³ BAnQ-Québec, microfilm 4M00-0342, registre BMS 10 juillet 1679 au 22 décembre 1756, Saint-Pierre et Saint-Paul (île d'Orléans).

²⁴ BAnQ-Québec, microfilm 4M00-2071A, notaire Gilles Rageot, minutes n°s 3623 à 4449, d'octobre 1688 à décembre 1691, minute n° 3952 du 30 janvier 1690.

²⁵ Registre BMS de Saint-Pierre et Saint-Paul (île d'Orléans), du 10 juillet 1679 au 22 décembre 1756.

²⁶ BAnQ-Québec, microfilm 4M00-2071, Gilles Rageot, actes n°s 3623 à 4449, d'octobre 1688 à décembre 1691. Aussi, copies dactylographiées d'actes notariés du 2 février 1682 au 23 décembre 1692, cote M136/03 loc. 4M00-6610A : minute n° 4085, quittance Ruelle, Blanquet; minute n° 4086, quittance générale Bouffard, Blanquet; minute n° 4087, accord et partage entre Pierre LeClerc, Marie Blanquet veuve de feu Jean LeClerc et ses enfants.

En m'appuyant sur la thèse du séjour en France, j'ai essayé de trouver une ou des traces de ce voyage, soit par une liste de passagers ou une liste de marchandises à transporter, soit vers la France, soit vers le Canada, au nom de Jean LeClerc. Jusqu'à maintenant, je n'ai rien trouvé de concluant, ni aux Archives de la Marine conservées en France, ni aux Archives canadiennes. J'ai bien trouvé un contrat d'acquisition de marchandises pour Jean Boudor et le Sieur Boisguillot par Jean Leclerc, chez Adhémar en date du 14 mai 1690, mais il signe Jean Le Clair. De plus, Jean LeClerc a toujours déclaré « *ne scavoit écrire ny sygner de ce enquis selon l'ordonnance* ». Le mystère demeure entier.



Vieux moulin à Sainte-Famille, I. O. Source : BAnQ-P547S1SS1D630.

Enfin, puisque la famille procède au partage de la succession, on peut affirmer que Jean LeClerc est bel et bien mort, en date du 2 août 1690; mais où et quand? Les registres paroissiaux, les registres civils et les greffes de notaire n'en font aucune mention, si ce n'est ce qui a déjà été cité. On peut poser la question : à cette époque, existait-il une prescription, comme aujourd'hui, en cas de



Ill. B - La ville Les Bouteilles au sud de Dieppe, ainsi que la ville Auqueville, plus au sud. Source : Photo BAnQ-Québec, Cartographie (voir note n° 28).

disparition d'une personne? Les personnes à qui j'ai posé le problème m'ont toutes donné à peu près la même réponse : la notion de prescription ne s'appliquait pas vraiment à l'époque de la colonie. Il arrivait toutefois que des actes de notoriété stipulent qu'un individu avait bel et bien quitté la colonie à tel moment et que personne n'en avait eu de nouvelles. Cet acte de notoriété était probablement rédigé devant notaire et servait à régler les problèmes qui auraient pu être occasionnés par une succession. Mais il ne semble pas que ces actes soient courants.

La réponse la plus probable serait l'hypothèse d'un sous-enregistrement, c'est-à-dire que certains décès, par exemple, n'auraient pas été inscrits dans les registres même s'ils ont bel et bien eu lieu. Une chercheuse, Mme Lorraine Gadoury²⁷, qui s'est intéressée à différents aspects de l'histoire de la ville de Québec, a même établi des chiffres selon lesquels environ 10 % des sépultures du XVII^e siècle ne figurent pas dans les registres. Elle écrit : [...] [Hubert] Charbonneau a déjà observé que le sous-enregistrement a surtout affecté les sépultures dans une proportion qui approche 25 %. Pour sa part, Mme Danielle Gauvreau²⁸ affirme que, comparativement aux naissances et aux mariages, les statistiques sur les sépultures sont plus touchées par la mauvaise qualité de l'enregistrement.

²⁷ Lorraine GADOURY, Yves LANDRY et Hubert CHARBONNEAU, *Démographie différentielle en Nouvelle-France : ville et campagne*, Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 38, n° 3 (1985), p. 357-378. Aussi, Hubert CHARBONNEAU, *Vie et mort de nos ancêtres*.

²⁸ Danielle GAUVREAU, *Québec, une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France*, Sillery, P.U.Q. 1991, p. 34.

L'affirmation de Langlois *Il décède durant son séjour en France, car au recensement de 1681, sa femme est veuve* est ainsi plausible. Une chose est sûre : Jean Leclerc enterré à La Durantaye²⁹ le 13 avril 1703 par Honoré Huvette, récollet missionnaire, n'est pas mon ancêtre, comme l'écrit Jean Cournoyer, entre autres. Dans ce folio « 45/ enterrément / jean bouteleur », on peut lire : *cejourd'huy treizième d'avril de l'année mille sept / cent et trois j'ai enterré dans le cimetièrre jean le / clercq dit le bouteleur aagé de soixante ans / administré de tous les sacremens en foy de quoy jay signé / fr. Honoré Huvette*. Un calcul rapide (1703 – 60 ans = 1643) nous permet de succomber à la tentation de le relier à Jean Leclerc marié à Marie Couet. On pourrait conclure en disant que, selon les différents documents retrouvés et analysés, ce Jean Leclerc est décédé entre l'automne 1679 (moment de son départ en France, comme l'indique le contrat de mariage de sa fille) et le 2 août 1690, date du règlement de la succession déjà citée.

Une autre thèse veut que le surnom *Le Bouteleu* soit attribué aux personnes venant de la ville *Les Bouteilles*, en banlieue de Dieppe. Une carte de la France³⁰ de la fin du XVIII^e siècle nous montre bien une ville ainsi nommée (voir ill. B), au sud de Dieppe. Jean (époux de Marie Blanquet) venait de Normandie et Jean (époux de Marie Couet) venait du Poitou; le surnom pourrait donc difficilement s'appliquer à ce dernier, selon la thèse.

²⁹ BAnQ-Montréal, Extrait des registres de la paroisse de Saint-Michel (comté de Bellechasse), folio n° 45.

³⁰ BAnQ-Québec, P1000.55 *Atlas (France et monde)*, 1782, (Une partie de la Normandie), p. 30 (extrait).

EN CONCLUSION

Il est difficile de relier mon ancêtre Jean LeClerc (époux de Marie Blanquet) au Jean LeClerc dont il est fait mention dans l'obligation du 8 octobre 1676. Cette référence, utilisée par Langlois pour le relier à Jean Leclerc dit Lafleur ou Jean Bouteleur, semble inexacte si l'on tient compte du lien démontré avec David et Thomas Asselin, ce dernier étant le futur gendre de l'autre Jean LeClerc.

D'une part, il est tout aussi difficile de relier Jean LeClerc (époux de Marie Couet) à Jean LeClerc dit le Bouteleu selon la thèse de la ville *Les Bouteilles*, près de Dieppe; rappelons-nous qu'il est Poitevin et que c'est son épouse qui est Normande, de la ville de Rouen. D'autre part, selon les informations inscrites lors de son inhumation, il est dit « jean le clerq dit le bouteleur », et son âge correspond à celui de ladite personne. Pourquoi alors *le bouteleur*? Or, l'année de sa naissance (1643) le rapproche plus logiquement de Marguerite et d'Anne. Et comme plusieurs documents indiquent que ces enfants sont issus de parents différents, ils ne peuvent être frère et sœurs. On doit cependant retenir qu'elles sont effectivement sœurs de Jean LeClerc marié à Marie Blanquet. En 1662, il aurait pu recevoir une concession de terre à l'île d'Orléans. C'est probablement lui qui est enterré à La Durantaye. Finalement, le contrat de donation du 20 mars 1697 à son gendre Thomas Asselin, lié à l'obligation du 8 octobre 1676, confirme son surnom *Le Bouteleau*. Alors, que fait-on du *dit Lafleur*? On ne retrouve pas ce surnom ailleurs. Et parce que Jean (époux de Marie Blanquet) possédait à cette date huit arpents de terre, on peut difficilement le relier à cette obligation à cause, entre autres raisons, de la « résidence du débiteur » chez David Asselin.

Les deux ont eu des enfants prénommés Jean, Marguerite et Anne. Cependant, en ce qui concerne les enfants de Jean (époux de Marie Couet), seule surviva Marguerite³¹; Jean décéda à la naissance tandis qu'Anne ne vivra que huit jours.

31 Archange, GODBOUT, ofm, In : *Mémoires de la société généalogique canadienne française*, vol. III, juin 1949, p. 262. Ce dernier réfère à Tanguay (Dict.) I, 360.

Pour ces raisons, et jusqu'à ce que d'autres informations viennent faire la démonstration de l'inexactitude de ce raisonnement, je soutiens que mon ancêtre, Jean LeClerc (époux de Marie Blanquet) n'est pas *dit Lafleur*, ni *dit le Bouteleau*, ni *dit le Bouteleu*, ni *dit le Bouteleur*, et qu'il n'est pas décédé ni inhumé à La Durantaye en 1703. Et en se basant sur le résultat des recherches de Jean Leclerc d'Orléac, contrairement à ce qu'écrit Michel Langlois, nous connaissons bel et bien *la filiation de cet ancêtre originaire de Dieppe en Normandie*. Il a eu deux sœurs (Anne et Marguerite), comme le mentionne Langlois, qui sont venues s'établir en Nouvelle-France et qui sont elles aussi à l'origine de deux grandes familles souches, les Leblond et les Chrétien. Cependant, nous ignorons toujours la date et les circonstances du décès de Jean Leclerc marié à Marie Blanquet. Bien que ces données importantes soient manquantes, on ne peut nier son existence, car plusieurs documents (concessions, baux, naissances, ordonnances, etc.) rendent compte du fait qu'il a mené une vie assez active.

Michel Langlois a raison de réserver le surnom de Le Bouteleur, quelle que soit sa graphie, à Jean Leclerc (époux de Marie Couet). Il lui est aussi loisible de lui réserver le « *dit Lafleur* », car il est le seul à qui les documents attribuent ce surnom. Quant à la thèse de la ville *Les Bouteilles*, elle pourrait s'appliquer à mon ancêtre. Mais la question demeure : pourquoi Tanguay dans son dictionnaire, Pierre-Georges Roy dans le Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, et plusieurs autres donnent-ils à mon ancêtre ce surnom de Bouteleau? À partir de leurs références, je n'ai pas trouvé de document écrit lui attribuant ce surnom.

Finalement, comme plusieurs personnes dont l'ancêtre est Jean Leclerc marié à Marie Blanquet, je suis toujours à la recherche d'indices pouvant m'aider à élucider le mystère de l'origine du surnom « Le Bouteleur », que lui attribuent plusieurs auteurs, et à trouver la date de son retour vers le Créateur.

Ce désir fou d'immortalité trouve un semblant de réponse dans l'appartenance à un clan qui se perd dans la nuit des temps.

Cette singulière investigation donne comme un sentiment d'éternité.
« la généalogie est une assurance contre la mort ».

Elle permet de se replacer comme un maillon dans la chaîne ininterrompue des générations.

Jacques Dupaquier



PETITE HISTOIRE DES THIBAUT, MES ANCÊTRES DÉFRICHEURS

Fernand Thibault (5482)

Né en 1938 à Saint-Mathieu de Rimouski, l'auteur est l'aîné d'une famille qui compta un jour 12 enfants vivants. En 1951, son père achète une ferme à Beaumont, dans Bellechasse. En 1961, il commence une carrière au sein d'Air Canada, qui devait durer presque 30 ans. C'est grâce à une énigme introuvable jusqu'à ces dernières années, dans sa lignée ancestrale, que le goût lui est venu d'effectuer des recherches généalogiques et historiques. Depuis sa retraite, il est devenu un chercheur assidu.

Résumé :

L'auteur reprend la succession des générations qui ont suivi celles de son ancêtre François Thibaut, arrivé en Nouvelle-France. L'accent est mis sur l'histoire des familles qui ont besogné à divers endroits, en quête de terres à posséder et de revenus à en tirer : côte de Beaupré, la Matapédia, arrière-pays de Rimouski. Puis la famille déménage dans Bellechasse, plus près de la ville de Québec. Ses ancêtres sont parmi les défricheurs des paroisses de Saint-Simon et de Saint-Mathieu de Rimouski. Son oncle Hermel, neuvième génération de ces vaillants défricheurs, a mis fin à cette longue saga.

Dès son arrivée en 1665 en terre canadienne, que l'on surnommait alors la Nouvelle-France, notre ancêtre Thibault devient défricheur. Au début, il travaille pour le compte de Robert Paré afin d'honorer le contrat qu'il a signé à La Rochelle avant son départ. À la fin de ce contrat d'une durée de trois ans, François Thibault achète une petite concession sur la côte de Beaupré, à Sainte-Anne-du-Petit-Cap. En 1670, il a déjà quelques arpents de défrichés, possiblement une petite habitation temporaire, un camp, et pourquoi pas quelques volailles, mais pas de quoi nourrir des bêtes à cornes. Il décide alors d'épouser Elizabeth-Agnès Lefebvre, Fille du roi, débarquée depuis quelques mois seulement, et toujours sous la garde de Mme Gasnier, responsable de ces filles venues ici avec l'intention et l'obligation d'épouser un citoyen à la recherche d'une compagne.

Deux ans plus tard, il vend sa propriété à Olivier Gagner. Il se réserve tout de même ses quelques possessions et outils de travail. Au printemps 1674, François acquiert une concession au cap Saint-Ignace, au tout début de l'anse à Gilles (Gaudreau), sur la rive sud du Saint-Laurent. Dans ce lieu, il n'y a que trois ou quatre familles arrivées avant lui; tout est forêt vierge : aucune route ni aucun voisin immédiat autres que les habitants du domaine seigneurial à quelques arpents plus à l'est (où se situe encore aujourd'hui le moulin banal qui a été épargné par l'armée anglaise, en 1759).

François a défriché une grande partie des deux terres avant de mourir. Son fils Jean-François, notre ancêtre à la deuxième génération, a fait de même. Il a obtenu une concession dans la Seigneurie de L'Islet-Saint-Jean, située à environ un kilomètre à l'est de l'église actuelle. On y voit, du côté sud de la Route 132, une plaque de rue indiquant *Route des Thibault*. Cette route, encore utilisée

de nos jours, a été tracée du vivant de Jean-François. C'est la première route permettant de rejoindre le 2^e Rang sans avoir à utiliser les sentiers en forêt.

DES GÉNÉRATIONS DE DÉFRICHEURS

Ensuite, c'est Joseph-François, son fils, qui fait partie des défricheurs du 2^e Rang, dans la partie est de L'Islet, en la Seigneurie de L'Islet-Saint-Jean. Le fils de ce dernier, Charles-François, à l'instar de ses frères, obtient des concessions dans le même rang et défriche des terres pour lui et certains de ses fils. Cependant, Hilarion, fils de Charles-François, notre ancêtre à cette cinquième génération est laboureur; il ne possède pas de terre. Le terme de laboureur est vague. Il veut dire dans notre langage à nous, aide-fermier, manœuvre ou travailleur sur une ou des fermes. Il s'agissait aussi parfois de gens qui louaient une terre avec un bail (bail à ferme). On louait une terre où le mari était décédé, on y vivait comme s'il s'agissait de sa propre terre. Selon les recensements, des fils d'Hilarion ont fait la même chose plus tard à Saint-Simon de Rimouski. Hilarion ne possédant pas sa terre, et les concessions étant devenues très rares dans la région, il décide d'aller s'installer à Saint-Simon. Il obtient une concession en 1806 dans le *bas de la paroisse*. Il n'y a aucune route depuis Trois-Pistoles. Seul un sentier de neuf pieds (près de 3 mètres) de large a été dégagé quelques années auparavant, selon les rapports de l'arpenteur Bouchette. De plus, il n'est que le quatrième habitant de la Seigneurie Riou (la paroisse de Saint-Simon n'a été érigée qu'en 1836). Seuls les trois frères Jean, venus de Rivière-Ouelle, y habitent déjà, tout près de la limite entre Saint-Simon et Trois-Pistoles. Près d'où la voie ferrée passe au-dessus de la Route 132, Hilarion

défriche sa petite concession de 2 arpents de large sur 26 de profondeur (18 ha), entre montagne au sud, et montagne au nord obstruant toute vue sur le majestueux Saint-Laurent (la terre d'Hilarion demeure la propriété de ses descendants durant quatre générations; elle a été vendue pour la première fois à un étranger vers 1980, Léonard n'ayant pas d'enfants pour lui succéder).

Plusieurs de ses fils s'installent dans cette partie de la paroisse et défrichent des terres. François, notre ancêtre, fils d'Hilarion, habite une des dernières terres de Saint-Simon. La partie cultivable est très petite, à cause de la tourbière comprise entre la montagne et la Route 132. Il possède aussi des *circuits* (petits lopins de terre) dans les environs, afin d'agrandir ses terres. Son fils Jean-Baptiste, lorsqu'il se marie, achète une terre dans Saint-Fabien. Et lorsque son père prend sa retraite, il vend cette concession et retourne sur la terre où il a grandi.

Son fils François-Xavier achète une terre à Saint-Mathieu, la troisième terre en partant de la limite de Saint-Fabien, dans le 3^e Rang entre les Létourneau et les Dubé. Même s'il défriche, lui aussi, ce lot borné de montagnes majestueuses, il doit à son tour acheter un *circuit* dans ce qu'on appelle la *Fonderie de Saint-Simon*, pour agrandir sa terre. En 1895, il vend ses biens et émigre aux États-Unis, à Fall River, Massachusetts, avec sa famille. En 1900, il revient, sa femme et un enfant en moins, et il achète une terre dans le 2^e Rang de Saint-Simon, voisine de la terre où vit son fils Jean-Baptiste. Ce dernier y élève sa famille, après avoir séjourné à Montréal où sont nés ses quatre premiers enfants : Hermel, Yvonne, Donat et Alma. Jean-Baptiste n'a pas à défricher une très grande superficie sur cette terre; les résidants précédents en avaient mis la plus grande partie en valeur; mais qu'à cela ne tienne, on a encore l'esprit du défricheur et on ne peut s'empêcher d'agrandir ses champs. De la forêt, il en restera toujours suffisamment!

HERMEL, LE DERNIER DES DÉFRICHEURS DE SA LIGNÉE D'ANCÊTRES

Hermel est l'aîné de cette grande famille de 17 enfants. Il est né à Montréal, dans le quartier Rosemont, là où son père travaillait aux Ateliers Angus, à l'entretien et aux réparations des trains du *Canadian Pacific Railways*. Il est né le 9 avril 1910, et a été baptisé en l'église de la paroisse Saint-Eusèbe-de-Verceil, presque au coin des rues Fullum et Sherbrooke. En 1915, mon grand-père Jean-Baptiste décide d'emmener vivre sa famille sur une terre dans le 2^e Rang de Saint-Simon, (surtout à cause de la guerre), entre le 3^e

Rang où il était né et le 1^{er} Rang où son père et ses ancêtres avaient vécu. Hermel a alors 6 ans.

En 1929, alors qu'il n'a que 19 ans, Hermel quitte temporairement sa paroisse où il est difficile de gagner de l'argent, pour aller travailler dans les chantiers de la Rivière-Pentecôte, sur la Côte-Nord du Saint-Laurent, à 75 milles (120 kilomètres) à l'est de Baie-Comeau.

Au printemps, il revient à la maison aider son père aux travaux de la ferme et aussi, pour essayer de tirer sa subsistance en travaillant comme manœuvre, pour qui avait besoin de main d'œuvre.

À 21 ans, Hermel décide d'aller travailler dans les chantiers près de Causapscal, dans la Matapédia, à la limite de la Gaspésie. Mon père Donat, âgé de 18 ans, décide à son tour d'entreprendre le voyage avec son grand frère. Un de leurs amis de Saint-Simon, qui possède une Ford 4, s'embarque dans l'aventure avec eux.

SE DÉPLACER EN AUTOMOBILE EN 1920

Pour ceux qui ne savent pas ce qu'était une Ford 4, disons qu'il s'agissait encore, au début des années 1920, d'un *buggy*, un véhicule hippomobile amélioré, propulsé par un moteur d'un seul cylindre qui tourne quelque 100 tours/minute. Les roues sont fabriquées de métal, et les rayons de bois. Les pneus sont minces; on ne connaît pas encore les méthodes de fabrication adéquates, les routes sont de gravier et les cailloux percent les pneus; on fait crevaison sur crevaison. Les routes de la Gaspésie suivent le relief des vallons, les pentes sont abruptes, en montant comme en descendant. La Ford 4 n'a pas la puissance nécessaire pour monter les côtes abruptes en marche avant; il faut retourner l'auto et grimper en marche arrière; la transmission étant beaucoup plus lente en marche arrière. De plus, la Ford 4 n'y arrivait pas sans l'aide de ses passagers qui devaient se *désâmer* à pousser la voiture jusqu'au haut de la pente. Plusieurs fois par jour, on



Cadre de bois servant à l'entretien des routes gravellées de la Matapédia, fin des années 1930. Source : BAnQ - E6S7SS1P24195

devait recommencer ce manège, sans compter les crevaisons qui ne cessaient de se produire. Le voyage a duré des jours. On avait prévu y arriver dix fois plus vite, sans quoi on aurait pris le train, on se serait reposé, et on aurait pu commencer à travailler plus vite et gagner son billet de passage.

VIVRE DE LA FORÊT

On pouvait bûcher partout à Sainte-Marguerite, il y avait de nombreux entrepreneurs (*jobbers*). Nos compères décident d'aller travailler pour les Lacroix, ces Lacroix de la Beauce, Édouard et Charles. Lorsque j'ai parlé de cela à Marcel, fils de Charles, il m'a indiqué exactement où cela se situait.

Lorsque le printemps arrive, Hermel et Donat se cherchent un lot qu'ils pourraient obtenir pour quelques sous. Ensuite, ils défrichent un petit coin de terre pour y bâtir maison, car déjà Hermel a rencontré l'âme sœur et ils sont amoureux fous l'un de l'autre. Après la construction de la maison, il y aurait celles de l'écurie et de la grange. Mais papa Donat nous racontait qu'il n'avait aucune envie de demeurer là-bas. Muni des quelques dollars qu'il avait gagnés durant l'hiver, il revient à la maison aider son père et essayer lui aussi de gagner sa subsistance en effectuant de menus travaux dans les environs.

Hermel fait l'acquisition d'un lot d'une superficie de 63 acres (25 ha) : le lot 14 ECK, chemin Kempt, à Sainte-Marguerite, entièrement boisé, à l'exception de deux arpents carrés environ (deux tiers d'hectare) sur lequel était un camp de bois rond d'environ 18 pieds sur 18 pieds de surface (33 m²). Dorénavant, Hermel aurait un pied-à-terre, un chez-soi. Bien sûr, il n'habitera pas son camp très souvent car il ira travailler dans les chantiers de la région presque à l'année. Dans ses temps libres, il viendra bûcher les arbres nécessaires à la construction d'une maison, et des autres bâtiments de ferme requis plus tard.

Ce déboisement fait partie du défrichement normal d'une concession tel qu'on l'a connu depuis le début de la colonisation. Trois ans après son arrivée en terre gaspésienne, Hermel ayant trouvé la femme de sa vie, se marie le 9 novembre 1932, à Sainte-Marguerite de la Matapédia.

Les époux emménagent dans leur camp en attendant de construire une maison qui permettra d'y élever une famille. Ils réaliseront, des années plus tard, que le destin leur a réservé une belle famille de 13 enfants.

Hermel, doté d'une bonne santé et travailleur acharné, continue de travailler dans les chantiers où on met ses divers talents à l'épreuve. On le sait excellent bûcheron. Un jour où on a besoin d'un *millright* pour

l'entretien du moulin, on fait aussi appel à ses services. Il se montre particulièrement adroit et il est grandement apprécié. Lorsqu'il a eu la chance d'apprendre le métier de forgeron, il a appris très vite à dompter le métal, à le tremper; mon père disait qu'il était un des meilleurs forgerons pour tremper le métal exactement au bon degré. Les années passant, il apprivoise de nouveaux métiers, métiers qui lui permettent de ne jamais manquer de travail.

Pourtant il trouve encore le temps de travailler sur son lot. Il a bûché son bois, équarri les billots, fait scier les madriers pour les planchers et les planches pour le toit. En 1934, il est prêt. Il entreprend la construction d'une maison de 20 pieds sur 22 pieds environ (41 m²), toute faite de pièces sur pièces. Les planchers sont en planches d'un pouce d'épaisseur (25 mm), non planées. Le genre de plancher que l'on ne doit pas laver à genoux tous les jours! Le camp de bois rond a été modifié en abri pour le cheval et les animaux.

À la fin des années 1930, Hermel construit une grange d'environ 20 pieds sur 35 pieds (6 sur 11 mètres), à l'intérieur de laquelle il aménage une étable pour les animaux qui y ont grandi en nombre, comme la famille. En 1939, la maison abrite quatre enfants et les parents. Déjà on doit se sentir à l'étroit.

Lorsque l'étable est prête pour recevoir les animaux, on dénombre quatre vaches, un cheval, deux cochons et trente poules. La terre compte maintenant quinze arpents cultivés (5 ha).

À partir du début des années 1940, la routine d'Hermel ne change guère; l'hiver, il travaille soit au moulin Paradis où on fabrique des barreaux de toutes sortes, dans les chantiers, ou à l'entretien du moulin ou comme limeur de scies.

Vers les années 1950 il commence à travailler dans la construction, et aussi comme forgeron chez lui. Il continuera à gagner sa vie en cultivant sa terre et en travaillant à l'extérieur jusqu'en 1965.

En 1956, il décide d'acheter le lot voisin, le 11 ECK. Un autre lot de 63 acres de superficie (21 ha), dont 12 (4 ha) sont défrichés et mis en valeur.

LA VIE N'A PAS TOUJOURS ÉTÉ FACILE!

Adrienne, sa femme, souffrait de tuberculose, une maladie courante à l'époque. Déjà en 1942, elle séjourne quelques mois au sanatorium de Mont-Joli. Elle doit suivre des traitements à l'année, et en 1950, elle y retourne pour une période de 26 mois. En 1953, on doit l'opérer, mais sur les conseils de son médecin, elle refuse, car les risques sont trop grands. En 1959, elle est hospitalisée à l'Hôpital Laval, de Québec (j'étais allé la voir avec ma mère). Elle doit refuser

encore une fois l'opération. Elle retourne à Mont-Joli pour y être traitée. Elle se promène entre le sanatorium et la maison, jusqu'à son décès le 11 juillet 1967.

Au cours des longs séjours d'Adrienne au sanatorium, Hermel ne se sent pas esseulé pour autant. Les enfants ayant grandi assument donc des responsabilités parfois difficiles. Les filles aînées s'occupent des soins et de l'éducation des plus jeunes, de l'entretien de la maison de même que des travaux de la ferme. Elles doivent vivre de longues périodes où les garçons sont dans les chantiers avec leur père, afin d'assumer les besoins financiers de la famille. Les garçons plus jeunes, pour leur part, le secondent en apportant leur contribution aux travaux de la ferme. Adrienne, son épouse, même à distance, demeure un pilier pour la famille grâce à son amour et à son intérêt soutenu pour la bonne marche de la vie quotidienne à la maison. Elle apporte sa contribution pour maintenir le courage de son mari et de ses enfants. Elle leur écrit régulièrement car, à l'époque, il n'existe dans les rangs ni téléphone ni autre moyen de communiquer avec les personnes absentes. Elle tricote des vêtements aux enfants, des bas de laine et mitaines pour les garçons et son mari. Elle manifeste ainsi son amour et son souci pour le minime confort qu'elle est en mesure de leur procurer.

Après le décès d'Adrienne, Hermel, désemparé, seul, décide de revenir dans sa paroisse d'origine, paroisse où il a toujours désiré retourner. Je n'ai pas idée des raisons qui le poussaient encore à revenir chez lui après tant d'années passées en Gaspésie. Sûrement une idée qui ne s'est jamais déracinée comme semblent le dire ses enfants.

En avril 1968, à notre grande surprise, il se remarie avec une cousine de ma mère, Albertine Rioux, veuve depuis quelques années de son mari Arthur Rioux qui l'a laissée avec la gestion d'une compagnie d'autobus de transport d'écoliers. Hermel peut encore une fois apprivoiser un nouveau métier :

chauffeur d'autobus. Mais cela a été de courte durée, car Albertine meurt d'un cancer en 1973.

Il n'est pas dans la mentalité d'Hermel de demeurer seul et dès le 22 juillet 1974 il convole en troisièmes noces avec une autre cousine de ma mère, Yvonne Rioux, de Saint-Eugène-de-Ladrière. Il emménage avec elle dans sa petite maison du 5^e Rang, jusqu'à sa mort le 30 septembre 1996, à l'âge respectable de 86 ans. Il avait l'âge d'un vieillard, mais le travail ne l'a pas usé; il a travaillé jusqu'au bout et a toujours porté droit la fierté de sa personne.

Hermel Thibault

Hermel est né à Montréal et y passa son enfance mais c'est à St-Simon qu'il vécut son adolescence. Il devint ensuite Gaspésien d'adoption. Grâce à son acharnement au travail, dans l'exécution de ses mille métiers pour assurer la survivance des siens, il a su s'adapter à ce pays de colonisation aux mille misères, devant, au surplus côtoyer la maladie de sa compagne de vie et partager la pauvreté de ses compatriotes. Dernier des défricheurs de sa lignée de vaillants ancêtres, il a su dompter la forêt, en faire sa maison, ses bâtiments de ferme. Il a su donner cette forêt à l'agriculture; il a participé au développement de sa Gaspésie d'adoption. Père aimant, doux et compréhensif, aimé sans bornes de ses nombreux enfants et descendants, il a salué tous ceux qu'il n'aurait pas voulu quitter pour la dernière fois à l'âge avancé de quatre-vingt-six ans. Longévité et bonheur dans le grand âge lui furent accordés en guise de récompense bien méritée.

Adrienne Marquis

Adrienne, femme de talent, personnalité attachante, munie d'un moral indestructible seconda son mari toute sa vie durant. Même atteinte de tuberculose et malgré ses séjours répétés au Sanatorium, elle a mis au monde de nombreux enfants que la civilisation et la religion lui défendaient de ne pas avoir. Elle assumait le lot qui était le sien, sans jamais défaillir à la tâche, sans jamais se plaindre. Elle a gratifié les siens de son sourire accueillant jusqu'à la toute fin de sa vie.....





PIERRE DUGUA DE MONS : LE GENTILHOMME DERRIÈRE CHAMPLAIN

Jean-Yves Grenon

Originaire de Saint-Jovite (Québec), Jean-Yves Grenon est diplômé des universités de Montréal, de Paris et de Cambridge, avec spécialisation en droit international public. Diplomate à la retraite, il a représenté le Canada sur trois continents, dans huit pays. Ancien professeur à l'Université Laval et à l'École nationale d'administration publique, il est l'un des cofondateurs de l'Association des familles Grenon. Membre de la Société historique de Québec et de la Société d'histoire de Sillery, il est l'auteur de plusieurs publications en France et au Québec sur Pierre Dugua de Mons.

Résumé:

Pour avoir épousé une Française de la région de Royan, ville natale de Pierre Dugua de Mons, et y avoir fait plusieurs séjours depuis les années 1950, je me suis intéressé à ce personnage longtemps méconnu en France, comme au Québec. Grâce à l'historien Jean Glénisson, à Jean Liebel, auteur du premier ouvrage sur Pierre Dugua, et à Guy Binot, j'ai pu accumuler la documentation à l'origine du présent texte portant sur la naissance, sur les origines familiales, la personnalité et la carrière de ce personnage. La dernière partie du texte résume son œuvre de premier colonisateur du Canada, à titre de lieutenant-général de l'Acadie et de la Nouvelle-France (1603-1612), en particulier dans la fondation de Québec avec son lieutenant Samuel de Champlain. Récemment, la Ville de Québec, Parcs Canada, la Commission des champs de batailles nationaux et la Société historique de Québec dévoilaient un monument à sa mémoire, un heureux prélude à la commémoration de Pierre Dugua lors des fêtes du 400^e anniversaire de la ville.

Peu de gens savent que Samuel de Champlain était à Québec, de 1608 à 1612, le lieutenant de Pierre Dugua de Mons, un gentilhomme saintongeais ami du roi Henri IV. En juillet dernier, un monument érigé¹ par la Ville de Québec, est venu commémorer officiellement le rôle de premier plan joué dans l'histoire par le premier lieutenant-général d'Acadie et de Nouvelle-France, de 1603 à 1612, et financier persévérant qui « donna le vrai départ de la colonisation française sur le territoire du Canada »². L'historien réputé Marcel Trudel n'hésita pas à reconnaître que « sans de Mons, on peut présumer qu'il n'y eût pas eu Champlain »³. C'est dire l'importance historique de ce personnage méconnu.

SA FAMILLE ET SA PERSONNALITÉ

Pierre Dugua est né au château de Mons, à Royan, en Saintonge, aujourd'hui Charente-Maritime, vers 1585. Il est le fils de Guy Dugua, sieur de Mons, et de Claire Goumard, tous deux de lignée noble. Ils ont également une fille, Marie. Les Dugua remontent au XII^e siècle à Marennes, plus tard au château de Chatelars⁴, à Meursac, et à Royan en 1508, où Arnaud Dugua est le premier à prendre le titre de seigneur de Mons, suivant le nom de son fief⁵. Son fils, Loubat Dugua, s'est illustré à titre de commandant de la citadelle de Royan, une redoutable place forte contrôlant l'accès à la Gironde, et donc à Bordeaux. La famille de Pierre est à l'aise et de confession calviniste récente, comme la Réforme elle-même. Les armoiries de famille sont « l'estoille et un croissant d'argent en champs de gueules et une bande d'or par milieu ». Elles sont encore visibles au château de Chatelars, et à l'abbaye de Sablonceau dont l'abbé, Jehan Dugua, était l'oncle de Pierre⁶. L'orthographe de son nom a varié

¹ Sur le « Mont Dugua », l'ancien toponyme donné en 1613 par Champlain au promontoire où est située la Citadelle. L'actuelle rivière Charles à Boston fut désignée rivière Dugua par Champlain en 1605. Sur sa carte de 1609, Champlain donne aussi le nom « Rivière du Gast » à la rivière Nicolet. Jean Liebel, manuscrit, p. 208.

² Guy BINOT, *Pierre Dugua de Mons, gentilhomme royannais, premier colonisateur du Canada, lieutenant-général de la Nouvelle-France*, Royan, éditions Bonne Anse, 2004, p. 55. C'est l'ouvrage le plus complet et le plus à jour sur le sujet. Ce remarquable ouvrage a été précédé, en 1999, par une biographie minutieuse de Jean LIEBEL, *Pierre Dugua, sieur de Mons*, Niort, éditions Le Croît vif. Voir aussi le chapitre rédigé par Jean-Yves GRENON, dans *Champlain, naissance de la Nouvelle-France*, dir. Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, Sillery, Septentrion, 2004, et un opuscule sur *Pierre Dugua de Mons et les fondations de l'île Sainte-Croix, Port-Royal et Québec*, 5^e édition, Québec, Société historique, 2006, 54 p.

³ Marcel TRUDEL, *Histoire de la Nouvelle-France - II Le comptoir 1604-1627*, Montréal, Fides, 1966, p. 452.

⁴ Le château de Chatelars a été construit à la fin du XV^e siècle par Arnaud Dugas, l'arrière-grand-père de Pierre Dugua de Mons.

⁵ Pour plus de détails sur les Dugua, voir LIEBEL, *op. cit.*, p. 1-14, et le regretté Jacques DANIEL, dans la *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, tome XVIII, 1992.

⁶ Ces armoiries sont reproduites à l'entrée de l'habitation de Port-Royal reconstruite en 1939 à Annapolis-Royal, en Nouvelle-Écosse, et sur le monument élevé en 1988, à Royan, à la mémoire de l'enfant du pays. Sous le listel placé sous l'écusson de Port-Royal, on lit : « Dabit Deus his quoque finem » dont l'origine est incertaine mais qui, selon Elizabeth Jones, serait une citation de Virgile placée là, en 1606, par le lettré Marc Lescarbott (lettre du 21 décembre 2005 adressée à l'auteur). La

avec le temps⁷, Pierre Dugua de Mons étant la graphie généralement retenue par les historiens d'aujourd'hui, étant donné qu'elle correspond bien au nom de son fief à Royan. Il ne faut pas le confondre avec un sieur de Monts, commissaire royal en Nouvelle-France, envoyé à Québec en 1662 par Louis XIV pour faire enquête sur la colonie en grandes difficultés. Nous n'avons aucun portrait authentique de Pierre Dugua (pas plus que de Champlain)⁸. Quant à sa personnalité, Marc Lescarbot et Champlain le tiennent pour un grand seigneur, intelligent, bon organisateur, généreux et persévérant⁹. Samuel de Champlain écrit, en 1613, que « le sieur de Mons agissait pour le désir qu'il avait que toutes choses réussissent au bien et à l'honneur de la France »¹⁰



Statue de Pierre Dugua de Mons,
Photographie : Christian Saint-Pierre / Le saint publicité + design
Gracieuseté de la Chambre de commerce française au Canada, section Québec

JEUNESSE, CARRIÈRE ET MARIAGE

Né au bord de la mer, l'adolescent Pierre Dugua a vu les pêcheurs de Royan hisser les voiles pour « la grande aventure » de la pêche sur les bancs des « Terres neuves », et peut-être rêvé de découvertes outre-mer. Mais depuis 1562, à peine né, les impitoyables Guerres de religion faisant rage autour de lui, le jeune noble n'a sans doute pas d'autre choix que d'apprendre le métier des armes, sans pouvoir bénéficier d'une éducation très poussée que personne ne pouvait lui donner facilement

traduction serait : « Dieu mettra fin aussi à celles-ci », paroles d'Énée exhortant ses hommes à ne pas se décourager après la tempête [I, 198.9].

⁷ Il y eut : du Gua, du Gas, de Guast, Monts, de Mont, Dumont, et de Mons, généralement employé par Champlain.

⁸ Le buste de bronze réalisé en 1904 par Hamilton McCarthy pour le monument d'Annapolis-Royal et le portrait de Mathieu Verlier offert par la France à la Nouvelle-Écosse en 2004 sont des représentations fictives, comme l'était le dessin de la collection Poore (1885) reproduit dans la revue *Cap-aux-Diamants*, hors série, 2004, p. 22.

⁹ L'historien, le père jésuite François-Xavier de Charlevoix, considère Pierre Dugua comme « un homme de grande droiture, plein de jugement et zélé pour mener à bien l'entreprise dans laquelle il s'était embarqué ». Cité dans Guy Binot, *op. cit.*, p. 65. Champlain abonde dans le même sens.

¹⁰ Samuel de CHAMPLAIN, *Les voyages*, 1613, p. 240.

¹¹ Tout jeune, il a pu voir défiler à Royan les troupes de Dominique de Gourges parties se venger des Espagnols (catholiques) qui avaient massacré les colons huguenots français établis en Floride en 1564.

dans une ville déchirée par les luttes sanglantes¹¹.

Le jeune seigneur saintongeais s'enrôla sous la bannière d'Henri de Navarre, le futur roi Henri IV, et lutta avec lui contre la Ligue (catholique). Il se distingue en particulier à Dieppe et à Honfleur, ce qui lui vaut, en 1594, une pension de 100 écus par mois. Vite remarqué à la cour, il sera élevé à la dignité de « gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy », une charge honorifique de chambellan, réservée à une vingtaine de personnes triées sur le volet. Un acte notarié de mai 1600 le qualifie également de « noble seigneur, gouverneur pour Sa Majesté du château et du bois de Boulogne ». Quant le sieur de Mons n'est pas à la cour, il habite habituellement à l'enseigne de la Rose rouge, rue Jehan-Thizon, à Paris¹².

Depuis 1597, Pierre Dugua est marié à Judith Chesnel, de la

maison noble de Meux, un château proche de Jonzac, en Charente-Maritime. Le mariage est célébré à l'église catholique, bien que le marié soit protestant. Elle a au-delà de dix ans de plus que lui, qui a dépassé la trentaine. La mariée apporte une dot importante d'environ 25 000 livres, somme qui servira en grande partie au projet de son mari en Nouvelle-France. Ils n'auront pas d'enfant. Pierre Dugua s'éteindra le 22 février 1628, dans l'oubli et peu fortuné, au château d'Ardenne, à Fléac-sur-Seugne, près de Pons dont il fut gouverneur de 1610 à 1617¹³.

LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE LA NOUVELLE-FRANCE (1603-1612)

Pour Pierre Dugua, le moment est venu en 1603 de réaliser un rêve, celui de donner à la France une terre en Amérique. Pour s'y préparer, il commence par vendre son château de Royan et ses autres propriétés. Il accepte l'invitation de son coreligionnaire Pierre Chauvin de Tonnetuit de l'accompagner au poste de

¹² La rue Jehan-Thizon est une transformation du nom de l'actuelle rue Jean-Tissot, près des rues de Rivoli et de Bailleul, dans le 1^{er} arrondissement.

¹³ Judith Chesnel décédera dix ans après son époux, en 1638, et elle sera inhumée dans la chapelle de Sainte-Eustelle, de l'église de Saint-Eutrope, à Saintes.

Tadoussac, en 1599. En 1603, son ami Chauvin et son successeur le commandeur Aymar de Chaste décèdent subitement. Le Canada se trouve donc ouvert pour une première colonie stable de peuplement en Amérique. Impatient d'en relever le défi, Pierre Dugua soumettra, dès 1603, à Sa Majesté, un mémorandum, décliné en sept articles, sollicitant un mandat royal dans ce sens et sans rien tirer des coffres du roi¹⁴, un plan original et audacieux.

C'est ainsi que le 8 novembre 1603, Henri IV accorde à Pierre Dugua de Mons le titre de lieutenant-général pour l'Acadie et la Nouvelle-France, avec pour mandat de représenter Sa Majesté dans un vaste territoire d'Amérique septentrionale¹⁵. Le 31 octobre, Pierre Dugua avait été nommé vice-amiral afin d'exercer les pouvoirs royaux en mer. Pour financer l'entreprise lointaine et incertaine, Pierre Dugua pourra, tel que demandé,

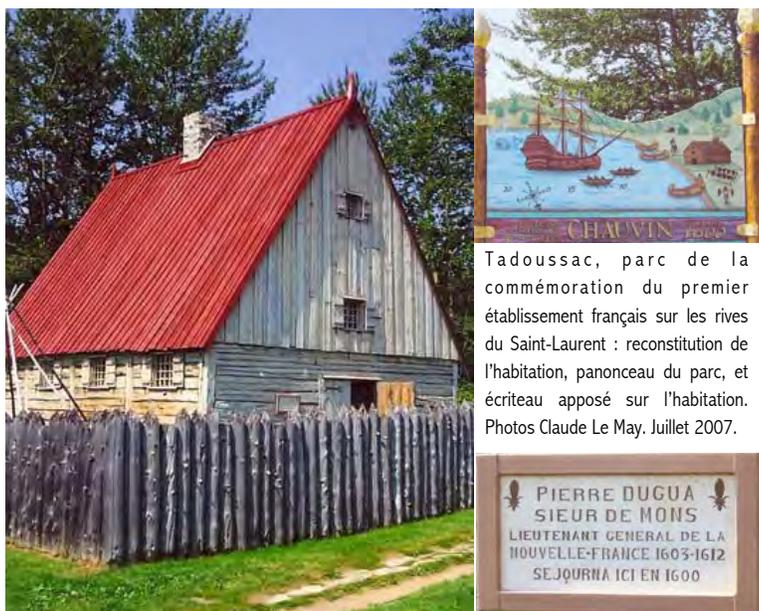
bénéficier d'un monopole du commerce des fourrures, pour une première période de dix ans¹⁶.

En 1604, il traversera à nouveau l'Atlantique pour aller fonder son premier établissement (éphémère) à l'île Sainte-Croix, aujourd'hui au Maine, et ensuite, en 1605, un deuxième à Port-Royal, maintenant Annapolis-Royal, en Nouvelle-Écosse, incendié en 1613 par l'Anglais Sir Samuel Argall. En 1608, déjà trop âgé (dans la cinquantaine) pour entreprendre une cinquième traversée à la voile, et malgré ses revers de fortune, le fidèle lieutenant-général d'Henri IV, persévérant dans son dessin colonial, poursuivra son œuvre, cette fois à Québec. Il n'oubliera pas l'Acadie qu'il confie à Jean de Biencourt de Poutrincourt et de Saint-Just. Son fils Charles de Biencourt de Saint-Just lui succèdera. C'est ainsi qu'il choisira son jeune ami Samuel Champlain¹⁷ comme lieutenant pour y fonder la ville et ce, grâce aux ressources matérielles,

financières et humaines que Pierre Dugua procurera à la colonie naissante, jusqu'en 1612. C'est pourquoi, à la lumière de l'historiographie contemporaine, on peut aujourd'hui affirmer que Québec est bel et bien une œuvre commune, celle de son premier lieutenant-général Pierre Dugua de Mons et de son lieutenant Samuel de Champlain. Les fêtes du 400^e, en 2008, ne manqueront certes pas de rappeler cette réalité historique si longtemps méconnue par... ceux qui m'ont enseigné l'histoire¹⁸.

Marc Lescarbot, le poète-historien de la Nouvelle-France, a tenu à célébrer, mieux que tout autre à l'époque, l'œuvre du gentilhomme de Royan, en lui consacrant, en 1609, le joli sonnet tiré de son *Adieu à la France* :

*De Monts, tu es celui de qui le haut courage
A tracé le chemin à un si grand ouvrage :
Et pour ce, de ton nom, malgré l'effort des ans,
La feuille verdoiera d'un éternel printemps*



Tadoussac, parc de la commémoration du premier établissement français sur les rives du Saint-Laurent : reconstitution de l'habitation, panonceau du parc, et écriteau apposé sur l'habitation. Photos Claude Le May. Juillet 2007.

¹⁴ Pierre Dugua, assidu à la cour, savait fort bien que l'influent surintendant des Finances, Maximilien de Béthune, futur duc de Sully, s'opposait vigoureusement à délier les cordons de la bourse royale pour financer, à son avis inutilement, « la navigation du sieur de Mons pour aller faire des peuplades au Canada », d'où il n'y a « pas de grandes richesses à tirer », père Pierre BIARD, *Relation de la Nouvelle-France*, Lyon, Louys Muguet, 1616, cité par Binot, *op. cit.*, p. 69.

¹⁵ N'étant pas de rang assez élevé, il n'aura pas le titre de vice-roi, lequel sera donné, en 1612, à son deuxième successeur le prince de Condé, un prince du sang.

¹⁶ Ce monopole, indispensable pour l'autofinancement de la colonie, sera violé par des marchands rivaux à maintes reprises et suspendu avant terme, ce qui, en 1607, empêchera temporairement Pierre Dugua de poursuivre son œuvre de « premier colonisateur du Canada », selon le sous-titre du livre de Guy Binot, *op. cit.*

¹⁷ La particule « de » n'apparaît qu'en 1610 dans le contrat de mariage de Champlain, avec Hélène Boullée. Champlain avait été un précieux collaborateur de Pierre Dugua de Mons en Acadie de 1604 à 1607.

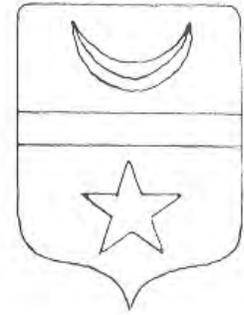
¹⁸ Pour en savoir davantage sur le rôle de Pierre Dugua de Mons dans la fondation de la Nouvelle-France, on peut consulter les ouvrages signalés dans la note 2, ainsi qu'un bel article de l'historien Jocelyn SAINT-PIERRE « Pierre Dugua de Mons, un acteur de premier plan dans la fondation de Québec, présent à l'hôtel du Parlement », *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, volume 35, avril 2006.

Hélie DUGUA
fils de Raymond DUGUA et de Izabeau de LISLEAU

Regnault DUGUA
valet de Chastellart

Antoine DUGUA
éc. sgr. de Chastelars
x Claude de BALLODES

DUGUA



Armoires de la famille Dugua de Mons.
L'estoile et un croissant d'argent en champs de gueules et une bande d'or par milieu.
Source : GRENON, Jean-Yves, *Pierre Dugua de Mons*, Éd. La Société historique de Québec, 2005.

Guillaume DUGUA
éc. sgr. de la Chesnade
x Marguerite ACCARIE

Arnaud DUGUA
éc. sgr. de Chastelars et de Mons
x 1475 Marguerite de BREMOND
x Marie SAULTIONNE

Jehan DUGUA
abbé

Jehanne DUGUA
x Jacques de LOUSMEAU

Guillaume DUGUA
éc. sgr. de Chastelars
x Marguerite POCQUAIRE
x 1506 Catherine de MAIGNE

Loubat DUGUA
éc. sr. de MONS
x Suzanne de MAIGNE

Izabeau DUGUA
x Jehan de LA BARTHE

Claire DUGUA
x Guillaume de LAIGLE

Marguerite DUGUA
x 1547 F. de LUCHET

Antoine DUGUA
éc. sgr. de Chastelars
x 1550 Louise LE FOURESTIER

Arnaud DUGUA
abbé

Guy DUGUA
éc. sr. de Mons
x Claire GOMMARD

Dugua
Antoine DUGUA
éc. sgr. de Chastelars
x Suzanne GOMBAUD

Marie DUGUA x
Joseph de MONTGAILLARD
éc. sr. de la Mothe

Pierre Dugua
Pierre DUGUA
éc. sr. de MONS
x 1597 Judith CHESNEL

Dugua
Marie DUGUA
x Philippe de LESTANG
x Louis GIRAUD

Benjamin G. **Gabriel de L.**

Source : LIEBEL Jean, *Pierre Dugua, sieur de Mons*, Niort, éditions Le Croît vif.



MYSTÉRIEUSE ANGÉLIQUE, MÈRE DE FRANÇOIS OLIVIER

Lise St-Hilaire (4023)

Née à Québec en 1952, Lise St-Hilaire est diplômée de l'Université Laval en technique spécialisée de radiologie et exerçait cette profession depuis 1970. À titre de *Gestionnaire PACS* (Picture Archiving Computer System) depuis deux ans, elle supervisait le système d'archivage des images radiologiques pour le CHA (Centre hospitalier affilié Enfant-Jésus - Saint-Sacrement). Descendante de Guillaume Guérin dit St-Hilaire, Lise est mariée et mère de deux enfants et grand-mère d'un petit garçon de six ans. Son intérêt pour les ancêtres a commencé alors qu'elle n'avait que 11 ans. Déjà à ce moment-là, son arbre était dessiné et contenait quatre générations. Plus tard, l'accessibilité d'Internet a ravivé son intérêt pour la généalogie. Retraitée depuis l'été dernier, elle consacre maintenant la majorité de ses loisirs à sa passion, la généalogie.

Résumé :

Le mystère entourant la mère de François Olivier, de Saint-Nicolas de Lévis, persiste depuis fort longtemps. Ainsi, au cours de mes recherches, j'ai pu lire des notes que d'autres chercheurs avaient laissées. Je n'ai cependant trouvé aucune affirmation, ni preuve, avant de tenter moi-même d'élucider le mystère. François nommait bel et bien sa mère lors de son mariage en 1796. Tout est dans le PRDH et dans la banque Parchemin de cette époque. Comment se fait-il donc que cette dame ne soit pas identifiée encore? En fait, ce n'est pas si simple, car notre mystérieuse Angélique a plus d'une fois changé d'identité. Voici donc la démarche que j'ai utilisée pour arriver à mes découvertes.

Plusieurs descendants des Olivier de la région de Saint-Nicolas, ainsi que d'autres chercheurs, se demandent depuis longtemps qui est donc cette Angélique, mère de François Olivier, qui porte le nom de Savard devant le notaire Alexandre Dumas¹ et celui de Girard devant le curé Le Courtois de Saint-Nicolas². Pourquoi alors le notaire Alexandre Dumas et le curé Le Courtois se contredisaient-ils au sujet du nom de famille de la mère de l'époux? Lequel dit vrai? Les informations trouvées en cours de route nous ont fait découvrir la vraie Angélique! Voici donc le cheminement vers la vérité...

FRANÇOIS OLIVIER, SON NOM ET SA NAISSANCE

Outre les faits en rapport avec la mère de François Olivier, le curé Le Courtois mentionne, dans le registre de mariage², que l'époux est natif de Saint-Nicolas :

[...] entre françois-olivier Laboureur, fils majeur d'Angelique Girard natif de cette paroisse et y demeurant d'une part, et Marie-rose demers fille mineure de Joseph-Marie Demers et de Marie-Marguerite Demers Ses pere et mere aussi de cette paroisse et y demeurant d'autre part [...]

Ce texte étant le point de départ de la recherche, voyons ce que le notaire Dumas en disait au moment de signer le contrat de mariage¹ :

¹ Greffe Alexandre Dumas, 10 décembre 1795.

² Registre de Saint-Nicolas, 12 janvier 1796.

[...] furent presens françois Olivier, fils de Marie Angelique Savard, resident en la paroisse Saint Nicolas Comté Buckinghamshire Stipulant pour lui assisté du Sieur Jean Baptiste Demers Capitaine de la dite paroisse, et Simon Lamotte Ses amis, d'une part.

Et d'autre part le Sieur Joseph Marie Demers Sergeant del adite paroisse, Stipulant pour demoiselle marie rose demers issüe de son mariage avec marguerite Demers, du consentement de sa dite fille presente et avec lagrement de charles Demers oncle del adite demoiselle et de françois Demers Son frere. [...]

Curé et notaire semblent au moins d'accord sur un point : la mère du marié s'appelle bel et bien Marie-Angélique. C'est plutôt lorsqu'il est question du nom de famille que le mystère est soulevé! Girard ou Savard? Nous constatons que les noms sont parfaitement lisibles et qu'ils ne laissent aucun doute quant à l'orthographe du patronyme. L'un a pourtant bel et bien écrit Girard et l'autre Savard.

Nous ne saurons jamais ce qui a attiré Marie-Angélique à Saint-Nicolas particulièrement, mais ce que nous savons avec certitude, c'est qu'elle y a vécu avec son seul fils, ce dernier ayant fait de même avec sa propre famille.

La première chose que nous avons vérifiée a été la possibilité d'un mariage tardif Olivier-Girard ou Olivier-Savard à Saint-Nicolas ou dans les régions avoisinantes. Or, aucune naissance, aucun mariage ni décès d'une personne du nom de Girard ou de Savard n'ont

été répertoriés dans ces registres pour cette période. Il n'y en avait pas plus dans les comtés de Lévis et de Lotbinière, selon nos recherches dans les répertoires de ces différentes paroisses, dans les fichiers Loiselle, dans les dictionnaires Tanguay et Jetté et dans le PRDH³. Nous savons donc que Marie-Angélique tire son origine assurément d'ailleurs et que personne de sa famille proche n'est venu la rejoindre dans ce secteur.

De plus, comme François Olivier a épousé une fille de 16 ans et engendré avec elle 18 enfants, il devait avoir autour de 21 ans lors de son mariage en 1796. Nous recherchions donc un enfant né vers 1775 à Saint-Nicolas. Après avoir feuilleté attentivement le registre de Saint-Nicolas autour de cette année-là, nous avons constaté qu'un enfant illégitime a été baptisé en ce lieu, justement en 1775. Ainsi, même s'il a été baptisé du nom de Jean-Baptiste, son parrain s'appelant François et sa mère Angélique, nous croyons fermement qu'il s'agit de François Olivier. Voici le texte de l'acte de baptême en question² :

L'an mil Sept Cent Soixante et quinze le vingt trois de fevrier Je sousigné prêtre Recollet missionnaire ay baptisé Jean Baptiste né d'aujourd'huy Sa mère angelique [...] et pater ignoratur. Le parrain a été francois demers La maraine angelique frechet Lesquels ont déclaré na scavoir Signé.

f. bonaventure

FRANÇOIS OLIVIER, SA VIE ET SA FAMILLE

François a donc eu, avec son épouse Marie-Rose Demers, à Saint-Nicolas⁴ même, 18 enfants (Rose, Domitilde, Sylvestre, Jean-Baptiste, Christine, Procule, Charles, Joseph, Marguerite, Geneviève, Benjamin, Constance, Marie-Esther, Modeste, Louis, Basile, Marie-Éléonore et Adèle), dont 15 ont convolé, les trois autres étant décédés avant d'atteindre l'âge requis. Dans les textes, le trait d'union entre François et Olivier que nous avons vu dans l'acte de mariage se retrouve dans celui de la naissance de l'aînée Marie-Rose. Le même célébrant qu'au mariage tient encore à préciser que François est probablement illégitime. Par la suite, le nom d'Olivier s'imposera naturellement à toute sa famille et le trait d'union disparaîtra.

Après la lecture de tous les actes de baptême de ses enfants au registre, un détail a retenu notre attention : Charles avait pour marraine Élisabeth Savard, qui a bel et bien signé le registre (*signature 4*). Aucun lien de parenté n'est pourtant ajouté, bien que cette dernière ait pu être la tante de l'enfant.

Toutes les informations recueillies pour les familles et dans le recueil sur les Olivier⁵ octroyaient à Marie-Angélique le nom de Girard. L'auteure, Yvette Olivier, affirme même au début de ses écrits que les parents de Marie-Angélique sont Philippe Girard et Véronique Dussault de Saint-Augustin. Après avoir adopté cette famille comme étant celle de Marie-Angélique à l'origine et fait les recherches en ce sens, nous avons préféré suivre la piste de la marraine de Charles, étant donné que nous n'avons jamais pu prouver cette affirmation et que Mme Olivier ne fournissait aucune référence à ce sujet.



BAnQ – E6S7SS1P38815 – Paysage champêtre à Saint-Nicolas.

Ainsi, Rose, l'aînée des Olivier, épousa Louis Bergeron le 21 septembre 1819 à Saint-Nicolas⁴. C'est d'ailleurs par elle que le lien se fait avec la famille de mon mari, descendant des Moffet de Saint-Nicolas. Les parents auront alors le plaisir d'être présents à la plupart des mariages de leurs enfants. Ils seront notamment présents à celui d'Adèle, la benjamine, le 27 juin 1853 à Saint-Nicolas, sans qu'aucun des actes de mariage des enfants ne précise quoi que ce soit.

Marie-Angélique n'apparaît nulle part. En dépit de cela, lors de la rédaction du contrat de mariage de Rose Olivier, le notaire Guay⁶ donne une information qui nous conduira vers notre mystérieuse Angélique. Voici

³ Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal.

⁴ Registre de Saint-Nicolas, de 1796 à 1828.

⁵ Yvette OLIVIER, *Les Olivier*, brochure disponible à la Société de généalogie de Québec.

⁶ Greffe du notaire Louis Guay, 13 septembre 1819.

ce qu'il disait en parlant des témoins présents du côté de l'épouse :

[...] *Damoiselle Rose olivier future epouse des dits Sieurs et Dame ses frères, Sieurs et Damoiselles, olivier, - Jean B.^{te}, Domitile et Christine olivier ses freres et Sœurs, de Dame Elisabeth Savard Son Ayeule, du Sieur Joseph Marie Demers Son Ayeul maternel, et des Sieurs et Dame françois Demers son oncle et tante, [...]*



Rose Olivier
Photo prise vers 1865
Courtoisie de Jean-Daniel Thériault, membre n° 2227

Rappelons-nous que la marraine de Charles s'appelait justement Élisabeth Savard, tout comme ici l'*aïeule* de la mariée Rose Olivier. Joseph-Marie Demers est également nommé comme étant *ayeul* et il est bel et bien le père de Rose Demers. Se peut-il donc que notre Angélique et cette Élisabeth Savard soient la même personne? Charles étant décédé à 22 ans, sa marraine n'a malheureusement pu nous fournir d'autres preuves de son identité par la suite.

Après la vérification des actes de décès⁷, nous avons constaté qu'aucun n'a été trouvé pour François Olivier. Néanmoins, dans celui de Rose Demers, son

épouse, on dit qu'elle est veuve⁸. François serait donc décédé quelque part entre juin 1853 (mariage d'Adèle la dernière-née, où il était présent) et novembre 1857, où sa veuve meurt. Notons tout de même qu'il n'était pas présent au remariage de son propre fils Sylvestre en 1854. Peut-être était-il déjà décédé?

En suivant François et sa famille au sein des différents recensements⁹ disponibles, nous pouvons voir vieillir les enfants et suivre leur progression dans la maison paternelle. Il est alors possible de comparer avec la réalité de leur vie de famille, les personnes vivantes, présentes ou non dans la maisonnée. Cependant, malgré que ce soit très intéressant, cela n'indique d'aucune manière le lien qui les lie à Marie-Angélique ou à Élisabeth, ni une quelconque parenté entre eux. Cette dernière ne semble donc pas vivre avec son fils après son mariage. Il est du moins impossible de le prouver.

De retour au registre de Saint-Nicolas, une Angélique Savard meurt à l'âge de 87 ans et est dite veuve de François Sasseville. Rappelons ici qu'il n'y a aucune famille Savard qui y vivait entre 1775 et 1835, ni même au cours des quelques années suivantes (rien au registre de Saint-Nicolas ni dans aucun contrat notarié de la région). C'est ce qui nous porte à croire que cette Angélique Savard que l'on retrouve décédée à Saint-Nicolas¹⁰ dans l'acte qui suit serait effectivement la mère de François Olivier :

Le huit Juin mil huit cent trente cinq Nous Prêtre Curé de St. Nicolas soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse Angélique Savard veuve de François Sasseville, cultivateur décédée depuis trois jours âgée de quatre vingt sept ans. Presens Joseph Croteau & guillaume Croteau soussignés.

*G^m Croteau Jos. Croteau
MDufresnePtre*

Nous devons cependant noter qu'aucune mention n'est faite de la famille Olivier à cette occasion. Qui était donc ce François Sasseville qui, d'ailleurs, porte le même prénom que le fils unique de Marie-Angélique? Serait-elle retournée vivre avec lui après le mariage de son fils? Aucun recensement ne permet de les retrouver pourtant!

FRANÇOIS SASSEVILLE ET SA FEMME

Voilà un autre mystère, puisque François Sasseville et Élisabeth Savard (et non Angélique Savard; et cette

⁸ Registre de Saint-Nicolas, 9 novembre 1857.

⁹ Recensements du comté de Buckinghamshire 1825, 1831 et 1842.

¹⁰ Registre de Saint-Nicolas, 8 juin 1835.

⁷ PRDH et Registre de Saint-Nicolas.

fois le notaire François-Emmanuel Moreau et l'abbé Morisseau sont d'accord) se sont épousés en juillet 1764¹¹. Voici des extraits des deux textes en question :

Par devant le notaire royal [...] furent present en leur personne francois sasseville fils d[...] Rene sasseville et de marie ursule Bédard ses pere et mere [...] marie louise delage[...]Et d^{lle} marie Elizabeth Savard fille duS^{pere} Pierre Savard et de marie Bourrée ses pere et mere de la paroisse de charlesbourg [...] âgée d'environ dix sept ans [...]

[...] Entre francois Sasseville veuf de marie Louise Delage Ses pere Et de la paroisse de quebec dune part Et marie Elisabette Savard fille de feu pierre Savard Et de marie Bourret Ses pere Et mere de cette paroisse dautre part [...] En presence de jean Baptiste chretien Cousin germain de l'Epoux raphaël giroux amy dudit, charles Savard frere de Lepouse francois Boilard Son oncle, charle Savard Son Cousin oncle paternel Lesquels ont déclaré avec LEpoux Et Lepouse ne Scavoir Signer de ce Enquit Suivant Lordonnance reserve des Soussignés [...]

Qu'elle se nomme Angélique ou Élisabeth Savard, ces textes nous prouvent de toute évidence qu'il s'agit de la même et unique personne puisque, dans les deux cas, l'Angélique en question avait épousé François Sasseville sous le nom d'Élisabeth. Comment alors François Olivier, né en 1775, peut-il être un enfant illégitime si elle s'est mariée en 1764? Qu'est-il donc arrivé à ce couple?

François Sasseville est né et a été baptisé en octobre 1740 à Charlesbourg¹². Lors de son mariage avec Élisabeth Savard, il était veuf de Marie-Louise Delage (Claude et Marie-Anne Bragelonne), qu'il avait épousée en 1761 à Beauport¹³. Il ira ensuite vivre à Québec avec Marie-Louise qui décédera le 21 avril 1763 sans postérité. Il faut donc nécessairement que la vie de couple de François Sasseville ait été écourtée et qu'Élisabeth (Angélique) se soit retrouvée seule, veuve ou abandonnée avant la naissance de son fils unique. Nous savons qu'ils n'ont pas eu d'enfants ensemble, qu'ils ont vécu à Québec comme en témoignent leurs présences aux mariages, baptêmes et contrats rédigés¹⁴ pendant leur vie de

couple. Par exemple, nous retrouvons Élisabeth (Angélique), femme de François Sasseville (dite belle-sœur de l'épouse), comme signataire au mariage d'Élisabeth Deluga, fille de Guillaume Deluga, navigateur et de Marie-Joséphite Sasseville (sœur de François), mariés le 26 octobre 1764 à Québec (*signature 1*).

Le 11 mars 1765, chez le notaire Sanguinet, François Sasseville et son épouse ont acheté une moitié d'emplacement situé au faubourg Saint-Vallier, rue Saint-Roch à Québec. François était alors *passager** et vivait avec son épouse Élisabeth Savard à la Petite Rivière aussi connu sous le nom de Rivière Saint-Charles.

Le 6 juillet suivant, chez le même notaire Sanguinet, une quittance dans la famille Sasseville mentionne que François, charpentier de navire, habite le faubourg Saint-Vallier de Québec. Un bail et un dépôt enregistrés en 1767 ne parlent cependant pas de l'épouse de François, mais précisent néanmoins qu'il est de la Petite rivière. Puis le couple revend l'emplacement, acheté en 1765 rue Saint-Vallier, sur lequel ils auraient bâti entre temps une maison de pierres. Nous sommes le 21 janvier 1771. Le contrat est signé encore une fois chez le notaire Sanguinet. François est alors journalier et son épouse dûment autorisée Élisabeth Savard comparaitra par la suite pour déposer le contrat. À ce moment-là, elle signera (*signature 2*). Il est écrit que cette terre appartenait aussi en partie à François Girard dit Breton de Charlesbourg, d'où peut-être la méprise pour le nom de Girard? Qui sait?

À l'été 1772, le 5 août pour être plus précis, le notaire Saillant le Collégien rédige un contrat de vente pour la terre du faubourg Saint-Vallier. Élisabeth n'est alors pas mentionnée au contrat. Que devons-nous en conclure? Ici, tout n'est que spéculation. A-t-elle déjà été *mise à la porte*? Puisque nous savons qu'elle accouchera de François Olivier à la fin de février 1775, nous pouvons supposer qu'elle fréquentait peut-être déjà le père de l'enfant à ce moment. Comme elle a donné à son fils le même prénom que son mari, pouvons-nous penser qu'elle l'aimait encore malgré les événements? En fait, nous pouvons imaginer tous les scénarios. Il aurait quand même été surprenant qu'une femme ait donné à son unique fils le nom de son ex mari, si elle ne ressentait plus aucun sentiment pour lui. Mais on ne sait jamais...

Quoi qu'il en soit, les signatures de Mme Savard seront convaincantes. Nous avons cherché toutes les signatures apposées par toutes les Angélique ou Élisabeth Savard ayant vécu dans ce temps-là. Les voici, l'une après l'autre. Notez que ce sont les seules signa-

¹¹ Greffe François-Emmanuel Moreau, 1^{er} juillet 1764 et Registre de Notre-Dame-de-Québec, 2 juillet 1764.

¹² Registre de Charlesbourg, 28 octobre 1740.

¹³ Registre de Notre-Dame-de-Miséricorde de Beauport, 12 janvier 1761.

¹⁴ Registres de Québec, Charlesbourg et Beauport, et banque Parchemin.

*NDLR : ou passeur

tures existantes. Dans tous les autres documents, elle ne signe pas, ni d'ailleurs ses homonymes.

Nous avons la chance de pouvoir comparer les signatures d'une personne qui a changé son nom, mais qui en a laissé une trace à quatre reprises et à différentes époques de sa vie, ce qui permet de voir que c'est bien la même personne. Elle a signé (1) au mariage de Marie-Josèphe Sasseville, où elle est dite sa belle-sœur. Puis au contrat de vente (2) d'une terre et d'une maison de pierres appartenant au couple Sasseville-Savard. Ensuite, au baptême (3) d'Angélique *Odi*, fille de François Audy et Josette (Marie-Françoise) Savard, où elle est la tante de l'enfant. Finalement, au baptême (4) de Charles Olivier, septième enfant de François Olivier et de Rose Demers, son petit-fils. L'observation du mot *élisabète* et *elisabet* des deux premières signatures démontre qu'elles sont de la même main. L'évolution de sa signature s'est faite au cours des années, mais la façon d'écrire Savard est pratiquement identique dans les trois dernières signatures. Élisabeth (Angélique) Savard est, ainsi, bel et bien la mère de François Olivier, et elle est aussi celle qui avait épousé François Sasseville, avec qui elle n'a eu aucun enfant, avant d'accoucher de François-Olivier. Ces preuves s'ajoutent aux recherches précédentes et viennent confirmer son identité.

Signature 1
26 octobre 1764, témoins au mariage, N.-D.-de-Québec

Signature 2
21 janvier 1771, vente, greffe Sanguinet

Signature 3
24 octobre 1777, marraine et tante, Charlesbourg

Signature 4
12 avril 1807, marraine, Saint-Nicolas

ÉLISABETH (ANGÉLIQUE) SAVARD

Il y a eu deux Pierre Savard, l'un marié avec Marie Bourret et l'autre avec Marie-Angélique Bourret¹⁵, qui sont deux sœurs. Marie est née et a été baptisée le 19

septembre 1715¹⁶ et Marie-Angélique est née le 17 juillet 1720 et a été baptisée¹⁷ le lendemain. Le PRDH nous indique que c'est la famille de Marie Bourret qui est celle de notre mystérieuse mère Angélique-Élisabeth. Plusieurs membres étant portés à changer de prénom, il aura quand même fallu vérifier les deux familles contenant l'ascendance de chacun :

Famille de Pierre **Savard** (Simon et Marie-Françoise Tellier) et Marie-Angélique **Bourret** (François et Marie-Suzanne Proteau) :

1. Pierre, n 23 novembre 1740, Charlesbourg.
2. Marie-Angélique, n 17 octobre 1742, Charlesbourg.
3. Marguerite, n 25 avril 1744, Charlesbourg, d 19 juin 1744, Charlesbourg.
4. Marie-Joseph, n 15 octobre 1745, Charlesbourg, m 23 juillet 1764, Loretteville, à Simon-Ignace-Siméon Teotaranhaen-Oteironhaen-Oraronouaen.
5. Régis, n 8 avril 1747, Charlesbourg.
6. Charles, n 20 juin 1749, Charlesbourg.
7. Marie-Françoise, n vers 16 décembre 1751, Charlesbourg, d 26 décembre 1751, Charlesbourg.
8. Joseph, n 16 avril 1754, Charlesbourg.
9. Marie-Françoise, n 10 novembre 1761, Loretteville.

Ci-dessus, il n'y a pas d'Élisabeth. Il y a une Marie-Joseph, mais elle a épousé un Amérindien. Nous notons aussi la présence d'une Marie-Françoise, mais qui n'a vécu que quelques jours. Puis, elle a un frère du nom de Charles.

Le curé de Charlesbourg connaissait certainement l'existence des deux sœurs mariées à un Pierre Savard. Il y a peu de chance qu'il ait fait erreur sur la personne. Voyons l'autre famille :

Famille de Pierre **Savard** (Jean-François et Marie-Marguerite Renaud) et Marie **Bourret** (François et Marie-Suzanne Proteau) :

1. Marie-Marguerite, n et b 26 décembre 1734, Charlesbourg, m 11 février 1754 à Charlesbourg avec Philippe Drolet.
2. Marie-Madeleine, n vers 1736, m 18 avril 1757 à Québec avec Charles-Marie Bonneau dit Labécasse.
3. Marie-Angélique, n 30 octobre 1737, b 8 février 1738 à Charlesbourg, m 8 février 1762 à Charlesbourg avec Louis Bernard.
4. Charles, n et b 19 avril 1740 à Charlesbourg, m 6 février 1763 à Charlesbourg avec Marie-Josèphe Lhérault.

¹⁶ Registre de Charlesbourg.

¹⁷ Registres de Notre-Dame-de-Québec, de Charlesbourg et de Saint-Nicolas.

¹⁵ PRDH.

5. Marie-Josèphe-Anne-Jeanne, n et b 29 juillet 1741 à Charlesbourg, m 13 janvier 1761 à Charlesbourg avec François Darveau dit Langoumois.
6. Pierre-François, b 16 février 1743 à Charlesbourg, d 21 mai 1760 à Charlesbourg.
7. Marie-Françoise, b 3 décembre 1744 à Charlesbourg, m 7 janvier 1766 à Charlesbourg avec François Roy dit Audy (témoins : deux Charles Savard, frère et oncle).
8. Marie-Louise, n et b 8 septembre 1746 à Charlesbourg, d 21 juin 1754 à Charlesbourg.
9. Élisabeth Savard, n et b 11 janvier 1748 à Charlesbourg, m 2 juillet 1764 à Charlesbourg avec François Sasseville.

Puisque nous avons vu plus haut qu'Élisabeth a signé comme étant la marraine de l'une des filles de sa sœur Josette, mariée à François Audy, il fallait confirmer que cette Josette était bien la sœur de notre Élisabeth. De plus, puisqu'il y est écrit que François Roy dit Audy épouse Marie-Françoise Savard et non Marie-Josette (il faut croire que c'est la mode dans la famille de changer de prénom...!), il a également fallu vérifier la famille de François Audy afin de déterminer le lien avec la bonne famille Savard. Malgré la complexité de la situation, toutes les vérifications des parrains et marraines ainsi que des témoins aux différents événements¹⁷ nous ramènent à cette famille de Pierre Savard et de Marie Bourret. Toutes les personnes mentionnées sont présentes et correspondent.

Angélique Girard-Savard est en fait née Élisabeth Savard et ne saurait être confondue avec sa sœur Angélique, car cette dernière a épousé Louis Bernard en 1762 et fait sa vie à Neuville, où elle a eu plusieurs enfants au cours de la même période. Il n'est d'ailleurs pas possible pour elle d'avoir accouché de François en 1775, puisqu'elle a eu douze enfants (Louis, Louis, Marie-Angélique, Marie-Louise, Marie-Louise, Marie-Thérèse, Marie-Josèphe, Joseph, Ignace, Marie-Marguerite, Marie-Clotilde et Charles-François), dont une petite fille née en 1775. Tous ces enfants Bernard se sont mariés à Neuville également.

CONCLUSION

Élisabeth (Angélique) Savard est née à Charlesbourg le 11 janvier 1748, fille de Pierre et Marie Bourret.

Elle a épousé François Sasseville à l'âge de 16 ans en 1764. Elle vivra avec son mari au moins cinq ans, soit jusqu'en 1771.

Elle changera son nom pour celui de sa sœur Angélique, pendant la période d'exclusion probablement, pour revenir à son véritable prénom et signer comme marraine de son petit-fils Charles, sous son vrai nom. Lors de son décès, le curé l'a nommée Angélique et savait sans doute qu'elle avait été l'épouse de François Sasseville auparavant. D'ailleurs qui nous dit qu'elle n'est pas retournée avec son époux plus tard? Cet événement, ainsi que le contrat de mariage de l'aînée de François Olivier, nous a permis de faire les premiers liens et nous a amené sur la bonne piste, mais c'est la comparaison des signatures qui est venue confirmer l'identité d'Angélique. D'ailleurs, son âge autant à son mariage qu'à son décès, correspondait parfaitement à celui d'Élisabeth, la benjamine de la famille de Pierre Savard et Marie Bourré.



BAnQ – P547S1SS1D567 – Village de Saint-Nicolas vers 1900.

Note : Par la suite, ayant parlé à des descendants de cette famille, j'ai appris que François-Olivier serait issu d'un mercenaire allemand du nom de Wagner. Oliver Wagner peut-être? Vérité? Rumeur? Légende? Qui le sait? Un autre beau sujet!

NDLR : Au moment de la parution du présent article, des informations supplémentaires ont été obtenues par l'auteur. Ces informations pourraient faire l'objet d'une nouvelle parution dans un prochain numéro.



LES PREMIERS RÉSIDANTS DE QUÉBEC

Michel Langlois (0045)

Président fondateur de la Fédération des familles souches québécoises et de l'Association des Langlois d'Amérique, l'auteur a fait carrière comme historien et généalogiste aux Archives nationales du Québec. Michel Langlois a signé de nombreux volumes dans le domaine, dont deux guides généalogiques. Puis, dix années de recherches intensives l'ont amené aux quatre tomes du *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois entre 1608 et 1700*. Plus récemment, il a signé *Montréal 1653 – La grande recrue* (2003), et *Carignan-Salière 1665-1668* (2004).

Résumé :

Tout comme Paris, Québec ne s'est pas faite en un jour. La ville de Québec a particulièrement mis beaucoup de temps à se développer. Samuel de Champlain a fait construire en 1608 une habitation qui n'était en réalité qu'un fort aménagé le long du Saint-Laurent, sur le site actuel de la place Royale, ou, en d'autres termes, un pied-à-terre en Nouvelle-France pour servir au commerce des fourrures. S'il était préoccupé par le développement de Québec, Champlain ne l'a guère montré, car il n'a pas fait de grands efforts pour le peuplement. En effet, très peu de Français sont venus à Québec entre 1608 et 1635 - année de la mort de Champlain - avec l'intention de s'y établir. Nombreux sont ceux qui y venaient dans le but d'y commercer ou d'y travailler pour un an ou deux, avant de retourner en France. Entre 1608 et 1633, au retour de Champlain après la prise de Québec par les frères David, Lewis et Thomas Kirke, seulement deux familles s'étaient établies pour y demeurer, soit celles de Louis Hébert et de Guillaume Couillard. Abraham Martin et Pierre Desportes avaient l'intention de se fixer à Québec, mais la prise du fort par les Kirke mit un terme au projet de Pierre Desportes. Quant à Abraham Martin, après être repassé en France de 1629 à 1633, il revint par la suite pour se voir accorder en 1635, par la Compagnie de la Nouvelle-France, la concession à laquelle il a donné son nom : les plaines d'Abraham.

LES PREMIERS ARRIVANTS

LES COUILLARD ET LES HÉBERT

Le bilan d'établissement pour ces années 1608 à 1633 ne serait que de trois familles. On a toujours considéré Louis Hébert comme le premier à se fixer définitivement à Québec. Mais son gendre Guillaume Couillard était déjà établi à Québec depuis 1613 et peut être considéré comme le premier habitant de l'endroit. Il y était comme matelot et calfat pour la Compagnie des Habitants et ne quittera plus Québec, même durant les années où les Kirke auront pris le pouvoir. Au retour des Français à Québec en 1633, il possédait déjà 20 arpents en culture. Son beau-père, Louis Hébert, alors décédé, n'avait de descendants que par sa fille Guillemette, épouse de Guillaume Couillard. Dès 1617, nous trouvons également à Québec le Normand Étienne Jonquest. Il épouse en 1618 Anne Hébert, fille de Louis Hébert et de Marie Rollet, mais son épouse meurt en couches un an plus tard. Lui-même disparaît peu après, probablement repassé en France.

Pour cette période d'avant 1633, mentionnons également Guillaume Hubout que nous retrouvons à Québec en 1627. Il épouse en 1629 Marie Rollet, la veuve de Louis Hébert, et demeure à Québec sous les Kirke. Il n'a malheureusement pas de descendants et décède en 1653. C'était un autre Normand, originaire du Mesnil-Durand, non loin de Lisieux.

Une autre famille, celle de Nicolas Pivert, époux de Marguerite Lesage, n'habitait pas Québec mais y fut

rapatriée en 1629. Nicolas Pivert travaillait à la ferme de Tadoussac. Il fut rappelé à Québec en 1628-1629 et semble y être demeuré par la suite.

LES BOURDON

En somme, le développement de Québec ne commence vraiment qu'en 1634 avec l'arrivée de l'ingénieur, arpenteur et cartographe Jean Bourdon, de l'abbé Jean Le Sueur et des familles venues avec eux de Normandie. S'il a joué un très grand rôle dans ce Québec des débuts, Jean Bourdon n'a pas eu, lui non plus, de descendant mâle autre que son fils Jean-François, lequel devint capitaine de navire et alla se fixer à La Rochelle. Quant à ses filles, Marguerite, Geneviève, Anne et Marie, elles se font toutes les quatre religieuses. Son autre fils Jacques meurt tué par les Iroquois. Voilà comment cette famille si importante pour les débuts de Québec n'a laissé aucun enfant pour perpétuer le nom. Curieusement, c'est aussi le cas de plusieurs autres ancêtres français établis à Québec : ils n'ont pas de descendants du nom.

LES SEVESTRE

Venu au pays en 1634, comme commis de la Compagnie des Cent-Associés¹, Charles Sevestre s'établit à

¹ **NDLR** : La Compagnie des Cent-Associés, ou Compagnie de la Nouvelle-France, est fondée le 29 avril 1627 (approbation royale le 6 mai 1628) par le cardinal de Richelieu, grand ministre de Louis XIII, pour établir l'Empire français en Amérique du Nord. Le territoire qui

Québec où il devient rapidement un personnage très en vue. Il sera d'ailleurs élu procureur-syndic de la Compagnie des Habitants, puis prévôt de la côte de Lauzon et commis général des magasins de la Nouvelle-France. Homme instruit, il était né d'une famille d'imprimeurs de Paris; il fera plusieurs fois le voyage aller-retour entre le Québec et la France, s'adonnant au commerce à titre de marchand. Il décède à Québec en 1657 laissant, de son épouse, Marie Pichon, sept enfants. Il n'a de descendance que par ses filles : Denise, épouse d'Antoine Martin; Marguerite, épouse d'Étienne Lesnard; Marie-Madeleine, épouse de Jacques Loyer; et Catherine, épouse de Louis Rouer.

LES BOUCHER

Originaire de Mortagne, au Perche, le maçon Marin Boucher arrive au pays en 1634 avec sa femme et leurs trois enfants. Il ne s'établira pas à Beauport comme ses compatriotes venus la même année avec Robert Giffard. Il se fixe plutôt à Québec sur une terre de trois arpents de front au bord de la rivière Saint-Charles, voisine de celle des Récollets. Il demeurera à cet endroit 13 années avant de s'établir définitivement à Château-Richer où il termine ses jours en 1671. Parmi ses enfants, le plus célèbre est sans contredit Pierre qui sera un interprète recherché, assurera le gouvernement de Trois-Rivières pendant plusieurs années, avant de développer la Seigneurie de Boucherville.

LES AMIOT

C'est en 1635 que Philippe Amiot arrive à Québec avec Anne Convent, sa femme, et ses fils Mathieu et Jean. Ce dernier fera son nom comme interprète. Philippe Amiot décède en 1639. Son nom sera perpétué par son fils Mathieu, qui prendra le surnom de Villeneuve. Il possédera de nombreuses terres à Québec, Sillery et à Cap-Rouge, et développera surtout celle qu'il possède déjà sur la Grande Allée. Ses nombreux descendants sont connus sous le nom d'Amiot et de Villeneuve.

lui est octroyé comprend la Nouvelle-France, de la Floride à l'Arctique et de l'Atlantique à l'Ouest inconnu, ainsi que d'importants privilèges de traite. En 1628, les Anglais capturent la flotte de la compagnie et, en 1629, la flotte et la colonie. Cette dernière est rendue à la France en mars 1632, mais la compagnie ne s'en remet jamais. En 1645, elle est forcée de sous-louer au Canada et à la Communauté des Habitants droits et obligations, lesquels lui sont retirés le 24 février 1663. Le Canada devient alors une colonie royale.

LES HAYOT

C'est à titre d'engagé de la Compagnie de la Nouvelle-France que Thomas Hayot, originaire de Soligny-la-Trappe, près de Mortagne, au Perche, arrive à Québec en 1638 avec son épouse Jeanne Boucher et leurs trois enfants déjà nés. Il obtient une terre à la Haute-Ville de Québec, mais la cède en 1641 à la Compagnie de la Nouvelle-France. Il finit par se fixer à Sillery sur une terre de deux arpents de front. En 1653, il est syndic pour les habitants de Sillery et de Cap-Rouge. Il laisse de nombreux descendants Hayot, Ayot et Ayotte par ses fils Jean et Adrien.



Marie Rollet et ses enfants, parc Montmorency, Québec.
Source : inventairenf.cieq.ulaval.ca/inventaire/

LES GROUVEL

Voilà un autre des premiers habitants de Québec qui ne laisse pas de descendants. On l'y retrouve en 1635 où il travaille à titre de charpentier et de maître de barques. Il épouse à Québec le 20 novembre 1635 Marguerite Aubert, fille de Guillaume Aubert et de Léonarde Chaline. Il meurt dans un naufrage en 1661.

La première génération des habitants de Québec avant 1640 se résume pratiquement à ceux que nous venons de mentionner. Il faut attendre un autre dix ans avant que s'établissent définitivement à Québec plusieurs marchands, hommes de loi et bourgeois qui donneront enfin l'essor attendu au développement de la ville.

Mais avant d'évoquer leurs noms, jetons un coup d'œil sur ce qui se passait dans les banlieues.

LES HABITANTS DES CÔTES SAINTE-GENEVIÈVE ET SAINT-JEAN 1634-1650

Jean Bourdon se fait concéder une terre à la côte Sainte-Genève, qu'il ne tarda pas à développer. Tout autour de lui vinrent graduellement se fixer plusieurs Normands, au fur et à mesure de leur arrivée au pays.

LES SÉDILLOT

Nous retrouvons Louis Sédillot à Québec en 1637 avec son épouse Marie Chable (ou Challe) et leurs enfants. Il travaille pour la Compagnie de la Nouvelle-France comme défricheur. Après avoir obtenu une terre sur le cap Diamant, terre qu'il cède en 1643 à la Compagnie de la Nouvelle-France, il reçoit une nouvelle concession de 40 arpents (14 ha) en superficie à la côte Sainte-Genève en 1645. C'est là qu'il s'établit définitivement. On l'y retrouve au recensement de 1667 où il a mis 40 arpents de terre en valeur. Ses fils Adrien,

Étienne et Jean perpétueront le nom à Québec. Les Sédillot sont les ancêtres des Montreuil.

LES PINGUET

C'est du Perche que vient Henri Pinguet, époux de Louise Lousche. Il arrive au pays en 1634 avec son épouse et leurs enfants et s'établit à Québec, où il devient aussitôt un des principaux marchands et bourgeois. Il se fixe sur une terre de la côte Sainte-Geneviève qui lui est concédée en 1638. Il est marguillier à Québec en 1656 et membre de la Société de traite de Tadoussac en 1659. Ses fils Noël et Pierre héritent de ses terres à la côte Sainte-Geneviève. Ils joueront à leur tour un grand rôle dans le développement de Québec à titre de marchands. Outre sa maison et ses terres de la côte Sainte-Geneviève, Noël possédera une maison à la Basse-Ville de Québec. Quant à Pierre, c'est à Sillery qu'il fera valoir son habitation.

LES MAHEU

René Maheu arrive au pays en 1637 et travaille pour la Compagnie de la Nouvelle-France. Il repasse en France en 1648; il se marie à La Rochelle avec Marguerite Corriveau. De retour à Québec, Maheu travaille pour la Communauté des Habitants. Il est commis général au magasin de la Compagnie des Habitants en 1651 et demeure à la Basse-Ville de Québec, sans doute dans une des maisons appartenant à la Compagnie. Il décède en 1661. Bien que ses fils Jean-Paul et Louis se marient, ils n'ont malheureusement pas de descendants.

LES MORIN

Nous retrouvons le charron Noël Morin à Québec dès 1639. Il y épouse en 1640 Hélène Desportes, âgée de 20 ans, la première fille née à Québec, qui est alors veuve de Guillaume Hébert. Il obtient un terrain de 40 perches de terre à la Haute-Ville de Québec, à l'emplacement de la maison de Guillaume Hébert, et reçoit par la suite une terre à la côte Sainte-Geneviève où il va se fixer. Il est qualifié de seigneur de la Rivière-à-la-Caille, à Montmagny, et coseigneur de la Rivière-du-Sud. Toutefois, il demeure à Québec et est considéré comme un des principaux bourgeois de la ville. Il travaille de son métier et est appelé en 1673, par le gouverneur Frontenac, à fabriquer 24 montures de canon avec leurs roues. Il se retire chez son fils Jean-Baptiste en 1675 et meurt à Québec en 1680. Il n'a de descendants du nom que par son fils Alphonse, époux de Marie-Madeleine Normand. Une fille, Marie-Anne, de son fils Jean-Baptiste lui donne des descendants ainsi que ses propres filles : Agnès, épouse de Nicolas Gaudry; Louise, épouse de Charles Cloutier; et Marie-Madeleine, épouse de Gilles Rageot.

LES BONHOMME

Nicolas Bonhomme, originaire de Sainte-Croix de Fécamp, en Normandie, épouse Marie Gouchet, au pays dès 1640, en contractant mariage à Trois-Rivières sous seing privé. Après un séjour en France, il revient et s'établit définitivement en 1645. Il se fixe à la côte Sainte-Geneviève qu'il ne quittera plus. Il obtient des emplacements à la Haute-Ville et sur la Grande Allée, mais il ne les conserve pas. C'est là qu'il décède en 1683 laissant plusieurs descendants par ses fils Guillaume, Ignace et Nicolas, et par ses filles Marie, épouse de Jean Nau, et Catherine, épouse de Jean Berthiaume.

LES LARCHEVEQUE

Cet autre Normand, originaire de La Gaillarde, pays de Caux, se marie à Québec en 1645. Il travaille comme serviteur d'Henri Pinguet puis s'établit sur une terre de la côte Sainte-Geneviève. Il se noie en revenant de l'île d'Orléans en 1659. Ce sont ses fils Jean l'aîné, Jacques, Henri, et Jean le jeune qui assureront sa descendance à Québec et développeront, grâce à Jean l'aîné, une partie de la côte Sainte-Geneviève.

LES MARSOLET

Nous connaissons bien cet ancêtre qui, enfant, vient au pays dès 1613, qui vivra parmi les Amérindiens et qui apprendra leur langue. Il séjourne à Tadoussac en 1623 et 1624. En 1626, il repasse en France mais revient au pays en 1627. Lors de la prise de Québec par les frères Kirke en 1629, il demeure au pays et travaille comme interprète pour les Anglais. En 1633, au retour de Samuel de Champlain à Québec, il repasse en France où il épouse Marie Le Barbier en 1637. Le 28 mars de la même année, la Compagnie de la Nouvelle-France lui concède la Seigneurie de Bellechasse (Berthier-en-Bas). Dès le 2 novembre 1640, il achète de René Maheu quatre perches de terre à la côte Sainte-Geneviève. On lui concède de nombreuses terres, dont celle de Gentilly, et l'arrière-fief connu sous le nom « Prairies Marsolet » à Cap-de-la-Madeleine (aujourd'hui Champlain). Le 9 mars 1649, la Compagnie de la Nouvelle-France lui concède 71 arpents de terre à la côte Sainte-Geneviève. Il revend le tout en 1657 quand il repasse en France avec l'intention d'y demeurer. Mais il revient au pays en 1663. On le retrouve à Trois-Rivières deux ans plus tard. Il revient à Québec par la suite et y décède en 1677.

LES HABITANTS DE SILLERY

LES JUCHEREAU

Les premières terres de Sillery se développent avec les Juchereau : Noël, sieur des Châtelets, et Jean, sieur

de Maur. Leur histoire est bien connue. C'est Noël qui arrive le premier en Nouvelle-France avec Robert Giffard en 1634. La Compagnie de la Nouvelle-France lui octroie ainsi qu'à son frère Jean, toutes les terres comprises le long du fleuve entre le cap Diamant et la rivière du Cap Rouge. Si Noël n'a pas de descendants, par contre, Jean, marié à Marie Langlois, compte de nombreux héritiers qui font leur marque à Québec et perpétuent largement le nom de Juchereau. Jean Juchereau de Maur s'établit à Sillery en 1643. En 1647, il reçoit la Seigneurie de Maur à Saint-Augustin, seigneurie qu'il va développer par la suite. Il est très rapidement considéré comme un notable de la ville de Québec. Il y agit comme marguillier en 1656 et 1657. Il prête de l'argent et brasse beaucoup d'affaires avec les habitants de Québec et des environs. Alliés aux Giffard, les Juchereau contribuent largement au développement de Québec, de Beauport et de Sillery.

Autour des Juchereau à Sillery s'établissent, vers 1650, quelques ancêtres dont nous ne ferons ici qu'évoquer les noms : Thierry Delestre dit Levallon, Étienne Blanchon, Nicolas Dupont. Au fief Saint-Michel, nous retrouvons Sébastien Langellier et Charles Guilleboust, et à la châtellenie de Coulonge : Barthélémy Gaudin, Pierre Delaunay et Pasquier Nony dit Larose. Sur la terre de Saint-Denis s'établissent Guillaume Gauthier dit Lachesnaye, Antoine Brassard, Jean Normand, Pierre Soumandre, Philippe Neveu et Jacques Maheu.

LES HABITANTS DE LA HAUTE VILLE

La Haute-Ville fut d'abord et avant tout développée autour de l'église de Notre-Dame-de-Québec, du séminaire de Québec, du collège des Jésuites et de l'Hôtel-Dieu. Ce sont surtout les gens chargés de l'administration du pays et les bourgeois qui y prennent résidence. C'est ainsi que nous y trouvons les Dupont de Neuville, les Legardeur de Tilly, les Chartier de Lotbinière, etc. Cependant, au tout début de Québec, nous voyons certains ancêtres s'établir à la Haute-Ville en raison de leur travail. C'est le cas de Martin Boutet, de Jean Levasseur dit Lavigne, de Jean Lemire et d'autres. Certains s'y fixent comme ceux qui précèdent, mais un bon nombre ne fait qu'y passer.

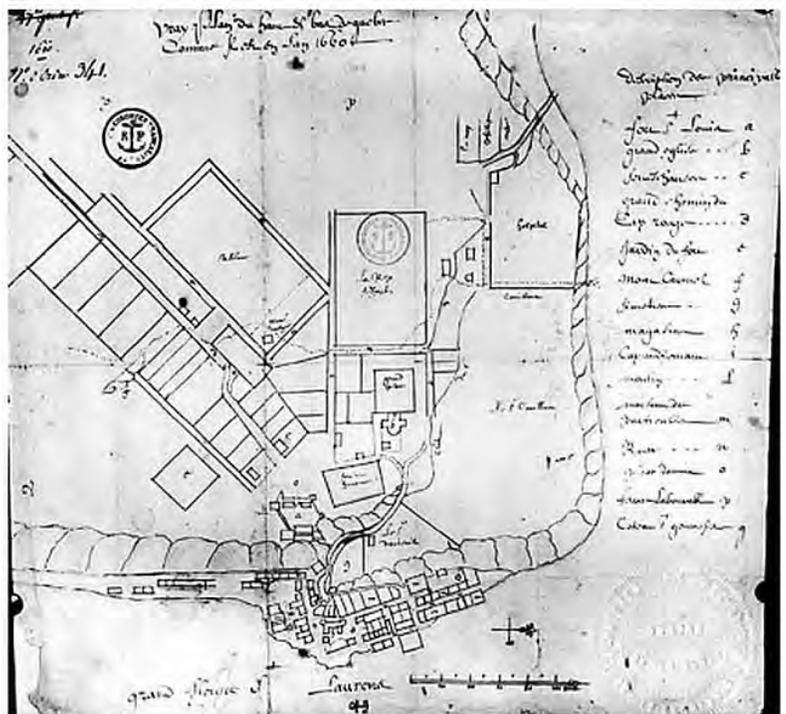
LES BOUTET

Martin Boutet dit Saint-Martin est un des premiers ancêtres à se fixer près de l'église de Notre-Dame-de-Québec. Marié à Saintes, en

Saintonge, à Catherine Soulange, il vient au pays dès 1643, engagé comme soldat. Il connaissait déjà la Nouvelle-France pour y être venu auparavant sur un vaisseau du roi. Il ne tarde pas à se faire connaître à Québec pour ses talents de musicien et de chantre. Il loge d'abord comme soldat au fort de Québec, puis s'achète une petite maison près de l'église paroissiale. Il devient bientôt chantre officiel de l'église de Québec. Il s'occupe des enfants de chœur et à compter de 1651, il devient professeur, ses deux premiers élèves étant Amador Martin et Louis Jolliet. Au cours des années suivantes, il est maître de chant et agit comme clerc de la fabrique. Il se donne par la suite aux Jésuites dont il devient le procureur. Il réside alors au collège des Jésuites où il enseigne les mathématiques. En 1678, il obtient du roi un brevet d'ingénieur. Il ne laisse de descendants que par sa fille Catherine, mariée en premières noces à Charles Philippeau, et en deuxièmes noces à Jean Soulard.

LES LEMIRE

Charpentier réputé, Jean Lemire est appelé très tôt à travailler à l'érection de maisons à Québec et aux environs. Originaire de Saint-Vivien de Rouen, en Normandie, il est au pays dès 1651. Il y épouse Louise Marsolet, fille de Nicolas Marsolet et de Marie Le Bar-



Plan de 1660 indiquant la convergence des rues du Vieux Québec vers la Place d'Armes.

© Bibliothèque et Archives Canada, C-15801.

bier. Il travaille d'abord à l'érection de maisons, puis est appelé à démonter et remonter le moulin à vent de Simon Denys de La Trinité, à Québec. Sa réputation comme charpentier de moulins est alors faite. Il va être appelé à construire de nombreux moulins. Quoique possesseur de terres à la Grande Allée et à la rivière Saint-Charles, son travail l'oblige à demeurer surtout à la Haute-Ville de Québec. Il est d'ailleurs élu procureur syndic des habitants, en 1668. Il travaille par la suite à l'érection de nombreux moulins à Québec et aux environs, de même qu'à Repentigny. C'est lui qui apprendra son métier au jeune Léonard Paillard qui deviendra par la suite un des principaux charpentiers de moulins du pays. Il laisse de nombreux descendants et descendantes.

LES LEVASSEUR

Dès 1641, nous retrouvons l'ancêtre Jean Levasseur dit Lavigne, cet ancêtre à Québec où il est commis au magasin de la Compagnie des Cent-Associés. Il épouse Marguerite Richard à Paris, en 1648. Levasseur ne tarde pas à se faire un nom comme habile menuisier. On lui confie l'entretien de l'église paroissiale et on fait appel à ses services pour toutes sortes de travaux de menuiserie. Il agit également comme clerc pour la rédaction d'extraits des registres. Il est à l'origine de la Confrérie de Sainte-Anne, en 1657. En 1663, on le retrouve huissier au Conseil souverain. Il obtient de nombreux emplacements de terre à Québec et dans les seigneuries avoisinantes, et continue de faire sa marque grâce en particulier à son fils Noël, sculpteur, et à ses descendants.

LES HUBOUT

On ne peut pas évoquer le Québec des années 1640 sans rappeler le souvenir de Mathieu Hubout dit Deslongchamps. Nous le retrouvons à Québec dès 1641. Il est qualifié de serrurier et de maître armurier. Il s'établit aussitôt à Québec et on ne compte plus les transactions qu'il accomplit, achats et ventes de terre et d'emplacements. Il épouse le 28 septembre 1649, à Notre-Dame-de-Québec, Suzanne Bedford ou Betefer, veuve de Jean Serne, fille de Richard Betefer et d'Anne Bonne, de Gloucester en Angleterre. En 1661, il vend sa maison et son habitation de la Haute-Ville de Québec à Louis-Théandre Chartier de Lotbinière et va s'établir à Notre-Dame-des-Anges, sur une terre reçue des Jésuites. Il revient par la suite à la Haute-Ville quand les marguilliers lui octroient des emplacements, chaque côté de l'église paroissiale. Après avoir vendu tous ses emplacements de Québec de même que sa maison, il va terminer ses jours à Lachesnaye, où il décède en 1678.

LES POIRIER

Le nom de Vincent Poirier dit Bellepoire est omniprésent dans les documents des notaires de Québec dans les années 1655 à 1685. Ce Parisien, originaire de la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, épouse Françoise Pinguet en 1655 à Québec. Il était arrivé au pays en 1653, comme sergent de la garnison de Trois-Rivières. Dès 1658, il se fait construire une maison de maçonnerie près de la sénéchaussée à Québec. Il possède une terre à la côte Sainte-Geneviève et une autre à la Haute-Ville de Québec. Il va continuellement spéculer sur des terres. Il en vend, il en loue et devient rapidement un des plus grands propriétaires terriens de Québec et des environs. Il décède à Québec où il est inhumé le 28 avril 1703.

Il y aurait bien d'autres noms à évoquer en parlant de la Haute-Ville de Québec et en particulier ceux des chirurgiens Jean Madry et Timothée Roussel, de l'entrepreneur Jean Lerouge, du serrurier Jeancien Amiot, de Jean Lemelin dit le Tourangeau, mais nous voulons surtout ici, en terminant, rappeler brièvement la mémoire de quelques ancêtres qui exercèrent des tâches importantes dans cette ville de Québec encore en gestation.

CHARLES LEGARDEUR DE TILLY (env.1614-1695)

Issu d'une famille dont les lettres de noblesse sont entérinées par le Conseil souverain en 1667, Charles Legardeur de Tilly, originaire de Thury-Harcourt, en Normandie, arrive au pays avec son frère Pierre Legardeur de Repentigny et sa sœur Marguerite, dès 1636. Il ne tarde pas à mesurer toutes les possibilités de faire fortune par le commerce et la traite des fourrures. Il repasse en France en 1644 et est de retour au pays l'année suivante au commandement d'un navire. Il voyage entre la Nouvelle-France et la France jusqu'en 1648. Il épouse, en septembre 1648, Geneviève Juchereau, fille de Jean Juchereau de Maur et de Marie Langlois. Il est alors nommé gouverneur de Trois-Rivières de 1648 à 1650. En 1650, il s'associe à François Byssot (Bissot) et à Jean-Paul Godefroy pour la traite de Tadoussac, et passe en France la même année pour tenter d'obtenir de la Compagnie des Cent-Associés l'exclusivité de la traite à Tadoussac.

On lui accorde la Seigneurie du Cap-des-Rosiers (Gaspésie) en 1652. Il continue de commercer notamment dans le domaine de la pêche à la morue. Il est nommé membre du Conseil souverain en 1663 et le demeure jusqu'en 1688. En l'absence du gouverneur, le comte de Frontenac, c'est lui qui, le 5 juin 1673, commande le château Saint-Louis. Il vend son fief de Saint-Michel, héritage de son épouse, au Séminaire de Québec en 1678. Après un conflit avec le gouverneur

Frontenac, il se réfugie chez son beau-frère Nicolas Juchereau, à Beauport. De retour à Québec en 1680, il règle ses comptes avec différents marchands et voit décliner rapidement ses affaires. On le décrit dans Signelay en 1688 comme étant « fort pauvre et fort vieux ». Il décède à Québec où il est inhumé le 10 novembre 1695.



Monument de Pierre La Gardeur de Repentigny
Source : BAnQ P1000 S4 D19 128
Photo recadrée pour les besoins de la revue.

NICOLAS DUPONT DE NEUVILLE (env. 1632-1716)

Originaire de Thiérache et fils d'un receveur général au grenier à sel, Nicolas Dupont descend d'une famille de la petite noblesse qui blasonne *d'argent à quatre chevrons de gueules*. Il arrive au pays en 1651 en compagnie de Marie Gauchet, sa mère, et de Marie-Madeleine, sa sœur. Dès 1655, il est marguillier de Notre-Dame-de-Québec. En peu de temps, il devient un notable de Québec. Tout d'abord, il s'intéresse au commerce et y fait de bonnes affaires, ce qui lui permet de bien asseoir sa fortune. Il ne tarde pas à posséder une terre à la côte Sainte-Geneviève, puis une autre sur le chemin de Cap-Rouge. Il passe en France en 1668 pour y réclamer ses lettres de noblesse. Il contracte mariage à Paris le 18 mars 1669 avec Jeanne Gaudais,

filles de Louis Gaudais et de Louise-Marguerite Margonne. De retour au pays, il achète le fief de la Clousterie, à Beauport, qu'il se met aussitôt à faire valoir.

C'est en 1672 qu'il achète une maison, rue Sainte-Anne, à la Haute-Ville, où il se fixe définitivement. La même année, il achète de Simon Denys de la Trinité la concession du mont Carmel, à Québec, et le moulin à vent qui y est érigé depuis 1663. Ce moulin à farine devient rapidement le plus productif de Québec. Pendant tout ce temps, il siège au Conseil souverain. Il achète et revend des maisons de la Basse-Ville et repasse en France pour son commerce en 1678. En 1680, il devient propriétaire de la Seigneurie de Neuville, aussi appelée Dombourg.

De retour au pays, il s'efforce avec succès de faire valoir son fief de Beauport et sa Seigneurie de Neuville, tout en continuant de voir à son commerce de marchandises et à la location de ses maisons et de ses terres. C'est en 1703 que Dupont de Neuville est nommé conseiller et garde des sceaux au Conseil supérieur de Québec. En 1704, en compagnie d'autres marchands, il s'associe à Jean Léger dit Lagrange qui va faire la guerre aux Anglais à Terre-Neuve. Il décède à Québec le 25 avril 1716 et est inhumé sous son banc dans l'église paroissiale.

LOUIS-THÉANDRE CHARTIER DE LOTBINIÈRE (env. 1613-env. 1680)

Fils d'un médecin et conseiller au Parlement de Paris, Louis-Théandre Chartier épouse à Paris en 1643 Marie-Élisabeth Damour. Le couple est contraint de venir en Nouvelle-France en 1651, quand la famille de celui-ci intrigue, influente en hauts lieux, *dans le but de se débarrasser de lui et de ne l'avoir pas sous les yeux avec sa femme et ses deux enfants [...] ruiné comme il était par sa dépense folle et dissipation de quinze à seize années de mariage*. À peine est-il arrivé à Québec que le gouverneur Jean de Lauson le nomme procureur fiscal de la sénéchaussée. Il occupe ce poste jusqu'en 1656. Il retourne en France en 1659 pour tâcher, mais sans succès, d'obtenir sa part d'héritage dans la succession de son père décédé en 1654. De retour au pays, il achète une maison à la Haute-Ville de Québec où il se fixe définitivement.

Reconnu comme sage et pondéré, il exerce depuis 1656 le rôle de lieutenant-civil et criminel de la sénéchaussée de Québec. Il occupe ce poste jusqu'en 1677, quand il le cède à son fils René-Louis. Il agit à de nombreuses occasions comme procureur de différentes personnes dans des questions de succession ou dans des règlements de comptes impayés. Lui-même ne parvient pas à mener à bien ses affaires. Il est endetté et doit vendre plusieurs de ses biens pour parvenir à vivre dé-

comment. Il est contraint de repasser à Paris en 1677 et il n'en revient pas. Il y décède vers 1688.

SIMON DENYS DE LA TRINITÉ (1600-1678)

Une des figures les plus importantes parmi les bourgeois de Québec est sans contredit celle de Simon Denys de la Trinité. Marié deux fois, la première à Jeanne Dubreuil avec laquelle il a huit enfants : Simon, Pierre, Marie, Jacques, Anne, Françoise et deux anonymes. Il épouse en secondes noces, en 1643, Françoise Dutertre qui lui donne quatre enfants à Tours en France et onze en Nouvelle-France. Après s'être établi en Acadie avec son frère Nicolas en 1632, il arrive à Québec en 1651, après avoir été fait prisonnier par les Anglais. Il obtient très tôt un nombre considérable de terres qu'il fait valoir par des engagés. Les messieurs de la Compagnie des Cent-Associés lui donnent en 1665 dix arpents de terre au cap Diamant. Il y fait construire un moulin à farine. Les marguilliers de Notre-Dame-de-Québec lui vendent une place de banc dans l'église en 1657. Il achète la concession du mont Carmel (parc du Cavalier-du-Moulin), où il fait transporter son moulin en 1663. L'année suivante, il devient membre du Conseil souverain. À la demande de Jean Talon, il est anobli par le roi en 1668. Après le décès de son épouse en 1670, il songe à repasser en France et commence à se départir de ses biens. Il vend son moulin à Nicolas Dupont de Neuville. Il quitte Québec pour la France en 1672 et décède à Paris en 1678.

CHARLES AUBERT DE LA CHESNAYE (1632-1702)

Marié à trois reprises, Charles Aubert de La Chesnaye est sans contredit l'homme d'affaires le plus important de la Nouvelle-France au XVII^e siècle. Il vient pour la première fois au pays en 1655, pour les affaires



Portrait de Charles Aubert, sieur de la Chesnaye, vers 1900. Belle Lavoie. Musée du Bas-Saint-Laurent, N° b10001. Source : www.corsaires.ca/

de la Compagnie de Rouen. Il va s'établir définitivement à Québec en 1660 comme procureur de la Compagnie de Normandie. C'est lui qui va désormais contrôler tout le commerce des fourrures à destination de la France. En même temps

qu'il s'occupe du commerce des fourrures, il développe ses propres affaires et achète de grandes quantités de terres. Il s'occupe du transport sur le Saint-Laurent et possède sa propre barque. C'est à lui que le Conseil souverain confie la tâche, au printemps 1664, de distribuer aux habitants, les engagés nouvellement arrivés au pays, et de percevoir de leurs maîtres, les 35 livres pour couvrir les frais de leur traversée. En 1666 il est agent de la Compagnie des Indes occidentales. Il devient en quelque sorte le premier banquier de la Nouvelle-France.

Il achète de Jean-François Bourdon les seigneuries de Saint-Jean et de Saint-François, ce qui le rend propriétaire d'une grande partie de l'actuelle Haute-Ville de Québec, paroisse de Saint-Jean-Baptiste et quartier Montcalm aujourd'hui, et à la Basse-Ville d'une bonne partie des territoires occupés aujourd'hui par les paroisses de Saint-Roch et de Saint-Sauveur. En même temps que ses intérêts se tournent vers l'acquisition de bien fonciers, il s'intéresse également à l'exploitation forestière et surtout à la pêche. Il se fait concéder la Seigneurie de Percé. Il obtiendra plus tard la Seigneurie de Rivière-du-Loup, celle de Kamouraska, celle de Madawaska et celle de Saint-Jean-Port-Joly. Une bonne partie du Bas-du-Fleuve lui appartient de la sorte.

Sa vie est un feu continu de transactions, d'achats et de ventes de terre. Il acquiert la Seigneurie de Yamaska, l'île Dupas et le fief de Lotinville.

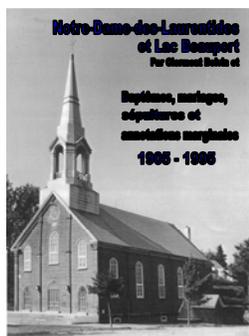
Au cours de l'année 1695, il est nommé au Conseil souverain et il occupe aussi un poste de marguillier à Notre-Dame-de-Québec. Malgré toutes ses occupations, il trouve le temps de rédiger un *Mémoire du Canada* dans lequel il relate les principaux événements auxquels il a été mêlé. Il est inhumé à Québec le 20 septembre 1702.

Parler des premiers résidants de Québec en quelques pages, ce n'est qu'effleurer le sujet. Ils mériteraient, bien sûr, un et même plusieurs volumes. Sans doute qu'un jour, un historien se mettra à la tâche et nous les fera mieux connaître à travers les nombreuses démarches qu'ils ont réalisées pour développer la vieille capitale. Ces quelques pages se veulent notre modeste hommage à leur égard dans le cadre du 400^e anniversaire de fondation de Québec.

Sources :

- *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Fédération québécoise des sociétés de généalogie et Fédération française de généalogie. *Fichier origine en ligne*.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire des ancêtres québécois (1608-1700)*, Sillery, Québec, La maison des ancêtres, Archives nationales du Québec, 1998-env. 2001, 4 volumes.

NOUVELLES PUBLICATIONS DE LA SGQ



RÉPERTOIRE DES BMSA DE NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES (publication n° 110)

Les débuts de Charlesbourg remontent à 1660 et le premier acte des registres de l'état civil est daté du 21 juillet 1679. De 1660 à 1675, Charlesbourg a été desservi par les religieux de la Compagnie de Jésus et de 1675 à 1693, par ceux du Séminaire de Québec. La première entaille à ce vaste territoire s'est faite à l'ouest, lors de l'érection en 1795 de la paroisse Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette. Une deuxième soustraction a suivi au nord avec la paroisse Saint-Edmond-de-Stoneham en 1850 et finalement une troisième « entame » est faite en 1905 pour établir Notre-Dame-des-Laurentides.

Ce répertoire contient les actes de Notre-Dame-des-Laurentides, de Saint-Dunstan de Lac-Beauport, de Sainte-Françoise-Cabrini de Lac-Saint-Charles et de Bon-Pasteur de Charlesbourg. Les périodes couvertes sont cependant variables en raison de l'histoire religieuse du territoire. En

effet, Notre-Dame-des-Laurentides incluait, en 1905, une partie qui s'est détachée en 1946 pour devenir la paroisse Sainte-Françoise-Cabrini (804 citoyens), ainsi qu'une autre partie du territoire qui est devenue la paroisse Bon-Pasteur en 1960 (390 familles). Quant à la paroisse de Saint-Dunstan de Lac-Beauport, elle forme officiellement, depuis 1973, une seule et unique paroisse avec Notre-Dame-des-Laurentides.

Les données de ce répertoire ont été compilées par Clermont Boivin et Rita Bresse, en collaboration avec Louise Auclair et Fernande Giguère-Turcotte. Elles ont été collectées dans les registres des paroisses de Notre-Dame-des-Laurentides et de Saint-Dunstan de Lac-Beauport. Le document contient 7 785 baptêmes, 4 734 mariages ainsi que 2 603 décès, plus les annotations marginales.

Gabrielle Carrier



RELEVÉ DES INSCRIPTIONS SUR LES PIERRES TOMBALES DU CIMETIÈRE DE MOUNT HERMON DE QUÉBEC (publication n° 112)

Gordon A. Morley s'est longtemps intéressé à la généalogie et, pendant de nombreuses années, il s'est lancé à la recherche de ses ancêtres et de ceux de son épouse, Rita Boily-Morly. C'est cet intérêt qui lui a fait connaître le cimetière Mount Hermon.

Les inscriptions sur les pierres tombales lui ont révélé de riches histoires de familles. Il a aussi constaté les ravages subis par les monuments au cours des années et a craint la perte de ces renseignements si on ne faisait rien pour les préserver. Aussi a-t-il mis en oeuvre un plan d'action pour consigner ces inscriptions.

En 1978, sous sa direction, plusieurs bénévoles, dont certains membres de la Société de généalogie de Québec, ont commencé à recopier les inscriptions. Le travail s'est poursuivi par intermittence pendant six ans, principalement par Gordon lui-même. Même si à l'origine on prévoyait relever les inscriptions de tous les monuments du cimetière, le groupe n'a réussi qu'à en faire les deux tiers pendant cette période. Ensuite, Gordon a déménagé à Ottawa en 1990, et le travail a été suspendu. Gordon a remis une copie de ce qu'il avait fait à la Société et a indiqué qu'il espérait que quelqu'un prenne la

relève pour compléter le travail. Un appel aux bénévoles publié dans *L'Ancêtre* n'a rien donné.

Tout est resté en suspens jusqu'en 1998, au moment où par un heureux hasard William Park s'est intéressé au projet. Recourant à la technologie moderne, qui n'était pas disponible auparavant, il a terminé en 2003 la consignation des inscriptions du dernier tiers des monuments.

Dans cette publication, on retrouve les inscriptions figurant sur tous les vieux monuments du cimetière et sur bon nombre de monuments érigés au cours des dernières années. L'objectif principal de cette opération était de préserver, pour consultation future, les histoires de famille inscrites sur les monuments plus anciens. On a créé sept index pour faciliter la consultation : les personnes; les endroits; les titres, situations et positions; les organisations et les institutions; les navires; les événements militaires et les événements tragiques; la langue d'inscription. La publication est une compilation du travail accompli par un bon nombre de personnes sur une période de près de 30 ans. Nous devons tous féliciter Gordon Morley pour cette initiative et pour son apport considérable à sa réalisation.

(Traduction de France DesRoches et Claire Lacombe)

William Park



LES BOUCHERS À QUÉBEC AU XVII^e SIÈCLE

Guy Parent (1255)

Né à Saint-Narcisse de Champlain en 1952, Guy Parent a obtenu un baccalauréat en biochimie de l'Université Laval en 1975. Après avoir brièvement travaillé au gouvernement du Québec, il entre à l'emploi de l'Université Laval, où il occupe le poste de responsable de travaux pratiques et de recherche depuis 1977. Guy Parent a publié de nombreux articles en généalogie, dont en 2005 le livre *Pierre Parent, le pionnier*, en collaboration avec la Société de généalogie de Québec (SGQ). Il est l'actuel vice-président de la SGQ.

Résumé

La Nouvelle-France accueille très tôt ses premiers bouchers, ces spécialistes de l'abattage des animaux et de la préparation des viandes. Dès 1640, le boucher Jacques Boissel fait partie des nouveaux arrivants. Rapidement, les bouchers de la région de Québec installent leurs étals à la Place du marché de la Basse-Ville de Québec. Ces artisans veulent exploiter leur commerce sur les rives du Saint-Laurent, là où réside la plus importante concentration de population. Ce texte présente les bouchers qui ont pratiqué leur métier à Québec de 1640 à 1700.

INTRODUCTION

Se nourrir. La première génération de pionniers établis sur les rives du Saint-Laurent y consacre énormément d'énergie. Lentement, au fur et à mesure que se développe ce nouveau pays qu'est la Nouvelle-France, des émigrants exerçant des métiers reliés à l'alimentation s'y installent et amènent avec eux la pratique de leur art. Les bouchers font partie de ce groupe d'artisans.

LES PREMIERS BOUCHERS

Les premiers bouchers débarqués en Nouvelle-France ont exercé leur métier et personne ne leur a demandé quel était leur niveau de compétence. Comme au XVII^e siècle le système d'apprentissage et de compagnonnage en vigueur en France n'a pas suivi les émigrants en Nouvelle-France, il est difficile de savoir à quel moment un pionnier peut pratiquer un métier comme celui de boucher.

Quand commence-t-on à parler de bouchers dans la région de Québec? Au recensement de 1681, Jacques Boissel, âgé de 80 ans, se qualifie de boucher. Boissel est arrivé très tôt en Nouvelle-France car, le 27 juin 1640 on met en terre un de ses enfants qui vient tout juste de naître. Cependant, dans les contrats négociés avec ses concitoyens, on lui donne le titre de menuisier. Malgré le fait qu'aucun acte notarié ne le spécifie, Boissel a également pratiqué le métier de boucher car, en 1664, le tribunal du Conseil souverain le mandate comme expert, en compagnie de Pierre Parent et

de Guillaume Lelièvre, afin d'examiner un bœuf dans un litige entre la dame Couillard et Mathieu Hubou¹. A-t-il exercé son art au cours des années 1640 et 1650? Probablement, et on reconnaît sa valeur car, même avancé en âge, on l'assigne encore à titre de témoin expert; par exemple en 1675, quand le tribunal du Conseil souverain lui demande d'aller vérifier l'état de santé d'une truie qui aurait été méchamment frappée². Malgré qu'il ait pratiqué le métier de menuisier selon les écrits des actes officiels, la postérité lui conserve le titre de boucher car, même après son décès, ses enfants le reconnaissent comme tel. Ainsi, quand Gilles Boissel fait rédiger son contrat de mariage le 1^{er} juillet 1697, il déclare qu'il est le fils de défunt Jacques Boissel, marchand boucher³. Boissel est décédé après le 27 novembre 1686, date à laquelle il assistait au mariage de son fils Guillaume.

Guillaume Lelièvre – un autre membre du trio d'experts de 1664 – ne pratique pas le métier de boucher; il est plutôt fermier. Mais l'autre expert dans cette affaire – Pierre Parent – fait le commerce des animaux depuis quelques années déjà. En 1657, Pierre Parent avait payé pour un bœuf la somme de 129 livres à Pierre Gagnon, habitant de la côte de Beaupré⁴. Deux ans plus tard, il était retourné sur la côte de Beaupré où il avait acquis un bœuf de Robert Giguère contre une somme de 75 livres⁵. Dans la décennie 1660, le nom de Pierre Parent est associé à d'autres achats d'animaux. Par exemple, en 1668, Joseph Mas-sé Gravel lui vend deux bœufs pour une somme de

Abréviations :

BAnQ-Q : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, à Québec.
ASQ : Archives du Séminaire de Québec.
JDCS : Journal des délibérations du Conseil souverain en la Nouvelle-France.

¹ JDCS, vol. I, Québec, 1885, p. 149-151.

² JDCS, 26 août 1675

³ BAnQ-Q, Minutier de François Genaple, le 1^{er} juillet 1687.

⁴ BAnQ-Q, Minutier de Guillaume Audouart, le 9 septembre 1657.

⁵ BAnQ-Q, Minutier de Guillaume Audouart, le 21 septembre 1659.

⁶ BAnQ-Q, Minutier de Claude Auber, le 12 janvier 1668.

255 livres⁶ et en 1669, il paie la somme de 200 livres à Jean Juchereau, sieur de La Ferté, également pour deux bœufs⁷.

Pierre Parent n'est pas le seul boucher de la région de Québec. Durant cette décennie, deux autres bouchers s'installent à Québec ou dans les environs. Il s'agit de Pierre Chalut et de Michel Lecourt. Quand Michel Lecourt devient propriétaire d'une concession au bourg du Fargy en septembre 1667, le notaire Vachon lui donne le titre de boucher⁸. Il avait épousé Louise Leblanc, fille de Léonard Leblanc et de Marguerite Riton, le 13 février de la même année à Beauport. Lecourt pratique déjà le métier depuis un certain temps car, le 21 octobre suivant, il est impliqué dans une cause entendue au tribunal de la Prévôté de Québec. Dans cette affaire, Anne Gagnier, veuve de Jean Bourdon, exige que Lecourt continue de tuer un mouton par semaine tant qu'elle aura des moutons à fournir, sinon elle demande une compensation pécuniaire⁹.

Au début de la décennie 1670, Lecourt s'associe avec Pierre Parent. En 1672, les deux bouchers achètent un emplacement rue du Sault-au-Matlot¹⁰ et y font construire une maison¹¹. Lecourt et Parent travaillent en association et ils font des achats communs d'animaux. Ainsi, à l'été 1673, ils achètent 50 bêtes à laine de Philippe Varnier¹². Sans le savoir, Lecourt et Parent viennent de lancer un mode de travail qui fera école. Pour les 20 prochaines années, les bouchers de la Basse-Ville de Québec travailleront continuellement en association, la plupart du temps en équipe de deux. Mais Lecourt procède aussi à des achats individuels. En 1674, Lecourt reconnaît devoir une somme de 78 livres

à Jacques Charier pour une vente et la livraison de bestiaux¹³.

Pierre Chalut, marié à Marie Bonin en 1657 – ils ont ratifié leur contrat de mariage le 13 février 1657 devant le notaire François Badeau – porte le titre de maître boucher quand il achète en 1668¹⁴ une concession au lieu connu sous le nom « La Canardière », en la Seigneurie de Notre-Dame-des-Anges. Chalut se rapproche de Québec car, selon les recensements de 1666 et 1667, il demeurait à l'île d'Orléans où il avait obtenu une concession en 1662¹⁵. Toutefois, il n'existe pas de contrats d'achats d'animaux à son nom dans les minutes des notaires pour cette période. Chalut s'associe plus tard avec Nicolas Devé, un jeune boucher qui n'a pas encore 30 ans. Ces liens sont renforcés quand Devé épouse sa fille Jeanne le 1^{er} août 1672. Devé a obtenu une concession en la Seigneurie Notre-Dame-des-Anges le 23 juin précédent¹⁶. Après ce mariage, Chalut et Devé pratiquent leur métier à une plus grande échelle. Au mois de septembre 1672, Chalut et son gendre achètent des « bestes à layne » de Philippe Gaultier de Comporté¹⁷. Puis, le 1^{er} mai 1675, ils s'engagent à vendre au tanneur Étienne Charest toutes les peaux des bêtes qu'ils tueront, et Charest paiera la peau de bœuf 8 livres, celle de vache 100 sols et celle de veau 8 sols¹⁸. Les carrières de



Pierre Parent

Les Anciennes Familles du Québec, compilées pour la Brasserie Labatt Limitée, s.d.

Chalut et Devé seront brèves : Devé meurt probablement dans les derniers mois de l'an 1675, et son beau-

⁷ BAnQ-Q, Minutier de Romain Becquet, le 29 juin 1669.

⁸ BAnQ-Q, Minutier de Paul Vachon, le 11 septembre 1667.

⁹ Guy PERRON, *La Prévôté de Québec, transcription des volumes 1 et 2 (registres civils), 2 septembre 1666 au 26 octobre 1668*, tome I, Longueuil, Éditions historiques et généalogiques Pepin, collection « Notre patrimoine national », n° 220, 2002, p. 186.

¹⁰ BAnQ-Q, Minutier de Romain Becquet, le 27 mars 1672.

¹¹ BAnQ-Q, Minutier de Gilles Rageot, le 20 octobre 1672.

¹² BAnQ-Q, Minutier de Romain Becquet, le 18 juin 1673.

¹³ BAnQ-Q, Minutier de Gilles Rageot, le 3 juillet 1674.

¹⁴ BAnQ-Q, Minutier de Pierre Duquet, le 22 octobre 1668.

¹⁵ BAnQ-Q, Minutier de Paul Vachon, le 14 juillet 1662.

¹⁶ BAnQ-Q, Minutier de Pierre Duquet, le 23 juin 1672.

¹⁷ BAnQ-Q, Minutier de Romain Becquet, le 11 septembre 1672.

¹⁸ BAnQ-Q, Minutier de Romain Becquet, le 1^{er} mai 1675.

¹⁹ On ne connaît pas les dates des décès de Pierre Chalut et Nicolas Devé. Marie Bonin, veuve de Pierre Chalut, se remarie avec Charles Pallentin dit Lapointe le 25 octobre 1677, à Québec. Nicolas Devé (les notaires écrivent aussi Desvé ou Ledesvé; étonnamment, René Jetté donne Hevé dans son dictionnaire) est décédé un peu avant. Sa veuve se remarie le 1^{er} juin 1676 avec Joachim Girard, fils de Michel Girard et de Françoise Anceume.

père en 1676¹⁹. Les places qu'ils laissent ne demeureront pas vacantes très longtemps.

Guillaume Guillot (ou Guillot dit Larose) et Guillaume Jullien viennent occuper le vide créé par les décès de Chalut et de son gendre. Bien qu'il soit arrivé en Nouvelle-France déjà depuis quelques années, Guillaume Guillot porte pour la première fois le titre de boucher au début de l'été 1675²⁰. Guillot se fixe pour de bon à Québec où il épouse Geneviève Trépagny, fille de Romain Trépagny et de Geneviève Drouin, le 23 novembre 1676.

Son confrère Guillaume Jullien apparaît dans les minutes de notaires de Québec en 1674. Un an plus tard, quand il reconnaît devoir une somme de 100 livres à Étienne Boyer dit Lafontaine, il est écrit qu'il pratique le métier de boucher²¹. Guillaume Jullien est le boucher le plus actif de cette période : de 1674 à 1682 il signe 76 actes notariés dont 71 entre 1674 et 1679.

LES BOUCHERS FORMENT OFFICIELLEMENT DES SOCIÉTÉS

Il semble bien que les exigences financières associées à la pratique de leur métier forcent les bouchers à se regrouper. Au printemps de 1676, Guillaume Guillot s'associe avec Guillaume Jullien et Pierre Cordier en une société pour exploiter une boucherie à Québec. Guillot possède le savoir-faire mais il manque de moyens. Par ce contrat, on apprend que Jullien apportera à la nouvelle société 15 têtes de bétail qui, globalement, valent 800 livres, et Cordier fournira des chevaux et leur attelage d'une valeur de 250 livres²². Le charretier Pierre Cordier fera le transport des marchandises.

Le long procès qu'intentent les échevins de la ville de Québec aux bouchers de la Basse-Ville, qui débute à l'automne 1676 et se termine en juillet 1677, éclaircit bien des points. Les bouchers de Québec poursuivis en justice sont nommés. Il s'agit de Guillaume Guillot, Guillaume Jullien, Michel Lecourt et Pierre Parent. Ainsi, à la fin de l'année 1676, nous connaissons les quatre bouchers qui exploitent les étals du marché de la Basse-Ville de Québec. Commencé au tribunal de la Prévôté de Québec le 30 octobre 1676, ce procès se transporte devant le Conseil souverain en mars 1677. Le 17 mars, le Conseil souverain condamne les bouchers, à l'exception de Pierre Parent, à payer les rentes dues pour leur étal de boucherie. Les échevins en appellent du jugement car ils ne croient pas que Parent doive bénéficier d'un traitement d'exception. Les échevins ne perdent pas de temps. Sans connaître le résultat

de leur appel, les échevins Jean Juchereau, sieur de Laferté, et Charles Roger, sieur des Colombiers, louent à René Brisson un des étals de boucherie situés à la Basse-Ville, soit *le Second de la d^e boucherie le premier commençant du coste de la rue notre dame en allant vers le fleuve*, au prix de 40 livres par année²³. L'avenir donne raison aux échevins puisqu'ils gagnent leur appel envers Parent qui devra, lui aussi, payer la rente de son étal de boucherie²⁴.

Comme un nouveau boucher arrive dans le paysage de la Basse-Ville, il faut comprendre qu'un des quatre bouchers présents à la fin de 1676 a décidé de quitter cet emplacement, et il s'agit de Pierre Parent. Ce dernier, très occupé par ses livraisons de viande aux gens du Séminaire de Québec, laisse son étal du marché. En effet, pendant l'année 1677, il livre 10 311 livres de viande au Séminaire²⁵. Par la suite, son gendre David Corbin viendra occuper un des étals de boucherie du marché. Ce dernier a épousé Marie Parent le 25 novembre 1670. Elle est la fille aînée de Pierre Parent. Si René Brisson et David Corbin s'amènent, ceci signifie que Parent n'est pas le seul à laisser son étal au marché de Québec; un autre boucher passe la main. Dans les derniers mois de 1678, Michel Lecourt quitte la région de Québec et s'installe à Montréal, où il finira ses jours le 14 septembre 1685. Cette décision subite de Lecourt surprend car, au mois d'avril précédent, il venait tout juste de signer une entente de société avec Guillaume Jullien²⁶. La décision de Lecourt fut prise rapidement puisqu'il a annulé son contrat d'association avec Jullien le 8 mai suivant.

Ayant loué un étal de boucherie à Québec, René Brisson, qui demeure sur la côte de Beaupré, décide de se rapprocher de la ville. Brisson a épousé Anne Vézi-na en 1664, selon leur contrat de mariage passé devant Paul Vachon le 6 septembre de cette année-là. Le 14 septembre 1677, avec Guillaume Guillot, il se porte acquéreur d'une propriété située rue du Sault-au-Matelot qui appartient à Marie Bourdon, la veuve de Jean Gloria²⁷. La famille Brisson déménage à Québec. En effet, jusqu'en 1675, les premiers enfants Brisson avaient été baptisés soit à Château-Richer, soit à L'Ange-Gardien. Les autres enfants seront baptisés à Québec. Le recensement de 1681 signale la présence de la famille Brisson à Québec.

²³ BAnQ-Q, Minutier de Romain Becquet, le 17 mai 1677.

²⁴ Pour avoir plus de détails sur ce procès, on peut lire : PARENT, Guy. « Jeanne Badeau et Pierre Parent », *L'Ancêtre*, numéro 277, volume 33, hiver 2007, p. 111-112.

²⁵ ASQ, livre de comptes C2.

²⁶ BAnQ-Q, Minutier de Gilles Rageot, le 2 avril 1678.

²⁷ BAnQ-Q, Minutier de Romain Becquet, le 14 septembre 1677.

²⁰ BAnQ-Q, Minutier de Pierre Duquet, le 5 mai 1675.

²¹ BAnQ-Q, Minutier de Romain Becquet, le 14 mai 1675.

²² BAnQ-Q, Minutier de Pierre Duquet, le 2 mars 1676.

Un nouveau quatuor de bouchers, composé de René Brisson, David Corbin, Guillaume Guillot et Guillaume Jullien, occupe les étals des bouchers du populaire marché de la Basse-Ville de Québec en 1678. Il faut comprendre qu'il s'agit de l'emplacement par excellence pour vendre de la viande dans la région. Eux aussi conviennent de former des sociétés. Ainsi, le 31 mars 1678, René Brisson et Guillaume Guillot, qui sont déjà associés dans l'achat d'une maison, étendent leur collaboration à l'exploitation de leur boucherie²⁸. À l'automne de cette même année, les deux autres bouchers ne demeurent pas en reste mais leur entente ne dure pas. Deux mois après avoir négocié leur association, Corbin et Jullien conviennent d'y mettre fin; il faut dire que Jullien a près de 800 livres de dettes. Malgré tout, Corbin s'engage à « hyverner » les 25 moutons de leur société²⁹.

En 1679, les contrats en société signés entre les bouchers étant terminés, Brisson veut élargir la notion de société. Il considère qu'il serait avantageux que tous les bouchers de la Basse-Ville travaillent de concert, pas seulement par groupes de deux. En février 1679, au contrat de société entre Brisson et Guillot s'ajoutent deux autres partenaires : David Corbin et Guillaume Jullien³⁰. En juin de la même année, Brisson signe, au nom des autres bouchers, un bail de location de la boucherie de la Basse-Ville. Les quatre étals de boucherie seront loués 160 livres par année³¹. L'entente ne fait pas long feu. Un mois après la signature du bail, les quatre associés conviennent de mettre fin à la société qui les lie³² malgré le récent achat fait le 9 juillet précédent par Guillaume Jullien, de 4 vaches, 22 « bestes à laine », 10 vieilles brebis et 12 agneaux, et une chèvre, à Gabriel Gosselin, au coût de 360 livres³³.

DES NOUVELLES FIGURES

L'idée d'une société unique ayant avorté, les bouchers recommencent à travailler chacun de leur côté. De nouvelles figures font leur apparition. Par exemple, le 20 mars 1680, Pierre Pellerin dit Saint-Amand loue à Marin Leclerc dit Lafontaine, boucher tel qu'indiqué dans le contrat, « un lieu au dessous de la galerie » où il pourra tuer des animaux et y loger deux bêtes à cornes³⁴. Un mois auparavant, Jean Mathieu, boucher de la côte de Beaupré, avait conclu une entente de société

avec Leclerc dit Lafontaine pour « faire valloir une Boucherie en cette ville de Quebecq »³⁵. Cependant cette entente ne dure pas, elle est résiliée le 31 juillet suivant. Par la suite, on perd la trace de ce Leclerc dit Lafontaine; il n'est même pas énuméré dans le recensement de 1681. Toutefois, il fera à nouveau parler de lui en 1690.

Guillaume Jullien quitte l'avant-scène québécoise du monde de la boucherie pendant les années qui suivent. Il habite toujours Québec car, occasionnellement, il comparait devant le tribunal de la Prévôté de Québec, comme au mois de juillet 1690; on le dit toujours boucher³⁶. Le nouveau boucher de la Basse-Ville qui prend sa place se nomme Jean Mathieu. Il habite L'Ange-Gardien. Mathieu a épousé Anne Letarte, fille de René Letarte et de Louise Goulet, le 19 novembre 1669 à Château-Richer. Mathieu n'improvise pas son installation à la place du Marché, il l'a bien préparée. À l'automne 1680, il avait loué de Claude Charron dit Labarre une habitation le long de la rivière Saint-Charles, près de la ville de Québec³⁷.

D'ailleurs, au recensement de 1681 les bouchers de la région de Québec identifiés sous ce titre sont René Brisson âgé de 46 ans, Jacques Boissel âgé de 80 ans, Guillaume Guillot âgé de 38 ans; à la Seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, on retrouve Pierre Parent âgé de 55 ans et à la Petite Auvergne, dans la même seigneurie, David Corbin âgé de 37 ans. Guillaume Jullien, âgé de 50 ans, est présent à Québec, mais le métier de boucher n'est pas accolé à son nom.

DE NOUVELLES ASSOCIATIONS

Après deux ans d'efforts individuels, les quatre bouchers de la Basse-Ville tentent à nouveau de former une société. Le 25 mars 1681, René Brisson, David Corbin, Guillaume Guillot et Jean Mathieu conviennent que, pour une période d'un an, ils *tueront en Commerçant et travailleront esgallement a faire valloir la dite Boucherie*³⁸. Le contrat de société dure toute l'année mais ne semble pas avoir été renouvelé. Étonnamment, le recensement de 1681 passe sous silence la profession de Brisson et Mathieu. En 1682, les minutes des notaires de Québec ne contiennent aucun contrat d'association ou de société entre les bouchers de la région.

À l'été 1683, un nouveau type d'association est créé par Guillaume Guillot. Au lieu de s'associer à un autre boucher, il forme une société avec Jean Le Picard, un marchand. Dans ce cas-ci, Guillot ne vise pas le court terme : lui et Le Picard s'engagent pour une période de cinq ans. Le marchand joue le rôle de bailleur de

²⁸ BAnQ-Q, Minutier de Gilles Rageot, le 31 mars 1678.

²⁹ BAnQ-Q, Minutier de Pierre Duquet, le 26 novembre 1678.

³⁰ BAnQ-Q, Minutier de Pierre Duquet, le 18 février 1679.

³¹ BAnQ-Q, Minutier de Gilles Rageot, le 9 juin 1679.

³² BAnQ-Q, Minutier de Gilles Rageot, le 23 juillet 1679.

³³ BAnQ-Q, Minutier de Gilles Rageot, le 9 juillet 1679.

³⁴ BAnQ-Q, Minutier de Pierre Duquet, le 20 mars 1680.

³⁵ BAnQ-Q, Minutier de Romain Becquet, le 10 février 1680.

³⁶ BAnQ-Q, *Prévôté de Québec, registres civils*, vol. 27, fo 87r.

³⁷ BAnQ-Q, Minutier de Romain Becquet, le 14 octobre 1680.

³⁸ BAnQ-Q, Minutier de Pierre Duquet, le 25 mars 1681.

fonds : il promet de payer les bêtes nécessaires pour l'exploitation de la boucherie que fera fonctionner Guillot³⁹. Les autres bouchers créent également des sociétés. En janvier 1684, Jean Mathieu et David Corbin s'entendent pour exploiter leur boucherie en commun pour une période de deux ans⁴⁰. Mathieu n'a pas peur de ces ententes avec ses collègues. Tout en signant ce contrat avec Corbin, il était déjà en société avec René Brisson, société qu'il annulera le 7 mars suivant⁴¹. D'ailleurs, Brisson songe à quitter le milieu de la boucherie de la Basse-Ville. En 1685, il loue sa partie de la maison de la rue du Sault-au-Matlot à Charles Trépagny⁴² et, cinq ans plus tard, il la vendra à l'armurier Nicolas Doyon⁴³.

Malheureusement pour la société Mathieu-Corbin, un des deux associés meurt prématurément : David Corbin rend l'âme le 19 août 1684. Marie Parent, veuve de Corbin, se remarie rapidement. Le 5 février 1685, elle unit sa destinée à celle de Joseph Rancourt, à Beauport. Il semble que Rancourt n'a pas seulement remplacé David Corbin dans le cœur de Marie Parent mais aussi comme associé de Jean Mathieu. En effet, le 22 juillet 1685, Mathieu et Rancourt achètent de Gabriel Gosselin, de l'île d'Orléans, 3 jeunes bœufs valant chacun la somme de 60 livres, 2 vaches à 40 livres chacune et 20 moutons au prix de 8 livres chacun⁴⁴. En 1687, Mathieu et Rancourt font le bilan de leur société⁴⁵. Par la suite, Rancourt abandonnera la pratique de la boucherie et se tournera vers la charpenterie de navire, métier qu'il exercera jusqu'à la fin de ses jours.

René Brisson retourne à L'Ange-Gardien et Joseph Rancourt devient charpentier; alors, qui vient occuper le marché de la Basse-Ville de Québec? Il reste deux bouchers, soit Guillaume Guillot et Jean Mathieu. D'autres bouchers toujours actifs, comme Pierre Parent et Germain Langlois, pratiquent leur métier en d'autres lieux.

INSTABILITÉ CHEZ LES BOUCHERS

Dans la seconde moitié de la décennie des années 1680, plusieurs habitants qui pratiquent le métier de boucher apparaissent et disparaissent très rapidement de la circulation. Par exemple, Michel Paulmier, boucher, épouse Marie Chalut, la fille de Pierre Chalut, le 11 octobre 1683. Paulmier est débarqué à Québec le 9 octobre 1680, et le jour même s'est engagé pour trois

ans envers le Séminaire de Québec pour un salaire de 70 livres par année⁴⁶. Après le décès de son épouse le 14 septembre 1685, il disparaît du décor de la Nouvelle-France. Certains habitants qui pratiquent d'autres métiers essaient le métier de boucher, espérant y faire de meilleures affaires que dans le métier qu'ils exercent depuis leur arrivée au pays. C'est le cas de François Ducarreau, arrivé sur les rives du Saint-Laurent dans la décennie 1670 avec son épouse Gillette Blanchard. Habituellement reconnu comme maçon, il revendique le titre de boucher en 1689. Le 31 mars, il achète de Jean Raymond, boucher, un emplacement et sa part de boucherie qu'ils ont fait bâtir conjointement en tant qu'associés depuis un an; cette boucherie est située rue Sous-le-Fort, à la Basse-Ville⁴⁷. Raymond avait acquis cet emplacement en juin de l'année précédente⁴⁸. Celui-ci, qui a marié Catherine Lemire le 11 avril 1680 à Québec, n'a laissé aucune descendance. Jusqu'en 1693, Ducarreau porte le titre de boucher dans les actes notariés. Par la suite, il redevient maçon.

D'autres habitants en viennent à pratiquer ce métier en suivant la lignée familiale. Non seulement Pierre Parent a-t-il légué son métier de boucher à son gendre David Corbin, mais il a aussi enseigné son art à deux de ses fils, Jacques et André. Jacques Parent ne pratiquera pas ce métier pendant une longue période. Il signe un contrat de société d'une durée d'un an avec Germain Langlois en 1685, dans le but de tenir une boucherie dans la ville de Québec⁴⁹. Ancien domestique de Pierre Parent, Langlois a sûrement profité de l'expérience acquise auprès de ce boucher expérimenté. Langlois a épousé Jeanne Chalifour, fille de Paul Chalifour et de Jacqueline Archambault, le 14 juillet 1675 à Québec. Comme Jacques Parent et Germain Langlois possèdent peu de moyens, ils associent le marchand Jacques Defay à leur entreprise. Le riche marchand promet de payer l'achat des bêtes nécessaires pour le *tablissement de La boucherie qu'ils veulent tenir en cette ville* jusqu'à concurrence d'une somme de 300 livres⁵⁰. Cependant, la carrière de boucher de Jacques Parent se termine avec ce contrat. Langlois, installé à Bourg-Royal, pratiquera ce métier de façon intermittente toute sa vie. Dans les actes officiels, il se dit parfois habitant et parfois boucher. En 1689, il revendique les deux titres⁵¹.

Par contre, André Parent s'installe dans ce métier pour

³⁹ BAnQ-Q, Minutier de Pierre Duquet, le 7 juillet 1683.

⁴⁰ BAnQ-Q, Minutier de Pierre Duquet, le 24 janvier 1684.

⁴¹ BAnQ-Q, Minutier de Michel Fillion, le 7 mars 1684.

⁴² BAnQ-Q, Minutier de François Genaple, le 19 juin 1685.

⁴³ BAnQ-Q, Minutier de François Genaple, le 21 janvier 1690.

⁴⁴ BAnQ-Q, Minutier de Pierre Duquet, le 22 juillet 1685.

⁴⁵ BAnQ-Q, Minutier de Pierre Duquet, le 26 mars 1687.

⁴⁶ ASQ, Livres de comptes C2, p 512-519.

⁴⁷ BAnQ-Q, Minutier de Gilles Rageot, le 31 mars 1689.

⁴⁸ BAnQ-Q, Minutier de Gilles Rageot, le 1^{er} juin 1688.

⁴⁹ BAnQ-Q, Minutier de Gilles Rageot, le 9 avril 1685.

⁵⁰ BAnQ-Q, Minutier de François Genaple, le 9 avril 1685.

⁵¹ BAnQ-Q, Minutier de Paul Vachon, le 30 juin 1689.

⁵² BAnQ-Q, Minutier de Gilles Rageot, le 15 septembre 1685.

plusieurs années. Sa mère lui ayant acquis, en son nom, un emplacement rue du Sault-au-Matlot en 1685⁵², il commence à acheter des animaux l'année suivante. Il achète un bœuf et une peau de vache de Pierre Lemoine, un habitant de Batiscan, qu'il paiera 61 livres, soit 15 livres en argent et le restant en marchandises⁵³. Ses débuts comme boucher expliquent peut-être le retour de son père dans le commerce des animaux. Inactif en ce domaine depuis quelques années, Pierre Parent achète, au prix de 124 livres, deux bœufs de Martin Prévost au début de l'été 1685⁵⁴. Après quelques années de pratique assidue, André Parent délaissera le métier de boucher. Il touchera à la construction de barques⁵⁵, à la fabrication de la chaux⁵⁶ et sera aussi navigateur⁵⁷.

JEAN MATHIEU PERSISTE

Son collègue Guillaume Guillot ayant signé un contrat avec Jean Le Picard, contrat valide jusqu'en 1688, et les membres de la famille Parent travaillant entre eux, Jean Mathieu cherche un nouveau collaborateur. Il le trouve en Guillaume Tardif, un concitoyen qui est le fils du très connu Olivier (Le) Tardif et de Barbe Émard. Guillaume Tardif est né le 22 octobre 1655; il a épousé Louise Morel en 1679, d'après leur contrat de mariage du 16 avril 1679 passé devant le notaire Gilles Rageot. Mathieu et son nouvel associé s'engagent à livrer les peaux résultant de l'abattage d'animaux, au tanneur Étienne Charest de la Pointe-Levy⁵⁸. À l'automne de cette année 1687, Mathieu achète des animaux de Gabriel Gosselin pour une somme de 372 livres⁵⁹. Mais Mathieu attend avec impatience la fin du contrat qui lie son collègue Guillot au marchand Le Picard jusqu'en 1688. Cette entente échue, les deux bouchers deviennent partenaires. À l'été 1689, Jean Mathieu et Guillaume Guillot forment une société pour exploiter une boucherie pendant la prochaine année qui a commencé le samedi de Pâques précédent⁶⁰.



BAnQ – E6S7SS1P3650 – Vache Canadienne type vers 1940, propriété de M. Labrie, de Saint-Pascal de Kamouraska. Cette race existe depuis plus de 300 ans dans la vallée du Saint-Laurent.*

Au printemps 1690, Marin Leclerc dit Lafontaine, qui avait disparu de la circulation, refait surface à Québec. En 1688, il demeurait à Champlain. En compagnie de Nicolas Pot, qui auparavant demeurait à Batiscan, Leclerc dit Lafontaine loue de Mathieu Lagrange *une petite tuerie deSSous la longueur de la moitié de la galerie de la maison* de Lagrange qui est située face au fleuve⁶¹. Nicolas Pot résidait déjà à Batiscan quand il a épousé Suzanne Neveu au printemps 1670⁶². Au mois de juillet 1690, les deux nouveaux associés mettent fin au contrat de société⁶³ qu'ils avaient passé chez le notaire François Trottain, au Cap-de-la-Madeleine, le 8 février précédent. Pot meurt l'année suivante, le 1^{er} juillet 1691. À l'automne 1690, Leclerc dit Lafontaine, boucher, est poursuivi en justice pour vol par Michel Pelletier dit Laprade. Du 27 novembre 1690 au 4 janvier 1691, le tribunal de la Prévôté de Québec juge cette affaire⁶⁴. Par la suite, Leclerc dit

Lafontaine ne laisse plus de trace de sa présence dans la vallée du Saint-Laurent.

DES BOUCHERS AUSSI MARCHANDS

Deux nouveaux personnages importants occupent le monde de la boucherie à Québec dans la dernière décennie du XVII^e siècle : Pierre Duroy et Michel Cadet. Duroy est arrivé en Nouvelle-France à la fin des années 1680. Il épouse Marguerite Levasseur, fille de Louis Levasseur et de Marguerite Bélanger, le 21 février 1689 à Québec. Duroy ne pratique pas seulement le métier de boucher, il est aussi un marchand important. Michel Cadet arrive au pays quelques années plus tard. Sa présence est signalée en 1690. Quelques années après son arrivée, il unit sa destinée à celle de Marie Constantin, fille de Guillaume Constantin et de Jeanne Masse, à Québec le 25 janvier 1694.

Il est difficile de dissocier les activités de boucher de celles de marchand chez Duroy. Que ce soit en 1692, en 1695 ou en 1700, que ce soit dans une transaction foncière, un achat de marchandises ou un bail à loyer, Pierre Duroy se qualifie toujours de marchand et

⁵³ BAnQ-Q, Minutier de Clément Mauge, le 24 juin 1686.

⁵⁴ BAnQ-Q, Minutier de Claude Auber, le 4 mai 1686.

⁵⁵ ASQ, Livre de comptes C4.

⁵⁶ BAnQ-Q, Minutier de François Genaple, le 18 mars 1698.

⁵⁷ BAnQ-Q, Minutier de Louis Chambalon, le 12 juillet 1693.

⁵⁸ BAnQ-Q, Minutier de François Genaple, le 18 mars 1687.

⁵⁹ BAnQ-Q, Minutier de Gilles Rageot, le 12 octobre 1687.

⁶⁰ BAnQ-Q, Minutier de Gilles Rageot, le 1^{er} juin 1689.

⁶¹ BAnQ-Q, Minutier de Gilles Rageot, le 8 mars 1690.

⁶² BAnQ-Q, Minutier de Romain Becquet, le 25 mars 1670.

⁶³ BAnQ-Q, Minutier de Gilles Rageot, le 13 juillet 1690.

⁶⁴ BAnQ-Q, Collection des pièces judiciaires et notariales, document 216.

quelquefois de marchand et boucher. On peut surtout lui donner le titre d'homme d'affaires. Pratique-t-il lui même le métier de boucher? Il est difficile de le prouver : le volume des transactions et des collaborations qu'il négocie permet d'en douter. Il possède une terre au lieu appelé L'Auvergne où il garde beaucoup d'animaux. En 1692⁶⁵, il a acheté la plus grande partie de cette terre de Pierre Canard et de Marie Pelletier son épouse; il a agrandi son bien foncier en acquérant des parts de terre de ses voisins en juillet de la même année⁶⁶ et au printemps 1694⁶⁷. En 1693, Duroy possède déjà une trentaine de bêtes à cornes. Son voisin, Jean Larchevesque, s'en plaint car les animaux de Duroy traversent sur sa terre et mangent ses meules de foin. Comme le dit Duroy achete des bestiaux de toutes parts et que notamment depuis peu il en a fait même a son habitation de Lauvergne de moins une trentaine, Larchevesque réclame que les clôtures soient bien entretenues⁶⁸. Un an plus tard, le même problème survient. Cette fois-ci, on précise que Duroy possède 25 bœufs et vaches⁶⁹.

Duroy a des gens à son service. En 1693, il engage Jean Mouchere, un tanneur⁷⁰. Duroy fait également des affaires avec des Montréalais, dont les tanneurs Jacques Baillet en 1692⁷¹, et François Aymé dit Laprise⁷² et le boucher Claude Robillard en 1695⁷³. Bien qu'aucun acte notarié ne le confirme, on peut supposer que Duroy embauche aussi des bouchers de Québec. Cet important marchand mène donc plusieurs activités de front et les premières années du XVIII^e siècle témoignent de son fort volume d'affaires.

Michel Cadet, originaire du Poitou, est boucher et fils de boucher selon les informations données par son contrat de mariage⁷⁴. En 1698, il achète de la veuve de Pierre Pellerin dit Saint-Amand la moitié d'un emplacement situé rue Saint-Pierre⁷⁵. Il louait cet emplacement depuis deux ans⁷⁶. Michel Cadet amorce le début d'une longue relation entre les membres de la famille Cadet et le milieu de la boucherie de Québec. Cette relation culminera avec son petit-fils Joseph et se terminera avec la fin de la Guerre de Sept Ans. Sa carrière fructueuse prend fin abruptement avec son décès à la fin de l'année 1708. Il est inhumé le 26 décembre à Québec.

⁶⁵ BAnQ-Q, Minutier de Louis Chambalon, le 5 mai 1692.

⁶⁶ BAnQ-Q, Minutier de Louis Chambalon, le 18 juillet 1692.

⁶⁷ BAnQ-Q, Minutier de Louis Chambalon, le 13 avril 1694.

⁶⁸ André Lafontaine, *Le bailliage de Notre-Dame-des-Anges*, tome I, Sherbrooke, s. n., s. e., 1988, p. 145.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 85-88.

⁷⁰ BAnQ-Q, Minutier de Louis Chambalon, le 22 octobre 1693.

⁷¹ BAnQ-Q, Minutier de Antoine Adhémar, le 10 juillet 1692.

⁷² BAnQ-Q, Minutier de Antoine Adhémar, le 21 octobre 1692.

⁷³ BAnQ-Q, Minutier de Antoine Adhémar, le 9 mai 1695.

* **NDLR** : La race bovine Canadienne descend des races françaises qui faisaient partie du paysage de la Normandie du XVII^e siècle. Lors de ses voyages en 1538 et en 1541, Jacques Cartier avait amené à la colonie (le Québec) des bestiaux qui provenaient du nord-ouest de la France. Ces bovins servirent de pitance aux explorateurs; ils ne purent assurer leur descendance. C'est réellement en 1601 que M. de Poutrincourt ** ordonna la première livraison fructueuse. C'est donc dire que c'est principalement entre 1601 et 1665 que parvinrent en Amérique les noyaux de bovins qui allaient donner naissance à la race Canadienne. Ces envois étant partis de Honfleur, en Normandie, du temps de Samuel de Champlain, gouverneur de la Nouvelle-France à ce moment, nous sommes persuadés que la race Canadienne tire ses origines ou est apparentée à la célèbre race Cotentine. Source : Wikipédia.

** Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt et de Saint-Just est un gentilhomme picard né en 1557. Dans le parti de la Ligue, il s'illustra pendant le siège de Paris contre Henri IV. Ayant obtenu le pardon du roi, ce dernier le présenta à Pierre Dugua de Mons dont il devint le lieutenant en Acadie, avec la ferme intention de s'y établir. Pierre Dugua de Mons lui accorda la concession de Port-Royal, ce qui fit de lui le premier seigneur connu de la Nouvelle-France. Contraint de quitter l'Acadie en 1607, après la révocation du monopole de traite des fourrures par le roi, il put y revenir en 1610, ayant vendu ses biens et beaucoup emprunté pour pouvoir s'embarquer à nouveau. Source : Wikipédia.

CONCLUSION

Jacques Boissel serait le premier boucher à porter ce titre dans la région de Québec et sa présence en Nouvelle-France remonte au moins à 1640. Par la suite, le nombre de bouchers augmente. Très tôt, ceux-ci travaillent en association; ce mouvement est lancé dès 1672 par Michel Lecourt et Pierre Parent. À partir de la décennie 1680, on peut identifier deux types de bouchers qui pratiquent leur métier dans la région.

Premièrement, il y a ceux qui jouent un rôle majeur tant par leur activité économique que par l'occupation d'un étal de boucherie au marché de la Basse-Ville de Québec. Deuxièmement, il y a des bouchers qui portent ce titre et dont l'activité se déroule en arrière-plan, c'est-à-dire que leur nom apparaît rarement dans des contrats d'achats d'animaux ou des contrats d'association entre bouchers; ils jouent un rôle mineur. Certains sont employés par des bouchers plus importants. C'est

⁷⁴ BAnQ-Q, Minutier de Louis Chambalon, le 18 janvier 1694.

⁷⁵ BAnQ-Q, Minutier de Louis Chambalon, le 9 juillet 1698.

⁷⁶ BAnQ-Q, Minutier de Louis Chambalon, le 10 avril 1694.

le cas de Martin Leclerc dit Lafontaine qui est embauché par Pierre Parent à la fin de la décennie 1680. Il y a des bouchers à qui on peut appliquer le qualificatif de majeur et aussi celui de mineur, comme Guillaume Jullien qui, après des débuts où il se signale par une activité très importante, joue un rôle plus effacé par la suite.

Le relevé des contrats notariés n'explique que partiellement l'activité des bouchers de la région de Québec au XVII^e siècle. De plus, si on résumait leurs acquisitions d'animaux selon les contrats d'achats, cela impliquerait que les bouchers n'auraient tué que bien peu d'animaux. D'ailleurs, des chercheurs ont rapporté qu'en raison des honoraires élevés exigés par les notaires, un nombre important de transactions ne faisaient pas l'objet de contrats notariés; les habitants de la Nouvelle-France négociaient ce type de vente entre quatre yeux⁷⁷.

Étrange fruit du hasard, la fin du XVII^e siècle coïncide avec le décès de plusieurs ténors du monde de la boucherie de la région de Québec. Une première génération de bouchers qui a marqué la vie de la Basse-Ville de Québec dans la deuxième moitié du XVII^e siècle quitte la

scène. René Brisson meurt probablement en 1698 (on le sait vivant le 12 novembre 1697 et décédé le 26 novembre 1698) et Pierre Parent rend l'âme le 5 août 1698. Jean Mathieu décède le 29 avril 1699 et Guillaume Guillot voit à peine le nouveau siècle car son décès se situe entre le 10 mars et le 3 novembre 1700. Finalement, Guillaume Jullien, qui se dit alors âgé de 80 ans, fait son testament en 1702⁷⁸ et il est toujours vivant le 31 mai 1704 car à ce moment, il est hébergé par Vincent Berriau chez qui « depuis plus de deux ans (il) demeurait couché [...] paralitique »⁷⁹.

Trois bouchers qui ont commencé leur activité au XVII^e siècle continuent leur travail pendant les premières années du siècle suivant. Germain Langlois est inhumé à Québec le 17 février 1709. Les bouchers Cadet et Duroy, qui ont démarré leurs activités dans la dernière décennie du XVII^e siècle, continuent sans relâche sur leur lancée. Michel Cadet poursuit sa carrière jusqu'à son décès, qui survient en 1708. Pierre Duroy occupe une place de choix dans le monde commercial de la Nouvelle-France pendant encore de nombreuses années. Il meurt le 23 décembre 1723 à Québec.

Tableau 1
Les bouchers de la région de Québec au XVII^e siècle

Boucher « majeur »	Boucher « mineur »
Boissel, Jacques	Ducarreau, François
Brisson, René	Leclerc dit Lafontaine, Marin
Cadet, Michel	Parent, André
Chalut, Pierre	Parent, Jacques
Corbin, David	Paulmier, Michel
Devé, Nicolas	Pot, Nicolas
Duroy, Pierre	Rancourt, Joseph
Guillot, Guillaume	Raymond, Jean
Jullien, Guillaume	Tardif, Guillaume
Lecourt, Michel	
Mathieu, Jean	
Parent, Pierre	

⁷⁷ Valérie D'AMOUR et Évelyne COSSETTE, « Le bétail et l'activité économique en Nouvelle-France », dans *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 2, automne 2002, p. 217-233.

⁷⁸ BAnQ-Q, Minutier de Claude Rageot de Saint-Luc, le 18 août 1702.

⁷⁹ BAnQ, Fonds du ministère des Terres et Forêts, E21, S64, SS5, SSS3, D607, le 31 mai 1704.



LES ARMOIRIES PERSONNELLES EN NOUVELLE-FRANCE

Auguste Vachon, Héraut Outaouais émérite

Détenteur d'une maîtrise en histoire de l'Université d'Ottawa, l'auteur s'est joint aux Archives nationales du Canada en 1967. Lors de la création de l'Autorité héraldique du Canada en 1988, il devient Héraut Saint-Laurent et Garde de l'Armorial, fonction qu'il occupe jusqu'en l'an 2000. Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson le nomme alors Héraut Outaouais émérite et augmente ses armoiries de supports. Il a publié de nombreux articles sur des sujets héraldiques dans *L'héraldique au Canada*, *The Coat of Arms* (Angleterre), *L'Ancêtre*, *L'Archiviste*, *Archives*, *The Flag Bulletin* (États-Unis) et *Raven* (États-Unis). Il a participé à la préparation de deux congrès internationaux; a été conférencier lors du 9^e congrès international de vexillologie en 1983 et du 22^e congrès des sciences généalogique et héraldique en 1996. Il est l'auteur de *L'Abécédaire canadien de l'héraldique* publié en 2003, version revue et augmentée de *A Canadian Heraldic Primer*, par Kevin Greaves. Compagnon (fellow) de la Société royale héraldique du Canada et membre de l'Académie internationale d'héraldique.

Résumé :

La possession et l'acquisition d'armoiries en Nouvelle-France sont le fait d'armes nobles et roturières, mais les armes nobles étaient de loin les plus nombreuses. Le chercheur d'armoiries ancestrales doit tenir compte de la diversification des noms au sein d'une même famille noble. L'examen des armes roturières, peu nombreuses en Nouvelle-France, montre que la source des armoiries n'est pas entièrement fiable. En France, on pouvait généralement se doter d'un faux titre, à la seule condition de payer les impositions qui incombait à un roturier, et les nouveaux anoblis n'étaient pas nécessairement exempts de la taille. Mais en Nouvelle-France, noble ou roturier, on ne payait pas d'impôts, de sorte qu'il n'y avait pas d'incitation financière à poursuivre les faux nobles. Les exemples de libre adoption d'armoiries en Nouvelle France semblent, *a priori*, rarissimes. Pour un Canadien, la quête d'armoiries ancestrales doit débiter au Canada, par le nom, le lieu d'origine et la condition sociale du premier ancêtre venu au pays. Si l'ancêtre était noble, la probabilité d'armoiries est plus grande.

La possession et l'acquisition d'armoiries en Nouvelle-France reflètent, pour l'essentiel, la situation en France, même si à l'occasion ce miroir rend des proportions légèrement déformées, vu l'éloignement de la colonie et sa structure sociale. Comme pour la mère patrie, on retrouve en Nouvelle-France des armes nobles et des armes roturières, mais la proportion des armes roturières vis-à-vis les armes nobles semble beaucoup moins élevée dans la colonie. Les armes des roturiers sont plus difficiles à repérer parce que moins bien documentées, mais elles ouvrent aux chercheurs un champ d'exploration susceptible de mener à des découvertes intéressantes. Les cas de libre adoption semblent, pour leur part, rarissimes, mais là encore, on peut s'attendre à de nouvelles trouvailles. Ces recherches demeurées dans l'ombre présentent un défi aux héraldistes et, peut-être, davantage aux généalogistes qui effectuent des recherches en profondeur sur les lignées des familles. En effet, héraldique et généalogie se complètent et devraient se conder l'une l'autre.

Les chercheurs d'armoiries ancestrales seront inévitablement confrontés aux règles de transmission des armoiries d'une génération à l'autre et à la présence de brisures servant à distinguer les branches d'une même famille. Ces questions comportent toujours des exceptions, ou se caractérisent par un manque d'uniformité, mais une recherche sérieuse exige qu'on en connaisse au moins les rudiments.

1. Armes nobles et roturières

Un habitant de la Nouvelle-France pouvait acquérir des armoiries par anoblissement ou par libre adoption. Cependant, on constate que la majorité des armoiries, qu'elles soient concédées par des officiers d'armes ou adoptées librement, provenaient de la France, d'autant plus que le nombre des anoblis canadiens était retreint. Les armes nobles sont généralement les mieux documentées à partir de lettres de noblesse, de règlements d'armoiries et d'armoriaux. Les armes des roturiers, étant surtout de libre adoption, faisaient rarement l'objet d'un document de concession, bien qu'on retrouve au moins une exception à cette règle pour un seigneur canadien.

1.1 Les armes nobles

Les armoiries des nouveaux anoblis étaient parfois décrites et peintes à même les lettres d'anoblissement, mais aussi décrites et peintes sur un parchemin à part préparé par le juge d'armes d'Hozier¹. Il arrivait aussi

¹ En 1407, Charles VI créait le Collège des héralds qui réunissait des rois, des héralds et des poursuivants d'armes. En 1487, le hérald Bourbon acquérait le titre de maréchal d'armes, avec la mission de dresser un catalogue des armoiries nobles du royaume. Le juge général d'armes, nommé en 1615, disposait de pouvoirs judiciaires. Avec Pierre d'Hozier (1641-1660), l'office devint héréditaire. Lui succédèrent Louis-Roger (1660-1675), Charles-René (1675-1696), Garde

que ces deux types de documents contiennent la description et l'illustration des armoiries². En pratique, cependant, le chercheur a rarement accès à des lettres originales. Le plus souvent, il retrouvera des copies des textes, manuscrites ou imprimées, sans les illustrations. À plusieurs occasions, des lettres de noblesse destinées à des Canadiens ont été perdues, ou n'ont pas été enregistrées au Conseil souverain - ce qui les invalidait. Souvent de secondes lettres étaient émises³. Les armes nobles étaient de loin les plus nombreuses en Nouvelle-France, mais le pourcentage des nobles dans l'ensemble de la population était faible. Du début de la colonie à 1685, il se chiffrait à environ 2,5 %. De 1690 à 1709, il montait à 3,5 % pour redescendre à 1,1 % entre 1755 et 1759 et à 0,8 % après la Conquête. Ce pourcentage devient encore plus faible, si l'on ne tient compte que de la noblesse souche du pays. En effet, l'inventaire des familles fondatrices de la noblesse canadienne compte 181 noms, dont 11 anoblis dans la colonie⁴. L'état de la noblesse, que fit dresser le gouverneur Guy Carleton en 1767, énumère 127 nobles en tout dont plusieurs proviennent du même ancêtre. En éliminant les familles de même souche et les répétitions de noms, on arrive à moins de 100 noms⁵. Notons également que la population de la Nouvelle-France était évaluée à environ 85 000 habi-

tants au moment de la cession, y incluant la Louisiane et l'Acadie. Pour le Canada qui comprenait la région du Saint-Laurent, ce chiffre atteignait environ 76 000⁶.

Le chercheur d'armoiries ancestrales doit tenir compte de la diversification des noms au sein d'une même famille noble. Les Boucher, par exemple, prenaient les noms de Grosbois, Niverville, Montizambert, Boucherville, Montbrun, La Broquerie, La Perrière, La Bruère, Grandpré. La famille Hertel, pour sa part, a donné Rouville, Lafrenière, Chambly, Beaulac, Sainte-Thérèse, Sorel, Montcourt, Beaubassin et Cournoyer. Un document de 1737 attribué à l'intendant Gilles Hocquart résume bien la prolifération des descendants nobles : *Il y a quelques familles nobles en Canada; mais elles sont si nombreuses qu'il y a beaucoup de gentilshommes [...]*⁷. Tous les descendants de ces familles ont un droit historique aux armoiries ancestrales, mais leur confirmation par l'Autorité héraldique du Canada exigerait l'introduction de brisures, sauf dans les cas où la descendance directe dans la branche aînée est clairement établie.



Armoiries de René-Robert Cavalier de La Salle sur un crémier de l'Hôtelier Cavalier de La Salle, après 1920. Les armes se blasonnent : *De sable au lévrier courant d'argent, surmonté d'une étoile à huit rais d'or* (collection A. & P. Vachon).

de l'Armorial général (1696-1701), de nouveau juges d'armes (1701-1710), Louis-Pierre d'Hozier de Sérigny (1710-1734), Denis-Louis (1734-1782) conjointement avec Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny (1734-1788), Ambroise-Louis-Marie (1788-1789). Voir Alain de Grolée-Virville, *Les d'Hozier Juges d'armes de France*, Éditions Cardinales, 1978, p. XXIV.

² Voir les lettres de noblesse de Nicolas Juchereau de Saint-Denis, 1692, dans *L'héraldique au Canada*, vol. 15, n° 1, mars 1981, p. 13. Les lettres de noblesse et le règlement d'armoiries de François Hertel, par d'Hozier, conservés aux Archives municipales de Rochefort, France, sont tous deux illustrés d'armoiries. Les lettres de noblesse sont reproduites dans André VACHON, *L'enracinement : le Canada de 1700 à 1760* (Les documents de notre histoire), Ottawa, Archives publiques du Canada et Approvisionnement et Services Canada, 1985, p. 230. Le règlement d'Hozier est illustré dans J. Russell HARPER, « La Galerie de portraits de la famille Hertel de Rouville », dans *Vie des Arts*, n° 47, été 1967, p. 16. Les lettres de noblesse de Robert Giffard, conservées aux Archives nationales du Canada (ANC), ne sont pas illustrées d'armoiries. Voir aussi Grolée-Virville, *op. cit.*, illustration XXVI.

³ Pierre Georges ROY, *Lettres de noblesse, généalogies, érections de comtés et baronnies insinuées par le Conseil souverain de la Nouvelle-France*, Beauceville, L'Éclairer, 1920, 2 vol.

⁴ Lorraine GADOURY, *La Noblesse de Nouvelle-France : familles et alliances*, La Salle, Éd. Hurtubise HMH, 1991, p. 155, 161-165, 167.

⁵ État général de la noblesse canadienne [...] en novembre 1767. ANC, MG28, I13, p. 5-9.

1.2 Les armes roturières

Les armes roturières ne semblent pas très nombreuses en Nouvelle-France. Daniel Cogné a, néanmoins, repéré un certain nombre de sceaux armoriés appartenant à la bourgeoisie : André de Leigne, bourgeois de Paris, lieutenant général civil et criminel de la prévôté de Québec; François-Mathieu Martin de Lino, marchand bourgeois, conseiller et garde des sceaux au conseil supérieur de Québec; Claude-Gabriel Walon de Messy, marchand de Québec⁸. L'*Armorial du Canada français* attribue des armoiries à Louis Rouer de

⁶ État général de la noblesse canadienne [...] en novembre 1767. ANC, MG28, I13, p. 5-9.

⁷ Marcel TRUDEL, *Initiation à la Nouvelle-France : histoire et institutions*. Montréal et Toronto, Holt, Rheinart et Winston l^{ère}, p. 142.

⁸ Michel BRUNET, Guy FRÉGAL, Marcel TRUDEL, *Histoire du Canada par les textes*, Montréal, Fides, 1952, p. 68.

Villeray, Denis-Joseph Ruette d'Auteuil et François Jarret de Verchères, qu'on ne peut classer parmi la noblesse, même s'ils se qualifiaient d'écuyer. Dans ces trois cas, d'ailleurs, la source des armoiries n'est pas entièrement fiable⁹



Brevet d'Hozier délivré à Jacques-René Brizay (Brisay), marquis de Denonville, gouverneur général de la Nouvelle-France (1685-1689), retourné en France à la fin de son mandat. Les armes sont : *fascé d'argent et de gueules*. Document aux Archives nationales du Québec, photographié par les Archives publiques du Canada en 1967.

Paul Raimbault de Simblin (parfois Saint-Blaint ou Saimblain) présente peut-être un exemple unique d'armoiries concédées à un roturier de la Nouvelle-France, en 1761, par le juge d'armes Louis-Pierre d'Hozier. Le document est riche en information généalogique. Il nous apprend que Paul est seigneur de Simblin et fils de *Pierre Raimbault, lieutenant général civil, criminel et de police de la juridiction de Montréal en Canada*. Il ajoute que le fils de Paul, *Paul-François Raimbault-Saimblain-du Vergé (sic), lieutenant d'une compagnie détachée de la Marine au Canada, de présent à*

⁹ Lorraine GADOURY, *op. cit.*, p. 42-43 ; Édouard-Zotique Massicotte et Régis Roy, *Armorial du Canada français*, Montréal : Beauchemin, 1915, 1918, vol. 1, p. 107, vol. 2, p. 118-119. Au sujet de François Jarret de Verchères, voir *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* sous la biographie de Marie-Madeleine Jarret de Verchères. On cite, sans plus de précisions, des armoiries pour la famille Rouer de Villeray, dans *Cabinet des titres, pièces originales*, ANC, MG 7, IH2, 29040. Ce sont les mêmes armoiries que l'on retrouve dans Massicotte et Roy.

Paris demande des armoiries pour son père « pour lui servir et à sa postérité née et à naître en légitime mariage, ledit sieur Raimbault étant instruit de l'Arrêt du Conseil du neuf mars mil sept cent six, qui défend expressément à toutes personnes de porter des armoiries, sans que préalablement elles *ayent* été réglées par un brevet de règlement, signé de nous ». Les armoiries concédées étaient les suivantes : *un Ecu d'azur à un (sic) aigle d'argent éployé, becqué et membré de gueules, et une fasce d'or brochante sur le tout, chargée d'un lion de gueules passant. Cet Ecu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or, d'azur, d'argent et de gueules*¹⁰



Brevet d'Hozier délivré à Madeleine Meynier Laguide, veuve de François-Marie Perrau (Perrot), gouverneur de Montréal (1669-1684) et de l'Acadie (1684-1687), décédé à Paris en 1691. Les armes de Perrot sont : *D'azur à deux croissants adossés d'argent, l'un montant l'autre renversé, au chef d'or chargé de trois aiglettes de sable*. Celles de son épouse se blasonnent : *D'azur au chevron d'argent chargé de trois roses de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une fleur de lis du même*. Document aux Archives nationales du Québec, photographié par les Archives publiques du Canada en 1977.

¹⁰ Document du 23 février 1761, *Cabinet des titres, Nouveau d'Hozier* 279, ANC, MG 7, IA2, 6448. Les juges d'armes en poste étaient les fils de Louis-Pierre d'Hozier : Denis-Louis (1734-1782) conjointement avec Antoine-Marie d'Hozier (1734-1788). Louis-Pierre travaillait, après cette date, à la compilation de l'Armorial général de France. Il avait, néanmoins, conservé son titre de « juge d'armes de la noblesse de France » et continuait à concéder des armoiries. En plus de l'exemple de Simblin, on retrouve sur Internet plusieurs armoiries qu'il a concédées, après 1734, à des personnes physiques ou morales, tout en citant son titre de juge d'armes.

Pierre Raimbault, époux de Jeanne-Françoise Simblin, était né à Montréal en 1671 de Claude Raimbault, maître menuisier et de Marie-Thérèse Salé. Il avait occupé plusieurs fonctions dont celle de lieutenant intérimaire de police à Montréal, mais il était surtout un astucieux homme d'affaires. Paul, le fils, et Paul-François, le petit-fils, sont mal connus, mais on ne retrouve aucun document laissant croire qu'ils étaient nobles¹¹. Les brevets de règlement d'armoiries d'Hozier mentionnent normalement les lettres de noblesse antérieures au règlement d'armoiries, ce qu'on ne retrouve pas dans ce cas. De plus, le document ne contient aucune mention de statut noble.

L'arrêt précité du Conseil de mars 1706 défendait l'usage libre, non pas d'armoiries, mais d'armoiries timbrées, c'est-à-dire avec heaume et cimier¹². Cette défense aux roturiers de porter des armoiries timbrées existait de longue date¹³ mais, de toute évidence, elle n'était pas respectée. Avec le temps, mêmes les petits bourgeois en étaient venus à timbrer leurs armoiries des couronnes de la plus haute noblesse. On sait également que les nobles portaient souvent des couronnes d'un rang beaucoup plus élevé que leur rang réel¹⁴. Par exemple, Voltaire qui était de moyenne bourgeoisie sommait ses armes d'une couronne de marquis. Cette pratique était encouragée par le fait qu'à côté des titres réels, il existait des titres de courtoisie. Qui-conque était reçu à la cour de France, par exemple, l'était généralement sous le titre de comte, qu'il le soit ou non¹⁵. C'est pourquoi, lorsqu'on examine une pièce armoriée où figure une couronne noble, il ne faut pas *ipso facto* conclure que le propriétaire était comte ou marquis; peut-être n'était-il même pas noble. Les armoiries timbrées de Paul Raimbault de Simblin sont concédées à un roturier par un juge d'armes, un autre exemple d'un règlement héraldique qui a ses exceptions.

¹¹ Le *Dictionnaire biographique du Canada* prétend qu'un des fils de Pierre Raimbault, aussi nommé Paul-François, avait été anobli, mais il n'existe pas de documents pour le prouver. Lorraine GADOURY, *op. cit.*, p. 48. De toute façon, l'anoblissement de Paul-François n'aurait pas eu d'effet sur la lignée de Paul qui était son demi-frère, Pierre s'étant remarié après le décès de sa première femme.

¹² D'HOZIER, *Armorial général, ou registre de la noblesse de Franc*, Paris : Éditions du Palais royal, 1970, registre 1, première partie, p. 709.

¹³ « Édit de Charles IX en 1560, article CX », dans *ibid.*, p. 661.

¹⁴ Rémi MATHIEU, *Le système héraldique français*, Paris, J. B. Janin, 1946, p. 201-210; Michel PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, Paris : Picard, 3^e éd., 1997, p. 211.

¹⁵ Philippe DU PUY DE CLINCHAMPS. *La noblesse*, (Que sais-je?). Paris, Presses universitaires de France, 1968, p. 61.

En France, on pouvait généralement se doter d'un faux titre, sans crainte d'être inquiété, à la seule condition de payer les impositions qui incombaient à un roturier. Les collecteurs de taille, dont le rôle était de rechercher la fausse noblesse, s'en prenaient le plus souvent à des nobles authentiques qui n'avaient jamais auparavant éprouvé le besoin de faire confirmer leur noblesse¹⁶. On constate également qu'en France, les nouveaux anoblis n'étaient pas nécessairement exempts de la taille¹⁷. En Nouvelle-France, personne, noble ou roturier, ne payait d'impôts de sorte qu'il n'y avait pas d'incitation financière à poursuivre les faux nobles. On tentait cependant, sous peine de fortes amendes et sans grand succès, d'interdire l'emploi du titre d'écuyer à ceux qui n'y avaient pas droit¹⁸.

L'édit de 1696 établissait en France un système très structuré (les maîtrises) pour doter d'armoiries, contre redevances, toute personne que les fonctions, la profession ou l'état de fortune élevait au-dessus du commun des mortels. Si l'édit de 1696 ne fut pas appliqué en Nouvelle-France, il ne faut pas s'en étonner¹⁹. Il n'y avait pas suffisamment d'argent à faire ici pour y établir une maîtrise. D'ailleurs, même en France après deux ans de fonctionnement, les critiques mirent fin à la stricte application de l'édit. La non-application de l'édit de 1696 en Nouvelle-France explique en partie le faible taux d'armoiries roturières au pays.

1.3 Un cas de libre adoption

Les exemples de libre adoption en Nouvelle France semblent, *a priori*, rarissimes. Pourtant, les armoiries d'Antoine Laumet dit de Lamothe Cadillac présentent un cas notoire dans ce sens. Rien n'empêchait un sujet français de se doter d'armoiries sans recourir aux officiers d'armes de l'époque, mais la libre adoption ne permettait pas l'usurpation d'autres armoiries. Une règle non écrite, mais très ancienne, interdisait de copier des armoiries existantes. Or, les armoiries de Lamothe Cadillac combinent les armes des Esparbès de Lussan, celles de la famille d'Albret de Gascogne et celles de la famille Viviès du Languedoc. La désignation « de Lamothe Cadillac » est également un ajout de libre adoption. Il semble que ces noms s'inspirent de celui d'une marraine à un baptême auquel il avait assisté comme

¹⁶ *Ibid.*, p. 60-62, 106.

¹⁷ « Arrest du Conseil du 13 janvier 1667 », dans d'HOZIER, *op.cit.*, p. 685.

¹⁸ Lorraine GADOURY, *op. cit.*, p. 17, 48; MASSICOTTE et ROY, *op. cit.*, vol. 2, p. XII-XIV.

¹⁹ C'est le juge d'armes d'Hozier de Sérigny qui nous l'apprend. Cabinet des titres, Nouveau d'Hozier 91, ANC MG 7, IA2, dossier 31316.

enfant. Ladite marraine, dame Anne de Malenfant de Pressac, était l'épouse de messire Sylvestre de Lussan, seigneur et baron de Lamothe. De plus, la famille de Pressac possédait une seigneurie nommée Cadillac²⁰. Sans doute les titres imposants de la noblesse avaient-ils grandement impressionné le jeune Antoine.

2. La transmission des armoiries

Celui qui recherche des armoiries ancestrales doit nécessairement savoir comment les armoiries passaient des parents aux enfants, et les modifications de forme ou de contenu que ce processus pouvait entraîner.

2.1 La transmission aux enfants

L'anoblissement et le droit aux armoiries concédées s'appliquaient aussi bien aux enfants mâles que femelles. Par exemple, les lettres de noblesse de mars 1668 en faveur de Charles Le Moyne de Longueuil précisaient *de nôtre grâce spéciale plaine puissance et autorité royale nous avons anobly et par ces présentes signées de notre main annoblissons et décorons du titre et qualité de noblesse le d. Charles Le Moyne ensemble sa femme et enfans et postérités et lignée tant mâles que femelles nés et à naistres en loyal mariage*. Un peu plus loin le texte précisait que ces droits s'appliquaient aussi aux armoiries « et de porter armes telles quelles sont ci empreintes²¹ ».

La mention de la lignée féminine dans les lettres d'anoblissement signifiait que les filles de parents nobles étaient nobles et pouvaient porter les armoiries de la famille. Cette mention ne signifiait pas, toutefois, que les filles pouvaient automatiquement transmettre leurs armoiries et leur noblesse à leurs enfants. On sait, à partir d'autres sources, que les armoiries et l'état de noble se transmettaient, en règle générale, par la lignée mâle, sauf s'il n'existait plus d'héritiers mâles capables de perpétuer le nom et les armes. Dans de tels cas, les descendants du côté maternel avaient le droit de recouvrir (relever) les armoiries. Cependant, ces règles n'étaient pas toujours respectées. On retrouve aussi en France des cas de transmission par la lignée féminine²².

Il importe aussi de noter qu'un titre transmis par une héritière n'allait pas au mari, mais éventuellement à l'aîné des enfants mâles. De même, les armoiries d'une héritière étaient transmises aux enfants et non au mari, bien que le mari avait le droit de porter les

armoiries de sa femme parties aux siennes (l'une à côté de l'autre, les armes mâles à gauche). Sous le Régime britannique, en l'absence d'héritiers mâles, le titre et les armoiries du baron de Longueuil et le nom et les armoiries des Chartier de Lotbinière passèrent par mariage à la famille Grant et Joly respectivement²³.

2.1 Les brisures

Dans le système héraldique français, la seule brisure à être employée systématiquement a été le lambel pour l'aîné, héritier éventuel des armes pleines. Pour les autres, les brisures demeuraient souvent de natures régionales, ou propres à une famille ou à une maison. Il incombait au chef des armes, c'est-à-dire à l'héritier des armes pleines (sans brisures), de veiller à ce que les puînés portent des brisures, mais il n'existait pas de système précis pour les établir. À partir du milieu du XIV^e siècle et au cours de la période de la Nouvelle-France, l'emploi des brisures eut tendance à diminuer. Les branches cadettes établies en pays étranger étaient libres d'enlever les brisures et de reprendre les armes pleines²⁴, mais on ne peut signaler d'exemple d'abandon des brisures en fonction de ce droit au Canada.

Pour la Nouvelle-France, l'emploi des brisures semble plutôt rare, mais présente néanmoins des exemples intéressants. Une instance très précise de brisures figure dans les lettres d'érection en baronnie de la Seigneurie de Portneuf en faveur de René Robineau de Bécancour, datées de mars 1681. Ces lettres précisent « sad. Majesté permet et octroye aud. sr de Becancour et ceux de sa famille d'adjouster dans leurs armes et celles de leurs ancestres qui sont *d'azur à la cotisse d'Or accompagnée de six estoilles de mesme une fleur de lys posée sur une face de gueulle*²⁵. Les familles Vaudreuil²⁶ et Le Moyne²⁷ présentent plusieurs variations, sans doute introduites pour démarquer les lignées.

Michel Chartier de Lotbinière obtint, en 1787, une importante modification à ses armoiries du juge d'armes

²⁰ Ægidius FAUTEUX, *Armorial du Canada français*, manuscrit dactylographié conservé à la salle Gagnon de la Bibliothèque centrale de Montréal, s. d., p. 168-170.

²¹ ANC, MG 18, H14, vol. 1, p. 262-263.

²² Philippe DU PUY DE CLINCHAMPS, *op. cit.*, p. 40; MATHIEU, *op. cit.*, p. 126-127, 190-191.

²³ Nous reviendrons sur ces deux cas particuliers dans un prochain article intitulé « Les armoiries personnelles au Québec ».

²⁴ Rémi MATHIEU, *op. cit.*, p. 99-114; Michel PASTOUREAU, *op. cit.*, p. 177-187.

²⁵ Pierre-Georges ROY, *Lettres de noblesse... loc. cit.*, vol. 1, p. 96, 101. Cette brisure, à nos yeux, détruit l'harmonie des armoiries originales et place une face de couleur sur un champ aussi de couleur, une pratique normalement proscrite en héraldique.

²⁶ Daniel COGNÉ, « Les cachets des Rigaud de Vaudreuil », dans *L'héraldique au Canada*, vol. XVII, n° 4, déc. 1983, p. 13-18; Robert PICHETTE, « Les chevaliers de Saint-Lazare : Essai d'Armorial », dans *L'héraldique au Canada*, vol. VII, n° 3, sept. 1974, p. 18-19.

²⁷ Auguste VACHON, « Le Moyne de Longueuil », dans *L'héraldique au Canada*, vol. XIV, n° 4, déc. 1980, p. 34-35.



Mathieu Damours de
Chauffours

Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny. Il s'agit peut-être d'un exemple unique de règlement d'armoiries en faveur d'un Canadien par un juge d'armes de France après le traité de Paris de 1763²⁸.

Les armoiries de Mathieu Damours de Chauffours (1618-1695) arborent en chef un imposant lambel rouge à trois pendans. Il semblerait que ce lambel fait maintenant partie intégrante des armoiries,

mais il a pu être à l'origine une brisure qui est restée après la mort de l'aîné²⁹.

Il peut arriver que des membres d'une même famille portent des armoiries totalement différentes. En Nouvelle-France, cela semble être le cas pour les armoiries que l'abbé Azarie Couillard Després attribue à Guillaume Couillard de Lespinay (vers 1591-1663) et ses fils Louis Couillard de Lespinay (1629-1678) et Charles Couillard de Beaumont. Selon l'abbé Couillard, Guillaume portait *D'azur à la colombe éployée d'or, tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople* avec la devise « Dieu ayde au premier colon ». Les armes de Louis sont décrites *D'argent à l'olivier de sinople mouvant d'un rocher à trois coupeaux au naturel, éclairé par un soleil en chef, à senestre d'or* auxquelles s'ajoutent un casque et une couronne de comte et pour cimier : « Une colombe d'argent portant en son bec un rameau d'olivier de même ». L'écu est accompagné de rameaux d'olivier et de la devise « Prix des travaux n'a rien de vil ». À Charles, il attribue *D'azur au cerf d'argent ramé d'or onglé de même* et pour devise : « Au champ labeur, au camp valeur »³⁰.

Ce qui surprend le plus est la différence entre les armoiries et la variété des devises, d'autant plus que, d'après l'abbé Couillard Després, la noblesse des trois Couillard, père et fils, remonte à un seul document daté de 1654³¹.

²⁸ Nous traiterons, plus en détail, de ce cas de brisure dans un prochain article.

²⁹ Au sujet de la généalogie de la famille, voir Robert PICHETTE, *Bref aperçu historique sur la famille Damours*, Edmundston, 1953.

³⁰ Azarie COUILLARD DESPRÉS, *Histoire des seigneurs de la rivière du Sud et leurs alliés canadiens et acadiens*, Saint-Hyacinthe, *La Tribune*, 1912, p. 12, 18, 344, 393-394.

³¹ Nous n'avons pas retrouvé les lettres de 1654, mais il existe un document du Conseil souverain signé « Damour Talon » qui ordonne l'enregistrement des lettres au greffe du Conseil. Ce document affirme que les lettres de 1654 conféraient la noblesse au père et à ses deux fils. Azarie COUILLARD DESPRÉS, « Anoblissement de Couillard », dans *Bulletin des*

On connaît assez bien les armoiries de Louis car sa confirmation de noblesse de 1668 mentionne des « Armes Telles qu'ils sont cy empreintes »³². Il existe aussi un cachet à ses armes remis aux sœurs du Bon Pasteur de Québec par sœur Sainte-Hélène, née Azilda Couillard

Després. On y voit les armes de Louis entourées de palmes avec les heaume, couronne et cimier décrits plus haut, mais on n'y voit pas la devise³³. La source des autres armoiries n'est pas connue. La devise attribuée à Guillaume « Dieu ayde au premier colon » est particulièrement surprenante puisqu'elle calque celle des Montmorency-Laval « Dieu ayde au Premier Baron chrestien »³⁴. Les officiers d'armes du roi ont-ils accordé aux membres de la famille Couillard des armoiries essentiellement différentes? Cela est possible, mais l'état des recherches ne nous permet pas de l'établir. Nous devons aussi envisager la possibilité que l'abbé Couillard Després, un amateur héraldiste dont les attributions d'armoiries manquaient parfois de ri-



Armes attribuées à Charles
Couillard de Beaumont



Armes attribuées à Guillaume
Couillard de Lespinay



Armes de Louis Couillard
de Lespinay

recherches historiques publié par Pierre-Georges Roy, Lévis, 1914, vol. 20, p. 221-224; la biographie de Guillaume et de Louis Couillard de Lespinay, dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*

³² Azarie COUILLARD DESPRÉS, « Anoblissement [...] », *loc. cit.*, p. 221.

³³ Azarie COUILLARD DESPRÉS, *Histoire de seigneurs [...]*, *loc. cit.*, p. 316, reproduit une photo du cachet.

³⁴ Auguste VACHON, « M^{gr} de Montmorency-Laval », dans *L'héraldique au Canada*, vol. XVIII, n° 1, mars 1984, p. 34. Lorraine Gadoury, *op. cit.*, p. 46-47, ne compte pas les Couillard parmi la noblesse, car leurs lettres de noblesse ne furent pas enregistrées au Conseil souverain; ils n'utilisaient pas le titre d'écuyer et n'occupaient pas de fonctions militaires ou administratives.

gueur, ait montré trop de zèle à doter ses ancêtres d'armoiries distinctes³⁵.

3. La recherche d'armoiries

Pour un Canadien, la quête d'armoiries ancestrales doit débiter au Canada. Il faut d'abord tenter de connaître le nom, le lieu d'origine et la condition sociale du premier ancêtre venu au pays. Si l'ancêtre était noble, la probabilité d'armoiries est grande. S'il était roturier, les chances sont beaucoup moindres, particulièrement dans le cas de métiers comme laboureur, défricheur ou même cordonnier ou forgeron. Si l'on retrouve des armoiries dans sa lignée, il faut rigoureusement vérifier leur provenance. Seules de solides recherches faisant remonter la lignée à un ancêtre possesseur d'armoiries en justifient l'usage par un descendant. Il faut aussi se souvenir qu'anciennement les armoiries se transmettaient presque exclusivement par la lignée mâle. Avant de se lancer à la recherche d'armoiries, nous recommandons au lecteur de consulter : *Comment retracer les armoiries des familles canadiennes-françaises, Héraldique et généalogie, À la recherche de vos armoiries, Le Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale de France* ainsi que l'ouvrage de Marthe Faribault-Beauregard et Ève Beauregard-Malak, *La généalogie : retrouver vos ancêtres*³⁶.

Il existe deux armoriaux importants pour le Canada français, celui de Massicotte et Roy, et celui de Fauteux³⁷. Le chercheur voudra aussi consulter la revue *L'héraldique au Canada* pour laquelle il existe un répertoire³⁸. Les armoriaux dédiés aux anciennes provinces, aux départements plus récents et aux grandes villes de France se retrouvent facilement sur Internet

en inscrivant le mot armorial et le nom de la région ou de la ville. Beaucoup de ces armoriaux, jadis difficiles à retrouver, sont relativement faciles d'accès grâce aux bibliothèques numérisées comme *Gallica*, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France : www.gallica.bnf.fr. L'Internet est également l'outil tout désigné pour retrouver les associations généalogiques ou héraldiques ainsi que les adresses des archives départementales. Par contre, il faut aborder avec beaucoup de circonspection les attributions d'armoiries que l'on retrouve sur Internet. Très souvent ces attributions, comme les armoiries vendues par des brocanteurs, se fondent sur un nom retrouvé dans un armorial et ne sont pas confirmées par de sérieuses recherches généalogiques.

Même si au départ, la quête d'armoiries ancestrales roturières ne paraît pas prometteuse, personne ne peut, *a priori*, exclure la possibilité d'armoiries ancestrales au sein d'une lignée de modeste origine. En France, des représentants de toutes les couches sociales, y inclus la paysannerie, ont fait usage d'armoiries. Il se peut aussi qu'un certain nombre d'armoiries de libre adoption restent à découvrir puisqu'elles ne faisaient pas l'objet d'un document de concession officiel. Il peut également arriver qu'un ancêtre qu'on croyait roturier se révèle être noble et détenteur d'armoiries. On retrouve parfois, dans la province d'origine d'un ancêtre donné, une famille du même nom qui porte des armoiries. Par exemple, on sait que les frères Jean et Charles Hamel proviennent d'Avremesnil en Normandie³⁹. Or, on retrouve dans cette ancienne province au moins sept armoiries appartenant à des Hamel⁴⁰. On peut aussi citer la famille Porlier de Paris. Ce cas est d'autant plus prometteur que l'ancêtre Claude Porlier, originaire de Paris⁴¹, était marchand et que les armoiries roturières appartenaient souvent à cette classe sociale. On constate aussi que ce nom est plutôt rare en France. Le bottin actuel de Paris ne compte que quatre Porlier.

Ces indices ne constituent pas des preuves, mais ils nous invitent à approfondir nos recherches, le but étant d'établir un lien de parenté entre la lignée française et la lignée canadienne. Il importe aussi de vérifier si les armoiries retrouvées existaient au moment de l'immigration de l'ancêtre au Canada ou si elles appartenaient à une période postérieure.

³⁵ Robert Pichette relève également son manque de rigueur : « féru de noblesse et qui, bien que mieux avisé que l'abbé Daniel, attribua lui aussi des armes à des gens qui n'en avait (sic) jamais eu ou en portaient de toutes différentes. Bref, l'abbé Couillard Després manquait de sens critique, à tout le moins en héraldique » : Robert PICHETTE, « Héraldique et généalogie », dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 3 (1976), p. 153.

³⁶ Auguste VACHON, « Comment retracer les armoiries des familles canadiennes-françaises », dans *L'Ancêtre*, vol. 6, n° 3, nov. 1979, p. 67-72; « Héraldique et généalogie », dans *L'Ancêtre* 13, 8, avril 1987, p. 295-303 et « À la recherche de vos armoiries », dans *L'héraldique au Canada*, vol. 14, n° 3, sept. 1980, p. 22-23, 28-33; R.P. René BEAUDRY, « Le Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale de France », dans *L'Héraldique au Canada*, vol. 15, n° 1, mars 1981, p. 11-18; Marthe FARIBAUT-BEAUREGARD et Ève BEAUREGARD-MALAK, *La généalogie : retrouver vos ancêtres*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1996.

³⁷ MASSICOTTE ?, et Pierre-Georges ROY, *op. cit.*, Ægidius FAUTEUX, *op. cit.*

³⁸ Ian L. CAMPBELL, Marion L. CAMPBELL et Colin CAMPBELL, *An Index to Heraldry in Canada, volumes I to XXX and to Flagscan, numbers 1 to 40*, Waterloo (Ontario), Ian L. Campbell, 1996.

³⁹ Jacques SAINTONGE, *Nos Ancêtres*, Sainte-Anne-de-Beaupré, Revue Sainte-Anne-de-Beaupré, 1983, p. 52.

⁴⁰ V. & H. V. ROLLAND'S, *Illustrations to the Armorial Général by J.-B. Rietstap*, London, Heraldry Today, 1967, vol. 3, pl. CXLI.

⁴¹ *Ibid.*, pl. LXXXIII.

Comme pour les armoiries nobles, le droit à des armoiries roturières se fonde sur la descendance. Il est évident qu'un roturier qui adoptait librement des armoiries le faisait pour lui et ses descendants, et non pas pour une autre lignée du même nom. Néanmoins, même avec des indices prometteurs comme ceux précités, la quête d'armoiries ancestrales en France peut s'avérer infructueuse.

On parle du Canada comme d'un jeune pays, mais son héritage héraldique remonte loin dans le temps et est complexe. Le fait que l'édit de 1696 ne s'appliquait pas en Nouvelle-France a nécessairement influé sur la proportion des armoiries roturières au pays. Bien que la recherche conduira inévitablement à de nouvelles découvertes, on peut d'ores et déjà affirmer qu'en Nouvelle-France, les armoiries étaient majoritairement nobles.

L'Autorité héraldique du Canada, créée en 1988, reconnaît les armoiries concédées à des Canadiens au temps de la Nouvelle-France à condition qu'elles soient rigoureusement documentées, mais la seule personne à avoir fait une demande d'enregistrement a été Jacques Brillant de Boisbrillant⁴². Lorsque l'Autorité recevra des demandes pour faire reconnaître des armoiries

Note de l'auteur : Cet article est une version révisée et augmentée d'une conférence prononcée par l'auteur devant la section laurentienne de la Société royale héraldique du Canada, au Mount Stephen Club, à Montréal, le 18 juin 1996. Nous remercions Claire Boudreau, Héraut d'armes du Canada, pour les améliorations proposées au texte. L'aide reçue de mon épouse Paula, pour les illustrations, est aussi grandement appréciée. La chope Labatt est un don de Daniel Cogné à la collection A. & P.

⁴² Nous fournirons plus de détail à ce sujet dans notre prochain article intitulé « Les armoiries personnelles au Québec ».

⁴³ Le point de vue exprimé au sujet des brisures est celui de l'auteur et ne reflète pas nécessairement celui des héralds de l'Autorité héraldique

d'avant 1763, on peut s'attendre, dans bien des cas, à une nouvelle concession d'armoiries avec brisures. En principe, le descendant en ligne directe, c'est-à-dire d'aîné en aîné, a droit aux armoiries pleines, mais l'Autorité devra étudier de telles demandes avec beaucoup de soin, car il peut facilement se glisser des erreurs dans une généalogie. Comme résultat, plusieurs prétendants aux armoiries pleines pourraient se présenter⁴³.

Les anciennes armes de la famille française de Labat, *de sable au pal d'argent accosté de deux molettes d'or*, sont mises à l'honneur sur une chope de la Brasserie Labatt, 1956 (collection A. & P. Vachon).



Une version des armes du cardinal Richelieu, dont l'influence en Nouvelle-France a été primordiale, orne une chandelle du premier Manoir Richelieu, vers 1900. Les armes sont : *d'argent à trois chevrons de gueules*. L'écu est *sommé* d'une couronne de duc et posé sur une ancre *d'azur* (collection A. & P. Vachon)

RASSEMBLEMENT DE FAMILLES



Le prochain rassemblement de l'Association des familles Raymond (Faugas) inc. aura lieu les 22, 23 et 24 août 2008 à l'hôtel L'Oiselière, 165 A, route du Président-Kennedy, Lévis, G1V 6E2 (1 866 830-0878). Prière de réserver tôt.

Pour information, communiquer avec le président, Yvon Raymond « faugas05@sympatico.ca » ou Robert Raymond, 7-165, 26^e rue, Québec, G1L V3, téléphone 418 648-9176, courriel « cassis@sympatico.ca ».

Robert Raymond (5499)
Secrétaire de l'Association



JACQUES COLIN, DES BIARDS OU DE SAINT-AUBIN : À NE PAS CONFONDRE

Danielle Collin (5735)

Danielle Collin est née à Notre-Dame-du-Rosaire, de Montmagny. Après des études à l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe, elle a travaillé dix ans dans le domaine de l'horticulture ornementale, plus spécifiquement lors des Florales internationales de Montréal en 1980. Elle est infirmière à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, de Québec, depuis 1990. Elle a surtout travaillé auprès de la clientèle nécessitant des soins psychiatriques, particulièrement huit ans en urgence psychiatrique. Elle est membre de la Société de généalogie de Québec depuis deux ans.

Résumé

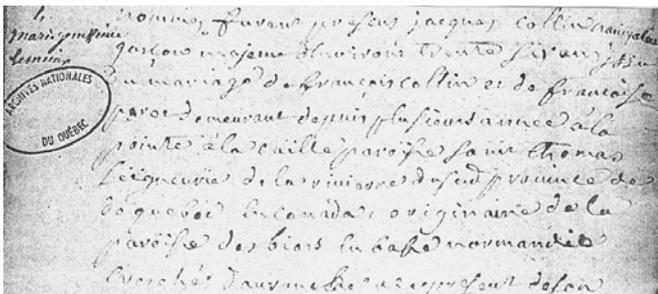
Porter un même nom et avoir vécu sensiblement dans la même région, à la même époque, peuvent porter à confusion. Une telle erreur s'est produite lors de la rédaction d'un article publié dans *L'Ancêtre* n° 280, été 2007, intitulé *Les familles originaires des Biards, de la Manche. Il y est écrit « Jacques Colin, né le 25 mars 1731 (b. 26). Notaire, il épouse, le 28 janvier 1771 à Saint-Thomas (Montmagny), Marie-Geneviève Lemieux. Il est inhumé le 26 juillet 1792 à Kamouraska »*. Le présent texte a pour objet de corriger cette erreur et de permettre de mieux différencier ces deux personnes.

JACQUES COLIN, NAVIGATEUR

Jacques Colin des Biards, mon ancêtre, serait venu en Nouvelle-France en 1752. Lors de son témoignage de liberté au mariage, acte daté du 12 janvier 1771, il déclare être natif de la paroisse des Biards, Evêché d'Avranches, en Basse-Normandie, d'où il est parti à l'âge d'environ dix-sept ans pour venir faire la pêche sur la côte de Gaspé; qu'il occupe ce métier depuis dix-huit ans, sans être jamais retourné en Europe.

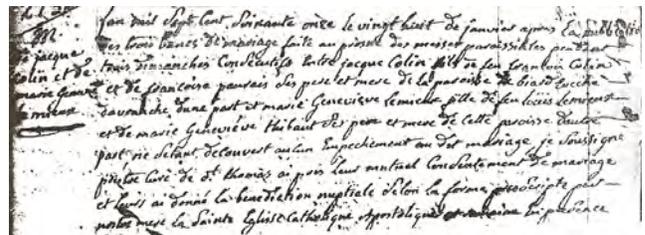
Il épouse Marie-Geneviève Lemieux, à Saint-Thomas (Montmagny) le 28 janvier 1771. Dans son contrat de mariage devant le notaire N. C .L. Lévesque en date du 24 janvier 1771, il est écrit :

[...] furent présens jacques collin navigateur garçon majeur d'environ trente-six ans issu du mariage de françois collin et de françoise poret, demeurant depuis plusieurs année à la pointe à-la-Caille, paroisse saint Thomas, Seigneurie de la rivairre du sud province de de quebec du Canada, originaire de la paroisse des biards en basse normandie Evêché d'avranches[...].



Dans le registre paroissial de Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille, du 28 janvier 1771, il est écrit : *Lan mil Sept Cent Soixante onze Le vingt huit*

janvier après la publication des trois bancs de mariage faite au prône des messes paroissiales pendant trois dimanches consécutifs entre jacques Colin fils de feu françois Colin et de Françoise Paurais Ses père et mère de la paroisse de biard Evêché davranche d'une part et marie Genevieve Lemieux, fille de feu Louis Lemieux et de marie Geneviève Thibaut Ses père et mère de cette paroisse d'autre part, ne Sétant découvert aucun empêchement au dit mariage; je Soussigné prêtre Curé de St-Thomas ai pris leur mutuel ConSentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale[...].



Dès 1768, il fera l'acquisition d'une terre située du côté sud de la rivière du Sud, paroisse de Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille. Il se fera construire une maison de trente pieds de longueur dedans en dedans sur vingt-quatre pieds de largeur au coût de six cent livres. Un marché de construction de maison sera alors signé avec Louis Geasson, charpentier de la paroisse de Saint-François. D'autres contrats notariés seront aussi passés au cours de cette même année 1768. On le retrouvera alors identifié sous le nom de Jacques Collin, navigateur, natif de la paroisse des Biards », et de « Jacques Collin, navigateur de la paroisse de Saint-Thomas de la Pointe-à-la-Caille.

la Pointe-à-la-Caille et lors d'une obligation de Pierre Bouchard, habitant de la Seigneurie de La Durantaye, paroisse de Saint-Vallier, il sera identifié sous le nom de *Jacques Collin, navigateur et bourgeois de chaloupe, de la Seigneurie de la Rivière du Sud, paroisse Saint-Thomas de la Pointe-à-la-Caille*, et de *Jacques Collin dit Lahurie, navigateur et bourgeois de chaloupe, de la Pointe-à-la-Caille, paroisse Saint-Thomas*. Bourgeois de chaloupe était alors synonyme de propriétaire de chaloupe. Parfois, il sera identifié sous le pseudonyme de Lahurie. Nous en avons trace dès 1762, lors du témoignage de liberté au mariage de Marin de Lorbehais. Dans le *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, au terme « Lahu », il est indiqué *anc. fr. lahut, barque: surnom de batelier*, et au terme « Lahure », *sobriquet. v. Hure: tête hérissée*.

En 1770, lors de l'acquisition de deux autres terres, on le retrouvera aussi identifié sous la désignation de *Jacques Collin, navigateur et habitant de la Seigneurie de la Rivière du Sud, paroisse Saint-Thomas de la Pointe-à-la-Caille*, et de *Jacques Collin dit Lahurie, navigateur de la paroisse de Saint-Thomas de la Pointe-à-la-Caille*.

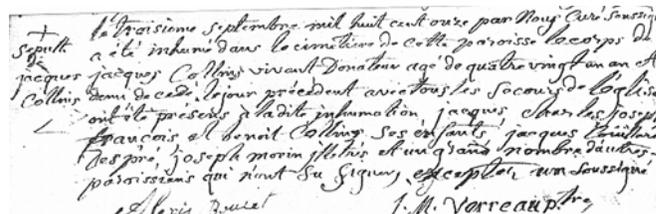
En 1777, il fera l'acquisition d'une terre située dans la paroisse de Saint-Thomas au lieu vulgairement appelé *la Rivière des perdrix*, sous l'appellation de « Jacques Collin, de Saint-Thomas ». Cette même année, lors de l'affranchissement de droits sur une terre située dans cette même paroisse, par Louis Dupuis dit Couillard, il sera identifié sous le nom de *Jacques Collin, habitant, de la paroisse Saint-Thomas*.

Aurait-il cessé de naviguer autour des années 1777? Je n'ai retrouvé aucun document pouvant préciser ce fait. Lors du mariage de son fils Charles, le 15 février 1803, il est identifié sous le nom de « Jacques Collin, agriculteur », et lors du mariage de son fils Benoît, le 13 août 1811, sous le nom de « Jacques Collin, cultivateur ». Au moment de l'inhumation de sa conjointe Marie-Geneviève Lemieux, dans le registre de Saint-Thomas en date du 1^{er} juin 1812, il est écrit « épouse de feu Jacques Collin, vivant cultivateur ».

Dans les actes notariés et religieux que j'ai pu retracer de mon ancêtre, ce dernier est identifié sous le titre non pas de notaire mais de navigateur et de cultivateur. De plus, dans tous ces actes, il a déclaré « ne savoir écrire ni signer ». D'ailleurs, nous pouvons retrouver sa marque (une croix) lors de son propre témoignage de liberté au mariage du 12 janvier 1771.

Il sera inhumé dans la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny le 3 septembre 1811. Dans le registre de la paroisse de Saint-Thomas, il est écrit

[...] a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Jacques Collins, vivant Donateur, âgé de quatre vingt un ans et demi, décédé le jour précédent avec tous les secours de l'église; ont été présents à la dite inhumation, Jacques, Charles, Joseph, François et Benoît Collins, ses enfants, Jacques Couillard Després,



Joseph Morin illettré et un grand nombre d'autres paroissiens qui n'ont su signer[...].

Les enfants énumérés ci-dessus correspondent bien à ceux issus du mariage de Jacques Collin, des Biards, et de Marie-Geneviève Lemieux, de Saint-Thomas de la Pointe-à-la-Caille.

JACQUES COLIN, NOTAIRE

C'est Jacques Colin, de Saint-Aubin, évêché de Rennes, en Haute-Bretagne, fils de Nicolas Colin et de Marie-Anne Leveau, qui exerce la profession de notaire dans la région de Kamouraska. Nous avons trace de ses contrats le 28 mars 1780 au 11 juin 1792. Il épouse Marie-Brigitte Lévesque le 8 novembre 1756, à Rivière-Ouelle. Cette dernière décède le 24 janvier 1760 et sera inhumée le jour suivant à Rivière-Ouelle.

Un contrat de mariage sera signé devant le notaire J. Dionne du 8 novembre 1760, entre Jacques Colin et Marie-Geneviève Chouinard. Jacques Colin est inhumé le 26 juillet 1792 dans la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska.

Dans les différents actes religieux et notariés le concernant, nous pouvons voir que la signature apposée, et la signature de Jacques Colin en tant que notaire, correspondent à celle de Jacques Colin, de Saint-Aubin, époux de Marie-Brigitte Lévesque en premières noces, et de Marie-Geneviève Chouinard en secondes noces.

QUE LE VRAI JACQUES COLIN SE LÈVE

Une telle confusion quant à l'identité de ces deux individus s'est aussi présentée à moi lors de la lecture d'un contrat notarié du 12 mai 1753 devant le notaire J. C. Panet, concernant un marché pour faire la pêche à la morue à Mont-Louis, entre Julien Lebourdais, propriétaire de la chaloupe *La Marianne*, Joseph David, maître de chaloupe, et Jacques Colin, engagé,

et Joseph Cadet, marchand boucher du roi, de la ville de Québec. Il est stipulé à la fin de cet acte que *les dits David et Colin déclarent ne savoir écrire ni signer*.

Longtemps, j'ai cru qu'il pouvait s'agir de mon ancêtre et ce, jusqu'à ce que je trouve apposée la signature de Jacques Colin, de Saint-Aubin, lors d'un mariage à Mont-Louis en date du 1^{er} juin 1755, et que je retrouve apposée la signature de Julien Lebourdais en tant que témoin lors du contrat de mariage de Jacques Colin, de Saint-Aubin, et de Marie-Geneviève Chouinard.

Il est probable que nous sommes en présence de Jacques Colin, de Saint-Aubin, mais seul le contrat

d'engagement de ce dernier pourrait confirmer qu'il s'agit de sa propre personne, d'où l'importance d'aller à l'acte lui-même.

CONCLUSION

À la lumière de ces diverses informations, nous aurions dû lire dans l'article n° 280 de *L'Ancêtre Les familles originaires des Biards, de la Manche* : Jacques Colin, né le 25 mars 1731 (b. 26). Navigateur, il épouse Marie-Geneviève Lemieux le 28 janvier 1771 à Saint-Thomas de Montmagny. Il est inhumé le 3 septembre 1811 à Saint-Thomas de Montmagny.

VERSION 11 DE BMS2000 : EN LIGNE!

Depuis le 18 septembre dernier, la version 11 de la base de données BMS2000 est en ligne, avec ses 6,3 millions de fiches, soit 1,2 million de plus que dans la version précédente. La SGQ, à elle seule, a ajouté près de 210 000 licences de mariage ainsi qu'environ 200 000 baptêmes et sépultures, pour demeurer celui qui a contribué le plus au BMS2000.

NOUVELLES FONCTIONNALITÉS DE RECHERCHE DE RÉSULTATS ET DE NAVIGATION :

Impression de plusieurs fiches par page

Vous pouvez désormais imprimer, sur une même feuille de papier, jusqu'à huit fiches de baptêmes, de mariages ou de sépultures. C'était très attendu. Un bouton, libellé *Retenir cette fiche*, a été ajouté sur chaque fiche complète. En actionnant ce bouton, on place la fiche dans une liste d'attente, pour impression en lot au moment désiré, à l'aide du bouton « **Imprimer** », situé à gauche de l'écran de consultation.

Tri de la liste des résultats de recherche

Lorsqu'on commande une recherche selon certains critères, le résultat de la recherche nous est dorénavant retourné **TRIÉ**. C'est une autre demande que les chercheurs avaient faite. En plus, pour faciliter le repérage des fiches d'intérêt, on peut aussi cliquer sur l'en-tête

de chaque champ pour trier la liste selon ce champ. Une flèche dans l'en-tête indique le champ choisi et la direction du tri (ascendant ou descendant).

Recherches patronymique et toponymique jumelées

Désormais, le champ *Localité* peut être jumelé à un autre champ de nom ou de prénom pour lancer une recherche. Ces deux champs doivent toujours contenir au moins deux caractères consécutifs, l'un de ces champs devant être obligatoirement un nom et le deuxième pouvant être un nom, un prénom ou une *localité*. Ainsi, si vous désirez savoir si des « *Lavoie* » se sont mariés à Terrebonne, tapez « *Lavoie* » dans le champ « *Nom* » et « *Terrebonne* » dans le champ « *Localité* ». Même chose pour des « *Arsène* » à « *Terrebonne* ».

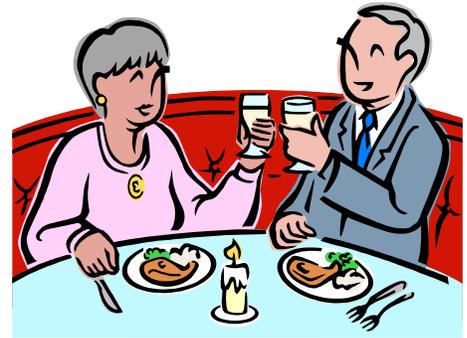
La présente révision du site BMS2000 a nécessité une bonne dose de programmation. De nombreux essais ont été effectués pour tester la solidité des changements; nous pensons qu'ils tiendront le coup... Mais, la perfection n'étant pas de ce monde, nous savons que nous ne sommes pas exempts de défaillances de fonctionnement inattendues.

Roland Grenier, responsable des données pour la Société de généalogie de Québec

Marc-Guy Létourneau, représentant de la Société de généalogie de Québec auprès du Groupe BMS2000

DÎNER DES CHERCHEURS - APPEL AUX AUTEURS ET AUTEURES DATE LIMITE LE 12 DÉCEMBRE 2007

Depuis huit ans, sous la direction de M. Michel Drolet, les chercheurs du Centre d'archives de Québec organisent un dîner de Noël. Il se tiendra cette année le 15 décembre. Cet événement est un excellent prétexte pour se connaître et échanger, pour s'amuser mais également pour apprendre. Comme activité complémentaire, nous souhaiterions organiser une séance, dans l'heure qui précède le repas, afin de permettre à des gens ayant publié au cours des trois dernières années sur un sujet généalogique ou en relation avec la généalogie de faire connaître leur contribution. Il est proposé d'accorder une dizaine de minutes à chaque intervenant. Le nombre de présentations est limité. Nous invitons les gens intéressés à contacter M. Michel Drolet ou à manifester leur intention auprès de Mme Ginette Fournier, du Centre d'archives de Québec (418 644-4800 poste 6419), qui transmettra le tout à M. Drolet.



L'histoire est au bout de vos

doigts



www.capauxdiamants.org

Tél. : (418) 656-5040 • Téléc. : (418) 656-7282
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP·AUX·DIAMANTS



GÉNÉALOGIE INSOLITE

Louis Richer (4140)

PATRONYME DES ENFANTS ILLÉGITIMES

Nous avons reçu plusieurs réponses à notre demande d'exemples d'enfants illégitimes et de leur nom de famille inscrit à leur mariage ou à leur décès. On se rappelle qu'aussi tardivement que 1959, les enfants nés hors mariage recevaient seulement un ou des prénoms à leur naissance car, face à la Loi, ils étaient nés de « parents inconnus ».

À une première lecture des cas référés, nous pouvons déjà faire certaines constatations :

- il n'y avait pas de directive ou de règle établies au sujet du nom à donner lors du mariage ou décès d'un enfant illégitime. S'agissait-il d'une façon d'ignorer, voire nier la réalité? Il faut donc s'en remettre à la pratique, pratiquement du cas par cas, au gré des humeurs ou des idées de l'officiant;
- contrairement à ce que nous avançons (*L'Ancêtre*, vol. 54, n° 280, p. 68), non seulement les femmes mais aussi les hommes n'avaient pas toujours un patronyme au mariage;
- on ne prenait pas nécessairement le nom des parents qui nous avaient élevés, on disait parfois « adopté » même si l'adoption légale au Québec ne date que des années 1924-1925 avec l'adoption de la *Loi sur adoption légale*;
- il semble que souvent les enfants illégitimes choisissaient de prendre (ou on leur attribuait) le nom de la mère;
- les enfants nés hors mariage ne pouvaient pas prétendre à la succession des parents qui les avaient élevés et encore moins à celle de leur père et mère naturels;
- malgré la pratique, il arrivait que les noms de la mère naturelle et parfois aussi du père naturel étaient inscrits au baptême d'un enfant né de « parents inconnus »;
- au mariage, certains parents reconnaissaient un enfant né avant mariage;
- en Nouvelle-France, les enfants illégitimes, souvent abandonnés, étaient pris en charge par l'État, de là l'expression « enfants du Roy ». Jusqu'à l'âge de quatre ans, les autorités publiques défrayaient les coûts d'une nourrice. Par la suite, on favorisait le placement de l'enfant dans une famille jusqu'à l'âge de dix-huit ou vingt ans. Ce dernier engagement se faisait habituellement par acte notarié. Ce contrat ne donnait toujours pas un nom de famille à l'enfant. La pratique de placement par contrat se maintiendra jusqu'au XIX^e siècle.

Dans la prochaine chronique, nous citerons d'autres exemples précis. Vous pouvez toujours me faire parvenir de nouveaux cas, ou envoyer vos commentaires à l'adresse suivante : lrichersgq@yahoo.ca ou encore les laisser au centre de documentation Roland-J.-Auger, à mon attention.

Entre-temps, nous vous suggérons la lecture du cas de Pierre, âgé d'environ huit ans : un enfant illégitime du Canada vers la France, ainsi que le texte sur le mariage d'un homme sans patronyme.

UN ENFANT ILLÉGITIME DU CANADA VERS LA FRANCE

Romain Belleau (5865) *

Le Cercle généalogique historique et héraldique de la Marche et du Limousin publie un bulletin de liaison, *D'Onte Ses ? (D'où es-tu?)*. Dans un récent numéro (29^e année, mai 2007, n° 117, page 45), j'ai lu une communication d'une adhérente dont je vous adresse le texte.

Communication d'Annie Doret (n° 2685)

RELEVÉ D'UN CURIEUX BAPTÊME À SAINT-MICHEL-DES-LIONS, DE LIMOGES

16 avril 1729

Charles Antoine de LA ROCHAYMON, évêque de Limoges

Nous nous sommes transporté aujourd'hui 16 avril 1729 dans l'église St Michel des Lions et après avoir béni les fonds baptismaux dudit jour samedi saint avant la célébration de la grand messe étant revêtu des habits pontificaux, a été présenté un enfant dont on ignore le nom propre qui a été livré à Montréal au Canada par monsieur du PLESSIS FABERT capitaine de vaisseaux à monsieur Jean Baptiste VEYSSIERE négociant au Canada sous la condition expresse de le garder, faire baptiser et élever jusqu'à l'âge de vingt ans et pour aussi lui donner un métier, lequel dit Jean Baptiste VEYSSIERE l'a emmené dans cette ville de Limoges et nous a dit n'avoir point été baptisé, être âgé environ huit ans et être fils à ce qu'on dit d'un français et d'une sauvagesse après quoi ayant interrogé ledit enfant et l'ayant trouvé suffisamment instruit des mystères de la religion nous lui avons donné solennellement les sacrements du baptême et de confirmation, m^{re} Pierre TEXANDIER conseiller du roy greffier en chef au bureau des finances de la généralité de Limoges a été parrain et dame Valérie LÉONARD épouse de mes. Jean Baptiste TEXANDIER baron de Nieul seigneur de Laumenerie a été sa marraine lesquels lui ont donné le nom de Pierre.

Signé : de LA ROCHEAYMON, év. de Limoges MONTEGUT, vic. TEXANDIER
V. LÉONARD LOMONERIE



www.hernandezrabal.com/
europa/francia/limousin/
frlimig4.jpg

Je crois que ce genre de communication peut intéresser la revue *L'Ancêtre*. Je vous l'envoie à tout hasard. J'ai obtenu l'autorisation de Mme Doret, et de M. Aubailly, directeur de la publication, pour que cette communication soit éventuellement publiée dans votre revue. J'ai assuré, si c'était le cas, qu'on indiquerait clairement sa provenance, le nom de la revue, le numéro et le nom de la personne qui a fait la communication au bulletin de liaison, *D'Onte Ses ?* (D'où es-tu?).

Félicitations pour la revue.

* **NDLR** : M. Romain Belleau séjourne en France. Nous le remercions chaleureusement pour cet envoi, qui, nous en sommes certains, intriguera nos lecteurs et, qui sait, suscitera peut-être une recherche plus approfondie?

RELEVÉ DU MARIAGE D'UN HOMME SANS PATRONYME

Mariage d'Alexandre ... et de Josephe Morand dite Douville, le 24 novembre 1783, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Le vingt quatre novembre mil sept cent quatre vingt trois après la publication de trois bans de mariage faite aux prônes des messes paroissiales de cette eglise Ste anne par Monsiuer Guay curé de cette Eglise et deux publication ayant été faite au prônes des messes paroissiales de quebec par monsieur augustin hubert curé de la dite Eglise – les parties ayant obtenu dispense de deux bans de Monseigneur Lévesque de quebec entre Alexandre de cette paroisse d'une part, et josephe morand dite douville fille d'Alexis orand dit Douville et de Marie josephe vallée ses pere et mere de cette paroisse d'autre part et ne s'estant trouvé aucun empêchement audit mariage Nous soussigné Curé de la paroisse St Joseph sur le Cap Lauzon Seigneurie Deschambault avons reçu leurs mutuel consentement et leurs avons donné la benediction nuptiale avec la permission de Monsieur Guay curé de cette paroisse Selon les formes et les règles prescrites par Notre Mère la Ste eglise Romaine et ce en presence des sieurs Alexis Vallée Antoine Morand témoin de lépoux Louis Vallée et Joseph Morand lesquels ont tous déclaré ne sçavoir signés de ce enquis Lecture faite suivant l'ordonnace &. Labadye curé de St-Joseph

.... À suivre



L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau
Héraut d'armes du Canada

LES SYMBOLES D'AUTORITÉ DU SYSTÈME ARMORIAL

En héraldique, certaines figures et symboles servent à marquer l'autorité des personnes et des institutions. Cette particularité du système armorial remonte au Moyen Âge et perdure tout au long de l'Époque moderne, jusqu'à la présente époque. Les armoiries précisent par exemple le rang d'un individu au sein d'une lignée et distinguent l'aîné de la famille à l'aide de brisures. Traditionnellement, elles peuvent aussi désigner des qualités de noblesse au moyen de couronnes et de heaumes spécifiques placés au-dessus de l'écu, identifiant ici un prince, là un marquis, ailleurs un comte... De la même façon, l'ajout d'attributs à l'écu pourra séparer les districts des comtés, les villages des villes, les établissements scolaires des cours de justice, et ainsi de suite. L'héraldique est donc un système emblématique capable d'identifier et de classer méthodiquement les gens et les institutions les uns par rapport aux autres.

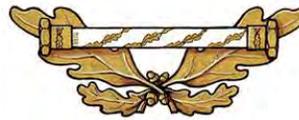
Or, on peut aisément constater que les divers systèmes de classification développés par les spécialistes du blason n'ont que rarement été fermement appliqués. Le droit héraldique canadien fait, pour sa part, l'usage d'un nombre restreint de symboles d'autorité et se démarque des systèmes héraldiques d'ailleurs. Découvrons ici quelques exemples de cette facette très ancienne des armoiries.

EXEMPLES DE FIGURES EXPRIMANT UNE FONCTION OU UN STATUT

La présence dans des armoiries d'un objet hautement symbolique (comme une couronne ou une masse de cérémonie) permet d'établir un lien entre le possesseur de l'armoirie et la fonction associée à l'objet. Elle rappelle donc le statut social présent ou passé de la personne. Les bâtons d'autorité reliés à une fonction, dont l'existence est fort ancienne, peuvent soit faire partie en permanence de l'écu, du cimier ou des supports, soit servir de soutien aux armoiries durant le terme d'office de leur récipiendaire. Ils sont alors croisés derrière l'écu des armes qui devient de ce fait un symbole d'autorité (ex. 1 à 5).

L'insertion, au Canada comme ailleurs, d'une couronne royale dans des armoiries, des insignes ou des drapeaux est exceptionnelle et doit être approuvée par

le souverain. Il en va de même pour l'utilisation de monogrammes ou de chiffres royaux. Ces figures rappellent un lien symbolique, légal ou historique entre le possesseur des armoiries et le monarque, comme par exemple dans les armoiries des gouverneurs généraux, les insignes des services de police et les emblèmes des Forces canadiennes (ex. 6).

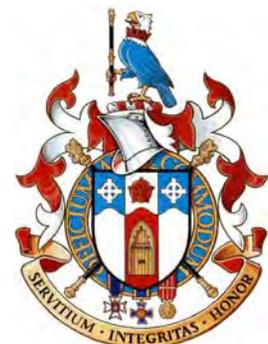


(1) Insigne et écu de fonction du Directeur général de la Sûreté du Québec
Registre public, vol. IV, p. 273.



(2) Armoiries personnelles de Peter Milliken sur deux bâtons de président de la Chambre des communes du Canada. *Registre public*, vol. IV, p. 350.

(3) Armoiries de fonction du héraut d'armes du Canada sur deux bâtons d'autorité dudit office. *Registre public*, vol. I, p. 281.



(4) Cimier personnel de Peter Milliken comprenant la masse de cérémonie de la Chambre des communes du Canada, *Registre public*, vol. IV, p. 350.

(5) Armoiries et cimier personnels de Terrance J. Christopher montrant le bâton d'office du huissier, bâton noir du Sénat du Canada, *Registre public*, vol. V, p. 42.



(6) Insigne de The North Saskatchewan Regiment, *Registre public*, vol. IV, p. 173.



(7) Figure dénotant la fonction de premier ministre canadien.

Figure nouvelle d'autorité, un canton d'argent chargé de quatre feuilles d'érable de gueules posées en croix, les tiges vers l'intérieur, dénote au Canada la fonction de premier ministre (ex. 7). Ce symbole est le plus souvent placé dans le coin supérieur gauche de l'écu personnel du récipiendaire.

D'autres figures dénotant des fonctions ou des statuts précis existent ou ont existé dans d'autres traditions. Au pays, suivant le droit d'armes d'Angleterre, la concession de supports d'armoiries est réservée aux titulaires de quelques hautes fonctions (gouverneurs généraux et lieutenants-gouverneurs, premiers ministres, juges en chef, présidents de la Chambre des communes et du Sénat, chanceliers et vice-chanceliers d'armes...) ainsi qu'aux détenteurs des grades les plus élevés des ordres nationaux. Les supports d'armoiries ne sont pas transmissibles aux enfants. Ils peuvent par ailleurs être octroyés sans restrictions aux institutions.

Le style et la couleur des heaumes n'ont pas chez nous de signification particulière, à l'exception du heaume doré à grilles. Posé de face ou de profil, ce dernier est réservé aux armoiries nationales et aux armoiries des provinces. Par ailleurs, aucun système hiérarchique de couronnes n'est en vigueur au Canada.

LES SYMBOLES D'AUTORITÉ DE L'ÉGLISE

Les armoiries des membres du clergé sont depuis très longtemps dotées d'ornements extérieurs qui indiquent clairement la fonction de leurs récipiendaires au sein de l'Église. Il s'agit le plus souvent de chapeaux ecclésiastiques noirs, verts ou rouges, ornés de chaque côté d'un nombre précis de houppes (1, 6, 10, etc.). Peuvent aussi apparaître, derrière l'écu, des croix, des clés et des crosses, et aussi des manteaux héraldiques propres à certaines dignités. En cimier, des mitres désignent régulièrement les institutions épiscopales et les évêques, alors que la tiare est réservée au pape. Le système canadien autorise aussi plusieurs ornements traditionnels d'autres Églises. Au total, les systèmes

d'ornements ecclésiastiques, développés pour l'Église catholique romaine et plusieurs autres Églises, sont structurés et performants. Ils sont en général bien acceptés à la fois des héraldistes et des membres du clergé (ex. 8, 9, 10 et 11).



(8)



(9)



(10)



(11)

Exemples d'armoiries personnelles ecclésiastiques

(8) Michael Douglas Bechard (prêtre catholique romain), vol. V, p. 2; (9); William Grant Cliff (prêtre anglican), vol. III, p. 360; (10) Robert Anthony Daniels (évêque catholique romain), vol. IV, p. 452; (11) Raymond Olier Roussin (archevêque catholique romain), vol. IV, p. 360.

Les armoiries dressent donc un portrait de la société dont le niveau exprimé d'organisation et la souplesse varient grandement selon les lieux, les traditions et les époques. L'héraldique de chez nous évoque en symbole l'histoire des personnes et des institutions mais ne sert que peu à inscrire le statut des gens au sein de hiérarchies sociales réglées, à l'exception de celle de l'Église.

¹ Pour un bref aperçu des brisures d'armoiries, voir Claire BOUTREAU, « Les armoiries de famille : notions de base », *L'Ancêtre*, vol. 31, n° 2 (hiver 2005), p. 147-148.

² Sur les couronnes et les timbres héraldiques et leur utilisation, voir M. PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, Paris, 1993, p. 210-212; pour un tableau comparatif, voir O. NEUBACKER, *Le grand livre de l'héraldique*, trad. fr. R. Harmignies, Paris/Bruxelles, 1977, p. 178-179.

³ L'héraldique écossaise réussit le tour de force de classer visuellement plusieurs types d'institutions à l'aide de couronnes variées posées au-dessus de l'écu. Voir notamment C. BURNETT et M. DENNIS, *Scotland's Heraldic Heritage*, Édimbourg, 1997, p. 28-30.



LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

par Raymond Deraspe (1735)

LES MARLER, UN TRIO DE GRANDS NOTAIRES

Deux notaires, frères consanguins issus chacun de l'un des mariages du notaire William de Montmollin Marler, nés à Montréal, parlementaires d'exception puisque, sur des mesures importantes, chacun s'opposa à son parti, tous deux ministres à Ottawa. Qui sont-ils? Herbert Meredith Marler (1876-1940) et George Carlyle Marler (1901-1981)

LES DEUX MARIAGES DE WILLIAM DE MONTMOLLIN MARLER

Les parents de l'aîné des deux frères s'étaient épousés le 1^{er} juin 1875, à Saint-Jean-sur-Richelieu, en l'église anglicane St. James de la United Church of England and Ireland, aujourd'hui Église anglicane du Canada. Il s'agit de William de Montmollin Marler, notaire, de Montréal et de Josephine Charlotte Howard, de Saint-Jean, fille du docteur Henry Howard et de Charlotte Alicia Meredith, couple qui depuis 1860 habitait Saint-Jean-sur-Richelieu. Le célébrant, si je lis bien son nom, est F. X. B. Allnett. À part les époux, signent comme témoins : les pères suivis du frère aîné de l'épouse, John Leonard May Howard.



Cathédrale Christ Church de Montréal, photo réalisée entre 1870 et 1880. Source : *Bibliothèque et Archives Canada.*

Devenu veuf, en avril 1893, avec cinq enfants dont le plus jeune n'avait que cinq ans, le notaire Marler se remaria le 11 mai 1898 à Harriet A. Jamieson, fille de R. C. Jamieson. L'acte fait partie des archives de l'église anglicane St. Paul, à Lachine. Selon *The Gazette* et *The Montreal Star* des jours suivants, le mariage eut lieu à Dixie. Où est Dixie? Rappelons que c'est le nom de la gare du chemin de fer à dix milles à l'ouest des gares du centre-ville.

Le célébrant est le révérend R. Hewson, pasteur local. C'est de cette union qu'est né le notaire George Carlyle Marler. Exceptionnellement, une seule signature apparaît sur l'acte, celle du célébrant. Pas si mal pour le mariage d'un notaire que l'on doit bien présumer savoir écrire... Ajoutons qu'il en est ainsi des autres actes de cette église, voisins de celui-là.

VIE ET CARRIÈRE DU NOTAIRE W. DE M. MARLER

Né à Drummondville le 11 novembre 1849, baptisé le 2 janvier suivant à l'église St. George de cette ville, W. de Montmollin Marler suivit sa famille à Montréal dix ans plus tard, habitant d'abord rue University, près de Burnside, (devenue boulevard De Maisonneuve Ouest), tout près de la cathédrale anglicane Christ Church dont il traversait la cour pour se rendre au Montreal High School. Admis à l'étude du notariat en 1869, il obtint son diplôme de l'Université McGill [Bachelor in civil Law (B.C.L)] trois ans plus tard, après quoi, il commença à pratiquer. Où? Rue Saint-Jacques à Montréal avec le notaire William Anderson Philips, qui exerça à Montréal de 1851 à 1893. L'année suivante, il joignit l'étude du notaire Ernest Henri Stuart (en exercice à Montréal de 1864 à 1903), dans le Vieux-Montréal, rue Saint-François-Xavier, étude qui un an plus tard déménagea au 157 (devenu 361), rue Saint-Jacques, édifice de la compagnie d'assurance Standard Life. Il quitta bientôt sa résidence de la rue Baile, rue où se trouve le Centre canadien d'architecture, pour s'établir rue Saint-Marc, près rue Quiblier (devenue rue Tupper), jusqu'à son remariage. Bientôt il s'installa rue Peel, côté ouest, au nord de la rue Sherbrooke Ouest.



William de Montmollin Marler. Source : M. David F. H. Marler

En plus d'une pratique professionnelle intense, il fut chargé par la Faculté de droit de l'Université McGill de l'enseignement du droit notarial, puis du droit civil. McGill lui décerna un doctorat honorifique en droit en le nommant professeur émérite après plus de 30 ans d'enseignement.

Les notaires du Québec doivent une fière chandelle au notaire Marler. Si depuis une génération, les étudiants en notariat disposent du *Répertoire de droit*, collection de textes sur feuilles mobiles constamment mis à jour, il n'en a pas toujours été ainsi. Leurs devanciers déploraient l'absence des équivalents français de l'avocat Claude-Joseph de Ferrière¹. Le seul traité conçu en fonction de leurs besoins particuliers, c'était *The Law of Real Property : Quebec* de W. de M. Marler, auquel son fils George C. avait ajouté un chapitre, en

¹ Claude-Joseph DE FERRIÈRE, (v. 1680 - v. 1748), juriste français, doyen des professeurs en droit de Paris, il perfectionna les ouvrages de son père Claude de Ferrière. Il refondit l'*Introduction à la pratique*, dont il fit un *Dictionnaire de Droit*, 1740, et augmenta la *Science parfaite du notaire* (1761), qui a été publiée plusieurs fois depuis.

1932, financé par le diplomate Herbert M. Marler, le fils aîné. Décédé trois ans avant la parution de son œuvre, le notaire Marler continuait de rendre service, grâce à ses fils et associés.

UNION À NICOLET DE GEORGE LEONARD MARLER

Le 16 mai 1843, en l'église « protestante épiscopale » St. Barthelemew, à Nicolet, George Leonard Marler, clerc du notaire Luc-Michel Cressé, et administrateur de patrimoines, majeur, épouse Mary Ann Collins Woodward. Elle était originaire de Walworth, dans le Surrey, en Grande-Bretagne, sœur de Samuel Waterford Woodward, un des employeurs de l'époux. Cet employeur habitait Sainte-Monique de Nicolet, et était agent de Lemesurier, Tilson & Company, de Québec, marchands de bois. Le train de vie de l'épousée laisse croire qu'elle était héritière. Rien ne la dit majeure. De plus, on ne connaît pas le nom de ses parents. L'acte est signé par Henry Burgess (célébrant) « curate », les époux, et, si je lis bien, W. Woodward, puis, A. F. L. Burgess.

À Drummondvill, ayant été à l'emploi du « major-général » Frederick George Heriot² son assistant dans l'administration et son agent, G. L. Marler, finit par y déménager en 1845, renonçant à la possibilité de poursuivre sa formation notariale à Nicolet, où il devait se rendre en chaland pour une partie de son voyage. En plus de ses revenus de travail qui étaient généreux, il procéda à de bons investissements immobiliers, et exploita un magasin florissant. Aussi, les notaires, dans leurs actes, lui donnent le titre d'écuyer. En 1858, la famille Marler-Woodward emménagea à Montréal, au 7, Wellington Crescent, au sud de la rue Sainte-Catherine Ouest, près de l'avenue McGill College, non loin de son lieu de travail à la Commission seigneuriale.

Rappelons-nous nos cours d'histoire au secondaire : 1854, année de l'abolition de la tenure seigneuriale. Cet emploi ne dura que deux ans. Les Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de l'Île-de-Montréal, eurent bientôt requis ses services qui ne prirent fin qu'en 1878. Résidant depuis 1860 au 3, University Terrace, près de l'ancienne rue Burnside, il était plus éloigné de son travail, rue Notre-Dame, voisin de la basilique. En 1882, il vint demeurer au 58, rue du Fort, où il décéda en 1884. Sa dépouille fut portée par ses quatre fils dont William de Montmollin Marler.

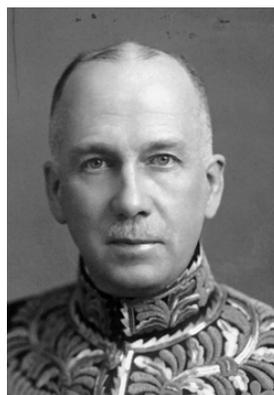
MARIAGE À QUÉBEC

Le premier mariage en Amérique de cette lignée de Marler a été célébré le 19 août 1810 à la cathédrale anglicane Holy Trinity, à Québec, rue des Jardins, près de la rue du Trésor, celle des artistes. Construite en 1804, sur le modèle de St. Martin in the Fields, à Londres, cette église est parée d'un carillon qui vient d'être restauré à grands frais³. Dans cette cathédrale, Leonard Marler (1787-1824) épouse, le 19 août 1810, Charlotte Marguerite de Montmollin, âgée de 17 ans, fille de John Samuel de

Montmollin. J'ignore le nom de sa mère comme celui des père et mère du mari; l'habitude protestante est de ne point mentionner le nom des parents dans les actes de l'État civil⁴. Le célébrant au mariage du nouveau couple se nomme John Jackson, qui se déclare « Evening Lecturer of the English Church ». Le couple habitera d'abord Québec, rue D'Aiguillon, où naîtra leur premier enfant, tandis que les quatre suivants verront le jour à Montréal. L'aîné d'entre eux, George Leonard, naîtra au château De Ramezay en décembre 1813, et sera baptisé le mois suivant à Christ Church, située alors rue Notre-Dame, côté nord, à l'est de la place d'Armes, par Salter Jehosaphat Mountain. L'époux, étant militaire, dut prendre part à la guerre de 1812-1814 contre les États-Unis. Demi-retraité des Forces armées en 1817, il habita d'abord Trois-Rivières, puis à Baie-du-Febvre, tâtant une carrière dans l'agriculture, ce à quoi l'armée l'avait bien peu préparé. Travail abandonné en 1821, il déménagea à Nicolet. Son statut de vétéran lui permit d'obtenir la concession d'un lot dans le canton d'Aston vers le sud de Nicolet. Il décéda pauvre en 1824, à l'âge de 37 ans. Sa veuve eut beaucoup de difficultés à toucher l'héritage de son aïeul, ne pouvant prouver le décès de son père John Samuel, usufruitier.

CELUI QUI CONJUGUA LE NOTARIAT ET LA DIPLOMATIE

L'aîné des fils notaires du notaire W. de M. Marler, Herbert Meredith Marler naquit le 7 mars 1876 à Montréal, dans la petite maison de la rue Baile, et fut baptisé le 2 juillet suivant, par le révérend J. Ellegood, à l'église St. James the Apostle, rue Sainte-Catherine Ouest, angle nord-ouest de la rue Bishop.



Herbert Meredith Marler en habit ambassadorial
Source : M. David F. H. Marler

L'année suivante, la famille emménagea rue Saint-Marc jusqu'en 1898, année où Herbert obtint son diplôme en droit à McGill. Comme son père, il avait fréquenté le Montreal High School. Pendant les étés, souvent passés au lac Saint-Louis, il a sûrement vu une des filles Allan qu'il allait épouser, nièce des voisins, la famille qui exploita la ligne maritime de ce nom.

C'est à la cathédrale anglicane Christ Church de la rue Sainte-Catherine Ouest, près des grands magasins, et celle où devaient avoir lieu ses fastueuses funérailles, que le notaire H. M. Marler avait, le 9 avril 1902 contracté mariage. L'épouse est Beatrice Isobel Allan, fille de John Smith Allan, et d'Adelaïde Stuart. C'est Frederick J. Steen qui

² Né à Jersey en 1786, célibataire, conseiller législatif et député de Drummond, décède à Drummondville en 1843.

³ Restauration payée par une communauté de 200 personnes, à compter de la dernière Pâques, selon un reportage de *Second Regard* diffusé l'été dernier par Radio-Canada.

⁴ Charlotte Marguerite de Montmollin est la petite-fille du premier ministre de l'Église anglicane (Church of England) David Francis de Montmollin (1721-1803), né à Neufchâtel en Suisse, ordonné à Londres au sacerdoce dans l'église anglicane en 1768, l'année de son arrivée ici.

officiait, « vicar », comme il se déclarait. À part lui et les époux, signent comme témoins : le père de l'époux, puis, J. P. Hutchins, Hugh A. Allan et Harriett Marler.

Notaire à l'étude paternelle, il s'y fit rapidement une clientèle nombreuse lui permettant une pratique lucrative visible, entre autres, par ses réussites dans le patrimoine immobilier. Dès 1907, il acquiert Grantham Hall, à Drummondville, qu'il agrandit, pourvoit de dépendances, développe en beauté. Plusieurs de ses enfants y ont chacun leur cheval. Dès 1915, il se fait construire une résidence au 15, Redpath Crescent⁵. La maison de Marler possède, en façade, deux étages; en arrière, cinq. Le domicile se trouve dans la montagne, plus précisément, le mont Royal⁶. En 1915, il est lieutenant dans l'armée canadienne, puis promu major. Deux nominations du Québec libellées en français seront siennes : contrôleur du combustible, membre du comité protestant du conseil de l'Instruction publique.

En 1920, dans sa somptueuse demeure, il reçoit le chef de l'opposition aux Communes, William Lyon McKenzie King qui, l'année suivante, lui proposera un défi : se présenter dans un comté conservateur, Saint-Laurent - Saint-Georges, contre Charles Colquhoun Ballantyne (père du journaliste Murray Ballantyne), ministre de la Marine et des Pêcheries. Il s'y fit élire et, en 1924, entra au cabinet fédéral comme ministre sans portefeuille. Mais avant d'être lié par la solidarité ministérielle, il s'était opposé à son parti, désireux de diminuer les droits de douanes. Pour lui, l'électorat local passait avant le parti. À une élection subséquente, il perdit son comté aux mains de Charles Hazlitt Cahan, avocat populaire, criminaliste en défense, entre autres de l'abbé Adélarde Delorme accusé du meurtre de son frère dont il était débiteur, et acquitté à son quatrième procès. Grantham Hall ayant brûlé, il s'en départit et acquit un emplacement à Senneville, le long du lac des Deux-Montagnes. De nouveau, il construisit avec goût et succès.

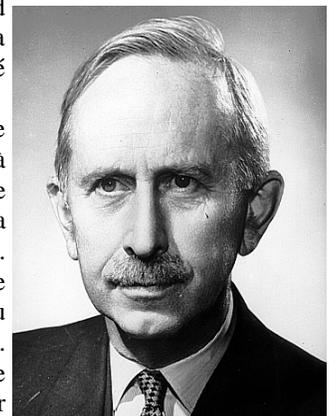
Le premier ministre King lui demanda une autre faveur : agir comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire au Japon. Ce qu'il accepta, offrant de renoncer à tout salaire. Il liquida tout à Montréal et partit en 1929. C'est dans un document de plus de 40 pages qu'il fit connaître au premier ministre son plan de travail à l'étranger. Il dut créer sa légation là-bas : voyages, contacts, réceptions dont s'acquittait avec tact son épouse. Il finit par obtenir la construction d'une résidence au Japon. Malgré les cassandres, elle tint le coup en dépit des tremblements de terre, qui y étaient fréquents. Ensuite, il fut chargé de représenter le Canada à Washington. Il dut rentrer pour la visite au Canada du roi George VI accompagné de son épouse Élisabeth. Sa santé le laissa. Il mourut à l'hôpital Royal Victoria de l'avenue des Pins à la fin de janvier 1940. Il n'avait que 63 ans. L'excès de travail l'avait usé. Et j'ai omis ses directorats dont Consolidated Asbestos, Canadian Industrial Aircraft, Sir Mortimer Davis Inc., Industrial Alcohol Co.

ET CELUI QUE SA LANGUE ET SA FOI EMPÊCHÈRENT D'ÊTRE PREMIER MINISTRE

Le frère puîné, George Carlyle Marler, né le 14 septembre 1901, fit aussi sa marque dans le monde des affaires, comme administrateur de compagnies, notamment la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Commercial Union Insurance Company of Canada, le Trust Royal, les Ciments Lafarge Canada Ltée, la Royal Trust Mortgage Corporation et l'Ontario and Quebec Railway Co. Auteur de publications philatéliques, membre de nombreux clubs et autres organismes, il fut, dans le domaine militaire, cadet de la marine et instructeur de navigation. En politique, il fut membre du conseil de ville de Montréal, et député à Québec de Westmount-Saint-Georges de 1942 à 1954; il y dirigea l'opposition officielle durant cinq ans. Pour la plus importante partie de cette période, seuls huit députés de son parti, le parti libéral, et deux indépendants faisaient face aux 82 ministériels du parti du premier ministre Maurice Duplessis. Aussi, il adopta le style des compagnies dans ses échanges parlementaires : le ministre des Finances, Onésime Gagnon, ayant dans ses prévisions budgétaires, annoncé que les droits successoraux rapporteraient le double de l'année précédente, il adressa, dans un français particulièrement élégant, trois questions auxquelles les ministériels ne purent répondre : a) Prévoyez-vous deux fois autant de décès que l'année précédente? b) Prévoyez-vous que les morts seront deux fois plus riches? c) Prévoyez-vous doubler le taux de l'impôt successoral? Nommé ministre des Transports à Ottawa, il fut élu député de Saint-Antoine-Westmount et le demeura jusqu'en 1958. Nommé au conseil législatif, à Québec, il y siégea durant huit ans à compter de 1960, où il agit comme leader du gouvernement, puis de l'opposition. Durant plus de cinq ans, il fit partie du gouvernement de Jean Lesage. Dès son premier mandat, il s'était fait remarquer, votant seul libéral contre son parti, lors de la décision du cabinet d'Adélarde Godbout d'étatiser en 1944, la compagnie d'électricité Montreal Water and Power.

Le notaire George C. Marler, en exercice à compter de 1923, ancien de McGill lui aussi, contracta mariage le 30 mai 1928 en la St. George Anglican Church, de Montréal, église au si beau carillon, face à la gare Windsor. L'épouse, Phyllis Constance Walker, fille de Herbert Barber Walker, banquier, et d'Anabella Fraser. De tous les mariages rapportés dans cette chronique, il est le seul précédé de bans.

Les autres le sont après émission de licence. Signent à part les époux, leurs pères, le célébrant A. P. Gower Rees, puis, J. B. Heney, Marquist MacFarlane, Annabella Walker, Harriet Walker.



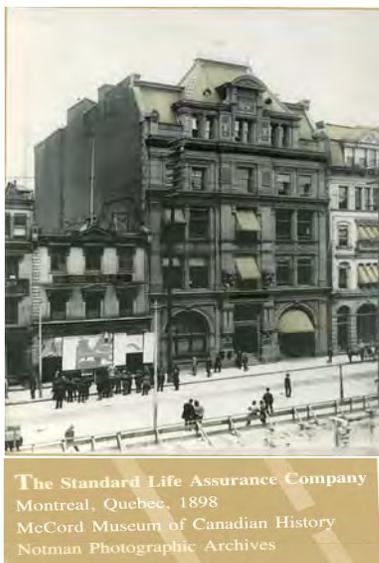
George C. Marler
Source: Collection Assemblée nationale
Photographe : Majeau

⁵ Derrière l'actuel consulat de Cuba situé sur l'avenue des Pins, face à la résidence de l'architecte Ernest Cormier, qu'habitait l'ancien premier ministre Pierre Elliot Trudeau lors de son décès.

⁶ Tout près de cette maison de la même rue où, en octobre 1970, sera enlevé James Richard Cross, diplomate de Grande-Bretagne à Montréal.

DESCENDANCE DES NOTAIRES MARLER ET MOT FINAL

Deux juristes, membres du Barreau du Québec sont des Marler. D'abord, un frère du notaire George, M^e John de Montmollin Marler (1908-1986), en exercice à Montréal à compter de 1932, plaïda 12 fois devant la Cour suprême du Canada, l'apanage de peu d'avocats. Cela ne l'empêchait pas d'être reconnu comme excellent administrateur pouvant à l'occasion exhiber un humour féroce. Puis, un petit-fils de M^e Herbert, en exercice depuis 1967 à Lac-Brome : M^e David F. H. Marler. Concluons en faisant observer la contribution exceptionnelle de cette famille à la vie juridique et publique du Québec. Bien sûr, quand ses membres en ont eu les moyens, ils n'ont pas vécu en milieu populaire. Pour le diplomate, le « Golden Square Mile » fut celui de son habitat. Peu de familles ont comme la leur laissé la marque du fini à l'europpéenne et de l'affirmation personnelle aussi intensément au Québec.



SOURCES :

- Actes de l'État civil de l'Institut Drouin acquis par la SGQ.
- *Annuaire téléphonique judiciaire de 1967* établissant que la société toujours connue comme Marler & Marler, notaires, comptait alors dans sa raison sociale cinq notaires (en 1961, un notaire de Québec y exerçait : M^e Bernard J. Landry) et que l'avocat John de M. Marler exerçait, lui, chez Howard, Cate et al, aujourd'hui Ogilvy Renaud.
- *Canadian Who's Who* 1920 sur C. C. Ballantyne.
- *Directory of Directors* 1953, 1970 du *Financial Post* sur G. C. Marler.
- Entretiens téléphoniques et correspondance avec M^e David Marler.
- Institut de la statistique du Québec (mariages et sépultures) à compter de 1926. C'est là que j'ai appris que M^e David Marler a épousé le 12 juin 1965 à Lennoxville Jane Calder McAlpine.
- *La Revue du Notariat*, vol. 32 (1929-1930), p. 23 : sur H. M. Marler envoyé au Japon.
- *La Revue du Notariat*, vol. 42 (1939-1940), p. 262-263 sur le décès de H.M. Marler.
- *Lovell's Montreal Directory 1897-1900* établissant la résidence des nouveaux beaux-parents Jamieson de W. de M. Marler.
- MARLER David F. H. *The Marler of Quebec*, 1998.
- MARLER, Howard. *MARLER (1908-1992) : Four Generations of a Quebec family - 1987* - Literary and Historical Society of Quebec (sans cet ouvrage de 203 pages, propriété de la SGQ, je n'aurais pu écrire cette chronique). L'auteur est fils de H. M. Marler et père de M^e David Marler.
- *Parliamentary Guide*, 1922, sur H. M. Marler, p. 175.
- *Dictionnaire des Parlementaires du Québec*, 1993 p. 506-507 sur G. C. Marler.
- *The Gazette* 1928-05-30 : mariage Marler-Walker.
- *The Gazette* 1986-03-17 : décès dame Walker-Marler.
- *The Gazette* 1968-07-16 : décès Lady Allan-Marler.
- *The Gazette* 1981-04-15 : décès de G. C. Marler.
- *The Gazette* 1986-03-04 : décès de l'avocat John Marler, époux de Diane Laing.
- *The Gazette* 2007-08-19 : chronique de John Kalbfleish sur un match de cricket qui mit Montréal sur la carte, disputé en 1872, sur le terrain attenant à l'église St. James.
- *The Montreal Star* 1929-07-26 : funérailles de W. de M. Marler.
- *The Montreal Star* 1940-02-02 : funérailles de H. M. Marler.
- *Who's Who in Canada* 1925-26, p. 780, sur H. M. Marler.

MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DU NOTAIRE HERBERT MEREDITH MARLER

MARLER Herbert Meredith (W. de M.; HOWARD Charlotte)	1902-04-09 Christ Church, Montréal	ALLAN Beatrice Isobel (John Smith; STUART Adelaïde)
MARLER William de Montmollin (George Leonard; WOODWARD Mary)	1875-06-01 St. James, Saint-Jean-sur-Richelieu	HOWARD Josephine A. (Henry; MEREDITH Charlotte Alicia)
MARLER George Leonard (Leonard; de Montmollin Charlotte)	1843-05-16 St. Bartholemew, Nicolet	WOODWARD Mary (Inconnu; Inconnue)
MARLER Leonard (Inconnu; Inconnue)	1810-08-19 Holy Trinity, Québec	de MONTMOLLIN Charlotte (Inconnu; Inconnue)

MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE GEORGE CARLYLE MARLER

MARLER George Carlyle (W. de M.; JAMIESON Harriet Amelia)	1928-05-30 St. George, Montréal	WALKER Phyllis Constance (Herbert B.; FRASER Anabella)
MARLER William de MONTMOLLIN (George Leonard; WOODWARD Mary)	1898-05-11 St. James, Lachine	JAMIESON Harriet Amelia (R. C.; Inconnue)

Pour ce qui précède, les ancêtres paternels sont ceux d'Herbert Meredith Marler.



LES ARCHIVES VOUS PARLENT DE

Rénald Lessard (1791)

Coordonnateur, Division de la diffusion de BAnQ

Monique Lord,

Responsable des archives cartographiques de BAnQ

LES PLANS D'ASSURANCE-INCENDIE

Écrire une histoire familiale, c'est d'abord s'attacher à la vie d'individus mais c'est également les situer dans leur environnement, dans leur cadre de vie. Dans le cas des gens établis en ville ou dans un village après 1875, plusieurs sources s'offrent aux généalogistes. Si les recensements, les annuaires d'adresses, les bottins, les rôles d'évaluation foncière municipale ou encore les photographies anciennes sont porteurs d'informations pertinentes, les archives cartographiques et en particulier les plans d'assurance-incendie peuvent être tout aussi utiles.

Les plans d'assurance-incendie sont destinés à fournir aux compagnies d'assurance des renseignements permettant l'évaluation des risques à couvrir, facilitant ainsi la fixation du taux des primes approprié. Véritables vues aériennes avant la lettre, ces plans d'une qualité exceptionnelle montrent à la fois la disposition des bâtiments, les matériaux de construction utilisés, le nombre d'étages, les usages, l'adresse, le découpage cadastral, et parfois aussi les noms des commerces, industries et propriétaires. Les installations à haut risque se trouvant dans le voisinage, les conduites d'eau, la localisation des bouches d'incendie et tout détail pouvant avoir un impact sur les risques d'incendie sont représentés.

Les numéros cadastraux ou d'immeubles sont généralement indiqués. Ainsi, dans *l'Atlas Sanborn de Québec*, dressé en juillet 1875 puis révisé en 1878 et augmenté en 1879 (BAnQ-Q, P600,S4,SS1,D65), les nouveaux numéros d'immeubles mis en place par la ville de Québec en 1876 côtoient les anciens. Grâce aux annuaires d'adresses et aux rôles d'évaluation, il est ensuite possible de retrouver le nom des propriétaires et des locataires, ce qui facilite la recherche subséquente dans les titres de propriété. La comparaison de plans de différentes époques et l'analyse des matériaux utilisés ou des usages des bâtiments permettent de déterminer les étapes du développement et de visualiser rapidement les changements survenus.

À partir du plan d'assurance-incendie de Québec dressé en 1875, l'exemple qui suit permet d'apprécier

la richesse de cette source documentaire. Pour cette année-là, aucun document ne permet de visualiser l'aspect des bâtiments situés au 45, rue des Fossés, l'actuel boulevard Charest, avec autant de précision que le plan d'assurance-incendie. Cette propriété appartient au vendeur de meubles Pierre Drouin. Faisant face à la rue des Fossés, se trouve une maison en brique, à deux étages, recouverte de tôle. Occupant toute la largeur de l'emplacement, elle sert de résidence (Dw'g) et est séparée des maisons voisines par deux murs coupe-feu s'élevant l'un à 15 cm et l'autre à 30 cm au-dessus du toit. Derrière cette maison se dresse un appentis en brique de deux étages, relié à un bâtiment rectangulaire qui sert de boutique à des artisans du bois (Carp'r). Ce dernier édifice compte un étage recouvert en tôle. À l'arrière de ces constructions, on retrouve une maison à un étage et demi, couverte de bardeaux. Bornée par la rue Sainte-Marguerite, elle sert de boutique de menuisier ou de charpentier. Une porte cochère relie l'intérieur de la cour à la rue Sainte-Marguerite. Enfin, nous savons qu'une galerie unit les deux maisons. Les voisins de Pierre Drouin sont de petits commerçants ou des artisans.

Aucun plan n'a été conservé avant celui dressé en juillet 1875 pour la ville de Québec par D. A. Sanborn Company, de New York. Des dizaines de plans d'assurance-incendie sont par la suite produits, révisés ou augmentés jusqu'en 1968 pour le territoire de l'ancienne ville de Québec.

À l'extérieur de Québec, de tels plans existent pour les villes de Montréal et de Trois-Rivières, mais également pour des localités de moindre importance. Ainsi, pour la région de Portneuf, on en retrouve en particulier pour Cap-Santé (1897 et 1905), Portneuf (1926), Portneuf-Station (1951), Deschambault (1897 et 1905), Donnacona (1927 et 1938), Les Écureuils (1897), Pont-Rouge (Sainte-Jeanne-de-Neuve) (1914), Saint-Casimir (1921) et Saint-Raymond (1926).

La confection de plans d'assurance-incendie a cessé en 1975 en raison de la hausse constante de leurs coûts de production.

Au Canada, Bibliothèque et Archives Canada, la Section des archives de la Direction du greffe de la ville de Montréal, l'Université McGill, le Centre canadien d'architecture à Montréal, le Centre Géo/Stat de l'Université Laval (Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, local 4183-Z), les Archives de la ville de Québec et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) sont les principaux détenteurs de plans d'assurance-incendie touchant le territoire du Québec. Le *Catalogue of Canadian Fire Insurance plans 1875-1975*, produit par Lorraine Dubreuil et Cheryl A. Woods et publié en 2002, permet de retracer les plans et leurs détenteurs.

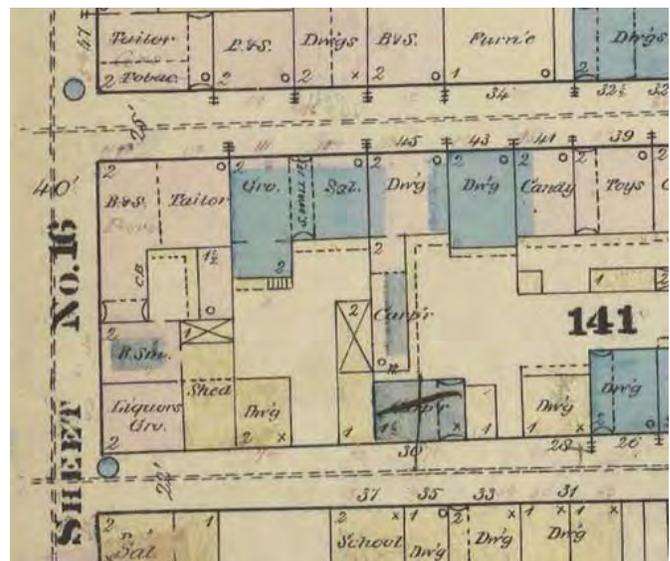
Plusieurs plans sont consultables gratuitement sur le Web. Ainsi, la collection numérique *Plans de villes et villages du Québec*, disponible sur le portail de BANQ (www.banq.qc.ca/portal/dt/collections/cartes_plans/cartes_plans.jsp), met à la disposition des chercheurs et du grand public plus de 3 000 feuilles de plans d'assurance-incendie dressés ou corrigés entre 1875 et 1956 et touchant plusieurs centaines de villes et de villages québécois. Pour des raisons de droits d'auteur, seuls les plans de plus de 50 ans ont été retenus. Ces plans sur le Web sont conservés non seulement dans les collections de BANQ, à Montréal et à Québec, mais aussi aux Archives de la ville de Montréal. Il est à noter que le Centre d'archives de Québec de BANQ, sous la cote P600,S4,SS1, conserve les plans d'environ 275 municipalités ou villages du Québec, créés par trois compagnies dont D. A. Sanborn Company, de New York, Charles E. Goad et Underwriters Survey Bureau Limited. Tous les plans de plus de 50 ans et leurs équivalents conservés à Montréal par la ville ou par BANQ sont accessibles sur le Web dans la collection numérique *Plans de villes et villages du Québec*.

La mise sur le Web de ces documents permet aux généalogistes de localiser la résidence d'un ancêtre; aux entrepreneurs et aménagistes de déceler des sites potentiellement contaminés; aux archéologues de connaître les usages passés d'un terrain; aux historiens de situer un édifice disparu, d'étudier le développement d'une localité, d'un quartier, d'une rue ou de retracer des activités commerciales et industrielles. Les rédacteurs de monographies locales auraient intérêt à s'y référer et même à les reproduire dans leurs publications.

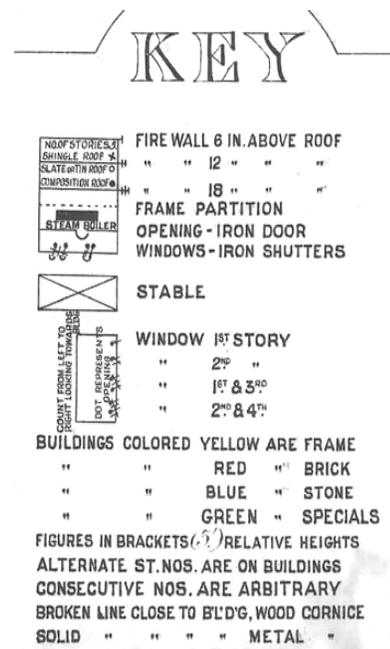
Les plans d'assurance-incendie font partie d'une vaste collection de documents qui ne demande qu'à être exploitée. Les archives cartographiques réparties dans les neuf centres d'archives de BANQ totalisent environ 190 000 cartes et plans produits à partir du XVII^e siècle, et plus de 560 000 photographies aériennes réalisées

entre les années 1920 et 1960. D'une grande variété, on y trouve entre autres des plans d'arpentage, de seigneuries, de cantons et bien d'autres encore. Les fonds d'archives de ces documents peuvent être repérés grâce au moteur de recherche Pistard.

Le repérage des fonds d'archives comprenant des archives cartographiques s'effectue à l'aide de l'outil de recherche Pistard sur le portail Internet. D'ici la fin de l'année 2007, plus de 15 000 données descriptives pourront être accessibles à l'aide de ce moteur de recherche.



Source : BANQ-Q, P600,S4,SS1,D65 Insurance plans of the City of Québec.

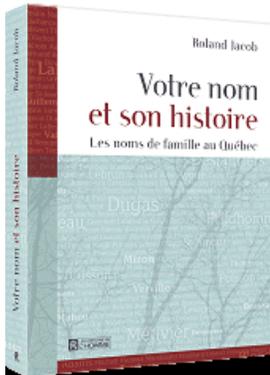


Source : BANQ P600,S4,SS,D65 Insurance plans of the City of Québec-Key.



À LIVRES OUVERTS

Sergine Desjardins



JACOB ROLAND, VOTRE NOM ET SON HISTOIRE. LES NOMS DE FAMILLE AU QUÉBEC, LES ÉDITIONS DE L'HOMME, 2006, 425 PAGES.

Quel secret cache votre nom de famille? Quelle en est la signification? Pourquoi certaines personnes ne portent-elles pas le nom de leurs ancêtres? Quelle en est

l'origine : Un lieu? Un métier? L'habitation? Une qualité? etc. Grâce aux rigoureuses recherches qu'il a effectuées pendant dix ans, Roland Jacob répond à ces questions et révèle les secrets fascinants et étonnants de plus de 10 000 patronymes.

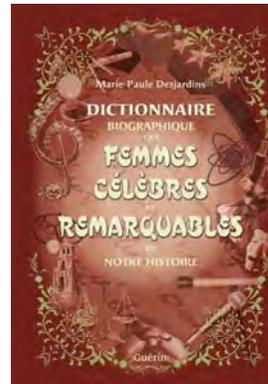
On y apprend, entre autres choses, que le nom de famille de plusieurs d'entre nous est en réalité un surnom donné à nos ancêtres. En 1870, les autorités ont exigé que les personnes choisissent entre leur patronyme et leur surnom, car il était fréquent que les deux à la fois soient utilisés (Roy dit Desjardins, par exemple). Notons que plusieurs surnoms n'ont pas été transmis, comme : Vive l'Amour, Frappe-d'Abord et Prêtaboire. On se demande pourquoi...

Certains noms ont un lien avec des traits physiques : Petit, Lecourt, Leblond, Bossuat (bossu), Testu (grosse tête). D'autres, comme Ladouceur, Latendresse, L'heureux révèlent des qualités qui caractérisaient certains de nos ancêtres ou qu'ils devaient acquérir car, rappelle l'auteur, les sobriquets sont parfois chargés d'ironie.

Le métier était héréditaire au Moyen Âge; le père transmettait les secrets de son métier à son fils. Ainsi, écrit Roland Jacob, *il est inévitable que le métier soit un trait distinctif d'une famille et, par ricochet, un moyen pratique pour distinguer des homonymes, surtout lorsque les métiers et les tâches sont plus spécialisés et exercés par une seule personne dans le village, comme celui de forgeron, de tisserand ou de boulanger. Aussi le métier du père en vient-il rapidement à imposer son nom à la famille.*

Ces exemples ne sont qu'un faible aperçu de la somme impressionnante d'informations contenue dans

ce livre : un incontournable pour qui s'intéresse à la généalogie et à l'histoire.

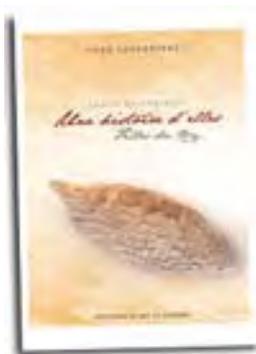


DESJARDINS MARIE-PAULE, DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DES FEMMES CÉLÈBRES ET REMARQUABLES DE NOTRE HISTOIRE, GUÉRIN, 2007, 600 PAGES.

Constatant pertinemment que les femmes sont les grandes oubliées de l'Histoire, Marie-Paule Desjardins a effectué, depuis

1987, de nombreuses recherches afin de rédiger son dictionnaire biographique des femmes qui ont marqué notre histoire. Le résultat de ce travail titanesque est une brique regroupant de plus ou moins longues biographies d'au-delà de 1 000 pionnières, et ce, dans différents domaines. On y trouve *des fondatrices ou cofondatrices d'organismes à caractère humanitaire, celles qui ont réussi des percées dans des secteurs à prédominance masculine, et bien d'autres encore.* À travers ces biographies, ce sont de multiples aspects de notre histoire qui nous sont révélés. J'en ai glané quelques-uns pour vous : les autorités de l'Université Laval ont posté le diplôme de Marie Sirois-Boivin (1878-1934) afin d'éviter qu'elle participe à la collation des grades. Margaret Saunders (1861-1947) a écrit le premier livre canadien – la biographie d'un chien – dont le tirage a dépassé le million d'exemplaires. Ida Roth Steinberg (1884-1942) a, grâce à sa *force de caractère peu commune et à son sens aigu des affaires [...], légué à son décès une entreprise familiale en pleine expansion*, les marchés Steinberg. Claire Richer (1923-1985) a été la première femme à se voir confier la cure d'une paroisse. Helen Richmond Young Reid a été l'une des premières femmes acceptées à la Faculté des arts de l'Université McGill et, à cette époque (1884), elle devait s'asseoir, comme toutes les autres femmes, à l'arrière de la classe. Les quatre annexes suivantes sont, elles aussi, intéressantes : 1- Premières. (Première femme avocate;

première à colliger des chansons folkloriques autochtones, etc.). 2- Fondations-Cofondations. (Académie canadienne-française : Marie-Claire Daveluy - Rina Lasnier, etc.). 3- Pseudonymes. (Ex : Atala : Léonise Valois.). 4- Surnoms. (Ex : Celle qui rit : Emily Carr). Outre l'index général, l'auteure a eu aussi la bonne idée d'ajouter un index des noms maritaux et un autre des noms en religion. La bibliographie – non exhaustive – donne une idée de l'ampleur de la tâche accomplie par Mme Desjardins. Elle ne la reflète qu'à moitié cependant. Tant par souci de rigueur qu'à cause de la passion qui l'animait, l'auteure n'a pas hésité à faire bien des démarches, dont des visites dans des cimetières, afin de vérifier l'exactitude de certaines informations. Un ouvrage indispensable pour ceux qui s'intéressent à notre histoire, car on y trouve non seulement les femmes qui ont connu la célébrité mais aussi celles qui, malgré l'importance de leurs actions, sont demeurées dans l'ombre.

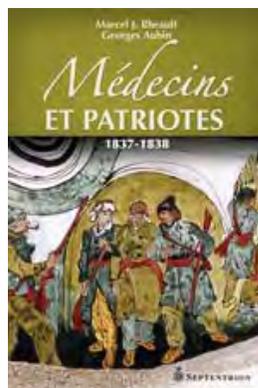


LAVERDIÈRE LYNE, UNE HISTOIRE D'ELLES, FILLES DU ROY, ROMAN HISTORIQUE, ÉDITIONS D'ART LE SABORD, 282 PAGES.

Dans ce magnifique roman dont les héroïnes sont sept Filles du roi arrivées en 1669, Lyne Laverdière raconte, dans la première partie, tout ce qui entourait leur traversée de l'Atlantique à savoir, les rituels du départ; la vie quotidienne dans la Sainte-Barbe; les angoisses vécues lors des tempêtes; la solidarité ou les mesquineries alimentées par la promiscuité; le manque d'hygiène et d'intimité; le voisinage obligé avec les animaux. Les interminables journées où le bateau, faute de vent, est immobilisé y sont aussi relatées, comme en témoigne cet extrait : *On navigue. On avance durement. On piétine et on s'immobilise, puis on navigue encore un moment. Le bateau est dans une file d'attente invisible. Il recule mais il se reprend, il a fait un autre pas. Sur le chapelet de flots, on a perdu la notion du temps. Pour se situer, quelqu'un fait une marque dans le bois d'une colonne de la chambre, chaque jour, après l'oraison du matin. Après le septième trait de chaque série, on ajoute une longue rature horizontale et on se dit qu'une autre semaine s'est écoulée. Le lendemain des jours où se tenir en équilibre relève de l'exploit, on se met à plusieurs pour creuser deux traits.*

Dans la deuxième partie, ce sont les premiers mois en Nouvelle-France qui sont évoqués. Ceux-ci varient

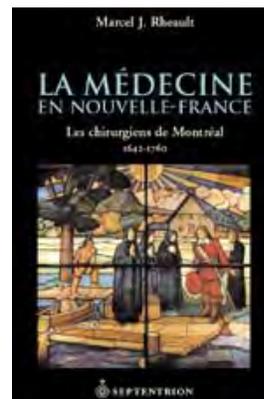
au gré des désirs secrets et des personnalités de chacune de ces sept Filles du roi, dont l'une, Anne Langlois, est l'ancêtre de Lyne Laverdière. L'auteure décrit avec beaucoup de sensibilité l'un de ces personnages, une personne atteinte de surdité. L'écriture très bien ciselée de la romancière ajoute au plaisir de découvrir ou redécouvrir ces moments forts de la vie des Filles du roi que sont la traversée et leur arrivée.



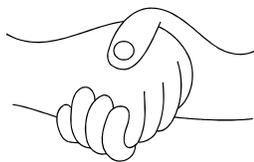
RHEAULT MARCEL J., MÉDECINS ET PATRIOTES, 1837-1838, SEPTENTRION, 2006, 354 PAGES.

Lorsqu'il a pris sa retraite, le docteur Rheault s'est inscrit au Département d'histoire de l'Université de Montréal où il a obtenu, en 2000, son diplôme de maîtrise. Le titre de son mémoire était : *Le rôle des chirurgiens-barbiers et des chirurgiens militaires sur la santé et la vie quotidienne des Montréalais sous le régime français (1642-1760).*

Ainsi, lorsqu'il a commencé la rédaction de son premier livre intitulé *La médecine en Nouvelle-France. Les chirurgiens de Montréal. 1642-1760*, il avait déjà fait des recherches lui permettant d'identifier toutes les personnes qui avaient été chirurgiens sous le régime français. Dans cet ouvrage, publié en 2004, il fait une captivante description de la chirurgie pendant cette période, et il brosse ensuite les portraits des 131 chirurgiens qui, en l'absence de médecins, ont soigné nos ancêtres.



Dans *Médecins et patriotes*, publié en 2006, le docteur Rheault trace les grandes lignes de l'histoire de la médecine au Québec. Il relate ensuite le rôle qu'ont joué une centaine de médecins durant la rébellion de 1837-1838, et il décrit les éléments contextuels permettant de comprendre ce qui les motivait à s'engager dans ce mouvement. L'auteur a aussi rédigé la biographie de chacun des médecins patriotes. Deux livres passionnants à lire pour qui s'intéresse à l'histoire et/ou à la médecine.



SERVICE D'ENTRAIDE

André Dionne (3208)

Lorsque vous prenez le temps de nous préciser certains liens, nous pouvons plus facilement trouver le chaînon à parfaire. Par exemple : « Date, lieu du mariage et les parents de **William Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon. (Raymond Rioux 4003) »

Légende

Q = Question du présent numéro

R = Réponse complète

P = Réponse partielle

Les membres qui désirent recevoir plus rapidement une réponse à leur demande doivent ajouter à leurs questions leur adresse de courriel.

Par exemple : Q5982 signifie qu'à la question 5982 du présent numéro nous n'avons aucune réponse pour le moment; 3508R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N ^o QUESTION
Béland	Gérard	Côté	Marie Paule	3508R
Cameron	Antoine	Bourque	Marie Louise	4022R
Choquet	Amable	Bordua	Marie Sophie	3506R
Custeau	Jean-Baptiste	Leclerc	Catherine	3875R
Désaulniers	Joseph Victorien	(1) Fontaine (2) Charpentier	(1) Évangéline (2) M. Mathilde	3503R
Gros dit Saint-Pierre	Pierre	Foisy	Françoise	3487R
Gros dit Saint-Pierre	Louis	Guillet	Thérèse	3487R
Guertin	Charles	Gallagher	Gene	3485R
Jourdain	Joseph Léon	Bezeau	Marie Claire	3973R
Lepage	Jean-Marie	Turgeon	Germaine	3805R
Lepage	Joseph	Dumont	Rosalinda	3929R
Lepage	Lucien	Harvey	Dorotha	3934R
Lepage	Ovila	Cusson	Joséphine	3789R
Lessard	Jean-Baptiste	Noël	Marie Zélie	3869R
MacDonald	Daniel	Navin	Rose Grace	Q5982
MacDonald	Daniel	Papillon	Louise	Q5981
MacDonald	John	Fortier	Marguerite	Q5983
Orion dit Champagne	Jean-Baptiste	Gaudet	Françoise	3565R
Parent	Joseph	Duval	Eugénie	4028R
Plante	Édouard	Levesque	Anathalie	3662R
Rocbrune	François	Demers	Marie Élisabeth	3694R
Sander	Heinrich	Nedu (Nadeau)	Marguerite	4259R
Scott	Charles Robert	Garneau	Éliana	3562R

QUESTIONS

5981 Date et lieu de naissance ainsi que les parents de Daniel **MacDonald**, malteur ou faiseur de drèche à la brasserie Saint-Roch, du début des années 1800 jusqu'à 1822. Il a épousé Louise **Papillon** le 29 septembre 1806, en la paroisse presbytérienne de St. Andrew à Québec. Elle est née le 6 avril 1784 à Québec et est la fille d'Étienne Papillon et d'Angélique Marre. (Jacques MacDonald 5883)

5982 Date et lieu de décès du même Daniel **MacDonald** qui, après le décès de Louise Papillon en mai 1821, épouse Rose Grace **Navin**, Irlandaise, le 16 octobre 1821 à Notre-Dame de Québec. Il serait décédé entre 1836 et 1844, peut-être en Irlande dans le comté d'Antrim. Il avait quitté précipitamment le pays en juin 1825 lorsqu'il résidait à Deschambault depuis 1823. Serait peut-être décédé en Écosse, ou au Québec après un possible retour. (Jacques MacDonald 5883)

5983 John **MacDonald** né le 3 juin 1808 à Québec, fils de Daniel et de Louise Papillon, épouse Marguerite **Fortier**,

filles de Joseph et Marie Anne Audet dit Lapointe, le 26 novembre 1833 à Notre-Dame-de-Québec; leurs neuf enfants y seront baptisés. Il travaillait comme arrimeur au port de Québec. Il décède le 16 février 1848 à l'âge de 39 ans. Les raisons de son décès, accident ou autre? (Jacques MacDonald 5883)

RÉPONSES

- 3485 Charles **Guertin** (Abraham, Marie Papineau) épouse Gene **Gallagher** (Andrew, Ann Hall) le 28 octobre 1861 à Saint-André-Avellin, Papineau, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 3487 Jean-Claude Gros était l'époux de Jeanne Contardeau (Colardeau). Le couple résidait à Roulans, en Franche-Comté. Leur fils, Pierre **Gros dit Saint-Pierre**, est l'ancêtre canadien de la famille. Il débarque à Québec comme soldat du régiment de Guyenne, le 23 juin 1755. Il épouse Françoise **Foisy** (François, Élisabeth Végiard) le 2 février 1761 à Verchères, QC. Louis **Gros dit Saint-Pierre** (Pierre, Françoise Foisy) épouse Thérèse **Guillet** (Michel, Thérèse Fontaine) le 7 novembre 1791 à Verchères, QC. Source : *L'histoire des ancêtres St-Pierre au Canada* par Denis Saint-Pierre. (Alain Gariépy 4109)
- 3503 Joseph Victorien **Désaulniers** (Philippe, Oliva Hubert) épouse (1) Évangéline **Fontaine** (Ludger, Lia Lemire dit Marsolais) le 26 avril 1897 à Notre-Dame de Montréal, QC; (2) Marie Mathilde **Charpentier** (Magloire Eugène, Mathilde Gauthier) le 26 novembre 1903 à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde à Montréal, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 3506 Amable **Choquet** (Jean-Baptiste, Rosalie Petit) épouse Marie Sophie **Bordua** (Jean-Baptiste, Marie Geoffrion) le 5 février 1828 à Varennes, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 3508 Gérard **Béland** (Armand, Marie Anne Parent) épouse Marie Paule **Côté** (Arthur, Léonie Aubé) le 9 novembre 1934 à Saint-Cœur-de-Marie, Québec, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 3562 Charles Robert **Scott** (Robert, Julie Bourgeois) épouse Éliana **Garneau** (François-Xavier, Délina Beaudet) le 12 janvier 1891 à Plessisville, Mégantic, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 3565 Jean-Baptiste **Orion dit Champagne** (Charles, Marie Anne Richard) épouse Françoise **Gaudet** (Jean-Baptiste, Marie Doucet) le 21 septembre 1762 à Nicolet, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 3662 Édouard **Plante** (Eusèbe, Agnès Racine) épouse Anathalie **Levesque** (Ulric, Anna Pelletier) le 17 juillet 1891 à Fall River, MA, États-Unis. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 3694 François **Rocbrune** (François, Marie-Jeanne Pilon) épouse Marie Élisabeth **Demers** (Michel, Marie Élisabeth Lapointe) le 23 avril 1792 à Sainte-Geneviève de Pierrefonds, QC. Note : Leur fille Domithilde épouse Félix Robillard le 24 mai 1830. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 3789 Ovila **Lepage** (Hippolyte, Elmire Désautels) épouse Joséphine **Cusson** (Jean, Scholastique Lafleur) le 26 décembre 1865 à Notre-Dame, Montréal, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 3805 Jean-Marie **Lepage** (Ernest, Eugénie Lachance) épouse Germaine **Turgeon** (Émile, Marie-Anne Frédérick) le 3 novembre 1936 à Notre-Dame-du-Chemin, Québec, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 3869 Jean-Baptiste **Lessard** (Jos., Joseph Savard) épouse Marie Zélie **Noël** (Louis, Émilie Camirand) le 6 mars 1848 à Saint-Barnabé-Nord, Saint-Maurice. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 3875 Jean-Baptiste **Custeau** (Jean-Baptiste, Madeleine Falardeau) épouse Catherine **Leclerc** (Jean-Baptiste, Catherine Gautron) le 11 janvier 1780 à Saint-Charles de Bellechasse, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 3929 Joseph **Lepage** (Joseph, Marie Chenier) épouse Rosalinda **Dumont** (Pierre, Domithilde Faubert) le 21 novembre 1881 à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, Montréal, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 3934 Lucien **Lepage** (Domina, Joséphine Sénécal) épouse Dorothea **Harvey** (Benjamin, Christine Faubert) le 23 août 1920 à Saint-Clément, Beauharnois, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 3973 Joseph Léon **Jourdain** (Joseph, Éva Gagné) épouse Marie Claire **Bezeau** (Octave, Suzanne Cody) le 16 novembre 1944 à Saint-Jérôme, Matane, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4022 Antoine **Cameron** (Thomas, Marie Françoise Roy) épouse Marie Louise **Bourque** (Simon, Marie Louise Labadie) le 30 avril 1797 à Saint-Vallier, Bellechasse, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4028 Joseph **Parent** (Édouard, Sylvie Nadeau) épouse Eugénie **Duval** (Amable, Anaïs Avoine) le 11 mai 1897 à Saint-Alphonse, Thetford Mines, QC. Source : BMS2000. (Alain Gariépy 4109)
- 4259 Heinrich **Sander** (Allemand) épouse Marguerite **Nedu** (Nadeau) le 25 mars 1787 à Christ Church Anglican de Sorel, fille d'Antoine Nadeau et de Marguerite Rithier. Marguerite Nadeau est née le 5 août 1768 à Terrebonne et est décédée le 9 et inhumée le 12 mai 1819 à Notre-Dame de Montréal. Les cinq premiers enfants sont nés à Saint-Pierre de Sorel : Michel né le 25 septembre 1788; Marianne née le 1^{er} et baptisée le 2 janvier 1792; Jean-Baptiste né le 22 mars 1794; Véronique née le 6 et baptisée le 7 juillet 1796; Joseph né le 14 août 1798. Les cinq enfants suivants sont nés à Notre-Dame de Montréal : Jean-Pierre né le 15 décembre 1800; François-Xavier né le 9 décembre 1802; Louis né le 18 janvier 1805; Marie-Adélaïde née le 12 et baptisée le 13 février 1809; Marie-Marguerite née le 8 octobre 1810. Mariage de tous les enfants à Notre-Dame de Montréal : Marianne avec Charles Verrieu le 19 juin 1809; Michael (Michel) avec Fleur d'Orange Hypolyte Corpillet le 19 août 1811; Véronique avec François Bohémier le 18 septembre 1815; Marguerite avec Lazare Laporte le 28 novembre 1826. Henry Saunder (Heinrich Sander) était soldat du régiment Duke of Brunswick Dragoons. Heinrich a vu son prénom changer à maintes reprises, parfois Alexandre, André ou Henry. Sources : Bobines BAnQ : 4M00-7003, 4M00-7694, 4M00-7000 et 4M00-8753. (André Dionne 3208 et Michel Drolet 3674)

REGARD SUR LES REVUES

Mario Vallée (5558)



Amitiés généalogiques bordelaises – AGB, n° 88, juin 2007 A.G.B., 2, rue Sicard, 33000 Bordeaux (France).

Site : www.genealogie-gironde.org
- André **Lhote** : itinéraire bordelais.
- Listes éclair.
- Écritures d'hier.

Au fil du temps - vol. 16, n° 2, juin 2007 - Société d'histoire et de généalogie de Salaberry, 80, rue Saint-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield (Québec)

J6T 4J7. Site : www.shgs.suroit.com
- Généalogie - ascendance **Simonne Pérusse**.

Au fil des ans - vol. 19, n° 2, printemps 2007 - Bulletin de la Société historique de Bellechasse, 8, avenue Commerciale, Saint-Charles (Québec) G0R 2T0.

- **Les Métivier** : bâtisseurs d'églises et d'entreprises québécoises.

Au pays des chutes - vol. 15, n° 2, printemps 2007 - Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Shawinigan, C. P. 1431, Shawinigan-Sud (Québec) G9P 4R2.

Site : www.historeshawinigan.com
- Ascendance **Thiffault**.
- Le pionnier Étienne **Bellemare**.

Bulletin - vol. 38, n° 2, June 2007 - Saskatchewan Genealogical Society Inc., PO Box 1894, Regina (Saskatchewan) S4P 3E1.

Site : www.saskgenealogy.com
- Will You Marry Me?
- Saskatchewan Marriage Licences (1907-1922).
- Wedding Announcements.

Bulletin - vol. 8, n° 2, juin 2007 - Société généalogique de Châteauguay, 126, rue Leclerc, Châteauguay (Québec) J6K 2X7.

Site : www.genealogiechateauguay.ca
- Arbres généalogiques **Bélanger, Rousseau, Blais**.

- Ancêtre Pierre **Blais**.
- Fils de Beauharnois : Albert **Laberge**.

Cap-aux-Diamants - n° 90, été 2007 – La revue d'histoire du Québec, C. P. 26, Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8.

Site: www.capauxdiamants.org
- La famille **Beaubien**.

Connecticut Maple Leaf - vol. 13, n° 1, Summer 2007 - French-Canadian Genealogical Society of Connecticut, PO Box 928, Tolland (Connecticut) 06084-0928. Site : www.fcgsc.org

- Surname Study : **Lachapelle-Martineau**.
- Eusebe **Therrien**.
- Northeastern Connecticut Mill Workers' Wall of Honor.

Dans l'temps - vol. 18, n° 2, été 2007 - Bulletin de la Société de généalogie de Saint-Hubert, 3500, Grand Boulevard, Saint-Hubert (Québec) J4T 0A1.

Site : www.genealogie.org/club/sgsh
- Lignée directe de Sylvie **Provencher**.
- Lignée directe de Cyprienne **Miller**.
- Lignée directe de Louise **Fiset**.

Entre-nous - vol. 16, n° 1, juin 2007 - Club de généalogie de Longueuil, C. P. 21027, succ. Jacques-Cartier, Longueuil (Québec) J4J 5J4.

Site : www.club-genealogie-longueuil.qc.ca
- La vie en paléo...
- Généalogie de mes grands-parents paternels, **Smith – Roby**.

Families - vol. 46, n° 1, February 2007 - The Ontario Genealogical Society, 40, Orchard View Blvd, Suite 102, Toronto (Ontario) M4R 1B9.

Site : www.ogs.on.ca
- The Adventure of a Pioneer Family : **Duhamel, Hamel, Amell**.
- The Eight **McGregor** Sisters from Bruce County.

- Elizabeth **Hagerman** (1786-1873) – The Search for Her Parents.

Family History Monthly - n° 146, August 2007 - Family History Monthly, Room 101, 140 Wales Farm Road, London (United Kingdom) W3 6UG.

Site : www.familyhistorymonthly.com
- Featured Name : **Nelson**.

Germaniques : Ahnengalerie – vol. 7, n° 3, cahier 21, automne 2007 – Revue de l'Association des familles d'origine germanique du Québec, 5-861, avenue Calixa-Lavallée, Québec (Québec) G1S 3H2

Site : <http://pages.infinit.net/christof/afogq>
- **Ackerman/Crépeau**.
- **Defner/Jarnac** dit **St-Germain**.

Héritage - vol. 29, n° 2, été 2007 - Revue de la Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, 1800, rue Saint-Paul, bureau 208, Trois-Rivières (Québec) G9A 1J7.

Site : www.genealogie.org/club/sgmbf.
- À propos de nos racines amérindiennes.
- Saint-Narcisse de Champlain en 1887-1888.

- Lignée ancestrale : **Alarie, Séguin**.
- John Charles **Frémont**, explorateur, administrateur et militaire.
- La trop courte vie de mon grand-père **Boucher**.

- Inventaires et inventaires après décès. vol. 29, n° 3, automne 2007 -
- Michel **Leboeuf**, prisonnier : une fabulation?
- Lignée ancestrale : **Fugère, Marcotte**.

Il était une fois... Montréal-Nord - vol. 6, n° 4, été 2007 - Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord, 5400 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord (Québec), H1G 2S9.

Site : www.pages.infinit.net/philtek/shgmn.htm
- Le « verbal » en généalogie.

Île Jésus - vol. 22, n° 4, juin 2007 - La Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus, 4290, boulevard Samson-Laval (Québec) H7W 2G9.

Site : www.genealogie.org/club/shgij
- La conquête de l'Ouest américain par les Canadiens français.
- William **Ross**, racines en Écosse.

Je me souviens - vol. 30, n° 1, Spring 2007 - American-French Genealogical Society, PO Box 830, Woonsocket (Rhode Island) 02895-0870.

Courriel : AFGS@afgs.org
- My Pioneer Ancestors : Joseph **Tessier** and Marie-Anne **Douville**.

L'Estuaire - n° 65, juin 2006 - Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent, Pierre Collins, 300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1.

Site : www3.uqar.ca/grideq
- Les *seigneuresse* **Drapeau** et le drame de Kamouraska.

La Feuille de Chêne - vol. 10, n° 2, juin 2007 - La Société de généalogie de Saint-Eustache, 235, rue Saint-Eustache, Saint-Eustache (Québec) J7R 2L8.

Site : www.patrimoine-laurentides.ca/sgse
- Les **Bellefeuille**.

La Lanterne - vol. 12, n°s 1-2, Printemps-Été 2007 - Société de généalogie de Drummondville, 545, rue des Écoles, Drummondville (Québec) J2B 1J6.

Site : www.geneadrummond.org
- Ma lignée **Laroche**.
- Les « **Arrivée, Larrivée** », 4 souches : Pierre, Jean, Jacques et Maurice.
- Généalogie des **Viel dit Cossé**.

La Mémoire - n° 103, été 2007, Périodique de la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut, 33, avenue de l'Église, bur. 27, Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R0.

Site : www.shgph.morinheightshistory.org/
- Généalogie de Georges **Filion**.

La revue française de généalogie et d'histoire des familles - n° 171, août-septembre 2007 - 10, avenue Victor-Hugo, 55800 Revigny-sur-Ornain (France).

Site : www.rfgenealogie.com
- Les généalogies royales.
- Paléographie : en soult et paye.

La Petite Gazette - vol. 4, n° 3, juin 2007 - Bulletin - Société d'histoire d'Amos, 222, 1^{re} Avenue Est, Amos, (Québec) J9T 1H3.

Site : www.societehistoireamos.com
- Charles **Beauchemin**.
- Généalogie de la famille **Hince**.
- Généalogie d'Aurèle **Audet**.

La Société historique de Saint-Nicolas et de Bernières inc. vol. 13, n° 1, printemps 2007, 1450, rue des Pionniers, Saint-Nicolas, (Québec) G7A 4L6.

- Généalogie ascendante paternelle, **Plante**.

La Vigilante - vol. 28, n° 2, avril-juin 2007 - Société d'histoire du Haut-Richelieu, 203, rue Jacques-Cartier Nord, C. P. 212, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6Z4.

Site : www.genealogie.org/club/shhr
- Ascendance directe de Diane **Gauchier**.
- Ascendance et descendance de Philodar **Ouimet**.

Le Bâtitteur - n° 68, été 2007 - Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, 1671, rue du Pont Nord, Alma (Québec) G8B 5G2. Site : www.shlsj.org

- Les **Robitaille** - Du granit et de la musique.
- L'industrie... une affaire de famille : Les **Collard**.

Le cageux - vol. 10, n° 2, été 2007 - Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir, C. P. 127, Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0.

Site : www.genealogie.org/club/shgsc
- Maison **Perreault-Leboeuf**.
- Des **Tessier** en Australie.

Le Javelier - vol. XXIII, n° 2, juin 2007 - Revue de la Société historique de la Côte-du-Sud, 100, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière (Québec) GOR 1Z0. Site : www.shcds.org

- La maison Charles **Bélanger**.
- La maison **Bourgelas-Richard**.
- La maison **Dion**.

Le Louperivois - vol. 19, n° 2, cahier 68, juin 2007 - Société d'histoire et de gén. de Rivière-du-Loup, 67, rue du Rocher, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1J8.

Site : www.shgrdl.org
- Joseph-Yves **Pommet** (1873-1959).
- Des patronymes écossais jusqu'à Rivière-du-Loup.

Les Argoulets - vol. 12, n° 1, printemps 2007 - Bulletin de la Société d'histoire et de généalogie de Verdun, Salle Canadienne, Centre culturel de Verdun, 5955, rue Bannantyne, Verdun (Québec) H4H 1Y6.

Site : www.ville.verdun.qc.ca/shgv
- Recherche d'ancêtres établis en Ontario?
- Ascendance **Gauthier**.
- Atelier de paléographie.
vol. 12, n° 2, été 2007 -
- Généalogie de Rose **Rolland-Pinet**.
- Les Huguenots en Nouvelle-France.

Links - vol. 11, n° 2, Issue n° 22, Spring 2007 - Journal of the Vermont French-Canadian Genealogical Society, PO Box 65128, Burlington (Vermont) 05406-5128. Site : www.vt-fcgs.org
- Ancestral Lineage of **Pomerleau-Vachon**.

- François Xavier **Thibault** and His Great Photograph.
- Ancestral Lines and Charts.
- Noël **Langlois** to John **Fisher**.
- Louis **Hébert** to Katleen Desany **Fisher**.

Mémoires - vol. 58, n° 2, cahier 252, été 2007 - Société généalogique canadienne-française, 3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5.

Site : www.sgcf.com
- Notule généalogique 88 : de **Hanne-ciler** à **Shuller**.
- Notule généalogique 89 : de la naissance de Charles-Gaspard **Piot**, sieur de **L'Angloiserie**.
- Origine de quelques soldats poitevins.
- Le Parisien Nicolas **Brazeau**.

- Fichier *Origine* : 57 nouveaux actes de baptêmes retracés - octobre 2006 avril 2007.
- L'énigme de l'identité de la mère d'Édouard « Newsy » **Lalonde**.
- Quatre couples homonymes de

Charlevoix au XVIII^e siècle, les **Tremblay-Simard**.

Mémoire vivante - vol. 5, n° 3, juillet 2007 - Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville, 905, boulevard des Bois-Francis Sud, C. P. 742, Victoriaville (Québec) G6P 7W7.

Site : <http://pages.videotron.com/shgv/index.htm>

- La famille **Auger**.
- Titre d'ascendance de Louise **Gron-dines**.
- Louis et François **Hamelin**, deux des ancêtres **Hamelin** d'Amérique.

Michigan's Habitant Heritage - vol. 28, n° 3, July 2007 - Journal of the French-Canadian Heritage Society of Michigan Inc., PO Box 1900, Royal Oak (MI), 48068-1900.

Site : www.habitant.org/fchsm

- Étienne **Bontron dit Major**, from Montussain.
- A Tribute to Jean-Baptiste **Dumouchel** - *Patriote* of 1837 : part II.
- A Tribute to Joe's Ancestral Women's Line Eleven Generations : Marie Irénée **Beaufait**, Thérèse **Rivard**. Part IV.

Nos sources - vol. 27, n° 2, juin 2007 - Société de généalogie de Lanaudière, C. P. 221, Joliette (Québec) J6E 3Z6.

Site : www.sgl.lanaudiere.net

- Photos du Fonds Ferland : Famille Louis et Maria **Perreault**.
- Lignées ancestrales : Cécile **Perreault Webster**.
- L'ancêtre Jean **Sicard de Carufel**.

- Une filature du New Hampshire (liste des employés de moins de 21 ans, (1923 - 1924).

Québecensia - vol. 26, n° 1, juin 2007 - Bulletin de la Société historique de Québec, 1070, rue De La Chevrotière, Québec (Québec) G1R 3J4.

Site : www.societehistoriquequebec.qc.ca

- Les actes juridiques fondateurs de la Nouvelle-France, de 1603 à 1612.

Revue d'histoire de Charlevoix - n° 6, juin 2007 - La Société d'histoire de Charlevoix, C. P. 172, La Malbaie (Québec) G5A 1T7.

Site : www.shistoirecharlevoix.com

- Le monde habité de Claude **Le Sauteur**.

Revue généalogique normande - n° 101, 2^e trimestre, avril-mai-juin 2007 - Union des Cercles généalogiques et héraldiques de Normandie (UCGHN).

Site : www.ucghn.org

- Famille de **Rémy**.
- Pas si simple la vie...
- Paléographie.
- Les **Leblanc** de Rouen.

Revue historique - vol. 17, n° 4, juin 2007 Société historique de la Saskatchewan 3850, rue Hillsdale, bureau 210, Regina (Saskatchewan) S4S 7J5.

Site : www.societehisto.com

- Zénon **Lepage** et Rose **Denis** en Saskatchewan.
- Eugène **Labrecque** et Lucienne **La-jeunesse** de Rosetown.

Sources - vol. 12, n° 3, juin 2007 - Bulletin d'information de La Société généalogique du Nord-Ouest, 8939, 82nd Ave NW, Edmonton (Alberta) T6C 0Z2. Site : www.sgno.net

- Généalogies de **Richard dit Lafleur** et de **Brien dit Desrochers**.
- Mes ancêtres acadiens. vol. 12, n° 4, septembre 2007
- **Brien-Durocher**.
- **Gladu-Durocher**.

The British Columbia Genealogist - vol. 36, n° 1, June 2007 - British Columbia Genealogical Society, PO Box 88054, Lansdowne Mall, Richmond (British Columbia) V6X 3T6.

Site : www.bcgs.ca

- New Cousin Found : **Burne, Seed, Taylor**.

The Newfoundland Ancestor - vol. 23, n° 2, 2006 - Family History Soc. of Newfoundland and Labrador Inc. 657 Topsail Rd, St. John's (Newfoundland) A1E 2E3. Site : www.fhsl.ca

- Families of **La Scie** : 1921 Census.

Toronto Tree - vol. 38, Issue 4, May/June 2007 - Ontario Gen. Society, Toronto Branch, PO Box 518, Station K, Toronto (Ontario) M4P 2G9.

Site : www.torontofamilyhistory.org

- Cemetery Records and Privacy.
- Railways and Genealogy.
- Ship's Passenger Lists.



HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Les locaux de BAnQ seront fermés les 24, 25, 26 et 31 décembre 2007 ainsi que le 1^{er} janvier 2008.

Ceux de la SGQ seront fermés du 24 décembre 2007 au 2 janvier 2008.

Avis aux usagers

Depuis le 28 octobre 2007, le **nouvel horaire** des salles de consultation de BAnQ est le suivant :

Manuscrits et microfilms	Mardi et vendredi	9 h à 17 h
	Mercredi et jeudi	9 h à 21 h
	Samedi et dimanche	9 h à 17 h

Bibliothèque, archives iconographiques, archives cartographiques et architecturales, archives audiovisuelles
Mardi au vendredi 9 h à 17 h

Lundi : fermé pour tous les services

Ces changements faciliteront l'accès au stationnement qui est gratuit le samedi et le dimanche.



Société de généalogie de Québec Centre de documentation Roland-J.-Auger

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE DEPUIS LE 30 OCTOBRE 2007

Lundi : Fermé

Mardi : 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 20 h 30
Jeudi : 9 h 30 à 20 h 30

Vendredi : Fermé

Samedi : 9 h 30 à 16 h 30
Fermé le premier samedi du mois,
réservé pour les activités de formation.

Dimanche : 12 h 30 à 16 h 30*

*Avec de nouveaux bénévoles, la plage de consultation du dimanche pourrait s'allonger.

Le Conseil d'administration de la SGQ



ÉCHOS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Bibiane Ménard-Poirier (3897)



LES RÉPERTOIRES

ACQUISITIONS

GRONDINES, 3-2900-41, (Portneuf) *Baptêmes, sépultures, 1680-1969 et mariages, 1680-1993 de Saint-Charles-des-Roches, Grondines*, SAUVAGEAU, Jean-Guy, Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir, 2007, 352 p.

LAPRAIRIE, 3-6600-8, (Laprairie) *Cimetière de Laprairie. Inscriptions sur les pierres tombales*, COLLABORATION, Société de généalogie de Saint-Hubert, 2006, 163 p.

SAGUENAY, 3-9700-10, (Saguenay) *BMS de la Minganie, de la Basse Côte-Nord et du Sud du Labrador, 1847-2006*, vol. 1, Baptêmes, DOYLE, Réal, Société de généalogie de Québec, n° 113-1, 2007, 540 p.

SAGUENAY, 3-9700-11, (Saguenay) *BMS de la Minganie, de la Basse Côte-Nord et du Sud du Labrador, 1847-2006*, vol. 2, Mariages et sépultures, DOYLE, Réal, Société de généalogie de Québec, n° 113-2, 2007, 706 p.

SAINT-HUBERT, 3-5600-36, (Chambly) *Baptêmes de la paroisse de Saint-Hubert, 1862-1993*, COLLABORATION, Société de généalogie de Saint-Hubert, 2007, 496 p.

SAINT-HUBERT, 3-5600-42, (Chambly) *Cimetière Saint-Hubert. Inscriptions sur les pierres tombales*, COLLABORATION, Société de généalogie de Saint-Hubert, 2006, 115 p.

SAINT-LÉON-LE-GRAND, 3-0500-5, (Matapédia) *BMS et annotations marginales, janvier 1905 au 25*

avril 1992, COLLABORATION, Société d'histoire et de généalogie de la Matapédia, 2006, 290 p.

LES HISTOIRES DE FAMILLES

DONS

BOLDUC, 1-5, Louis Bolduc, notre ancêtre malgré tout. Un homme conscient, DELAMARRE, Yves, 2007, 100 p. Donateur : Yves Delamarre.

FRASER, 1-3, Malcom Fraser. De soldat écossais à seigneur canadien, 1733-1815, MASSÉ, Jean-Claude, Septentrion, 2006, 359 p. Donateur : Septentrion.

HOUDE, 1-11, L'histoire pittoresque de Louis Houde et de ses descendants, COLLABORATION, HOUDE, Jean (John) Louis, 1993, 94 p. Donateurs : Frères du Sacré-Cœur.

MACLELLAN, 1-1, The MacLellan Family, WATSON, Helen, 1981, 70 p. Donateur : Guy W. Richard.

MATOU, 1-1, Madeleine Matou. La femme du meurtrier de Boucherville, 1665-1699, MYRE, Marcel, Septentrion, 2006, 152 p. Donateur : Septentrion.

MCCOLM, 1-1, The McColm family of New Richmond, MCCOLM, Wm R., 1978, 102 p. Donateur : Guy W. Richard.

NADEAU, 1-6, Dictionnaire généalogique Nadeau, vol. 1, NADEAU, Françoise, 2007, 1 042 p. Donatrice : Françoise Nadeau.

NADEAU, 1-7, Dictionnaire généalogique Nadeau, vol. 2, NADEAU, Fran-

çoise, 2007, 1 027 p. Donatrice : Françoise Nadeau.

WILLETT, 1-1, James and Agnes Willett's descendants, WATSON, Helen, 1947, 219 p. Donateur : Jean-Daniel Thériault.

WORTHINGTON, 1-1, John Worthington of Ballinakill and Québec. Based on Notebooks of Rev. William Worthington, WORTHINGTON, William, Worthington, William C. Jr., 2007, 49 p. Donateur : William C. Worthington, Jr.

ACQUISITIONS

1-1000 familles-, Aventuriers Haut-Normands et Québécois, MARDOC, Éric, Cercle généalogique du Pays de Caux, 2006, 144 p.

SIMARD, 1-8, Journal d'étudiant et autobiographie de Joseph Simard, 1888-1946, PAGEAU, Gilles, 2006, 345 p.

LES MONOGRAPHIES

LOCALES ET RÉGIONALES

DONS

NEWPORT, 2-0200-36, Il était une fois mon village Newport, COLLABORATION, Corporation municipale de Newport, 1978, 183 p. Donateur : Guy W. Richard.

QUÉBEC, 2-2014-171, La prison des plaines d'Abraham, 1863-1877, MIMEAULT, Martin, Septentrion, 2007, 149 p. Donateur : Septentrion.

QUÉBEC, 2-2014-172, La maison Kent. La pierre et l'histoire XVII^e-

XX^e siècles: une mémoire retrouvée, DE RAYMOND, Maryvonne, Septentrion, 2006, 198 p. Donateur : Septentrion.

VAL-D'OISE, 2-F1000-37, *Mériel. Un village du Val-d'Oise*, FOUCHER, Serge, Éditions du Valhermeil, 2000, 152 p. Donateur : Jean-Sébastien Vallée.

ACQUISITIONS

JACQUES-CARTIER, 2-5600-2, *Ville de Jacques-Cartier. Tome 1 : des débuts difficiles, 1947-1960*, GAUTHIER, Claude, Les Éditions Histoire Québec. Collection Société historique et culturelle du Marigot, 2002, 504 p.

QUÉBEC, 2-2014-170, *Québec. Un siècle de souvenirs en cartes postales*, COLLABORATION, Anne Sigier, 2007, 155 p.

SAINT-AGRICOLE, 2-6100-15, *Saingri- cole, 1907-2007. Val-des-Lacs, 1932-2007*, COMITÉ DE L'ALBUM-SOUVENIR DE VAL-DES-LACS, La Plume d'Oie, 2007, 304 p.

SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND, 2-1500-34, *Saint-Damien-de-Buckland, 1882-2007. 125 ans de fierté et de prospérité*, COLLABORATION, La Plume d'Oie, 2007, 410 p.

LES RÉFÉRENCES

DONS

CHOQUETTE, 8-8000 cho-, *Le curé de village*, CHOQUETTE, Robert, Gran- ger Frères, Limitée, 1936, 233 p.

COMMUNAUTÉS, 8-2500 sgc-, *Mère Élisabeth Bruyère et son œuvre : Les Sœurs Grises de la Croix. Mou- vement général, 1845-1876*, SŒUR PAUL-ÉMILE, s.g.c., Éditions de l'U- niversité, 1945, 409 p. Donateur : Jean-Daniel Thériault.

MÉDECINS ET PATRIOTES, 8-9714 rhe-, *Médecins et patriotes, 1837-1838*, RHEAULT, Marcel J.; AUBIN, Georges, Septentrion, 2006, 352 p. Do- nateur : Septentrion.

RELIGIEUSES, 8-2500 psf-, *Message de Mère Marie-Léonie, fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte- Famille*, PERRAS, Marie-Gabriel, O.P., aumônier, Archevêché de Sherbrooke, 1953, 208 p. Donateur : Jean-Daniel Thériault.

Reconstituer son arbre généalogique, c'est chercher un sens et une cohérence à ce que l'on vit.

C'est mettre à jour des choses oubliées, mais qui nous ap- partiennent

C'est un désir de maîtrise. il y a une nécessité de ressusciter un passé refoulé, de faire émerger des héros morts à la guerre, des décès un peu suspects ou prématurés.

CHAMPLAIN REÇOIT LES RÉCOLLETS

- I. EXPOSITION DU TABLEAU et examen général par toute la classe
- II. PERSONNAGES PRINCIPAUX. Samuel de Champlain, fondateur de Québec, va à la rencontre des missionnaires qui viennent de débarquer. Il a mis son habit de cérémonie : [...]
- III. PERSONNAGES SECONDAIRES. Deux colons en grande tenue accompagnent Champlain [...] . Sur le rivage, un jeune matelot débarque le coffre des missionnaires.
- IV. MISE EN SCÈNE. Adossé au rocher du cap Diamant à Québec se dresse l'habitation dont on voit [...]
- V. LE FAIT HISTORIQUE. Champlain, fondateur et gouverneur de la Nouvelle-France, demandait depuis longtemps des prêtres pour [...]

(Voir *Histoire de Canada* Desrosiers-Bertrand, p. 66)

Extrait de la démarche pédagogique placée au verso de la photo en page couverture

NOUVEAUX MEMBRES DU 15 JUILLET AU 15 OCTOBRE 2007

6109	WIERSCHEM	Jane	Minocqua, WI	6119	LÉGARÉ	Serge	Québec
6128	ROCHELEAU	Gilles	Québec	6120	JULIEN	Normand	Québec
6115	SIMARD	Dany	Québec	6122	VOISINE	Allen Joseph	Caribou, ME
6110	CLOUTIER	Carmen	Saint-Étienne-de-Lauzon	6123	ARCHAMBAULT	Serge	Montréal
6112	BOUDREAU	Paul	Saint-Romuald	6124	BÉLAND	Adrien	L'Ancienne-Lorette
6113	TESSIER	Anne	Québec	6129	MAILLY	Daniel	Saint-Nicolas
6114	BERNIER	Simone	Québec	6130	SUTCLIFFE	Karen Ann	Nepean, ON
6116	LAPOINTE	Louise	Québec	6125	BIGRAS	Jocelyn	Sainte-Anne-de-Beaupré
6117	FORTIN	Jean	Québec	6126	CLAVEAU	Yvon	Québec
6118	BRISSON	Josée	Québec	6127	MARIN	Claude	Québec



PIERRE LALIBERTÉ À SAINT-ANSELME : UNE RÉACTION D'UN LECTEUR

J'ai lu avec intérêt l'article de M. Jean Dubé concernant *De Pierre Laliberté en Pierre Laliberté sur neuf générations* paru dans *L'Ancêtre*, n° 279, p.305-310. Ayant fait plusieurs recherches sur les titres de la paroisse de Saint-Anselme, je me suis rendu compte à la lecture de cet article que l'auteur n'avait pas bien localisé la terre où Pierre IV avait vécu dans cette paroisse.

Pierre IV, époux de Théotiste Roger, n'a jamais vécu en la concession Saint-Jean, mais en la concession Jean-Guérin Sud-Ouest, soit du côté ouest de la rivière Etchemin.

Le 18 mars 1799, le seigneur Caldwell concède une terre à Pierre Dagneau en la concession Jean-Guérin Sud-Ouest, bornée au nord par Pierre Lainé (Me Félix Têtu). Le 25 janvier 1838, Pierre Lenaisse dit Laliberté (Pierre IV) donne sa terre de trois arpents de front par trente sise en la concession Jean-Guérin Sud-Ouest à Pierre (V), son fils (Me Joseph Clovis Bélanger).

La terre où était établi Pierre IV en 1799 porte le n° 591 au cadastre officiel de Saint-Anselme de 1877 et a une superficie de 92 arpents et 70 perches. La concession Jean-Guérin Sud-Ouest s'appelle maintenant Saint-Philippe.

Pierre V n'a pas eu à traverser la rivière, puisqu'il était né à cet endroit. Si Pierre V était né en la concession Saint-Jean, il aurait été baptisé à Saints-Gervais-et-Protais mais il a été baptisé le jour de sa naissance à Saint-Henri, parce que les tenanciers des six concessions de la Seigneurie de Lauzon sises à l'est de la concession Jean-Guérin Nord-Est fréquentaient en 1812 l'église de Saints-Gervais-et-Protais, alors que les tenanciers le long de la rivière, où était Pierre IV, faisaient baptiser à Saint-Henri, les premiers étant de Saint-Gervais, et les seconds de Saint-Henri.

Dans le recensement fédéral de 1842 (non de 1841), il y a un Pierre Lainesse en la concession Saint-Jean (130 arpents) et un Pierre Lenaisse en la concession Jean-Guérin Sud-Ouest (90 arpents). Les deux Pierre sont dans les mêmes concessions au recensement de 1831.

Cela n'est pas une erreur généalogique mais elle méritait d'être signalée pour les descendants de Pierre de la concession Saint-Jean, et le repos de leur ancêtre.

Guy Veer (0387)

Note : M. Dubé mérite des félicitations pour son article.

RENCONTRES MENSUELLES

Endroit :

Centre Brulart

1229, avenue du Chanoine-Morel
Québec (Québec)
(arr. Sillery-Sainte-Foy)

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres

1. Le mercredi 16 janvier 2008

Conférencière : Claire Boudreau
Sujet : *Conférence sur l'héraldique*

2. Le mercredi 20 février 2008

Conférencière : Lise Fournier
Sujet : *Albert Perron et l'industrie fromagère canadienne*

3. Le mercredi 19 mars 2008

Conférencière : Andrée Héroux
Sujet : *La transmission du patrimoine foncier dans la Seigneurie de Lotbinière au XIX^e siècle*



Société de généalogie de Québec

CENTRE DE DOCUMENTATION ROLAND-J.-AUGER

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

COLLECTION DES DROUIN NUMÉRISÉS DISPONIBLES POUR CONSULTATION

Publications de la Société :

Répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc.,
disponibles aux heures d'ouverture.

Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture
du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

Lundi : Fermé

Mardi : 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi : 12 h 30 à 20 h 30

Jeudi : 9 h 30 à 20 h 30

Vendredi : Fermé

Samedi : 9 h 30 à 16 h 30

(fermé le 1^{er} samedi du mois)

Dimanche : 12 h 30 à 16 h 30

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le lundi.

Manuscrits et microfilms

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi et dimanche 9 h à 17 h

La communication des documents se termine
15 minutes avant l'heure de fermeture.

Bibliothèque : archivistique, généalogie, histoire du Québec
et de l'Amérique française et administration gouvernementale.
Mardi au vendredi 9 h à 17 h

Archives iconographiques, cartographiques, architecturales et
audiovisuelles.

Mardi au vendredi 9 h à 17 h